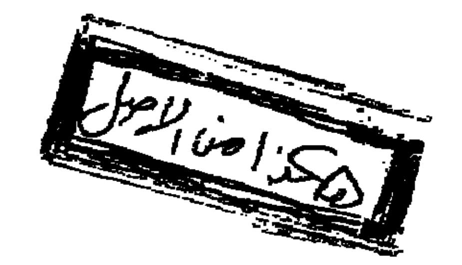


Magazine : Terres d'hiver

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14241 – 5 F — VENDREDI 9 NOVEMBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Solgner la Terre

« UNE seule Terre », telle était la devise de la fameuse conférence de Stockholm sur l'environnement réunie par l'ONU en 1971. Il aura fallu attendre près de vingt ans pour que ce fier mot d'ordre prenne enfin corps. C'est en effet un premier pas en ce sens que vient de faire la communauté mondiale en s'engageant, à Genève, mercredi 7 novembre, à réduire sa pollution atmosphérique pour, si possible, freiner le lent réchauffement de la planète par « effet de serre ».

Certes, les Etats-Unis ont refusé de s'engager sur des chiffres, mais non sur le fond, puisque le président Bush va bientôt apposer sa signature au bas du Clean Air Act (loi sur la pureté de l'air). Mais la quasi-totalité des 137 Etats représentés à la deuxième Conférence mondiale sur le climat ont ratifié l'engagement de Genève. Cette quasi-unanimité n'était pas évidente, « a priori », à cause des disparités entre les pays industrialisés, gros pollueurs de l'air, et les nations en développement, qui n'ont de cesse de rattraper les riches, quitte à polluer comme eux...

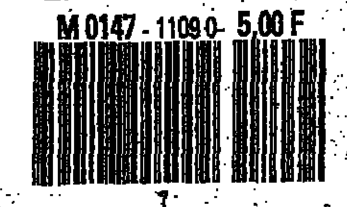
A eux seuls, les Etats-Unis émettent dans l'atmosphère 22 % du gaz carbonique produit par l'activité de l'homme, notamment par les installations de combustion et la circulation automobile. Mais la Communauté européenne suit de très près les champions de la pollution atmosphérique, malgré toutes les mesures déjà prises pour limiter les émissions de gaz.

La ratification de la déclaration finale de Genève signifie que les pays riches, victimes de leur propre pollution, n'hésitent plus aujourd'hui à s'engager dans des programmes draconiens de réduction des émissions polluantes. Ils se sont en effet aperçus que le nettoyage « à la source » coûte finalement moins cher que les travaux de dépollution. Lui seul permet d'arrêter la course à l'abîme que représente le réchauffement de la planète. Il est significatif, à cet égard, que les premiers ministres français et britannique aient, le même jour, reconnu qu'il valait mieux agir dès aujourd'hui, sans attendre des conclusions scientifiques définitives.

QUANT aux pays semi-industrialisés ou en voie de développement, ils commencent à se rendre compte, eux aussi, que la protection de leur environnement est une condition de survie. Pourvu que les pays riches les aident à mettre en œuvre des technologies propres, ils acceptent de ne pas se lancer dans une industrialisation destructrice des milieux naturels.

Trois ans après le protocole de Montréal pour la protection de la couche d'ozone, impliquant une limitation des CFC (chlorofluorocarbones) déjà bien avancée, l'accord de Genève représente un pas décisif vers la prise de conscience mondiale de la fragilité de notre environnement commun. On peut espérer qu'à ce train la conférence des Nations unies pour l'environnement, qui doit se tenir en 1992 à Rio-de-Janeiro, ne sera pas seulement un salon où l'on cause.

Lire page 15 l'article d'YVONNE REBEYROL



M 0147 - 1109 0 - 5,00 F

Recherchant la caution de l'ONU pour une action militaire

Washington s'apprête à envoyer de nouveaux renforts dans le Golfe

Les Etats-Unis s'apprêtent à prélever des milliers de soldats et des centaines de chars sur leurs forces en Europe pour les envoyer en Arabie saoudite, ont indiqué, mercredi 7 novembre, des responsables américains. Simultanément, Washington recherche la caution de l'ONU pour une éventuelle intervention militaire. L'Egypte enverra 400 chars et 7 000 hommes de plus. Bagdad a annoncé la libération de 100 Allemands, de 243 Polonais ainsi que de 20 autres otages américains et européens. Les places boursières occidentales ont fortement réagi aux signes d'aggravation de la situation dans le Golfe.

Le maigre butin de M. Brandt

BAGDAD

de notre envoyé spécial

L'ancien chancelier Willy Brandt l'avait déclaré avant de se rendre à Bagdad et l'a redit sur place : sa mission – controversée – avait d'abord pour but de se rendre compte des possibilités de sortir de la crise; la libération d'otages n'était pas son objectif premier. Toutefois, tout le monde ici avait noté qu'il était arrivé avec un avion gros porteur. Mercredi, alors que les conversations politiques avec M. Saddam Hussein et d'autres dirigeants irakiens n'avaient guère avancé, de l'aveu même de M. Brandt, le ministère de l'information a annoncé que l'appareil pourrait repartir avec cent Allemands et vingt personnes de diverses nationalités, parmi lesquelles quelques Américains et Britanniques, des Italiens et d'autres Européens.

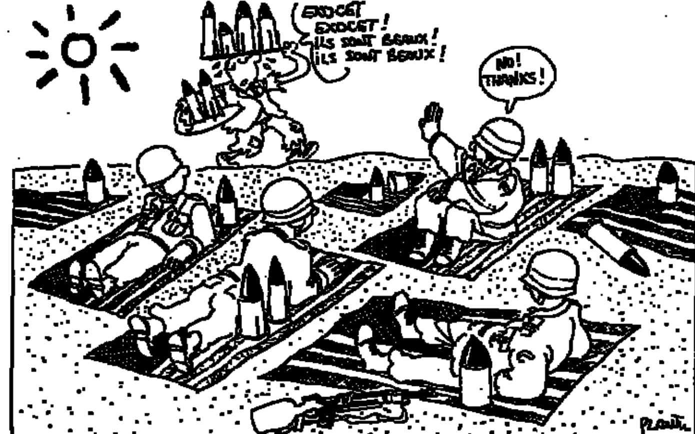
FRANCIS CORNU

Lire la suite et nos autres informations page 3

Un effondrement des ventes françaises en 1989

Les exportations d'armes ont diminué de moitié

Malgré les nouvelles tensions militaires dans le monde, les exportations d'armes françaises sont en chute libre depuis 1989, et ce déclin se confirme pour le premier semestre de 1990. Un document parlementaire fait état de « l'effondrement » – de moitié – de cette activité par rapport aux années antérieures. C'est au Proche-Orient et en Amérique latine que la France cède du terrain devant les Etats-Unis.



En 1989, les exportations d'armes de la France se sont effondrées – avec une diminution de moitié par rapport aux résultats des années antérieures – et aucun grand contrat n'a été signé par la France avec l'étranger durant le premier semestre de 1990.

C'est ce que révèle M. Jean-Guy Branger, député (app. UDF de Charente-Maritime), dans un rapport que vient de publier la commission de la défense de l'Assemblée.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 36 - section D

Renault et Bull réduisent leurs effectifs

Le constructeur automobile supprime 4 620 emplois et la société informatique 5 000

page 35 - section D

Jeunes et lycéens

- Le mouvement prépare la manifestation du 12 novembre — page 13 - section B
- 15-20 ans, les pieds sur terre : la suite de notre enquête — page 17 - section B

L'Est, un an après

L'aide internationale et ses risques

page 37 - section D

Crise politique en Inde

Le premier ministre a démissionné

page 4

MONDE AFFAIRES

La privatisation de l'électricité britannique. Portrait d'un repreneur : Francis Lagarde. Les « convictions » du directeur général de la Compagnie bancaire.

pages 38 et 39 - section C

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 42 - section C

De Gaulle en majesté

Vingt ans après, les Français plébiscitent l'homme du 18 juin et le fondateur de la Ve République

Deux décennies après sa mort, le 9 novembre 1970, le général de Gaulle est toujours fortement présent dans les mémoires, alors qu'il est déjà dans l'Histoire : cette double originalité explique la vénération dont il est l'objet dans l'opinion française contemporaine. A la lecture de la vaste enquête commandée à la SOFRES par l'Institut Charles-de-Gaulle dont nous publions les résultats (et qui fera prochainement l'objet d'un colloque) *de Gaulle apparaît en majesté.* La plupart de ses actes majeurs restent présents à l'esprit des Français, tandis qu'il est déjà classé par eux au second rang des « grands hommes » du pays, derrière Charlemagne mais devant Napoléon Ier.

Son action est aujourd'hui, au sens propre du terme, plébiscitée : 84 % des Français portent sur elle un jugement d'approbation. Autant dire que le général, qui aimait à parler des *« Français rassemblés »* (c'est-à-dire ceux qui le soutiennent) par opposition aux *« Français divisés »* (c'est-à-dire ceux qui le critiquent) transcende tous les clivages. A dire vrai, l'Histoire prend de plus en plus le pas sur la mémoire immédiate : de tous les actes qui suscitent cet élan posthume, venu *« des profondeurs du pays »*, ce sont l'appel du 18 juin et la Libération qui dominent, beaucoup plus que l'action et la gestion du fondateur de la Ve République.

Dans ce domaine, le jugement ne confine guère à la béatitude : les Français se souviennent de mai 1968, et font encore grief au général de son comportement face à la révolte étudiante; de même l'Algérie reste une plaie ouverte dans la société française : non que celle-ci lui donne tort sur l'indépendance (là encore, l'Histoire a tranché), mais elle garde le sentiment d'avoir été trompée. Au-delà de ses faits et gestes, il est clair que le style d'autorité et de gouvernement du général n'est plus guère apprécié, n'en déplaise aux nostalgiques du *« grand dessein »*. Plus inquiétant, pour ceux qui seraient tentés de se réclamer d'une même façon de gouverner, il n'existe pas de postérité gaulliste, du moins aux yeux des Français. Seul Georges Pompidou est regardé comme le continuateur du général.

Si bien que l'héritage gaulliste, si populaire aujourd'hui, ne permet plus de nourrir l'ambition politique d'un seul homme, ne peut plus être capté par un seul parti, quelle que soit son étiquette : le gaullisme est, désormais, le bien commun de tous.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Lire page 12 les résultats détaillés du sondage

La mort de Lawrence Durrell

Le romancier britannique est mort, mercredi 7 novembre dans sa maison de Sommières (Gard). Il était âgé de soixante-dix-huit ans

Depuis trente ans, il s'était arrêté en Provence. Parce que c'était le lieu où il avait décidé de mourir. Et son chemin rappelait immanquablement celui du narrateur de *Justine*, le premier volume du *Quatuor d'Alexandrie*, qui commençait ainsi : « *Je me suis réfugié dans cette île avec quelques livres et l'enfant – l'enfant de Mélissa. Je me demande pourquoi j'écris le mot* réfugié. *Les gens d'ici disent en plaisantant qu'il faut être bien malade pour venir se refaire dans un coin perdu comme celui-ci. Eh bien ! Soit. Disons, si vous voulez, que je suis venu ici pour tenter de guérir...* »

Justine, Cléa, Mélissa, Alexandrie. La découverte de M. Lawrence Durrell, en France (dans la collection « Le Chemin de la vie » dirigée par Maurice Nadeau) fut un moment littéraire inoubliable. Révélée tout d'un coup sans qu'on l'ait vue grandir, toute une œuvre surgissait de nulle part, de partout, de toute la Méditerranée, de toute la culture et l'expérience d'un des grands romanciers du vingtième siècle.

Lauwrence Durrell est né aux Indes le 27 février 1912 dans l'Himalaya, d'un père anglais et d'une mère irlandaise.

NICOLE ZAND

Lire la suite et nos informations page 18

LIVRES ◆ IDÉES

L'Antiquité est-elle moderne ?

■ Le miracle Dickinson ■ Réjean Ducharme, les mots et la boue ■ L'illusion picturale ■ Naissance de l'Europe ■ Le feuilleton de Michel Braudeau

pages 25 à 34 - section C

La mort de Marcel Légaut

Agrégé de mathématiques, berger et prophète

Lire nos informations page 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 7 DH; Tunisie, 650 m.; Allemagne, 2,20 DM; Autriche, 22 SCH; Belgique, 33 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 33 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal, 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,70 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Revenus

Des inégalités justifiées

par Claude Cambus

AVEC un taux de prélèvements obligatoires de plus de 44 % du PIB, et un budget total des administrations et de la protection sociale représentant 51 % du PIB, la France est très proche de voir le collectif l'emporter sur l'individuel.

S'il n'y a pas de société possible *sans solidarité, donc sans collectif*, il n'y a pas de progrès possible sans « responsabilité » correctement rémunérée (les pays de l'Est en apportent la preuve irréfutable) ni sans liberté, c'est-à-dire sans choix individuels suffisants.

Le personnel d'encadrement s'insurge aujourd'hui contre l'accumulation de dispositions fiscales qui – quoi qu'en dise le gouvernement – *nous mènent* à une « socialisation » accrue, portant en germe l'échec économique.

Qu'il s'agisse d'impôts, de protection sociale, d'accès à la formation, à l'emploi, il semble que la seule « grille d'interprétation du réel » soit « la lutte contre les inégalités », *idée fondamentalement* irrationnelle, subjective et perverse, l'univers n'étant qu'inégalité, l'égalité étant une vue de l'esprit. Pour justifier ce discours dominant, chacun interprète les chiffres dont il dispose.

S'agissant d'inégalités de revenus, *faute de pouvoir* mesurer avec précision le patrimoine, l'accent n'est mis que sur les revenus... salariaux dont on *dit* – rapport de l'INSEE oblige – que les écarts ont augmenté depuis trois ans. La droite elle-même ne condamne pas l'interprétation et préfère rejeter la responsabilité sur la gauche, en discutant la période de référence.

En fait, la comparaison des salaires extrêmes n'a pas de sens ; les uns concernent des métiers nouveaux à forte technicité (en haut), les autres des métiers sans qualification en voie de disparition (en bas) correspondant à des entreprises différentes. Dans celles qui paient mal les ouvriers, les cadres sont mal payés aussi. L'écart entre le salaire brut moyen des cadres et celui des ouvriers est de 2,88 dans la sidérurgie et de 2,3 à EDF-GDF. Après impôts, il est plus proche de 2. Est-ce normal, compte tenu de l'effort d'investissement formation, de responsabilité ou d'horaire de travail, le personnel d'encadrement n'étant pas astreint à un horaire mais à une mission – qu'il emmène d'ailleurs avec lui dans sa tête.

Cent fois plus pour un cadre

Idem pour les cotisations sociales. Mises en place dans une logique d'assurance – les bien-portants paient pour les malades, les actifs pour les retraités, ceux qui ont un emploi pour ceux qui sont au chômage, – elles sont progressivement *transformées en système* redistributif vers les bas revenus. On a justifié les déplafonnements et la contribution sociale généralisée par des chiffres faux – je n'ose pas dire truqués. Pour les retraites, la cotisation serait dégressive au-delà du plafond. Absurdité : au-dessus du plafond, les salariés acquittent une cotisation complémentaire obligatoire, et au total *leur cotisation retraite* est proportionnelle, comme pour les smicards. De plus, les retraites du régime général étant plafonnées, elles sont dégressives pour ceux dont le salaire dépasse le plafond !

Dans *le Monde* du 29 septembre, M. Dupeyroux a écrit que 1 % de cotisation plafonnée *« frappait de plein fouet »* le revenu disponible d'un smicard et pesait 0,1 % seulement sur celui d'un salarié gagnant trois fois le plafond de la Sécurité sociale. La CFDT reprend volontiers ce mythe de la dégressivité de toutes les cotisations sociales du *fait de l'impôt sur le revenu.*

Erreur impardonnable (et volontaire ?), car l'URSSAF reçoit bien des cotisations proportionnelles. Depuis la nuit des temps, l'impôt s'applique au salaire touché par le salarié, *c'est-à-dire cotisations* sociales déduites. Donc, chacun paye une cotisation « proportionnelle » suivie d'un IRPP fortement progressif : cent fois plus fort pour le cadre à trois fois le plafond que pour le smicard ; voilà la vérité.

Déplafonnements, taxe d'habitation *sur le revenu, renforcement* de la fiscalité des plus-values sur le logement secondaire (qui peut être l'*unique acquisition d'un salarié* mobile), CSG. Tout est fait dans le but de confisquer une partie des hauts revenus salariaux et amener tout le monde « au même niveau ».

En revanche, rien n'est dit concernant la grande injustice faite *aux salariés qui ne touchent aucun* dividende de l'enrichissement en capital de leur entreprise du fait de leur travail. La participation au capital (et non au seul bénéfice « fiscal »), seul vrai remède à cette injustice, n'est comprise et défendue aujourd'hui dans le monde syndical que par la CFE-CGC et la CFTC, et dans le monde politique que par de rares héritiers du *« gaullisme »*.

Qu'on prenne garde à ne pas trop niveler, car rien n'est pire que la démotivation et la fuite devant les responsabilités, ou, pis, la fuite des « responsables » vers des cieux fiscalement plus hospitaliers.

Un équilibre fragile doit être trouvé entre les valeurs naturelles d'inégalités, de concurrence et de sélection et celles de solidarité. L'excès des unes conduit la société à la « jungle », l'excès des autres aux *systèmes socialistes*, deux extrêmes impropres à la cohésion sociale dont la France a besoin pour affronter la compétition mondiale.

A dénoncer des inégalités justifiées, on crée des sentiments d'injustice non fondés.

▶ **Claude Cambus est secrétaire national de la CFE-CGC.**

Armement

La dissuasion du fort au faible

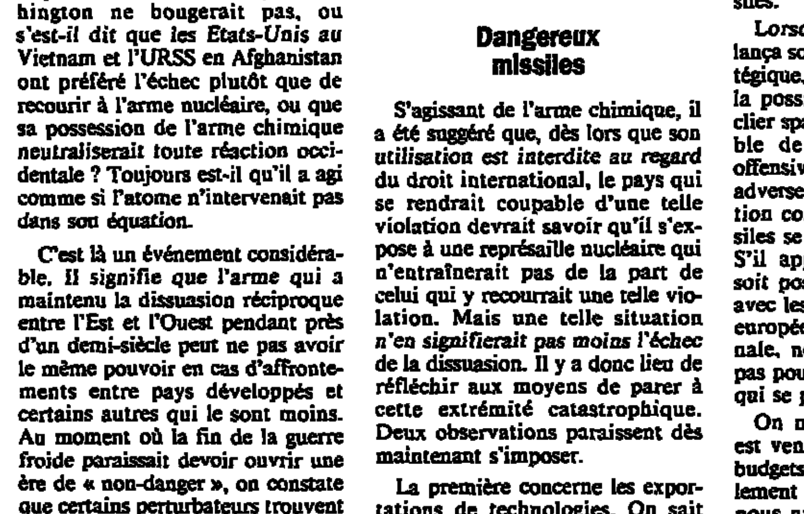
par François de Rose

PARMI les enseignements qu'il est dès maintenant possible de tirer de l'affaire du Golfe, et nombreux seront ceux qui dépendront de son dénouement, il en est un qui s'impose, quel que soit ce dénouement. C'est que la dissuasion nucléaire n'a pas fonctionné.

Saddam Hussein avait-il été conduit à penser, à la suite de déclarations peut-être ambiguës de responsables américains, que Washington ne bougerait pas, ou s'est-*il* dit que les *Etats-Unis au* Vietnam et l'URSS en Afghanistan ont préféré l'échec plutôt que de recourir à l'arme nucléaire, ou que sa possession de l'arme chimique *neutraliserait* toute réaction occidentale ? Toujours est-il qu'il a agi comme si l'atome n'intervenait pas dans son équation.

C'est là un événement considérable. Il *signifie* que l'arme qui a maintenu la dissuasion réciproque entre l'Est et l'Ouest pendant près d'un demi-siècle peut ne pas avoir le même pouvoir en cas d'affrontements entre pays développés et certains autres qui le sont moins. Au moment où la fin de la guerre froide paraissait devoir ouvrir une ère de « non-danger », on constate que certains perturbateurs trouvent *dans l'impossibilité* escomptée de recourir à l'arme nucléaire l'ouverture d'un champ libre à leurs entreprises.

Comme la dissuasion, c'est-à-*dire la prévention d'un conflit*, demeure le seul objectif qui soit militairement, politiquement, moralement justifiable, la question nous est donc posée de savoir comment l'assurer dans les rapports du fort au faible, comme il est souvent dit maintenant entre experts en *stratégie*.



Peut-être n'existe-t-il pas de dissuasion efficace de la part de pays qui, comme nos grandes nations civilisées, obéissent à certains *codes de conduites*, contre le terrorisme, qu'il soit de groupuscules ou d'Etat. Par contre, la menace qui se profile à l'horizon est celle de pays gouvernés par quelque dictateur ou parti fanatique, pourvus de missiles ayant la portée nécessaire pour atteindre nos rivages et qui seraient munis d'ogives chimiques, bactériologiques ou nucléaires.

Le problème est donc d'empêcher ce perturbateur de recourir à la menace ou à l'emploi de ces armes.

Dangereux missiles

S'agissant de l'arme chimique, il a été suggéré que, dès lors que son *utilisation est interdite au regard* du droit international, le pays qui se rendrait coupable d'une telle violation devrait savoir qu'il s'expose à une représaille nucléaire qui n'entraînerait pas de la part de celui qui y recourrait une telle violation. Mais une telle situation *n'en signifierait pas moins l'échec* de la dissuasion. Il y a donc lieu de réfléchir aux moyens de parer à cette extrémité catastrophique. Deux observations paraissent dès maintenant s'imposer.

La première concerne les exportations de technologies. On sait que les Occidentaux ont appliqué des restrictions à ces exportations vers l'URSS alors qu'ils rivalisaient entre eux et avec la même URSS pour les exportations (souvent à fonds perdus) vers le tiers-monde. Des mesures efficaces seraient sans doute difficiles. *Est-ce une raison pour concourir* nous-mêmes aux dangers susceptibles de nous atteindre ?

La seconde mesure consisterait à aborder franchement les problèmes *de la défense antimissiles, puisque* ce sont ces missiles qui présentent les dangers les plus précis.

On sait que la rationalité de notre doctrine de dissuasion, dite « du faible au fort », repose sur la capacité d'infliger à un adversaire des dommages inacceptables. Telle serait, bien évidemment, la rationalité de la dissuasion d'un agresseur *qui prétendrait nous interdire* d'intervenir dans un conflit type Koweït ou, dans quelques années, nous menacer directement.

La dissuasion « du fort au faible » *doit interdire au second* l'espoir d'infliger au premier de tels dommages inacceptables. Ce qui veut dire pouvoir arrêter ses missiles.

Lorsque le président Reagan lança son initiative de défense stratégique, des doutes furent émis sur la possibilité d'établir un « bouclier spatial » contre un pays capable de produire assez d'armes offensives pour saturer les défenses adverses. Tout autre serait la situation contre un pays dont les missiles se compteraient en dizaines. S'il apparaissait qu'une défense soit possible, soit en coopération avec les États-Unis, soit au niveau européen pour une défense terminale, nous aurions fait un grand pas pour corriger la déstabilisation qui se produit sous nos yeux.

On nous objectera que l'heure est venue des économies dans les budgets militaires. *Répondons* seulement que pendant des décennies nous avons entendu déplorer les investissements gigantesques engloutis dans les programmes nucléaires.

La fin de la guerre froide ne montre-t-elle pas que la dissuasion, en assurant la non-guerre entre l'Est et l'Ouest, n'a pas seulement épargné des millions de vies humaines. Elle a aussi épargné les sommes incommensurables qu'auraient exigées un conflit et les reconstructions ultérieures, à supposer que ces reconstructions aient pu avoir lieu.

La dissuasion, comme l'assurance, n'est chère qu'avant l'accident.

▶ **François de Rose est ambassadeur de France.**

TRAIT LIBRE

Alors... vous renoncez ? (The « Courrier-Mail » (Brisbane, Australie)

Affaire Doucé

Un témoin de l'Evangile

par Christian Delorme

DEPUIS plusieurs semaines, à chaque fois que *le Monde* fait référence à l'« affaire Doucé », la victime est présentée comme le *« pasteur déchu »* ou le *« pasteur homosexuel déchu »*. Ayant connu Joseph Doucé dans le cadre de mon propre *ministère*, et lui portant beaucoup de respect quand bien même j'étais quelquefois dérouté par son style pastoral, je voudrais me permettre quatre remarques :

1) Le *prêtre* catholique romain que je suis hésite à se lancer dans une définition du pasteur selon la *tradition baptiste. Mais les baptistes*, je crois, se distinguent par la reconnaissance d'une grande autonomie aux communautés qui se réclament d'eux. Possédant les qualifications théologiques nécessaires et reconnu comme pasteur aussi bien par ceux – nombreux – qui faisaient appel à son aide pastorale que par d'autres groupes baptistes de par le monde, Joseph Doucé n'était pas un *« pasteur déchu »*, mais un authentique pasteur. Simplement, il n'était plus inscrit dans l'Annuaire de la France protestante, parce que la Fédération protestante était en désaccord avec ses « bénédictions d'amitié » de couples homosexuels ou lesbiens. Il y a, aujourd'hui dans notre pays, quelques centaines de pasteurs (baptistes, évangéliques, pentecôtistes...) qui ne sont ni membres de la Fédération *protestante de France ni inscrits dans* l'Annuaire du protestantisme.

2) Peut-on, à longueur de temps, parler de Joseph Doucé comme d'un *« pasteur homosexuel »* ? Si ce drame avait frappé un député, un journaliste, un avocat ou un philosophe partageant les mêmes orientations sexuelles *que Joseph Doucé*, aurait-on précisé à chaque fois : « député homosexuel », « journaliste homosexuel », « avocat homosexuel », « philosophe homosexuel »... ? Le pasteur Doucé exerçait un ministère d'accueil pour les personnes vivant des situations de sexualité marginales, et c'est cela qui doit être retenu. Sa propre sexualité (les pasteurs ne font pas vœu de chasteté !) lui permettait peut-être de mieux comprendre ceux qu'il recevait ; *elle ne doit pas être évoquée* sans cesse comme un soupçon permanent, transformant la victime d'un meurtre en coupable.

3) Parmi les accusations qui ont été portées contre Joseph Doucé, figure celle d'avoir été proche de groupes d'extrême droite. Joseph Doucé m'ayant invité dans son Centre du Christ libérateur pour parler de l'immigration et du racisme, je doute beaucoup du *sérieux* d'une telle accusation. D'autant plus que Joseph Doucé apportait son appui à un groupe de juifs homosexuels.

4) Joseph Doucé n'était certaine*ment pas un saint, et il ne prétendait* pas l'être. Plus simplement, sa fréquentation de l'Evangile l'avait *convaincu que le Christ est libérateur* de tous les esclavages, de toutes les souffrances, de toutes les exclusions, et que l'appartenance à des minorités sexuelles ne vous prive pas de l'amour de Dieu. De cela, il cherchait à témoigner, avec ses limites et son propre péché, et malgré l'hostilité ouverte des grandes Eglises. Contrairement à ce que beaucoup disent, il s'est toujours défendu de créer, *comme cela existe dans* certains pays anglo-saxons, une « église homosexuelle ». Mais venaient se raccrocher *à lui* nombre de ces chrétiens homosexuels, transsexuels, pédophiles ou sado-masochistes à qui il est interdit de dire publiquement, dans d'autres communautés chrétiennes, qui ils sont et ce qu'ils souffrent. Désormais, Joseph Doucé va manquer à l'annonce de l'Evangile pour tous ces exclus-là.

▶ **Christian Delorme est prêtre du diocèse de Lyon.**

BIBLIOGRAPHIE

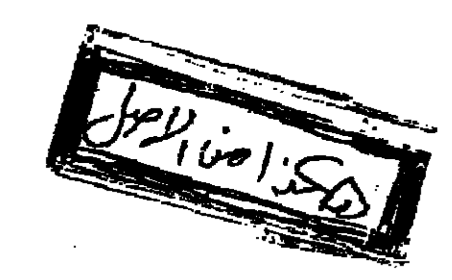
Pour dire la perestroïka

VOCABULAIRE DE LA PERESTROÏKA,
Sous la direction de Michel Niqueux. Préface de Michel Tatu. Ed. universitaires, 242 pages.

MOINS de cinq ans ont suffi pour que l'inimaginable *soit le lieu commun de l'actualité*. Moins de cinq ans et quelque soixante quinze termes réhabilités ou renouvelés après trois quarts de siècle de pouvoir bolchevik. Ces mots, ces expressions qui viennent de bouleverser l'URSS sont *décortiqués dans le Vocabulaire de la perestroïka* par des chercheurs sous la conduite de *M. Michel Niqueux, professeur* à l'Université de Caen. Dans ce dictionnaire encyclopédique, chaque entrée est suivie d'un article documenté. Le lecteur y trouvera, par exemple, le sens originel du mot tel qu'il est analysé dans le classique dictionnaire d'Ojegov (en quelque sorte le Larousse russe), le traitement infligé par les fabricants *de la langue de bois et* la restauration opérée par les artisans de la perestroïka. Le cas typique du mot *« qui vit, meurt et renaît »* c'est *« charité »* (en russe *miloserdié*, qui se traduit aussi par *miséricorde)*.

Ce *Vocabulaire de la perestroïka* ne se lit peut-être pas d'un seul trait. Il se lit et il se relira article par article : ces soixante quinze mots ou expressions rangés au hasard de l'ordre alphabétique forment le puzzle d'une grande *histoire*.

BERNARD FÉRON



LA CRISE DU GOLFE

La tournée de M. Baker et l'éventualité d'une intervention militaire

Washington cherche à obtenir un vote de l'ONU autorisant le recours à la force contre l'Irak

L'Irak a demandé, mercredi 7 novembre, que la crise du Golfe soit débattue par l'Assemblée générale de l'ONU en raison de l'*emprise exercée, selon Bagdad,* par Washington sur le Conseil de sécurité. Les Etats-Unis auraient déjà rédigé un projet de résolution autorisant le recours à la force. La délégation américaine attendrait la fin de la *tournée de M. Baker dans* le Golfe et en Europe pour rendre public ce texte. Selon le *New York Times,* le président égyptien, M. Hosni Moubarak, serait favorable à une telle initiative, mais estimerait qu'il faudrait *attendre deux ou trois mois pour* voir si les sanctions économiques peuvent contraindre M. Saddam Hussein à évacuer le Koweït. Mercredi, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, M. John Kelly, a effectué une visite éclair à Damas où il s'est entretenu avec le ministre syrien des affaires *étrangères, M. Farouk El Chareh.*

ISTANBUL

de notre correspondante

A l'issue de ses entretiens avec les dirigeants turcs à Ankara, et avant son départ pour Moscou, où il est arrivé mercredi 7 novembre, M. Baker n'a offert ni *révélation sensationnelle ni solution miracle* à la crise du Golfe. L'embargo économique se poursuit, et la guerre n'est encore qu'une menace.

M. Baker a loué le gouvernement turc dont *« le soutien pour l'application des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies a été inébranlable dès le début »,* mais n'a pas donné de détails sur ses discussions. La tournée de M. Baker, qui visite huit pays en une semaine, semble avoir pour but de préparer le terrain à un vote des Nations unies autorisant l'usage de la force contre l'Irak.

Une telle décision du Conseil de sécurité de l'ONU rendrait plus probable la participation turque à une éventuelle intervention armée contre l'Irak. Le gouvernement turc a, en effet, répété à plusieurs reprises depuis le début de la crise qu'il respecterait les consignes des Nations unies. Une telle démarche *aurait un précédent puisque, dans* les années 50 déjà, la Turquie s'était départie pour la première fois de la neutralité prônée par Atatürk, en envoyant des troupes se battre en Corée dans le cadre de la force onusienne.

Les efforts de la Turquie et son implacable détermination à lutter contre l'agresseur irakien sont appréciés par le gouvernement américain. M. Baker a promis que les quotas d'exportation de textiles turcs vers les Etats-Unis seraient augmentés considérablement dans *les semaines à venir.* Dans l'entourage de M. Baker, on affirme que l'enthousiasme des Etats-Unis pour la Turquie n'est pas feint.

M. Ozal, souvent impopulaire chez lui, est considéré comme un dirigeant déterminé aux Etats-Unis où il est traité avec respect. Pour l'instant, M. Ozal n'a pas été appelé à se prononcer sur l'envoi de troupes turques dans le Golfe, car M. Baker a quelque peu adouci ses discours virulents des jours derniers, affirmant à nouveau qu'il *« préférerait de loin une solution pacifique de la crise ».* Il a également *nié avoir adressé un ultimatum* à M. Saddam Hussein par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères chinois, rencontré au Caire mardi.

NICOLE POPE

Les Etats-Unis s'apprêtent à envoyer de nouveaux renforts en hommes et en matériel

Les Etats-Unis s'apprêtent à transférer des milliers de soldats et des centaines de chars M-1A1 d'Europe dans le Golfe pour renforcer leur contingent dans la région, ont annoncé, mercredi 7 novembre, des responsables de l'administration américaine. Ces sources ont requis l'anonymat mais affirmé que cette mesure devrait être officiellement annoncée par le secrétaire à la défense, Richard Cheney, d'ici une semaine.

Cette faite intervient au moment où le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, en tournée en Europe et au Proche-Orient, est en train de sonder ses alliés dans la crise du Golfe sur l'éventualité d'une intervention militaire. *(Lire ci-contre.)*

Le fait que la « coalition anti-irakienne » ait commencé à donner ces derniers temps des signes d'effritement peut plaider, aux yeux des Américains, en faveur d'un passage rapide à l'action militaire. Les démarches de M. Baker, de même que les informations officieuses sur les renforts de troupes, visent en tout cas à redonner crédibilité à cette hypothèse.

Dès le 25 octobre, M. Cheney avait déclaré que les Etats-Unis envisageaient de renforcer leur dispositif dans le Golfe par l'envoi d'un contingent et d'unités de blindés supplémentaires. Le chef du Pentagone avait même avancé le chiffre de 100 000 hommes. Intervenant deux jours plus tard, le président Bush avait confirmé cette intention, mais sans donner aucune précision ni quant à la date ni quant à l'importance numérique des renforts.

Les responsables américains qui se sont exprimés mercredi ont refusé de confirmer les précisions données par les chaînes de télévision NBC et CBS, qui affirmaient que les transferts porteraient sur deux divisions blindées et 600 chars, qui seraient retirés d'Allemagne d'ici la fin de l'année pour être envoyés dans le Golfe. Une division blindée représente environ 20 000 hommes, mais elle a besoin de soutiens logistiques qui peuvent entraîner une mobilisation totale de 40 000 soldats. Les Etats-Unis disposent actuellement de 230 000 soldats dans la région et de plus de 400 chars en Arabie saoudite. Selon le Pentagone, plus de 3 000 chars irakiens font face dans le secteur à la force multinationale.

D'autre part, la marine américaine a commencé mardi, comme annoncé, à faire appel à des réservistes appartenant à des unités de combat, ce qui n'avait encore jamais été le cas depuis le déploiement des forces américaines dans le Golfe. Le département de la *défense a annoncé que* 824 marines réservistes, dont 600 appartiennent à des unités de combat, avaient été rappelés en *service actif. L'ambassadeur d'Irak* aux Etats-Unis, M. Mohamed Al Machat, interrogé mercredi par la chaîne CNN, a estimé que ces projets de renforts des troupes américaines dans le Golfe équivalaient à une agression. *« C'est un acte de guerre sans l'approbation des Nations unies »,* a-t-il dit.

De sources proches du ministère de la défense à Athènes, on a d'autre part *appris mercredi que* les hôpitaux militaires grecs ont été placés en état d'alerte face à l'éventualité d'une guerre dans le Golfe, de même que plusieurs bases militaires de Crète et des unités spéciales de police chargées de la garde des aéroports, des ports et des ambassades étrangères.

Le maigre butin de M. Brandt

Suite de la première page

Finalement, seule une partie de la communauté allemande retenue en Irak (au nombre de trois cents personnes environ) a été autorisée à quitter le pays. Contrairement à ce qu'avait laissé entendre la veille le président du Parlement irakien, celui-ci n'a pas été consulté selon la procédure qui avait permis la libération de tous les otages français. Les Irakiens continuent donc de faire une distinction. Comme l'a souligné mercredi soir le ministre de l'information, M. Latif Nassif El Jassem, le cas de la France est *« différent ».*

Cependant, l'agence officielle irakienne INA a tenu à faire savoir que la mesure en faveur des Allemands avait été prise *« en considération de la politique allemande qui, en général, ne tend pas vers la guerre ».* Conformément à ce qu'il avait souhaité pour essayer d'atténuer les critiques à son égard, M. Brandt a obtenu des Irakiens le départ d'autres ressortissants que ceux de l'Allemagne.

La prudence de l'ancien chancelier

Après avoir dit qu'il était favorable à une *« conférence internationale »* pour tenter de régler l'ensemble des conflits au Proche-Orient, notamment le problème palestinien, le lauréat du prix Nobel de la paix a précisé mercredi, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'apportait pas de suggestions particulières. *« Si j'ai donné hier l'impression d'en avoir, c'est que je suis allé trop loin »,* a-t-il même ajouté. M. Brandt est prudent. A propos d'une éventuelle issue pacifique à la crise, il déclare : *« Je préfère dire qu'il est possible que l'on puisse découvrir certains éléments de souplesse chez les uns et chez les autres. »* Et M. Brandt de conclure : *« Il serait audacieux de ma part de déclarer que je suis plus optimiste aujourd'hui qu'il y a quelques jours. »*

Sachant que sa décision de prendre le chemin de Bagdad avait été sévèrement critiquée en Europe, et que les Douze avaient dénoncé les initiatives telles que la sienne – parce qu'elles risquent de faire le jeu de l'Irak, – M. Brandt a affirmé qu'il agissait à titre personnel et en sa qualité de président de l'Internationale socialiste, sans *« engager le gouvernement allemand ni aucun autre ».*

Lorsqu'on lui a rappelé que le ministre italien des affaires étrangères, M. De Michelis, qui préside actuellement le conseil des ministres de la CEE, avait jugé que sa démarche enfreignait les règles de la solidarité européenne et internationale, l'ancien chancelier s'est emporté, déclarant : *« Que je sache, M. De Michelis n'a pas critiqué la libération des otages français (...) et la solidarité pour ne rien faire, ce n'est pas de la solidarité. »*

FRANCIS CORNU

« Vieille sorcière » contre « dictateur »

Alors même que l'on s'interroge sur l'étendue des risques que la crise du Golfe fait peser sur le monde, une chose est désormais acquise : elle aura eu un impact certain sur la qualité des échanges internationaux. *« Les déclarations répétées de cette vieille sorcière, pleines de rancœur et de haine (...) montrent sans équivoque et sans l'ombre d'un doute que cette femme a perdu son équilibre mental. »* C'est en ces termes élégants que le ministre irakien de l'information, M. Latif Nassif el Jassem, a commenté la mise en garde à Bagdad lancée, mercredi 7 novembre, par Mme Margaret Thatcher.



S'adressant au Parlement, le premier ministre britannique a clairement menacé les Irakiens d'une intervention armée. *« Ou il* [M. Saddam Hussein] *quitte le Koweït à bref délai, ou nous et nos alliés allons l'en expulser par la force. Il rencontrera la défaite avec toutes ses conséquences. Il a été prévenu »,* a déclaré la Dame de fer, pour ajouter : *« Bien que la condamnation de la communauté internationale aille croissant, bien que le peuple d'Irak soit soumis à des difficultés inutiles pour satisfaire l'appétit de pouvoir et de conquête de son dictateur, aucun signe ne montre que Saddam Hussein soit prêt à desserrer son emprise sur le Koweït. »*

« Cela fait trois mois maintenant que nous avons donné leurs chances aux sanctions et aux autres pressions pacifiques. Nous avons donné à Saddam Hussein la possibilité de se retirer et de mettre fin à ces abominations. Les démocraties hésitent toujours à recourir à la force ou à brandir cette menace. Mais nous savons aussi ce qui se passe lorsqu'on laisse impunie l'agression de dictateurs », a encore dit Mme Thatcher.

« Cette hystérie continuelle nous amène à dire fermement que ses motifs [de Mme Thatcher] *ne sont pas seulement suspects, mais traduisent aussi l'absence de l'équilibre mental, physique et psychologique dont une personnalité responsable doit faire preuve à un poste aussi important »,* s'est empressé de répondre M. Jassem, qui a *« plaint »* le premier ministre britannique, chez qui il a cru noter des signes de *« possession (...) par le diable ».*

La Suisse n'enverra pas de mission spéciale à Bagdad

BERNE

de notre correspondant

Malgré les entorses faites par d'autres pays, la Suisse entend respecter la solidarité internationale et n'enverra pas de mission, même officieuse, à Bagdad, a affirmé, mardi 6 novembre à Berne, un porte-parole du département fédéral des affaires étrangères. La veille déjà, une commission parlementaire avait apporté son *« plein soutien »* au gouvernement, désapprouvant le projet d'un député socialiste de Genève, M. Jean Ziegler, de se rendre en Irak pour tenter d'obtenir la libération des quelque vingt-cinq otages helvétiques.

Rappelant que la Suisse *« ne se laissera pas entraîner dans le piège du marchandage »,* on déclare à Berne ne pas être concerné par cette initiative personnelle *« même s'il n'est pas possible d'empêcher un député de se mettre en évidence en partant pour Bagdad ».* M. Ziegler, qui n'en est pas à une fanfaronnade près, avait déjà annoncé à la mi-octobre une tentative d'intervention en faveur des otages helvétiques de son ami personnel, M. Ben Bella, *« en signe de reconnaissance à la Suisse qui l'a accueilli pendant ses années d'exil ».*

Une apparente impuissance diplomatique

Ayant trouvé refuge en 1983 dans le canton de Vaud, l'ancien président algérien avait alors renoué avec une vieille connaissance, l'ex-banquier « philonazi » lausannois François Genoud, bien en cour auprès du Baas irakien. Il n'est donc pas étonnant que Berne ait préféré ignorer une prétendue soi-disant médiation de M. Ben Bella. *« La Suisse ne lui a confié aucun mandat et il n'a rien à négocier pour elle, car nos ressortissants bloqués en Irak ne sont pas négociables »,* avait-on indiqué à Berne. Reste à savoir si M. Ziegler, qui avait été naguère au nombre de ces personnalités politiques occidentales gracieusement invitées à Bagdad, parviendra à se faire entendre.

Pour la première fois qu'elle s'associe à des sanctions de l'ONU, la Suisse n'a guère pu se prévaloir de sa traditionnelle neutralité.

Contrairement à l'Autriche de M. Waldheim, elle a refusé de transiger, et ses efforts diplomatiques n'ont pas été payés de retour. Ainsi, l'avion irakien autorisé à venir chercher des médicaments à Genève était vide à son arrivée et n'a ramené aucun otage helvétique. De même, aucun geste irakien n'a suivi la remise des lettres de créance du nouvel ambassadeur de la Confédération à Bagdad.

Cette apparente impuissance de la diplomatie helvétique, par rapport à d'autres plus chanceuses, n'a pas manqué d'être reprochée aux autorités de Berne. Dans une lettre ouverte à M. René Felber, chef du département des affaires étrangères, six otages s'étaient plaints de l'inaction et du refus de leur gouvernement d'envoyer une délégation à Bagdad : *« Quand remarquera-t-on,* disait cette lettre, *que la Suisse est le seul pays à respecter l'embargo à la lettre ? »*

Dans un message aux ressortissants suisses retenus en Irak, (vingt-cinq otages et cinquante-six employés de l'ambassade et du Comité international de la Croix-Rouge), M. Felber a prôné la patience : *« Nous savons que votre situation est délicate et difficile, qu'il s'agit pour vous de retrouver votre dignité d'hommes libres et de citoyens libres. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas envie de vous marchander pour sauvegarder précisément votre dignité avant celle de votre pays. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER

M. Chevènement : les militaires francais ont été capturés dans une zone à cheval entre l'Irak et l'Arabie saoudite

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a affirmé, dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 novembre, devant un cercle restreint de députés, que les trois *militaires français, capturés* il y a une dizaine de jours par des Irakiens dans le désert saoudien, avaient été pris dans *« l'ancienne zone neutre »,* qui se trouve aujourd'hui à cheval sur la frontière irako-saoudienne (au nord-ouest de la ville saoudienne d'Hafar-al-Batin).

Ce quadrilatère n'apparaît plus sur les nouvelles cartes géographiques. Le ministre n'a pas précisé si la patrouille de reconnaissance se trouvait en territoire irakien ou saoudien : *« La frontière n'est pas matérialisée »* à cet endroit, a-t-il précisé. *« Cette équipe n'avait pas de système NAVSTAR* (un système d'orientation par satellite), *mais seulement une boussole et le compteur kilométrique »* de son véhicule pour se repérer, a ajouté le ministre de la défense.

M. Chevènement a rappelé qu'il avait donné des consignes pour que *« de pareils incidents ne se reproduisent plus ».* L'enquête de commandement permettra de voir *« le détail des ordres donnés à chaque échelon ».* Un peu avant, le ministre avait expliqué : *« Vous savez ce qu'est le désert ? C'est la mer (...) C'est très difficile de s'y retrouver (...) surtout dans une région où la frontière n'est pas matérialisée. »*

Enfin, M. Chevènement a précisé que le dispositif « Daguet » comprenait aujourd'hui environ 6 000 hommes et qu'il devrait subir encore quelques changements *« marginaux ».* Il a annoncé que la relève sera assurée *« au début de l'an prochain, pour l'essentiel, par la 9e division d'infanterie de marine »,* basée à Nantes, le gros des forces actuellement présentes en Arabie saoudite venant de la 6e division légère blindée de Nîmes.

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : violents incidents anti-arabes aux obsèques du rabbin extrémiste

La revanche posthume de Meir Kahane

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ce mélange de jeunes laïcs en jeans – le lumpen-prolétariat séfarade – et d'élèves des écoles religieuses en redingote et feutre noirs, c'était son public. Ce cri de « Mort aux Arabes » lancé lorsque le cercueil est arrivé, c'était le slogan des manifestations dont il prenait la tête – un slogan-programme.

Le rabbin Meir Kahane, chef du petit parti extrémiste Kach, a été enterré, mercredi 7 novembre, à Jérusalem avec un « cérémonial » qu'il aurait apprécié : moitié service religieux, moitié manifestation politique violente. C'était sa recette, le détonant « cocktail Kahane ». Et pour que ces funérailles soient tout à fait conformes aux leçons du « maître », la violence anti-arabe fut naturellement au programme. Les « ratonnades » eurent lieu dans la soirée, alors que se dispersait le cortège de plusieurs milliers de personnes aux portes du cimetière de Givat-Shaul, à la sortie ouest de Jérusalem.

Des petits groupes de militants s'en sont allés sur les chantiers de construction, dans les restaurants, ou ont arrêté les voitures à la recherche d'ouvriers palestiniens à tabasser. Les vitres de certaines devantures ont volé en éclats ; on a demandé leur carte d'identité aux malheureux qui avaient « l'air arabe ». Une demi-douzaine de Palestiniens ont été blessés, dont un très grièvement.

Faute de trouver plus de Palestiniens – la plupart des travailleurs des territoires occupés étaient restés chez eux, – on s'en pris à la presse, autre « bête noire » de Meir Kahane, et à la police. Un journaliste de la télévision israélienne a été sérieusement agressé, obligé avec son équipe de se réfugier non loin de là, dans les locaux de sa station, qui furent attaqués par les manifestants. La « chasse au faciès » se poursuivit tard dans la nuit.

« C'est le temps de tuer »

Avant que le cortège ne gagne le cimetière, un service de prières s'était tenu à l'école religieuse où enseignait Meir Kahane, la Yeshiva Haraahon Hayehudi (« l'idée juive »). Les drapeaux jaunes frappés à l'emblème du Kach – un poing dans l'étoile de David – encadraient le cercueil tout juste débarqué de New-York. La yeshiva est installée au cœur de Shmuel-Hanevi, un quartier pauvre ; ici, la consolation de la religion – ou de l'extrémisme politique – vient pallier la désolation de la vie.

Ici aussi, on crie « Mort aux Arabes », un slogan que l'écho va répercuter en face, de l'autre côté du vallon, dans le quartier de Cheikh-Jarrah, celui de la bourgeoisie palestinienne. Trois ministres sont allés se recueillir auprès de la dépouille de celui qui voulait chasser les Palestiniens sur la rive est du Jourdain : le rabbin Itzhak Peretz, M. Yuval Neeman et Mme Geula Cohen. De quinze à vingt mille personnes sont venues aux portes de la yeshiva, pas forcément « kahanistes », mais désireuses de manifester, dit l'une d'elles, « parce que c'est un juif et un rabbin qu'on a assassiné ».

La mort, commente la presse israélienne, a apporté un regain de légitimité à Kahane. Egalement présent, le grand rabbin séfarade d'Israël, Mordechaï Eliyahu, primat de Sion, prononce une homélie élogieuse. Il donne du « saint homme » au chef du Kach – qui voulait interdire toute relation entre juifs et non-juifs – et le félicite, précisément, pour avoir « sauvé de nombreuses femmes juives des mains des gentils ».

La sono hurle les prières : celle des justes, les psaumes, enfin le kaddish, la prière des morts. Les hommes et les femmes sont séparés. De temps à autre, ils reprennent en chœur : « Kahane, Kahane. » La presse est parquée dans un enclos, sous haute protection policière. Les responsables de la yeshiva interdisent à tous ceux qui n'ont pas été au *mikva* – le bain rituel – de s'approcher du cercueil.

Les rabbins se succèdent au micro. Si Mordechaï Eliyahu exhorte les fidèles « à ne pas se venger par le sang et à laisser cette tâche à Dieu », les autres appellent aux représailles. Un certain Toledano hurle : « C'est le temps de tuer, le temps de la vengeance, le temps de chasser les goyim d'Israël. » Quelques heures plus tard, les militants tenteront de suivre les consignes des rabbins...

Au passage du cortège, défendu par des « kahanistes » armés de mitraillettes Uzi, l'un d'eux explique : « Ils nous l'ont tué, attendez une semaine ou deux et chacun saura faire son devoir. » C'est bien ce que redoutent les autorités, qui s'attendent à des attentats contre les personnalités palestiniennes nationalistes de Jérusalem. Egalement menacés, plusieurs dirigeants de la gauche israélienne faisaient l'objet d'une protection policière spéciale. L'armée était déployée à la sortie de certaines implantations dans les territoires, craignant que des bandes du Kach ne lancent des raids contre les villages arabes. Ce climat de peur et de haine entre Israéliens et Palestiniens, c'était un peu la victoire posthume de Meir Kahane.

ALAIN FRACHON

LIBAN

Un attentat a fait au moins six morts près de Beyrouth

Un attentat à la voiture piégée a fait au moins six tués et 15 blessés, mercredi 7 novembre, près de Beyrouth, alors que le gouvernement venait d'annoncer la date du début de la réunification de la capitale libanaise. L'explosion d'un véhicule bourré de plus de 50 kilos de TNT à Awkar, dans la banlieue chrétienne au nord de Beyrouth, a visé une permanence occupée par le Parti social national syrien (PSNS, laïc pro-syrien de M. Issam Mahayri).

Il s'agit du premier attentat de ce type depuis la chute, le 13 octobre, du général Michel Aoun et le déploiement des armées libanaise et syrienne dans une partie du « pays chrétien ». Le gouvernement venait d'annoncer que le processus de réunification de Beyrouth et de sa région débuterait le 10 novembre et devrait être terminé avant le 19 de ce mois. – (AFP.)



ASIE

INDE : la démission de M. V. P. Singh

M. Chandra Shekhar part favori pour diriger le nouveau gouvernement

Le premier ministre, M. V. P. Singh, a démissionné de ses fonctions, mercredi 7 novembre, peu après avoir été battu – par 346 voix contre 142, – lors d'un vote de confiance de l'Assemblée nationale. Le président a commencé ses consultations en recevant M. Rajiv Gandhi. Mais M. Chandra Shekhar, chef de file des dissidents du parti de M. Singh, devrait lui succéder, avec le soutien du parti du Congrès-I.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Les résultats du vote de confiance qui met fin à onze mois de gouvernement de M. V. P. Singh sont sans surprise : les 142 parlementaires qui se sont prononcés en faveur du premier ministre sont essentiellement les membres de son parti, le Janata Dal, du moins ceux qui n'ont pas suivi le chef de file des dissidents, M. Chandra Shekhar, ainsi que les députés de gauche, c'est-à-dire les membres des deux partis communistes. Dans le camp adverse figurent notamment les 195 députés du parti du Congrès-I de M. Rajiv Gandhi, les 86 députés du BJP (Bharatiya Janata Party, hindouiste de droite), ainsi que 56 dissidents du Janata Dal.

Jusqu'au bout, quitte à employer toutes les arguties juridiques, M. Singh a tenté d'empêcher un verdict qui était devenu pourtant inéluctable depuis la décision prise par le BJP, le 23 octobre, de retirer son soutien au gouvernement. Sa défaite est donc due avant tout à la rupture avec les partisans d'un renouveau de l'hindouisme, et non à la cassure intervenue au sein de son parti, le Janata Dal, à l'instigation de MM. Chandra Shekhar et Devi Lal. Le successeur de M. Singh, qui devait être désigné dès jeudi par le chef de l'Etat, M. Venkataraman, sera probablement M. Chandra Shekhar, bien que ce choix soulève de délicats problèmes constitutionnels.

Le soutien « de l'extérieur » de M. Rajiv Gandhi

Le président était obligé de demander au chef du parti le plus nombreux du Parlement, le Congrès-I, de former le prochain gouvernement. M. Rajiv Gandhi, écarté du pouvoir il y a moins d'un an, est peu enclin à revenir si vite aux affaires, surtout en période de grave crise. Il a ainsi annoncé mardi que son parti était prêt à soutenir « de l'extérieur » un gouvernement dirigé par M. Chandra Shekhar. De toute façon, pour revenir au pouvoir, le Congrès ne dispose pas d'une majorité suffisante. Avec ses alliés (quelques partis régionaux), il peut compter sur 212 voix alors que la la majorité est de 262 voix. En cas de refus de M. Gandhi, M. Venkataraman devrait alors se tourner vers le chef du BJP, M. L. K. Advani, puisque, si l'on écarte le Janata Dal, censuré par les députés, le parti hindouiste vient immédiatement après le Congrès en nombre de députés.

Mais le BJP ne souhaite pas non plus diriger le gouvernement. Estimant, à tort ou à raison, que son parti est au sommet d'une vague hindouiste, M. Advani souhaite des élections anticipées. M. V. P. Singh est le seul, avec lui, à vouloir retourner devant les électeurs. Pour le premier ministre, des élections représentent l'ultime chance de revenir au pouvoir. M. Singh s'estime – mais il s'agit peut-être là d'une analyse erronée – porté par un soutien populaire en raison de sa politique en faveur des basses castes.

Reste donc *a priori* la seule solution Chandra Shekhar. Toutefois, M. Venkataraman aurait bien des raisons de considérer qu'elle ne présente pas des garanties suffisantes de stabilité. Le chef de file des dissidents du Janata Dal ne peut apporter qu'un maximum de 60 députés dans la « corbeille » gouvernementale, ce qui est fort peu. Comme il semble hors de question que le BJP et les communistes s'allient avec le Congrès, le sort de M. Chandra Shekhar reposera entièrement entre les mains du parti de M. Gandhi. Dans le débat de confiance qui a précédé le vote de mercredi soir, M. V. P. Singh n'a pas eu tort de souligner que son gouvernement minoritaire allait être remplacé par un gouvernement « minuscule ».

Une politique au forceps

La perspective d'élections générales – dernière option présidentielle – est lourde de menaces : les tensions entre hindous et musulmans, entre hautes et basses castes, ont atteint un rare degré d'intensité, ce qui fait redouter le pire en cas de campagne électorale.

Avec la brusque explosion des violences religieuses provoquée notamment par le jusqu'au-boutisme du BJP, ce qu'on a appellé la « guerre des castes » a constitué l'un des principaux facteurs de la chute de M. V. P. Singh. Le nord de l'Inde s'est embrasé. Plusieurs dizaines d'adolescents se sont immolés par le feu en signe de protestation, sans éveiller la moindre réaction d'un premier ministre persuadé d'avoir raison.

D'autre part, et même si M. Rajiv Gandhi en rajoute quelque peu lorsqu'il affirme que les onze mois de mandat de M. Singh ont été marqués par la mort d'au moins 5 000 personnes, il est exact que les crises régionalistes se sont aggravées au cours du mandat de M. Singh. La situation n'a jamais été plus inextricable au Pendjab et au Cachemire, ainsi qu'en Assam. Les relations indo-pakistanaises, avant le récent changement de gouvernement à Islamabad, étaient extrêmement tendues. D'autre part, et même si les facteurs extérieurs ont une importance prépondérante (crise du Golfe), la situation économique que laisse M. Singh est déplorable, avec notamment un problème crucial de réserves de devises.

M. Singh a cependant montré quelques voies novatrices pour l'avenir de l'Inde, s'agissant notamment de l'évolution du système des castes, qui fige la société indienne. Peut-être, sur ce point, avait-il une ou plusieurs décennies d'avance. Dans beaucoup de directions, ce premier ministre a semblé afficher une ambition et un projet. Son problème essentiel est d'avoir voulu tout entreprendre à la fois, ce qui témoignait d'une analyse erronée des réalités et des pesanteurs indiennes. Il n'avait pas, en outre, une majorité lui permettant d'appliquer une politique au forceps. Le « Raja de Manda » a vécu ses onze mois de gouvernement comme une succession de crises, sans jamais donner l'impression de réussir à dominer les problèmes qui l'assaillaient.

LAURENT ZECCHINI

PHILIPPINES

L'aviation américaine sera retirée en 1991

Les Etats-Unis ont décidé de retirer des Philippines, « dans le courant de 1991 », les appareils de l'US Air Force qui y sont basés, ainsi que plus de 1 800 militaires, a annoncé, mercredi 7 novembre, l'ambassade américaine à Manille à l'occasion de la reprise des négociations entre les deux pays sur l'avenir des bases américaines sur place. Seize mille soldats américains sont actuellement stationnés aux Philippines. Le troisième escadron tactique aérien, composé de F-4ES, sera rapatrié en septembre 1991 en Alaska, soit après à la date d'expiration du contrat de location – le 16 septembre 1991 – des bases de Subic Bay et de Clark, les deux plus grandes bases américaines outre-mer.

Les F-4 du 90e escadron de l'US Air Force quitteront les Philippines pour leur part en mai 1991. Les Etats-Unis devraient conserver pour au moins dix ans l'usage de la base aéronavale de Subic, selon des sources concordantes. Les Philippines exigent le « contrôle souverain » de la base aérienne de Clark dès septembre prochain. Washington demande à pouvoir y garder « un accès », en particulier pour les escales de son transport aérien militaire. – (AFP.)

□ **PAKISTAN : levée de l'état d'urgence.** – Le nouveau premier ministre, M. Nawaz Sharif, a annoncé, mercredi 7 novembre, la levée de l'état d'urgence décrété par le chef de l'Etat lors de la destitution de Mme Benazir Bhutto, il y a trois mois. Il a par ailleurs annoncé que son gouvernement avait l'intention de poursuivre un « ambitieux » programme dans le domaine de l'énergie nucléaire, « conformément aux aspirations de la nation » pakistanaise. – (AFP.)

□ **HONGKONG : les électeurs boudent l'inscription sur les listes électorales.** – Moins de la moitié des ressortissants de Hongkong habilités à voter se sont inscrits sur les listes électorales, a annoncé mercredi 7 novembre un responsable de la colonie britannique. En dépit d'une longue et coûteuse campagne de sensibilisation, 1,8 million seulement des 3,7 millions de Hongkongais en âge de voter pourront participer aux élections de 1991, les premières de l'histoire du territoire à se dérouler au scrutin direct. Dix-huit des soixante membres du Conseil législatif, jusque-là en majorité nommés, seront désormais élus. – (UPI. AP.)

□ **INDONÉSIE : première délégation de l'ONU la semaine prochaine au Timor Oriental.** – Une délégation des Nations unies se rendra pour la première fois la semaine prochaine au Timor Oriental, l'ancienne colonie portugaise occupée en 1975 et annexée en 1976 par l'Indonésie, a annoncé, mercredi 7 novembre à Djakarta, une source proche du ministère indonésien des affaires étrangères. La délégation, dirigée par le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des questions humanitaires, M. Raffeeuddin Ahmed, profitera de sa présence à Djakarta, où elle participera à partir de vendredi aux discussions sur le Cambodge, pour se rendre ensuite à Timor Est. – (AFP.)







CAMBODGE

Reprise de la négociation à Djakarta

La négociation en vue d'un règlement du conflit cambodgien reprend au niveau des experts, vendredi 9 novembre, à Djakarta. Les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, de l'Indonésie et des six Etats mandatés pour diriger les trois commissions de la Conférence internationale de Paris (Australie, Canada, Inde, Japon, Laos et Malaisie) doivent peaufiner le plan-cadre de l'ONU en date du 27 août. Les factions cambodgiennes, ainsi que des pays directement concernés, comme le Vietnam et la Thaïlande, seront absents.

Le texte, qui doit être rédigé à Djakarta, devrait être, en principe, soumis pour approbation aux Cambodgiens fin novembre si ces derniers acceptent de se rencontrer et, le cas échéant, de s'entendre sur la direction de leur Conseil national suprême (CNS), qui ne s'est réuni qu'une fois – à Bangkok – depuis sa création début septembre et n'a toujours pas de président. Toutefois, le négociateur chinois, M. Xu Dunxin, s'est déclaré, mercredi à Djakarta, prêt à « coopérer » pour « surmonter les petites difficultés » qui subsistent avant de parvenir à un règlement. Cet optimisme n'est guère partagé par d'autres délégations, qui considèrent déjà cette réunion de Djakarta comme un « coup blanc ».

J.-C. P.

Dans « le Monde diplomatique » de novembre

Deux bombes prêtes à exploser

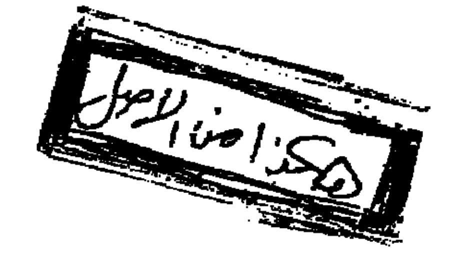
Dans *le Monde diplomatique* de novembre, un article de Claude Julien intitulé « Le risque et la raison » attire l'attention sur l'étendue du péril : le monde est assis sur deux bombes gigantesques, l'une économique, l'autre militaire, qui peuvent à tout moment exploser. Ce danger est d'autant plus réel que les dirigeants se montrent incapables de régler les vrais problèmes de leurs sociétés. L'humanité est sans boussole... Quels seraient les effets sur l'économie d'un troisième « choc pétrolier » ? se demande Jean-Louis Gombaud.

A propos de la crise du Golfe, d'autres articles traitent des frontières du Proche-Orient, ces « brûlantes cicatrices du partage colonial » ; des dividendes que rapporte à l'Amérique l'opération « Bouclier du désert » ; de la dépendance du dispositif militaire français et de la fragilité des pétromonarchies ; enfin, un accablant inventaire des atteintes aux droits de l'homme dans le Machrek arabe.

Dans le même numéro, deux reportages s'inscrivent en parallèle : l'un sur « la perestroïka new look en quête d'un pouvoir fort », l'autre sur « l'Amérique des mirages évanouis ». D'autre part, Laurent Carroué expose la puissance – mal connue – du complexe militaro-industriel allemand, et l'amiral Sanguinetti s'interroge sur le budget français de la défense. Au chapitre de la CEE : les raisons de la colère paysanne face à des politiques condamnant l'agriculture.

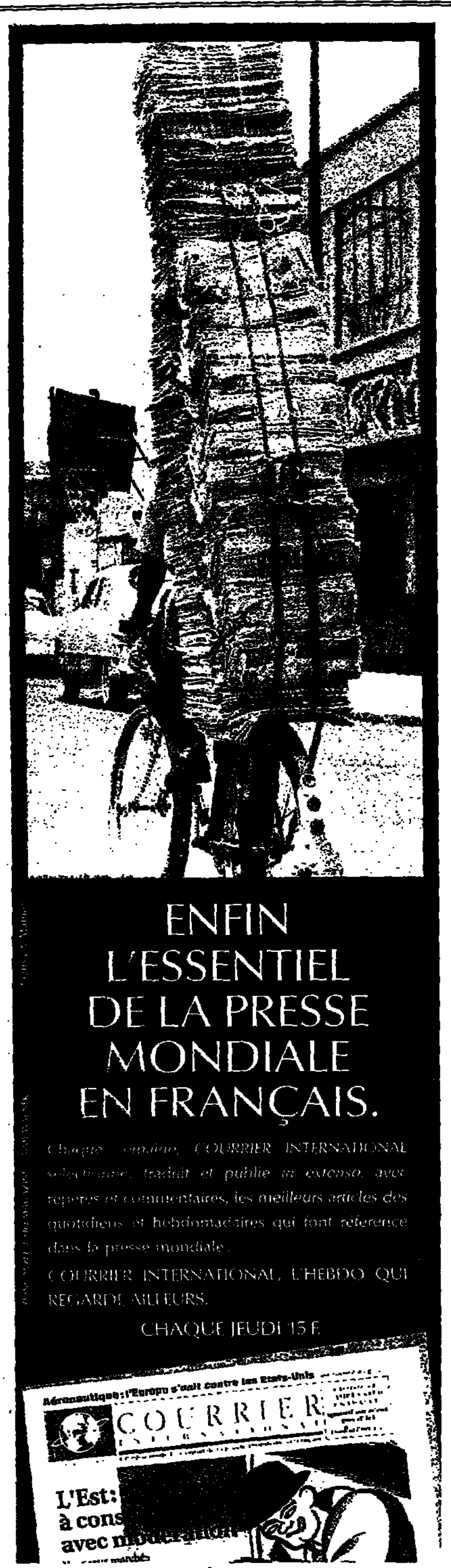
Dans une longue étude, Achille Mbembe esquisse des suggestions pour organiser le sauvetage des économies africaines. A propos des troubles sanglants en Inde, Francine R. Frankel estime qu'il s'agit cette fois, dans ce pays, de l'entrée en scène des laissés-pour-compte. Egalement au sommaire : la création théâtrale au Festival des francophonies de Limoges ; une réflexion de Jacques Testart sur la perversion de l'idéal de recherche et un cri d'alarme d'Adolfo Perez Esquivel quant au sort tragique des enfants d'Amérique latine.





part favori
gouvernement

Reprise de la negociati
a Djakarta



AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : les élections du 6 novembre

« Nous n'avons pas trop mal fait... », estime la Maison Blanche

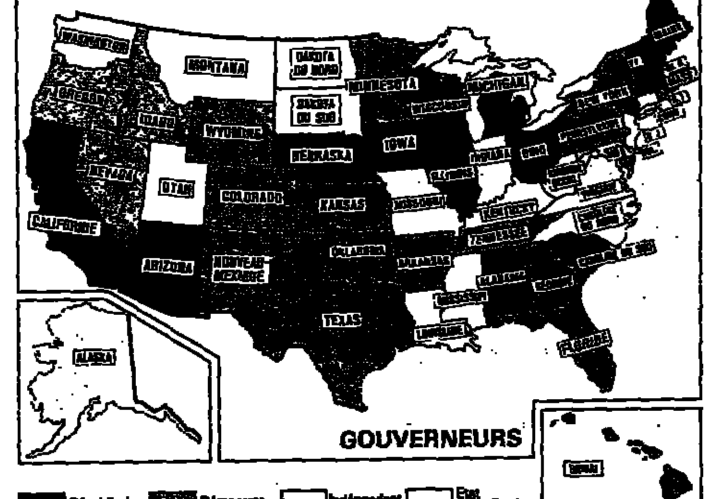
La perte, par les républicains, des postes de gouverneur du Texas et de Floride, lors des élections du mardi 6 novembre, a « déçu » le président George Bush, mais le parti républicain a fait plutôt bonne figure, a estimé la Maison Blanche. *« Dans l'ensemble, cela semble avoir été une élection de mi-mandat habituelle ; chacun y trouve son compte (..) Nous n'avons pas trop mal fait »*, a déclaré le porte-parole, M. Marlin Fitzwater, mercredi 7 novembre. Pour des motifs différents, démocrates et républicains ont des raisons d'être satisfaits. Les démocrates ont gagné un siège au Sénat et neuf à la Chambre des représentants. Les républicains peuvent, eux, se targuer d'avoir enlevé le poste essentiel de gouverneur de Californie, d'avoir conquis celui de l'Ohio et d'avoir gardé le poste de sénateur de M. Jesse Helms en Caroline-du-Nord. – *(AFP, Reuter.)*

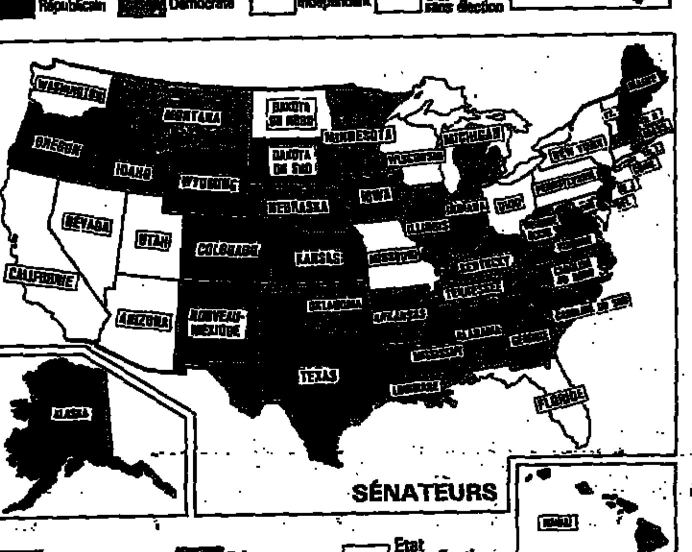
Les résultats complets

Gouverneurs

Trente-six postes de gouverneurs sur cinquante étaient à pourvoir, dont vingt détenus par des démocrates et seize par des républicains. Les noms suivis d'un astérisque sont ceux des gouverneurs qui étaient en réélection.

Sont élus : *Alabama :* Guy Hunt* (R) ; *Alaska :* Wally Hickel (Indépendant) ; *Arizona :* Fife Symington (R) ; *Arkansas :* Bill Clinton* (D) ; *Californie :* Pete Wilson (R) ; *Caroline-du-Sud :* Caroll Campbell* (R) ; *Colorado :* Roy Romer* (D) ; *Connecticut :* Lowell Weicker (indépendant, ancien républicain) ; *Delaware :* Michael Castle* (R) ; *Floride :* Lawton Chiles (D) ; *Georgie :* Zell Miller (D) ; *Hawaï :* John Waihee* (D) ; *Idaho :* Cecil Andrus* (D) ; *Illinois :* Jim Edgar (R) ; *Iowa :* Terry Branstad* (R) ; *Kansas :* Joan Finney (D) ; *Maine :* John McKernan* (R) ; *Maryland :* Donald Shaefer* (D) ; *Massachusetts :* William Weld (R) ; *Michigan :* John Engler (R) ; *Minnesota :* Rudy Perpich (D) ; *Nebraska :* Kay Orr* (R) ; *Nevada :* Robert Miller* (D) ; *New-Hampshire :* Judd Gregg* (R) ; *New-York :* Mario Cuomo (D) ; *Nouveau-Mexique :* Bruce King (D) ; *Ohio :* George Voinovich (R) ; *Oklahoma :* David Walters (D) ; *Oregon :* Barbara Roberts (D) ; *Pennsylvanie :* Robert Casey* (D) ; *Rhode-Island :* Bruce Sundlun (D) ; *Tennessee :* Ned McWerter* (D) ; *Texas :* Ann Richards (D) ; *Vermont :* Richard Snelling (R) ; *Wisconsin :* Tommy Thompson* (R) ; *Wyoming :* Mike Sullivan* (D).





Au Sénat

Les élections portaient sur le renouvellement de 35 des 100 sièges de sénateurs. Dix-sept sièges détenus par des démocrates et dix-huit par des républicains étaient en jeu. Les noms suivis d'un astérisque sont ceux des sénateurs réélus.

Alabama : Howell Heflin* (D) ; Alaska : Ted Stevens (R) * ; Arkansas : David Pryor (D) * ; Caroline-du-Nord : Jesse Helmes* (R) ; Caroline-du-Sud : Strom Thurmond* (R) ; Colorado : Hank Brown (R) ; Dakota-du-Sud : Larry Pressler (R) * ; Delaware : Joseph Biden* (D) ; Géorgie : Sam Nunn* (D) ; Hawaï : Daniel Akaka (D) ; Idaho : Larry Craig (R) ; Illinois : Paul Simon* (D) ; Indiana : Dan Coates* (R) ; Iowa : Tom Harkin * (D) ; Kansas : Nancy Kassebaum * (R) ; Kentucky : Mitch McConnel* (R) ; Louisiane : Bennett Johnston* (D) ; Maine : William Cohen * (R) Massachusetts : John F. Kerry* (D) ; Michigan : Carl Levin* (D) ; Minnesota : Paul Wellstone (D) ; Mississippi : Thad Cochran* (R) ; Montana : Max Baucus* (D) ; Nebraska : Jim Exon* (D) ; New-Jersey : Bill Bradley* (D) ; New-Hampshire : Robert Smith (R) ; Nouveau-Mexique : Pete Domenici* (R) ; Oklahoma : David Boren* (D) ; Oregon : Mark Hatfield* (R) ; Rhode-Island : Clairborne Pell* (D) ; Tennessee : Albert Gore* (D) ; Texas : Phil Gramm* (R) ; Virginie : John Warner* (R) ; Virginie-Occidentale : John Jay Rockefeller* (D) ; Wyoming : Alan Simpson* (R).

Californie : le lot de consolation pour les Républicains

WASHINGTON
correspondance

La victoire du républicain Pete Wilson au poste de gouverneur en Californie est un lot de consolation pour le président Bush qui a dû accueillir ce résultat avec soulagement. En effet, après l'échec des candidats républicains à la fonction de gouverneur des Etats de Floride et du Texas, une défaite en Californie aurait pesé lourd pour le Parti républicain.

Les gouverneurs et les législatures des Etats ont la responsabilité de procéder au redécoupage électoral compte tenu des mouvements de population enregistrés par les services du recensement. Ainsi, à partir de 1992, le Texas comptera trois nouvelles circonscriptions, la Floride, quatre et la Californie, sept. Le président Bush et son parti peuvent escompter que le découpage électoral en Californie, auquel procédera le gouverneur Wilson, équilibrera celui accompli par les nouveaux gouverneurs démocrates des Etats du Texas et de Floride.

L'enjeu, très important, justifie ainsi les dépenses considérables faites par les candidats. M. Wilson qui occupait jusqu'ici les fonctions de sénateur a engagé sept millions de dollars, dont trois pour des spots à la télévision. De son côté, la candidate démocrate, Mme Feinstein, ancien maire de San Francisco, a dépensé deux millions de dollars pour cette publicité télévisée, dans laquelle elle s'est présentée comme la candidate du changement, dénonçant l'immobilisme de son concurrent. Mais apparemment, la candidate démocrate n'a pas réussi à obtenir tout le soutien qu'elle escomptait auprès des femmes, et aussi des « cols bleus » (travailleurs manuels), la plupart animés d'un certain « machisme ».

HENRI PIERRE

L'échec des écologistes

Les électeurs américains ont beau être en colère contre le gaspillage gouvernemental et l'environnement pollué, les résultats des 236 textes soumis à référendum dans 43 Etats ainsi que dans le district de Columbia montrent qu'ils ne sont pas prêts à affaiblir l'économie pour résoudre ces problèmes.

« La grosse verte », un texte révolutionnaire introduit en Californie et qui aurait imposé de très sévères restrictions sur les pesticides, les produits chimiques polluants et le forage pétrolier au large, a été rejetée avec une marge de presque deux contre un. Les défenseurs de l'environnement ont été mis en déroute par une campagne de 10 millions de dollars lancée par diverses industries, qui ont convaincu les Californiens que le coût potentiel de la *« grosse verte »* imposerait un énorme fardeau.

A l'exception d'une proposition de créer une réserve de papillons à Pacific-Grove (Californie), tous les autres textes visant à la défense de l'environnement ont été rejetés. Pendant ce temps, les électeurs du Massachusetts et de six autres Etats ont rejeté des textes proposant d'imposer de strictes limites aux impôts ou aux dépenses de leur Etat. Ils ont apparemment tenu compte de l'argument selon lequel les coupes dans les services municipaux qui en auraient résulté auraient été pires que le risque de gaspillage.

En revanche, ils ont exprimé leur grogne contre les élus sortants en décidant dans deux Etats, Californie et Colorado, de limiter à six ou huit ans les mandats des édiles locaux. Les résidents de Staten-Island, l'un des cinq grands arrondissements de New-York, ont décidé quant à eux d'étudier l'éventualité de faire sécession. Enfin, les habitants de l'Alaska ont décidé de recriminaliser la possession de marijuana pour usage personnel, qui était légale, à hauteur de 110 grammes, depuis quinze ans. – *(AFP.)*

□ **M. William Bennett, le « tsar anti-drogue », démissionne.** – M. William Bennett, qui a conduit pendant près de deux ans la « guerre » du gouvernement américain contre les stupéfiants, devait démissionner jeudi 8 novembre. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, qui a annoncé cette démission, n'en a pas précisé les raisons. Selon des sources de l'administration, le « tsar anti-drogue » a décidé de s'en aller parce qu'il a le sentiment d'avoir accompli sa tâche et pour des raisons personnelles. M. Bennet et sa famille auraient en outre reçu des menaces à plusieurs reprises. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : l'ancien président Alan Garcia blanchi dans l'affaire de l'assassinat de prisonniers du Sentier lumineux.** – Alan Garcia, ancien président de la République, a été blanchi d'une accusation le rendant responsable de l'assassinat de deux cent cinquante prisonniers du *Sentier lumineux* en juin 1986. La motion présentée à la Chambre des députés de Lima par les parlementaires de gauche et de droite a été rejetée mercredi 7 novembre, par 80 voix contre 75. – *(Corresp.)*





DIPLOMATIE

Le budget du Quai d'Orsay reflète la priorité accordée aux pays de l'Est

Le *budget du ministère des affaires étrangères pour 1991*, que M. Roland Dumas devait présenter jeudi 8 novembre à l'Assemblée nationale, est en forte augmentation, la plus importante depuis quinze ans. Il *se monte* à 13,135 *milliards de* francs, soit une progression de 10,65 % en chiffres absolus par rapport à 1990 et, si l'on tient compte de la baisse du dollar et de l'inflation, de 6,91 % contre 3,2 % en 1989 et 3,5 % en 1990.

On se félicite au Quai d'Orsay de cette évolution, tout en faisant remarquer que les crédits demandés n'ont pas été obtenus, sauf pour le renforcement de l'action diplomatique et culturelle dans les pays de l'Est qui apparaît comme la priorité de ce budget. Les crédits de coopération affectés à cette zone (630 millions de francs) sont ainsi multipliés par six par rapport à l'année 1989. S'y ajoutent 40 millions de francs de dépenses d'investissements qui seront affectés aux projets d'ouverture de centres *culturels* français à Leipzig, Dresde, Rostock, Bratislava, Moscou et Sofia.

Un consulat a, d'autre part, été ouvert à Kiev et d'autres devraient l'être à Leipzig, à Dresde et à Cluj en Roumanie. Le renforcement en personnel des ambassades dans ces pays, qui a absorbé la quasi-totalité des augmentations d'effectifs obtenus l'année dernière, se poursuit mais cette fois sans création de postes dans le budget 1991, seule l'économie réalisée sur Berlin-Est permettant en fait d'y pourvoir.

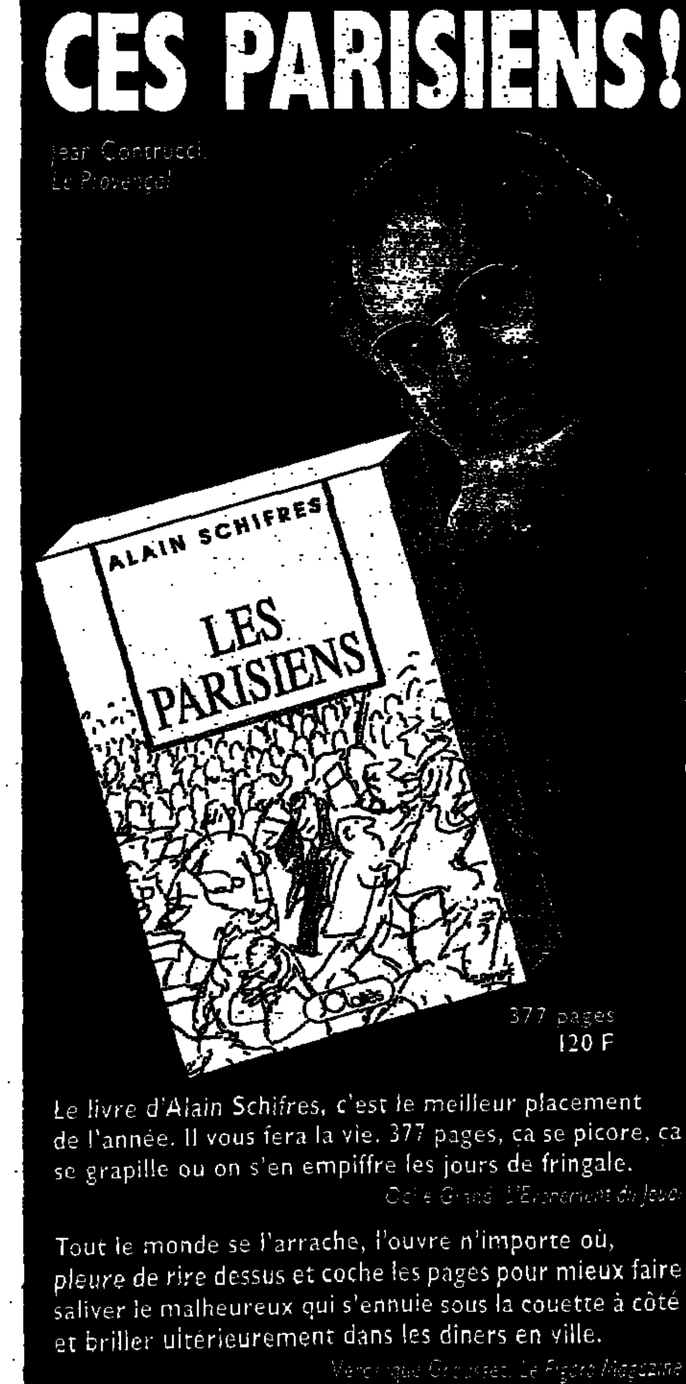
Au ministère, où on évalue à une centaine le manque de postes de catégorie A – dès lors que la France décide de maintenir son réseau diplomatique qui, avec 155 ambassades et 133 consulats, est l'un des plus importants du monde en nombre d'implantations, – on regrette la stagnation des effectifs dans ce nouveau budget.

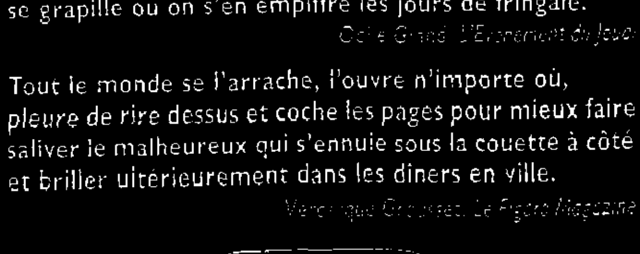
On fait valoir de même que l'augmentation des crédits doit être relativisée à la fois par la nécessité d'une présence plus substantielle en *Europe de l'Est et par l'obligation* dans laquelle se trouve le ministère de combler d'ici à fin 1991 le trou de 700 millions de francs apparu ces *dernières années dans le budget* de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques. Autrement dit, malgré la pro*gression du budget*, le *ministère* est contraint d'opérer des choix et a dû diminuer les crédits sur une quarantaine de pays.

Autre différend avec le ministère des finances : l'aide publique au développement. Cette aide est globalement en augmentation, ce qui traduit la volonté de la France de *« ne pas sacrifier le Sud à l'Est »* ; mais c'est sa structure que le Quai d'Orsay conteste. Les contributions aux organisations des Nations unies sont affectées au budget du ministère des affaires étrangères, les contributions à divers organismes comme la Banque mondiale s'inscrivent au budget des finances. Le fait que la part du quai d'Orsay diminue proportionnellement au profit des finances affecte donc la nature de l'aide, ce qui est *« malsain »*, fait-on valoir.

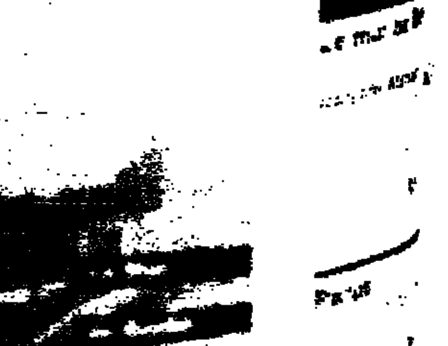
C. T.

□ **MM. Andreotti, Delors et De Michelis rencontreront M. Bush le *13 novembre*** –. *Le président du* conseil italien, M. Giulio Andreotti, président en exercice de la CEE, le ministre italien des affaires étrangères, *M. Gianni De* Michelis, et le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, rencontreront le président américain George Bush à Washington le 13 novembre. Une déclaration sur les relations transatlantiques devrait être signée à l'occasion de ce voyage qui s'inscrit dans le cadre des réunions semestrielles dont Américains et Européens sont convenus l'hiver dernier. – *(AFP.)*











AFRIQUE

TUNISIE : le troisième anniversaire de la destitution du président Bourguiba

Le reclus de Monastir

A l'occasion du troisième anniversaire de la destitution de M. Habib Bourguiba, mercredi 7 novembre, le président Ben Ali a invité les partis à *« participer, de manière effective et positive, à la vie politique »* et à *« ne pas se contenter de critiquer et de revendiquer »*. Il leur a reproché *« d'inventer des prétextes pour se dérober au verdict des urnes »*. Le chef de l'Etat a confirmé ses intentions de créer une *« vie politique plus évoluée et plus saine »*, mais, au risque de décevoir les différents mouvements d'opposition, il a précisé qu'il entendait *« réaliser cet objectif de manière progressive, par souci d'éviter les débordements, aussi bien que les revers, la précipitation ou les dérapages »*.

TUNIS

de notre envoyé spécial

L'état de santé du « Combattant suprême » se serait-il sérieusement dégradé ? *« L'ancien président est très fatigué : il ne sort plus depuis dix jours, pas même sur la véranda »*, nous assurait, mardi, M. Hedi Grioui, secrétaire d'Etat à l'information, pour conclure : *« Il ne souhaite pas en ce moment recevoir de visiteurs. »* Renseignements pris auprès du fils de l'illustre « malade », *M. Habib Bourguiba junior*, qui a passé la journée du lendemain en sa compagnie à Monastir, où il réside depuis fin octobre 1988, *l'ancien chef de l'Etat se porte* comme un charme. *« Mon père va très bien*, affirme-t-il. *Depuis trois semaines, il n'a jamais été alité un seul jour et se promène quotidiennement dans la véranda. Mieux encore : mis au courant de votre souhait de lui rendre visite, il ne cesse de demander quand cette rencontre aura lieu. »*

M. Bourguiba ne serait-il pas libre de ses mouvements ? Pourtant, à la veille de s'envoler pour les Etats-Unis – ce qui n'était pas tout à fait un hasard – le président Ben Ali, qui l'avait reçu le 13 mai au palais de Carthage, avait alors assuré que son prédécesseur, destitué pour « sénilité », pouvait désormais se déplacer où il voulait et recevoir qui bon lui semblait (*le Monde* du 15 mai). Propos de circonstances.

« Le protéger de ses ennemis »

Si ses proches ont toute latitude de lui rendre visite, il en va différemment pour ceux qui n'appartiennent pas au clan familial. Depuis la mi-mai, en effet, le « Père de la nation » n'a reçu qu'une petite douzaine de vieux amis ou d'anciens collaborateurs. Et encore, après autorisation officielle et en présence du gouverneur de Monastir. Terrible épreuve au soir de sa vie – il a fêté son quatre-vingt-septième anniversaire en août – que cette solitude pour un homme qui fut, trente années durant, adulé et courtisé. Mais ce vieux lutteur, *qui a connu la prison*, la déportation et l'exil et qui se plaint de ne pas être traité en homme libre, sait puiser dans son énergie pour *faire face* et, *comme il le croit*, jouer les gêneurs.

Conservant son rythme de vie de toujours – couché tôt, levé tôt – *dans la confortable résidence* mise à sa disposition dans sa ville natale, M. Habib Bourguiba est servi par deux équipes de *cinq personnes qui l'ont suivi* depuis le palais de Carthage et se relaient tous les trois jours auprès de lui : un cuisinier, un *maître d'hôtel, un valet de chambre*, une lingère et un infirmier. Et, à la porte de sa villa, une escouade de policiers et de gardes nationaux montent la garde, *« pour le protéger de ses ennemis »*, selon la version officielle, rapportée par ses familiers.

La lecture, sans lunettes, occupe le plus clair de son *temps : journaux parisiens, le Monde* entre autres, et livres d'histoire sur les grands révolutionnaires français, à commencer *par le comte de Mirabeau. S'il a* su utiliser la télévision à son profit, lorsqu'il était au pouvoir, en revanche, il n'en est pas devenu *esclave et ne jette qu'un regard* distrait sur le petit écran. Depuis la mi-mai, ses sorties ont été espacées : il est notamment allé *déposer son bulletin* dans l'urne, en juin, lors des élections municipales, a visité sa maison natale, dont une grande partie a été transformée en musée et s'est recueilli devant le mausolée où reposent déjà sa famille, ses parents et sa propre femme, française.

Avec ses visiteurs, le « Combattant suprême » aime à égrener les souvenirs du passé. Le présent, il préfère l'ignorer. Et, lorsqu'il en parle, il se contente de répéter : *« J'ai fait ce que j'avais à faire. Je ne peux que souhaiter le succès à ceux qui ont pris le relais. »* Peu de courrier lui parvient, mais, en janvier, une carte de vœux du roi d'Espagne l'a ému. L'aurait-il été tout autant s'il avait entendu, comme nous mardi, l'un des chefs du Mouvement islamiste, Mᵉ Abdelfettah Mourou, auquel, jadis, il promettait la potence, le traiter de *« grand homme »* lorsque, *« dans les années 60, il savait si bien être en relation directe avec le peuple »* ?

JACQUES DE BARRIN

COTE-D'IVOIRE

M. Alassane Ouattara a été nommé premier ministre

ABIDJAN

de notre correspondant

Il aura fallu trente ans pour que le président Félix Houphouët-Boigny accepte l'idée d'un premier ministre *travaillant à ses côtés* et consente à modifier la constitution en ce sens (*le Monde* du 8 novembre). Il lui a suffi en revanche de vingt-quatre heures *pour trouver un titulaire* pour le poste nouvellement créé : M. Alassane Ouattara, brillant technocrate de quarante-huit ans, jusqu'ici gou*verneur de la BCEAO* (Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest) et ancien conseiller spécial du directeur général du Fonds monétaire international (FMI) en 1987.

A vrai dire, le nouveau chef du gouvernement était déjà le numéro deux de l'exécutif puisque M. Hou*phouët-Boigny lui avait confié*, en avril, la présidence d'un comité interministériel chargé de préparer le redressement économique du pays. Sans être lui-même ministre, le gouverneur Ouattara était devenu le grand inspirateur de la politique économique et il dirigeait l'action de sept ministères. Le plan d'austérité annoncé le 1ᵉʳ juin dernier porte d'ailleurs son nom. Cette nomination met fin à une anomalie juridique, en même temps qu'elle confirme que l'économie reste la priorité du moment.

La galerie de portraits des *« hommes du président »* va s'enrichir prochainement d'une nouvelle figure : celle du dauphin. Au lendemain des élections législatives du 25 *novembre*, l'Assemblée nationale élira son président. C'est lui qui, en cas de vacance du pouvoir, sera appelé à terminer le mandat en cours. Une réforme constitutionnelle faisant du président de l'Assemblée nationale le successeur automatique du chef de l'Etat a été votée par les députés, en même temps que la création du poste de premier ministre. Le président sortant de l'Assemblée, M. Henri Konan Bédié, reste le favori.

CLAUDE CIRILLE

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : M. Nelson Mandela reçu à l'Elysée.** – M. Nelson Mandela a qualifié de *« très cordial »* l'entretien d'une demi-heure qu'il a eu, mercredi 7 novembre, avec le président François Mitterrand, *« un des plus grands amis du peuple sud-africain opprimé »*. Le vice-président du Congrès national africain (ANC), évoquant la crise du Golfe, a dénoncé l'*« hypocrisie »* des pays occidentaux qui *« envoient des armées »* contre l'Irak, mais restent *« silencieux »* à l'égard d'Israël ou des Etats-Unis.

□ **CHILI : Un ancien membre de la police secrète a été assassiné.** – Un officier qui avait fait partie jusqu'en mars dernier de la CNI, la police secrète chilienne, a été assassiné dans la nuit de lundi 5 à mardi 6 novembre, alors qu'il se trouvait à bord d'une voiture sur une route de la banlieue de Santiago. La victime, le commandant Antonio Flores Gallano, trente-sept ans, a été atteinte de trois balles tirées à bout portant par des inconnus a précisé la police. Cet attentat a été précédé ces derniers jours par l'assassinat d'un sergent qui avait également été membre de la CNI et par l'enlèvement d'un fonctionnaire, ancien collaborateur du général Pinochet, suspecté d'appartenir à la police secrète, et relâché peu après. – *(AFP.)*

□ **CHINE : Défection d'un peintre.** – M. Fan Zeng, peintre connu, est arrivé à Paris lundi 5 novembre après avoir décidé, lors d'un voyage à l'étranger, de ne pas rentrer dans son pays, a-t-on appris de source proche des dissidents chinois. M. Fan, âgé de cinquante-deux ans, était professeur à l'université de Tianjin et membre du Conseil consultatif politique du peuple chinois ; il est spécialisé dans la peinture traditionnelle. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COLOMBIE : nouvel enlèvement de journaliste.** – Une journaliste de Bogota, Mᵐᵉ Maruja Pachon, a été enlevée dans la capitale colombienne, mercredi 7 novembre, par des individus qui ont bloqué sa voiture et tué son chauffeur. Elle est la belle-sœur de Luis Carlos Galan, le candidat libéral à la présidence assassiné par la mafia de la drogue, en août 1989. *Sept autres journalistes ont* été enlevés ces deux derniers mois. – *(Reuter.)*

□ ***COTE-D'IVOIRE : le résultat* définitif de l'élection présidentielle.** – La Cour suprême a proclamé, mercredi 7 novembre à Abidjan, les résultats définitifs du scrutin du 28 octobre. Le président Houphouët-Boigny a recueilli 2 445 365 voix (81,68 % des suffrages) contre 548 441 au professeur Laurent Gbagbo, candidat du Front populaire ivoirien (FPI). Le taux d'abstention a été de 30,84 %. – *(AFP.)*

□ **IRAK : explosions à la mi-octobre dans un parc de munitions irakien.** – Une série d'explosions a ravagé à la mi-octobre un important parc de munitions irakien situé près de Bassorah (sud de l'Irak), selon le *Washington Times* du 7 novembre. D'après des responsables américains cités par ce journal, les photos satellite montrent que douze des quinze emplacements de stockage de ce parc auraient été détruits. L'un de ces responsables a toutefois déclaré que ces destructions, qu'elles soient dues à une erreur de manutention ou à un sabotage, n'avaient pas vraiment entamé le potentiel militaire des Irakiens, qui disposent toujours *« de grandes quantités de munitions »*. – *(AFP.)*

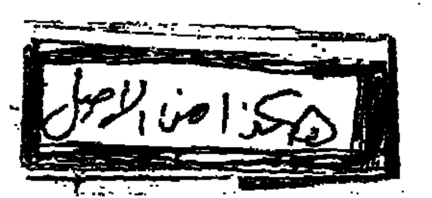
□ ***ISRAËL : un officier tué à la* frontière jordanienne.** – Un officier israélien a été tué jeudi 8 novembre à l'aube au cours d'une tenta*tive d'infiltration sur la ligne de* cessez-le-feu israélo-jordanienne, a-t-on appris de sources militaires israéliennes. L'incident s'est produit à proximité du village de Oudja, près de Jéricho, au nord de la mer Morte. Un des agresseurs a été tué et trois autres ont été capturés. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : les coopérants français vont retourner à Kigali.** – Le ministre français de la coopération, M. Jacques Pelletier, a annoncé, mercredi 7 novembre à Nairobi (Kenya), le retour au Rwanda, à partir de lundi prochain, des coopérants français évacués au début de la guerre civile. *M. Pelletier*, en mission d'information dans la région, s'est déjà entretenu avec les chefs d'Etat du Rwanda, de Tanzanie et du Kenya. *Malgré ces signes de décrispation*, les affrontements se poursuivent dans le nord du Rwanda, autour de Gatuna, village frontalier avec l'Ouganda. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : grâce présidentielle pour cent treize détenus.** – A l'occasion du troisième anniversaire de son arrivée au pouvoir, le président Ben Ali a gracié cent treize détenus de pays nord-africains voisins. *Des Tunisiens* ont aussi bénéficié d'une mesure de grâce, mais leur nombre n'a pas été précisé. – *(Reuter.)*

□ **ZIMBABWE : décès de Sir Humphrey Gibbs.** – Sir Humphrey *Gibbs, dernier gouverneur* de l'ex-Rhodésie, est mort à Harare (ex-Salisbury), à l'âge de quatre-vingt-sept ans, a annoncé le quotidien britannique *Times* dans son édition du mardi 6 novembre. Loyal au gouvernement de Harold Wilson, Sir Humphrey Gibbs s'était farouchement opposé aux fidèles de M. Ian Smith, partisans de l'indépendance. Il n'accepta de quitter son poste que lorsque la Rhodésie *fut proclamée république, en 1969.*

□ **Entretien bilatéral Bush-Gorbatchev à Paris, en marge du sommet de la CSCE.** – Le président George Bush s'entretiendra avec M. Mikhaïl Gorbatchev à Paris, en marge du sommet de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) qui aura *lieu du 19 au 21 novembre*, ont annoncé des responsables américains. Les deux chefs d'Etat devraient s'entretenir de la crise du Golfe et du désarmement. – *(AFP.)*



EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : Mme Thatcher et la rentrée parlementaire

Une atmosphère de fin de règne

La reine Elizabeth II a prononcé, mercredi 7 novembre, le traditionnel discours du trône qui marque la rentrée parlementaire. Une rentrée politiquement difficile pour Mme Thatcher puisque les sondages sont largement favorables actuellement aux travaillistes.

LONDRES

de notre correspondant

Un député travailliste facétieux a égayé un court instant aux dépens de Mme Margaret Thatcher l'antique cérémonie qui marque chaque année la rentrée parlementaire. Les Lords étaient réunis en présence de Sa Très Gracieuse Majesté, pour écouter le discours du trône, lu par la souveraine mais écrit, de la première à la dernière ligne, par le premier ministre. A la Chambre des Communes, beaucoup se demandaient s'il s'agissait du dernier discours du trône rédigé par Mme Thatcher. Les sondages donnent en effet les travaillistes vainqueurs, avec une majorité écrasante, si des élections avaient lieu immédiatement. La « Dame de fer » est naturellement tentée de retarder au maximum l'échéance, contrairement à l'usage qui veut que le scrutin soit déclenché dans la quatrième année de la législature, c'est-à-dire dans les mois qui viennent, sans attendre le terme légal des cinq ans révolus, soit juillet 1992.

La reculade de M. Heseltine

Mme Thatcher joue donc les prolongations et le climat politique s'en ressent nécessairement. Le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, lui a encore lancé au visage, mercredi 7 novembre, qu'elle n'avait pas « le cran » d'appeler les électeurs aux urnes. Il y a actuellement une atmosphère assez délétère de fin de règne. Le parti conservateur est tout bruissant de complots, destinés à faire partir la locataire du 10 Downing Street avant le désastre électoral qui se profile. Aucun prétendant sérieux n'ose cependant l'affronter publiquement, et le plus ambitieux d'entre eux, l'ancien ministre de la défense M. Michael Heseltine, a reculé piteusement lorsqu'il a été mis au défi par Mme Thatcher de se présenter contre elle lors de l'élection annuelle du leader du parti, qui aura lieu le 20 novembre.

Cette élection est normalement une formalité. Sir Geoffrey Howe a fait savoir lui aussi qu'il n'affronterait pas la « Dame de fer » malgré les appels pressants de ses amis pro-européens qui voudraient faire de l'ancien vice-premier ministre leur chef de file. Mais il est question maintenant d'un « galop d'essai » qui serait tenté le 20 novembre par un candidat encore inconnu, lequel aurait pour caractéristique d'être au bord de la retraite et donc de ne plus craindre ni rien ni personne. Son score permettrait d'y voir plus clair et, au besoin, d'ouvrir la route à un vrai prétendant.

Mme Thatcher a encore accentué le malaise en faisant lire par la reine un texte qui, pour la première fois depuis onze ans, n'annonce aucune grande réforme. Le discours du Trône, qui contient normalement l'essentiel du programme législatif de l'année parlementaire, est singulièrement vide, mis à part le projet de loi permettant la création d'autoroutes à péage. On peut citer l'amélioration de la procédure permettant de saisir le salaire d'un père divorcé qui ne paie pas sa pension alimentaire et l'aggravation des peines de sûreté prononcées contre les auteurs de crimes de sang ou de viols. C'est un peu maigre pour une année entière...

De l'avis général, Mme Thatcher se réserve ainsi la possibilité d'interrompre à tout instant les travaux du Parlement pour décider des élections si les sondages lui redeviennent favorables, à l'occasion par exemple d'une guerre dans le Golfe.

DOMINIQUE DHOMBRES

ALLEMAGNE : un an après la chute du mur de Berlin

La décision d'ouvrir la frontière reste entourée de mystères

Il y aura un an, vendredi 9 novembre, que le mur de Berlin, qui symbolisait la séparation des deux Allemagnes, est tombé.

BERLIN

de notre envoyé spécial

Dans l'attente de la reconstruction du centre de Berlin, la Potsdamerplatz n'est aujourd'hui qu'un immense terrain vague accueillant des spectacles en tout genre. A l'ancien passage Check Point Charlie, l'homme qui avait la responsabilité de protéger la frontière et commandait le secteur, en cette fameuse nuit du 9 novembre 1989, supervise maintenant pour la Bundeswehr la remise en état des lieux. La dernière phase de démolition du point de passage qui permettra d'ouvrir complètement la Friedrichsstrasse, a commencé début septembre, sans perturber les vendeurs de souvenirs militaires qui continuent d'y faire un lucratif commerce. Berlin s'habitue peu à peu à vivre sans son mur, l'Allemagne apprend à conjuguer des comportements, des mentalités appartenant à des mondes encore séparés.

Il y a exactement un an, ce vendredi, le rideau de fer tombait. Presque par hasard, car on ne sait toujours pas qui a véritablement pris la décision d'ouvrir la frontière. Dans cette folle nuit où Berlinois de l'Est et de l'Ouest s'embrassaient, cette nuit où tout bascula, où l'Allemagne et l'Europe, cessèrent d'être coupées en deux par une barrière absurde et inhumaine. Après la capitulation de 1945, le blocus soviétique, l'érection du mur le 13 août 1961, l'histoire prenait enfin pour les Berlinois une tonalité souriante.

La suite n'aura finalement été qu'une course effrénée avec le temps pour cimenter définitivement le rêve de réunification allemande. Des ultimes soubresauts du SED (le défunt Parti communiste est-allemand) aux premières élections libres du 6 mars 1990, des premières manifestations de l'automne à l'arrivée du deutschemark en Allemagne de l'Est, des interminables réunions de la « table ronde » à l'enterrement expéditif de la RDA par le premier parlement librement élu, l'Etat-croupion est-allemand n'aura pas même vécu un an. Depuis le 3 octobre, un seul drapeau flotte sur Berlin et la vieille mairie rouge fait peau neuve pour accueillir fin décembre le nouveau sénat du grand Berlin. Il y a dans cettte situation quelque chose de surréaliste. Tout est allé si vite qu'on a presque oublié qu'un Etat communiste barricadé dans sa forteresse-prison a un jour existé...

Mais passé l'euphorie des retrouvailles, chacun se recroqueville sur soi-même. Le 4 novembre dernier, ils n'étaient plus que quelques milliers sur l'Alexanderplatz à vouloir célébrer le premier grand rassemblement des Berlinois contre la dictature agonisante, auquel plus d'un demi-million de personnes avaient pris part un an plus tôt. Représentant les différentes sensibilités de la gauche allemande et les dissidents de la première heure, ils se retrouvaient entre eux, bien seuls, pour se demander ce qu'il était advenu de leurs projets de démocratie directe, de capitalisme revisité, d'unification en douceur. Des projets balayés en une nuit de folie.

La rencontre Krenz-Gorbatchev à Moscou

Tout avait commencé par une conférence de presse de M. Günter Schabowski, membre du bureau politique chargé de l'information, sur une réunion en cours du comité central du SED et les plans de réforme du parti. La salle du centre de presse international de Berlin-Est était pleine, comme à l'accoutumée. On suivait les péripéties de la lutte pour le pouvoir au sein du SED. Quelques jours plus tôt, le gouvernement de M. Willi Stoph, avant de démissionner, avait rendu public un projet de loi extrêmement restrictif sur la libéralisation envisagée des voyages à l'étranger, suscitant de violentes réactions. Les nouvelles autorités communistes se devaient de régler rapidement le problème de la fuite de leurs ressortissants en Europe de l'Est. Le gouvernement tchécoslovaque avait menacé de fermer sa frontière si Berlin-Est n'était pas capable de résoudre le problème des réfugiés qui continuaient d'affluer par dizaines de milliers en Tchécoslovaquie pour gagner l'Occident.

A la fin de la conférence de presse, M. Schabowski annonça, à la surprise générale, que les autorisations pour les voyages privés à l'étranger seraient dorénavant données « dans des délais courts », que les commissariats de police avaient reçu des instructions pour « donner sur le champ des visas de départ définitif, sans tenir compte des conditions jusqu'ici requises ». Théoriquement, cela voulait dire qu'à partir du lendemain matin, à l'ouverture des bureaux, les candidats au départ pouvaient quitter le pays immédiatement et que les autres seraient généreusement traités. La formulation était destinée à éviter un rush, déstabilisateur pour la RDA. C'est pourtant ce qui est arrivé.

Avant l'anniversaire de l'ouverture du mur, un débat s'est de nouveau engagé sur les responsabilités des uns et des autres. *Neues Deutschland*, organe de l'ex-SED et aujourd'hui de son héritier, le Parti du socialisme démocratique (PDS), a publié samedi dernier un long récit accusant le secrétaire général du SED à l'époque, M. Egon Krenz, de s'être laissé déborder par la situation. Le successeur d'Erich Honecker, nommé le 18 octobre à la tête du parti, s'était rendu à Moscou le 1er novembre et avait discuté avec M. Mikhaïl Gorbatchev en personne. Il indique à *Neues Deutschland* que le numéro un soviétique lui a répondu que l'on ne pouvait pas empêcher les contacts entre les peuples des deux Allemagnes. « Il faut garder (les contacts) sous contrôle et les organiser », avait-il dit. « C'était, ajoute M. Krenz, le sens de la décision que nous avons prise. » Du récit de *Neues Deutschland*, il ressort qu'il n'était pas précisé, au moment où la décision d'autoriser les sorties du territoire a été prise, s'il s'agissait de faire une différence entre le traitement des départs définitifs et des séjours temporaires à l'étranger. Toujours est-il que les télévisions ont donné le sentiment le soir-même aux gens qu'ils pouvaient faire immédiatement comme bon leur semblait et qu'il était ainsi impossible d'endiguer le mouvement.

Sur ce point aussi, les opinions divergent. Chacun tente de se donner le beau rôle. M. Krenz affirme qu'à la suite des premières informations qui lui étaient parvenues sur des rassemblements massifs devant les postes-frontières à Berlin, il avait donné lui-même l'ordre de laisser passer. « Je ne voulais pas une solution avec violence », souligne-t-il. Les déclarations de l'ancien numéro un sont contestées par plusieurs chefs de poste et responsables de la Stasi qui affirment qu'il n'y a pas eu d'ordre, que la décision de laisser passer a été de la responsabilité de chacun sur place. M. Wolfgang Herder, longtemps chargé des questions de sécurité au comité central et nommé au bureau politique le 8 novembre, estime que la conférence de presse de M. Schabowski a tout simplement balayé « ce qui avait été planifié de façon prussienne » et qu'à partir de là, plus personne n'a demandé de comptes à personne. « Tout le monde a été débordé par la foule dans la rue, dit-il, l'ancienne direction de la RDA, les forces de sécurité, les alliés... »

La porte était ouverte. Ce fut le rush. Berlin-Ouest, mais aussi toutes les villes ouest-allemandes proches de la frontière étaient envahies de centaines de milliers de curieux de l'Est. Les files de « trabis » faisaient leur apparition sur les autoroutes de RFA. Le 31 décembre, des foules compactes célébraient pour la première fois ensemble une année nouvelle, pour le meilleur et pour le pire. Près d'un an plus tard, la réunification consommée, on a pris conscience de la difficulté à se comprendre et à s'accepter.

HENRI DE BRESSON

URSS : l'anniversaire de la révolution d'Octobre

Défilés moroses sur la place Rouge

Ce qui était attendu comme une nouvelle épreuve pour M. Mikhaïl Gorbatchev, le 73e anniversaire de la révolution d'Octobre, s'est finalement déroulé au mieux, mercredi 7 novembre, pour le président soviétique, qui a eu pour l'occasion à son côté son rival, M. Boris Eltsine, tandis que les manifestants de l'opposition faisaient une piètre prestation à Moscou. Envers du décor : le climat de morosité générale, grand dénominateur commun de ces défilés moscovites qui, dans leur diversité, prônaient tous pourtant la concorde et la paix civile.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Il y a eu quand même ce que l'on peut choisir de qualifier de « tentative d'attentat sur la place Rouge », en l'absence d'informations vérifiables. Mais les Soviétiques ne l'auront appris qu'à la fin du journal télévisé du soir : l'incident est en effet passé quasi inaperçu sur le moment. Selon les explications du KGB, à la fin de la parade militaire, un homme de trente-huit ans, originaire de Leningrad, a tenté de se joindre au défilé, sévèrement contrôlé, des communistes de Moscou. Son allure « suspecte », alors qu'il tentait de sortir de son imperméable un objet qui s'est avéré être un fusil à canon scié, l'a fait repérer par une dizaine de « civils » qui l'ont aussitôt maîtrisé et emmené, après qu'il eut tiré deux coups de feu en l'air.

Sur les tribunes officielles, à 200 mètres de là, ceux qui ont entendu quelque chose ont cru à l'explosion de pétards et aucun mouvement ne s'est produit. L'hypothèse d'un « montage des guébistes » a bien sûr été avancée, parmi d'autres, par quelques opposants. La semaine passée, rappellent-ils, l'agence Tass avait curieusement souligné les propos d'un conservateur qui a réclamé, lors d'une réunion, « l'élimination physique » à la fois de Gorbatchev et d'Eltsine.

Les deux hommes étaient justement là, sur le mausolée de Lénine, et la présence du second fut l'un des événements de la journée. M. Eltsine faisait là sa rentrée publique, après plus d'un mois de convalescence consécutive à son accident de voiture. Après les escarmouches et la « guerre des lois » pour la suprématie entre le Parlement soviétique de M. Gorbatchev et le Parlement russe de M. Eltsine, l'heure semble de nouveau à la conciliation et, dans l'entourage du favori du peuple, on indique que les deux hommes doivent se rencontrer dimanche pour discuter de l'avenir.

A leurs côtés sur la tribune se trouvaient notamment le premier ministre, M. Nikolaï Ryjkov, dont M. Boris Eltsine a demandé la démission, ainsi que le maire progressiste de Moscou, M. Gavriil Popov, un de ceux qui demandaient l'annulation de la parade militaire, à laquelle il vint finalement ainsi présider...

Les communistes « tendance Pamiat »

Il est vrai que cette parade ne fut plus tout à fait la même que celle de l'an dernier, même si son ordonnance fut rigoureusement traditionnelle, avec en prime des missiles intercontinentaux SS-25 montrés pour la première fois. Il ne s'agissait pas « de montrer la force militaire de l'URSS, mais de respecter une tradition », soulignaient les commentateurs officiels. Une tradition dont il est maintenant reconnu qu'elle ne survivra pas l'an prochain. Pour raisons d'économie, dit-on officiellement – parce que nul ne sait ce que seront l'armée et l'URSS l'an prochain, estiment la plupart des observateurs. Cette dernière parade à l'ancienne, donc, s'est déroulée pour la première fois en l'absence du bureau politique, les têtes sous les feutres dont les kremlinologues scrutaient autrefois l'ordre d'arrivée. M. Gorbatchev ayant décrété la dépolitisation de l'armée, c'est sous le signe du pouvoir d'Etat qu'ont défilé chars et soldats.

Le chef du PC de Moscou, M. Iouri Prokofiev, a failli gagner son pari de faire défiler, à la suite des militaires, « cent cinquante mille travailleurs de Moscou ». Ces communistes obéissants, traînant la patte, n'étaient pas cent mille, comme l'a assuré l'agence Tass, mais ils étaient en tout cas beaucoup plus nombreux que les quelques milliers de participants à chacune des deux manifestations alternatives organisées dans la capitale... Un fiasco, comparé aux dizaines de milliers de personnes qu'ont pu réunir plusieurs fois cette année à Moscou les réformateurs de l'opposition. Mais le désarroi est général et les meetings ne font plus recette.

Les pancartes brandies dans le cortège des communistes étaient aussi disparates que les voix qui s'étaient élevées à leurs derniers congrès, avec cependant une majorité de slogans conservateurs. Une colonne de quelque deux cents staliniens, précédée de photos du Petit Père des peuples et assimilée à la « tendance Pamiat » au sein du parti, avait aussi trouvé là sa place. Leurs slogans appelaient « l'anticommuniste Gorbatchev » à quitter le PCUS, assimilaient « sionisme » et « nazisme juif » et s'en prenaient à M. Alexandre Iakovlev, proche de Gorbatchev et bête noire des antisémites. Leur passage a fait s'esclaffer un des gardes du corps du président soviétique, mais c'est bien cette manifestation des communistes, avec toutes ces composantes, que M. Gorbatchev a lui-même conduite de l'entrée de la place Rouge jusqu'au mausolée de Lénine pour y déposer une gerbe, bavardant et plaisantant ostensiblement avec Boris Eltsine à son côté. Ce fut aussi une innovation, ceux de la tribune n'ayant pas l'habitude d'en descendre pour aller à la « rencontre du peuple ».

Cette rencontre n'a en tout cas pas suffi au président de Russie. Accompagné de M. Popov, M. Eltsine s'est rendu, sitôt le défilé officiel terminé, aux deux manifestations organisées pour marquer le 7 novembre comme un jour de deuil à la mémoire des victimes du communisme. Il salua d'abord brièvement, devant la maison d'Andreï Sakharov, les réformateurs démocrates libéraux, avant de se faire ovationner en prenant la tête du second cortège alternatif, celui des « radicaux », anarcho-syndicalistes et autres anticommunistes virulents. Direction : la place Rouge. Les officiels et Gorbatchev l'avaient quittée depuis une bonne heure, évitant ainsi à la fois l'affront subi le 1er mai dernier et les problèmes qu'aurait posés une interdiction d'accès au pied du mausolée. Il restait quand même sur place plus de deux mille « civils », avouant parfois avec courtoisie leur appartenance au KGB...

La « concorde civile » à laquelle appelaient officiels et alternatifs fut mise à rude épreuve mercredi dans les Républiques soviétiques, où M. Gorbatchev avait ordonné de procéder aux défilés militaires malgré l'opposition des nationalistes locaux. Mais des concessions de part et d'autre, des accords, au moins implicites, ont apparemment permis d'éviter tout incident autre que des bousculades. Les Baltes ont, dans leur majorité, choisi d'ignorer les défilés russes et militaires. En Ukraine, l'armée a trouvé une place plus discrète que l'artère principale pour défiler et le mouvement indépendantiste Roukh a obtenu que les jeunes contestataires venus néanmoins sur les lieux finissent par se disperser après quelques heurts avec la police, selon des témoins. Dans les endroits les plus chauds, les parades ont été cantonnées à l'intérieur des bases militaires, comme en Géorgie et en Arménie, ou annulées, comme en Moldavie ou en Azerbaïdjan.

Mais ce n'est de toute évidence qu'un répit pour M. Mikhaïl Gorbatchev : la semaine prochaine doit être publié son projet de traité de l'Union, qui régira les relations entre Républiques soviétiques et dont dépend, au bout du compte, le succès de toute réforme économique.

SOPHIE SHIHAB

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

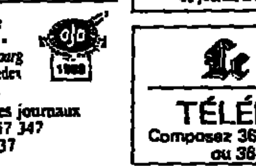
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

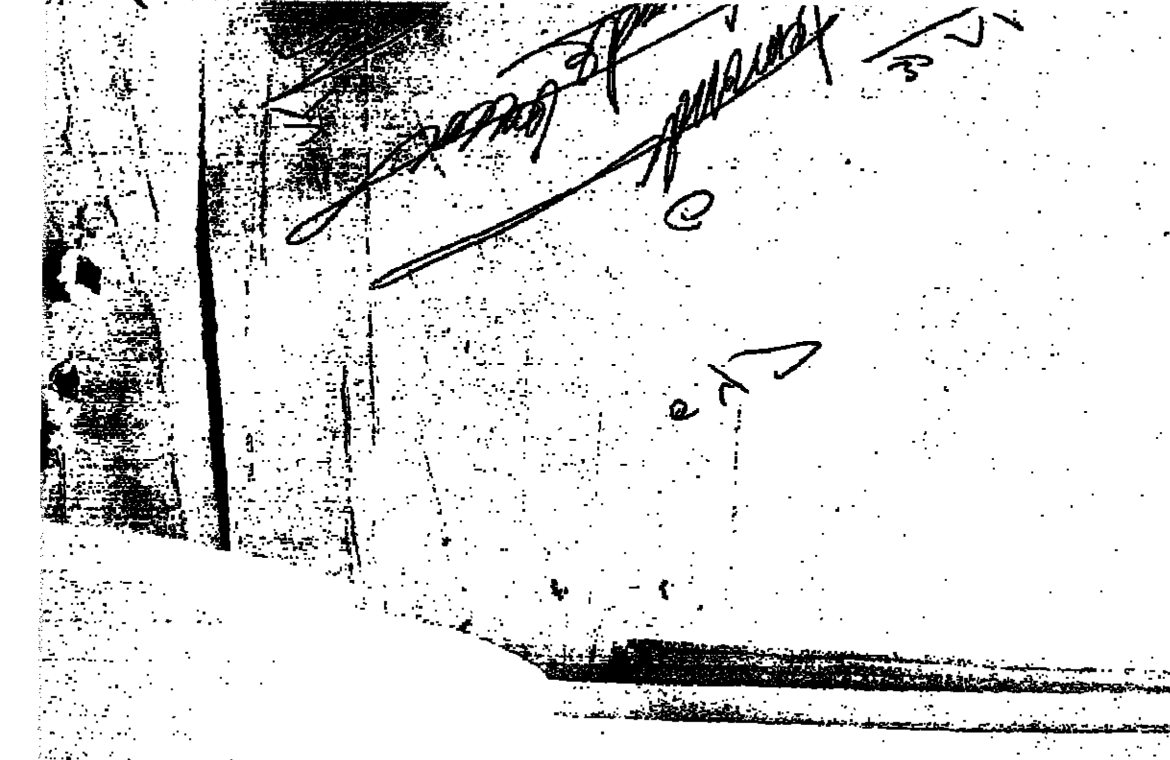
Capital social : 620 000 F

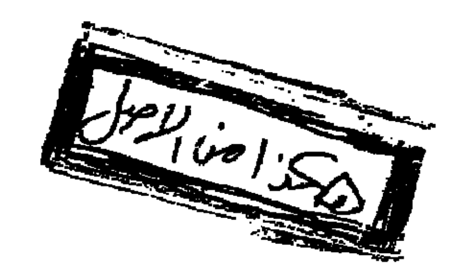
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du Monde
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.


Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

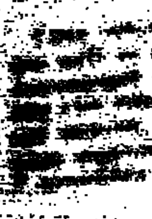
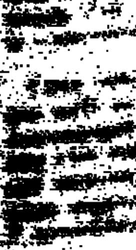
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

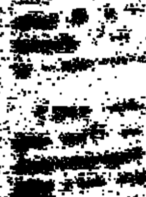
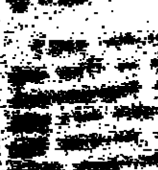
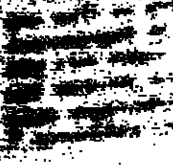
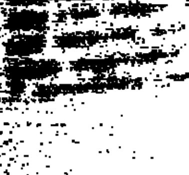
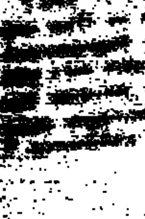
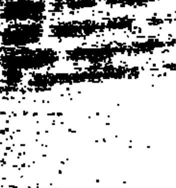




reste entourée de myst

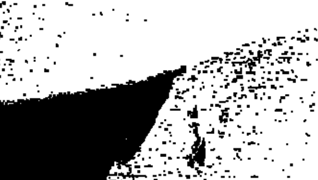
r la place Rouge

























EUROPE

BIBLIOGRAPHIE

Les mémoires de Willy Brandt

L'itinéraire d'un Allemand rebelle

Quinze ans après avoir abandonné le pouvoir, Willy Brandt reste une des figures centrales de la politique allemande. Il sera, le 2 décembre prochain, le seul député au premier Parlement de l'Allemagne unifiée à avoir été membre du Bundestag en 1949. A soixante-dix-sept ans, dont soixante consacrés à l'action politique, il reste une mémoire active, une conscience écoutée dans son pays, et, comme président de l'Internationale socialiste, une figure de référence du socialisme démocratique.

La publication de la version française de ses Mémoires, parus en Allemagne au printemps 1989, arrive à point nommé pour donner un éclairage sur la préhistoire de cette unification qui a fasciné le monde pendant l'année écoulée. Dans la préface à l'édition française, il reconnaît qu'il a été surpris, comme la plupart de ses compatriotes, par les grands bouleversements de 1989 : *«Je ne fais pas partie de ceux – si tant est qu'ils existent – qui prétendent avoir prévu très exactement ce qui allait se passer. Mais je suis sûr que deux facteurs ont contribué aux importants changements dont nous avons été les témoins : d'une part, l'exemple de la coopération à l'Ouest, plus particulièrement au sein de la Communauté européenne – malgré ses insuffisances – et d'autre part, la volonté parfois inégale de coopérer sur la base des droits de l'homme pour établir une paix tournée vers l'avenir et un ordre économique qui tienne compte des exigences sociales.»*

Pour Willy Brandt, comme d'ailleurs pour Hans Dietrich Genscher, qui fit partie des gouvernements qu'il dirigea, l'Ostpolitik menée par les gouvernements de Bonn depuis 1966 a contribué de manière décisive à mettre fin à la *«division antinaturelle»* du peuple allemand. Pour quelqu'un qui fut pendant près de dix ans, de 1957 à 1966, bourgmestre de Berlin-Ouest, qui vit construire le mur en constatant l'impuissance de l'Occident, la nuit du 9 au 10 novembre 1989 constituait l'aboutissement heureux d'une longue entreprise. Il sut d'ailleurs, mieux que le chancelier Kohl, trouver ce soir-là les mots qui parlent au cœur des foules : *«Maintenant se développe ensemble ce qui appartient à un même ensemble!»* s'est-il écrié du haut du balcon de l'hôtel de ville de Schöneberg, où il avait vécu les heures sombres de la guerre froide.

Un homme de gauche

La lecture des Mémoires de Willy Brandt aidera à comprendre une Allemagne proche géographiquement, mais parfois déconcertante pour ses voisins. Voilà un homme de gauche, incontestablement, mais si attaché à l'idée nationale qu'il considère avec une condescendance ironique ceux de ses amis politiques qui avaient cru trop vite à l'obsolescence du sentiment national dans une République fédérale ancrée dans la Communauté européenne. *«Je n'ai jamais aimé que l'on s'adresse à moi en m'appelant monsieur le Chancelier ouest-allemand*, nous confiait-il récemment. *Si l'on veut me situer géographiquement, qu'on dise que je suis un Allemand du Nord...»*

Né à Lübeck, enfant naturel d'une mère vendeuse, il ne connaîtra l'identité de son père que très tard, alors que ses adversaires politiques faisaient courir les bruits les plus insensés sur son origine. Elevé au sein de la «Vereinkultur», ce réseau associatif de la social-démocratie allemande, il fut très tôt habité du démon de la politique, à laquelle il consacra l'essentiel de son activité dès les années de lycée. L'itinéraire de ce jeune Allemand rebelle, qui n'eut jamais une seconde la tentation ni de participer à l'aventure nazie ni même de s'en accommoder, comme l'immense majorité de ses compatriotes, est décrit avec sobriété dans le livre : Willy Brandt reste un Allemand du Nord, marqué par une austérité protestante ennemie du lyrisme et de l'autocélébration. Les années d'exil passées en Norvège, puis en Suède après l'invasion de ce premier pays par les nazis, l'ont rapproché de cette social-démocratie scandinave dans laquelle il voyait un modèle pour l'Allemagne. Son séjour en Espagne pendant la guerre civile l'a vacciné contre la tentation stalinienne : l'enlèvement et l'assassinat par les communistes de l'un de ses proches, le social-démocrate russe Mark Rein, lui ouvrirent les yeux à l'époque.

Le retour en Allemagne, l'engagement dans la politique berlinoise au côté de Ernst Reuter, le légendaire bourgmestre de la ville-front, la marche vers le pouvoir à Bonn, sont l'occasion pour le mémorialiste de porter des jugements, parfois destructeurs, sur quelques-unes des figures les plus marquantes de l'histoire de la République fédérale. S'il garde un fond de respect et d'admiration pour *«le Vieux»*, Konrad Adenauer, il ne pardonne pas à son vieil ennemi, Franz Josef Strauss, d'avoir tout mis en œuvre, y compris les moyens les plus déloyaux, pour saper sa politique d'ouverture à l'Est.

Certains des ses «amis» sociaux-démocrates, comme Herbert Wehner, le «faiseur de rois» du SPD, et son successeur Helmut Schmidt, ressortent également quelque peu étrillés de ce livre, notamment d'un compte rendu détaillé de l'affaire Guillaume, cet espion est-allemand infiltré dans l'entourage du chancelier Brandt qui fut la cause de sa démission en 1974. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en la circonstance Willy Brandt ne bénéficia ni du soutien ni de la solidarité active des principaux hiérarques de la social-démocratie...

Allemand atypique, toujours plus porté vers la rébellion et l'anticonformisme que la majorité de ses compatriotes, Willy Brandt n'est pas une «bête de pouvoir» à l'image du chancelier Kohl. Il reconnaît par exemple avoir commis beaucoup d'erreurs dans le choix de ses collaborateurs, et fait quelques bêtises tactiques dans des moments décisifs. C'est peut-être d'ailleurs ce qui lui vaut, aujourd'hui, la sympathie de toute une génération d'Allemands qui sont reconnaissants à *«l'Oncle Willy»* d'avoir fait sortir leur société de la grisaille adenauerienne.

LUC ROSENZWEIG

► **Willy Brandt, *Mémoires*, éditions Albin Michel, 430 pages, 160 F. On pourra lire aussi une série d'entretiens de Willy Brandt avec le député socialiste français Jean Lacombe sur les problèmes des rapports Nord-Sud, qui vient de paraître aux éditions Espaces 34, avec une préface de M. François Mitterrand.**

Un numéro de « la Nouvelle Alternative »

«Où est la gauche en Europe centrale et orientale?»

Après avoir débroussaillé cet été le dossier économique sur les voies du passage au marché, *la Nouvelle Alternative*, revue trimestrielle de référence en langue française sur l'Europe de l'Est, aborde dans son numéro d'automne la question de savoir «où est la gauche en Europe centrale et orientale?». Alors que l'Occident se perd en conjectures sur les étiquettes à donner aux mouvements et partis qui s'affirment à l'Est et qui récusent tous – à l'exception des anciens communistes honnis – celle de «gauche», on ne peut que saluer l'angle choisi par l'équipe des rédacteurs de cette revue pour faire un point politique sur ces pays. Elle y est d'autant mieux préparée qu'elle fut le maillon obligé entre la gauche occidentale et ceux qui, pour s'être opposés sur place au totalitarisme, sont aujourd'hui propulsés au pouvoir.

«Gauche» et «droite» sont certes des notions à redéfinir – comme le font dans un entretien préliminaire riche en nuances MM. Karel Bartosek et Pierre Kende, – lorsque les groupes étiquetés de gauche prônent le libéralisme économique, alors que les courants qui s'affirment de «centre-droit» penchent vers la fameuse et introuvable «troisième voie» ou socialisme amélioré. C'est sur le front purement idéologique – rôle de l'Eglise, avortement ou recours au nationalisme – que les clivages sont les plus nets, comme le montre en particulier la section consacrée à la Pologne, avec les points de vue de Lech Walesa et du dirigeant de son «Entente du centre» Jaroslaw Kaczynski, face à ceux de Bronislaw Geremek ou du «démocrate de droite» Tomasz Wolek. Eloquemment illustrés par une analyse concrète du succès spectaculaire de la droite dans une ville en pleine récession comme Lodz.

Les contributions des acteurs de la vie politique et du débat sur ce que peut être la future gauche en Hongrie ou en Tchécoslovaquie complètent le dossier, avec une riche analyse historique sur le cas bulgare et des interrogations pénétrantes sur les références politiques brouillées en Roumanie.

S. Sh.

► ***«La Nouvelle Alternative»*, nº 19, septembre 1990, 65 p., 60 F. 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.**

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

M. Chevènement annonce la fin de la « triade » nucléaire pour le début du siècle prochain

Les députés ont examiné, mercredi 7 novembre, le budget de la défense, sur lequel, faute de majorité, M. Jean-Pierre Chevènement a dû demander la réserve du vote. D'un montant total de 238 458 millions de francs (pensions comprises), ces crédits enregistrent une progression de 3,3 % et représentent 18,6 % du budget général de la nation. Le ministre a précisé qu'une nouvelle loi de programmation militaire (1992-1996) sera déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale en juin de l'année prochaine pour une discussion à l'automne 1991. Il a confirmé la fin de la « triade stratégique » nucléaire (sous-marins, bombardiers, missiles du plateau d'Albion) au-delà de l'an 2000, les sous-marins nucléaires lance-engins (SNLE) restant le cœur de la force de dissuasion française.

En ces temps de grandes perturbations internationales, l'exercice budgétaire en matière de défense prend l'allure d'une gageure. Il est vrai que la préparation d'une loi de finances obéit à des rythmes que les crises internationales ignorent. Le budget de la défense pour 1991 a été bouclé en juillet. Le 2 août, il prenait envie au président irakien de tester son matériel militaire (en partie français) au Koweït. Auparavant, les multiples secousses à l'Est, la désagrégation du pacte de Varsovie, l'unification allemande étaient venues, déjà, brouiller les cartes d'une politique de défense que l'affrontement Est-Ouest privait d'une marge d'imagination.

Pour le rapporteur spécial, M. François Hollande (PS, Corrèze), ce projet de budget *« intègre convenablement le nouveau contexte international »*, mais le député s'est interrogé sur sa signification réelle. *« La question essentielle,* a-t-il dit, *est de savoir s'il marque un temps légitime d'attente avant des choix coûteux, ou s'il anticipe sur une tendance budgétaire qui impliquerait forcément des renoncements. »*

Le président de la commission de la défense, M. Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), qui avait été le rapporteur de l'actuelle loi de programmation, a mis en garde le ministre : *« Il doit être tout à fait clair que la future loi de programmation devra apporter des modifications sur les bases de l'actuelle loi, et non prendre le budget 1991 comme base de départ. »* Pour M. Boucheron, ce budget n'est ni *« désuet »*, ni *« suranné »* ni *« anachronique »*. *« Il marque clairement,* a-t-il dit, *la fin d'une période, et vous en profitez pour prendre des mesures qui s'imposaient et qui vont dans le sens de l'Histoire. »*

M. François Fillon (RPR, Sarthe), prédécesseur de M. Boucheron à la présidence de la commission, estime, au contraire, que *« ce budget rompt radicalement avec la loi de programmation, publiée en janvier, et anticipe sur la loi future, qui, de ce fait, risque de devenir inutile »*. M. Fillon a énuméré les programmes décommandés (les canons 155 AUF 1, le système Orchidée de surveillance du champ de bataille à base de radars portés par des hélicoptères Super-Puma) ou étalés (l'hélicoptère franco-allemand HAP-HAC, le lance-roquettes multiples, etc.). Il estime que la réduction de trente-cinq mille hommes de l'armée de terre d'ici à 1994 aurait *« dû commencer plus tôt »* et qu'elle est, aujourd'hui, *« mal engagée, parce qu'elle est trop tardive, parce que les missions n'ont pas été suffisamment définies, parce que le service national est inadapté, et surtout parce que le budget n'est pas suffisant »*.

Une nécessaire « continuité »

M. Chevènement n'a pas caché que *« des choix difficiles ont dû être faits »*, mais qu'ils s'inscrivent dans une politique de défense globale – nucléaire stratégique, que M. Chevènement appelle *« apocalyptique »*, pré-stratégique (ultime avertissement) et classique, – à l'intérieur de laquelle le gouvernement travaille en cherchant à maintenir sa cohérence d'ensemble, tout en faisant les ajustements nécessaires.

Affirmant qu'il n'entend pas suivre *« les modes »* et qu'il se veut *« prudent »*, le ministre a insisté sur la nécessaire *« continuité »* de l'effort en se présentant comme la *« fourmi »* plus *« constante »* dans l'effort que les *« cigales »* (il n'a pas cité de noms...) qui voulaient croquer, il y a peu, les *« dividendes de la paix »*. Esquissant les leçons de la crise du Golfe, il a affirmé que la lenteur des projections de force à longue distance montre que les Européens *« devront assurer, à l'avenir, de plus en plus eux-mêmes la charge de leur défense »*.

Il a expliqué que la plupart des choix récents se sont révélés *« judicieux »* : le développement de la capacité d'observation et de transmission spatiale, l'importance donnée au renseignement, à la surveillance aérienne, à l'aéromobilité (futurs hélicoptères de combat Tigre et de transport NH), la construction du char lourd Leclerc. Il a indiqué que la réduction à dix mois de la durée du service national entrera en application courant 1992.

A propos du Golfe, M. Louis Pierna (PC, Seine-Saint-Denis) a vu dans l'affaire des trois soldats français interceptés par les Irakiens *« une équipée lamentable »*, qui prouve que la France en se rendant en Arabie saoudite s'est mise dans un *« terrible traquenard »*.

Il a reproché au gouvernement sa politique de *« surarmement »* et il a déposé, en vain, un amendement tendant à réduire les crédits affectés aux essais nucléaires à Mururoa, tout en dénonçant le *« commerce de mort que représente le commerce des armes »*.

PIERRE SERVENT

Quatorze budgets réservés

A l'issue de la discussion sur les crédits du tourisme, qui ont été présentés, mercredi 7 novembre, par M. Jean-Michel Baylet, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, M. Roger Fauroux a demandé la réserve sur les quatre budgets relevant de son ministère : l'industrie, l'aménagement du territoire, le tourisme, ainsi que le commerce et l'artisanat.

Depuis le début de la seconde partie de la discussion sur le projet de loi de finances pour 1991, quatorze budgets ont donc été réservés. Il n'y en avait eu que neuf en 1989. Selon M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, cette augmentation du nombre des budgets réservés traduit *« un durcissement de l'opposition »*.

Adoption du regroupement des élections locales

Les députés ont adopté, mercredi 7 novembre en deuxième lecture, le projet de loi de M. Pierre Joxe visant à regrouper les élections aux conseils régionaux et généraux. Le vote de ce texte avait été reporté, le 31 octobre, l'opposition ayant empêché les députés socialistes de tourner les clés des députés non inscrits favorables à ce texte (*le Monde* du 2 novembre). Cette fois-ci, c'est muni de consignes de vote écrites et signées que le président de la commission des lois, M. Michel Sapin (PS), a pu veiller à ce que la volonté des députés non inscrits soit respectée. Des défections dans l'opposition ont permis au texte de passer sans difficulté, par 288 voix contre 274. Il doit maintenant retourner au Sénat.

Voici le détail du scrutin :

– Les 271 députés du groupe socialiste ont voté pour ;

– Au groupe RPR (130) : 125 députés ont voté contre, M. Jean-Paul de Rocca-Serra s'est abstenu, tandis que quatre députés sont comptés « non votants » (MM. Barate, Chasseguet, Couveinhes, Perbet) ;

– Au groupe UDF (91) : 82 députés ont voté « contre » ; un élu, M. Jean-Philippe Lachenaud, s'est prononcé « pour », tandis que sept de ses collègues ont choisi l'abstention (MM. Coussain, Jean-François Deniau, Hunault, Mayoud, Pelchat, Proriol, José Rossi) et que M. Blanc a été compté non votant ;

– Au groupe UDC (39), 37 députés ont voté « contre », un élu a voté pour le texte (M. Weber) et un élu est compté non votant (M. Durand) ;

– Au groupe communiste, les 26 députés ont voté « contre » ;

– Les non-inscrits se sont répartis ainsi : quinze « pour » (MM. Bourget, Cartelet, Charbonnel, Daillet, Franchis, Léontieff, Luppi, Miqueu, Pota, Sergheraert, Spiller, Tapie, Thien Ah Koon, Vernaudon, Warhouver) ; quatre « contre » (MM. Bertrand, Hoarau, Houssin et Mme Stirbois) ; une abstention, celle de M. Royer.

La CSG aux questions d'actualité

Avec quelques jours d'avance, la fièvre de la CSG, attisée par les spéculations sur le vote de la motion de censure que devrait déposer à cette occasion l'opposition, s'est emparée des députés, le mercredi 7 novembre à l'Assemblée nationale. Une question de M. Alain Bocquet, élu communiste du Nord, chaudement soutenu par les députés de l'UDF et du RPR, a laissé entrevoir la configuration du débat du 15 novembre. *« Votre projet de contribution sociale généralisée, le pays n'en veut pas,* a assuré M. Bocquet, *et chaque jour s'élargit le front du refus contre ce nouvel impôt. » « Voilà une attaque en règle et sans précédent contre notre système de protection sociale et l'on comprend que la riposte s'organise »*, a-t-il souligné avant d'annoncer une journée d'action, à l'appel d'organisations syndicales, le 14 novembre, vigoureusement applaudi par M. Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis).

M. Bocquet s'est ensuite fait plus grave : *« Monsieur le premier ministre, allez-vous prêter une oreille attentive à cette voix qui monte des profondeurs du pays ? »*, avant de poursuivre dans le registre de la menace non voilée. *« Il faut renoncer à ce projet ; à défaut le groupe communiste sera contraint de censurer le gouvernement (...) tout simplement parce que nous sommes attachés à des droits de gauche face à un projet de CSG qui doit tout à la droite »*, a-t-il ainsi conclu, déchaînant les lazzis des députés socialistes.

« J'ai à vous faire de la peine, Monsieur Bocquet, a rétorqué, imperturbable, M. Michel Rocard, *car, non, je ne retirerai pas le projet de CSG, je n'en ai nulle envie et ce pour une raison simple : la CSG ne ressemble pas du tout à l'épouvantable caricature que vous en faites. » « Je ne comprends pas vos motivations, sauf à les résumer par ce seul mot d'ordre : conservateurs de tous les partis, unissez-vous ! »*, a-t-il ajouté, grandiloquent. *« C'est d'ailleurs la droite qui vous a applaudi. Sachez que les socialistes et le gouvernement, parfaitement solidaires, sont déterminés à faire aboutir cette réforme juste, moderne et nécessaire. Comptez donc sur moi pour vous en reparler dans le détail le 15 novembre à 15 heures, nous avons rendez-vous ! »*, a achevé M. Rocard.

GILLES PARIS

M. Rossi (UDF) désigné comme rapporteur du projet de loi sur la Corse

M. José Rossi, député (UDF-PR) de la Corse-du-Sud, président du conseil général et nouveau maire de Grosseto-Prugna, a été désigné, jeudi 8 novembre, lors de la réunion de la commission des lois de l'Assemblée nationale, comme rapporteur du projet de loi, présenté par M. Pierre Joxe, sur un nouveau statut de la Corse. M. José Rossi, qui était le seul candidat, est l'auteur d'une proposition de loi dont les grandes lignes sont proches de celles du texte de M. Joxe, à l'exception de la reconnaissance juridique du *« peuple corse »*, qui ne figure pas dans sa proposition. C'est la première fois, depuis le début de la législature, qu'un député membre de l'opposition est élu rapporteur d'un texte important.

Mercredi, lors de la séance de questions d'actualité à l'Assemblée nationale, le ministre de l'intérieur a été interpellé par par M. Charles Ehrmann (UDF, Alpes-Maritimes), qui, craignant de voir la France *« déchiquetée »*, a lancé : *« Toucher à l'intégrité territoriale de la France, c'est commettre un crime de haute trahison. »* M. Joxe a souligné que l'expression *« peuple corse »* (accompagnée, dans le projet de loi issu du conseil des ministres du 31 octobre, de la mention *« composante du peuple français »*) correspond à *« une réalité historique »*. Selon lui, cette expression *« ne présente aucun danger, ni pour l'unité de la République, ni pour le respect de la Constitution, ni pour la nation, ni pour l'attachement des Corses à la France »*. Le ministre a ajouté que les parlementaires auront toute latitude pour amender le texte qu'il leur propose.

A propos de l'*« entité administrative convenable »* envisagée pour les Basques français par M. Jean Kahn, chargé de mission à l'Elysée, et dont s'émeuvait aussi M. Ehrmann, le ministre de l'intérieur a répondu que cette notion faisait référence, *« ni plus, ni moins »*, à des groupements de communes intitulés *« biltsars »*, qui sont, en pays basque, des structures traditionnelles de *« concertation et de rencontres »* et dont, sur place, *« tout le monde pense* [qu'elles] *présentent une certaine utilité »*.

En Corse, A Cuncolta Naziunalista, la principale organisation nationaliste, a jugé mercredi que la *« pseudo-reconnaissance »* du concept de peuple corse contenue dans le projet gouvernemental est *« inacceptable »* et constitue *« une nouvelle concession aux tenants du statut colonial »*. Pour la Cuncolta, le *« peuple corse (...) ne saurait être réduit à un sous-peuple* « composante » *d'un autre peuple »* et la reconnaissance du droit du peuple corse *« à la souveraineté pleine et entière »* demeure un préalable à toute solution politique du problème corse.

□ **Un policier blessé par l'explosion d'une charge à Ajaccio.** – Un artificier de la police, le brigadier Ernest Marcelli, a eu les tympans crevés mercredi 7 novembre à Ajaccio lors de l'explosion d'une charge déposée devant la porte d'un cabinet d'expertise en bâtiment, au deuxième étage d'un immeuble du centre-ville. Le fonctionnaire avait été appelé pour désarmorcer la charge.

POLITIQUE

Au Sénat

Session de rattrapage pour la réforme des professions judiciaires et juridiques

Les sénateurs ont commencé, mercredi 7 novembre, l'examen des deux *projets de loi relatifs à la* réforme de certaines professions judiciaires et juridiques et à l'exercice des professions libérales réglementées, présentés par M. Henri Nallet, garde des sceaux. Les députés, en première lecture, avaient rejeté le texte autorisant la fusion des professions d'avocat et de conseil juridique (*le Monde* des 16 et 24 juin dernier). Les sénateurs sont donc saisis de ce projet dans sa version initiale. Après l'échec de juin dernier, qui avait suscité le mécontentement de nombreuses organisations professionnelles, une majorité de sénateurs semblent décidés à voir aboutir cette réforme.

L'échec – inattendu, – en juin dernier, devant l'Assemblée nationale, de la réforme des professions judiciaires et juridiques a visiblement fait réfléchir les organisations professionnelles – *qui s'étaient livrées* à une exceptionnelle campagne de *lobbying* – et les sénateurs. Après le déchaînement des intérêts catégoriels, *on semblait revenu*, mercredi, dans tous les camps, à une attitude beaucoup plus modérée.

Certes, les groupes de pression hantent toujours les couloirs, et ce projet rencontre encore des oppositions farouches, fort éloignées des traditionnels clivages politiques. On a vu se former un front d'opposants allant de M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) à M. Etienne Dailly (*Rass. dém., Seine-et-Marne*), en passant par la position, isolée au sein de son groupe, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort), *mais les sénateurs ont surtout donné* l'impression d'avoir horreur du vide. Entre l'absence de réforme et une réforme amendée et corrigée, la seconde solution l'a emporté, et la question préalable (selon laquelle il n'y a pas lieu à délibérer sur un texte), déposée par le groupe communiste, n'a recueilli que les suffrages de ses élus.

A l'exception du PC, qui voit dans le projet *« l'officialisation d'une justice à deux vitesses »* et la soumission des professions juridiques à *« la loi du profit »*, des voix se sont élevées sur tous les bancs pour affirmer l'urgente nécessité de cette réforme, afin de préparer les professionnels du droit à l'échéance du marché unique de 1993 et à l'arrivée de la concurrence étrangère. Tout en soulignant que *« réformer les professions juridiques, c'est ouvrir la boîte de Pandore »*, M. Marcel Rudloff (Un. cent., Bas-Rhin) a défendu avec enthousiasme *« l'indispensable unicité »* des professionnels du droit. Au nom du groupe socialiste, M. Guy Allouche (Nord) s'est déclaré favorable, lui aussi, à cette fusion des deux professions, *« conjonction des compétences »* dans une Europe où *« la compétition internationale brise les conservatismes frileux et finit par imposer, de gré ou de force, ce que les corporatismes interdisent d'oser »*.

L'aide légale en plan

Le rapporteur de la commission des lois, M. Luc Dejoie (RPR, Loire-Atlantique), a souligné *« l'intérêt culturel de cette réforme pour l'expansion dans le monde de notre système de droit écrit face au système anglo-saxon de la* common law*»*, en ajoutant que *« les usagers du droit ont un puissant intérêt à se voir proposer de nouvelles formules, qui ne pourront qu'attirer davantage de jeunes vers les métiers juridiques »*. Quant à M. Michel Rufin (app. RPR, Meuse), rappelant qu'il fut un temps où la cour d'appel de Paris interdisait aux femmes l'accès à la profession de juge ou d'avocat, *« office viril par excellence »*, jusqu'au jour où le législateur lui-même en décida autrement, il a invité ses collègues à refuser *« le passéisme et le conservatisme »*.

M. Nallet a donc trouvé au Sénat un écho favorable à son souci de voir aboutir cette réforme, mais il risque de voir sa copie largement corrigée. Les désaccords entre le gouvernement et la majorité sénatoriale ne sont pas apparus là où on les attendait le plus. Au nom de la commission des lois, M. Dejoie a exprimé son accord avec *« les principes de base de cette réforme »*, notamment l'institution du salariat de l'avocat, celle d'une représentation nationale de la nouvelle profession d'avocat au sein d'un conseil national du barreau, et la possibilité de constituer des sociétés de capitaux.

Le rapporteur et la majorité sénatoriale semblaient, en revanche, bien décidés à s'opposer au gouvernement sur deux points : d'une part, celui du mode de désignation des membres du Conseil national du barreau, M. Dejoie préconisant un système censitaire et la mise en place de conseils régionaux du barreau, alors que le garde des sceaux souhaite l'usage du suffrage direct à la proportionnelle ; d'autre part, celui du régime de retraites de la nouvelle profession, les sénateurs se déclarant majoritairement favorables au maintien du régime particulier de la Caisse nationale du barreau, alors que le gouvernement est attaché au principe de l'adhésion des salariés au régime commun de la sécurité sociale.

La vraie critique, exprimée sur l'ensemble des bancs, porte sur l'absence de réforme de l'aide légale. M. Nallet a renouvelé l'engagement pris, la semaine dernière, devant le Syndicat des avocats de France, de déposer un projet de loi en ce sens sur le bureau des deux assemblées au printemps prochain (*le Monde* du 3 novembre). Soulignant l'importance qu'il attache à cette réforme, M. Nallet a justifié le retard de sa présentation au Parlement par le fait que *« ses aspects financiers et budgétaires n'ont pas été arrêtés dans de bonnes conditions »*. *« Je veux que cette réforme soit réelle et suivie d'effets, qu'elle assure aux citoyens un libre accès à l'ensemble du droit*, a déclaré le garde des sceaux, *mais je veux éviter le danger de tout dispositif qui s'avérerait trop lourd à financer »*.

PASCALE ROBERT-DIARD

Après la mise à l'écart de M. Philippe Séguin

Le Club 89 se replie sur lui-même

M. Michel Aurillac, ancien ministre de la coopération, ancien député RPR de l'Indre, a été réélu, mercredi 7 novembre, président du Club 89 par quarante-huit voix sur cinquante votants. Parmi les douze membres du nouveau bureau politique ne figurent que des proches du président, adhérents de longue date du club, qui se replie ainsi sur lui-même (1).

Après la mise à l'écart de M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, lors de la réunion du comité directeur du 27 octobre, le malaise persiste (*le Monde* du 31 octobre). Les nouveaux membres de cette instance, qui accompagnaient la candidature de M. Séguin et avaient été élus, contrairement à l'ancien ministre des affaires sociales, sont tous des proches de M. Chirac.

Ils n'ont pas posé leur candidature au bureau politique, comme cela était initialement envisagé. Bien qu'ils aient donné des mandats, la plupart d'entre eux étaient absents de la réunion de mercredi soir. Il s'agit de MM. Toubon, Tiberi, Pandraud, Giraud, Devaquet, députés RPR, et Santini, député UDF-PSD. Leur retrait sur l'Aventin semble signifier que la mauvaise humeur de M. Chirac à l'égard de l'appareil du club et de son président n'est pas dissipée.

M. Aurillac, ainsi que la vice-présidente déléguée, Mme Nicole Catala, député de Paris, craignaient-ils une OPA de M. Séguin et de ses amis sur *leur organisation ? Les* uns et les autres se défendent d'avoir eu de telles arrière-pensées. Il n'en demeure pas moins que l'autorité de M. Aurillac aura besoin d'être renforcée et peut-être même retrouvée.

Avant l'élection du bureau politique, Mme Catala, qui n'était pas favorable à l'arrivée de M. Séguin au Club 89, avait envisagé de postuler à la présidence contre M. Aurillac, mais il semble qu'elle ait accepté d'attendre encore un peu pour réaliser cette promotion.

De plus, un certain nombre de responsables *ont remis, depuis* le 27 octobre, leur démission du club, comme M. Etienne Pinte, député RPR et responsable du club dans les Yvelines, ou M. Gérard Bokanowski, dirigeant de celui du Luxembourg, ainsi que les présidents des commissions Europe-défense et Nord-Sud. En province, où les relations entre les clubs et les sections RPR ne sont pas toujours harmonieuses, quelques velléités de défection se sont manifestées.

M. André Mousset, qui a été démis de ses fonctions de directeur de cabinet de M. Aurillac pour s'être trop engagé en faveur de M. Séguin, nous a confirmé son choix en nous déclarant que lui-même et quelques proches de M. Aurillac *« avaient proposé à ce dernier, qui l'avait acceptée, la solution Séguin, seule voie offerte pour une réactivation des clubs »*. *« Cela n'a pas été possible par la faute de calculs partisans et dérisoires*, a-t-il ajouté. *Je crains que ce qui a été un instrument important dans la vie politique française ne soit désormais engagé sur la voie du déclin. »*

Les proches de M. Chirac déplorent toujours que M. Aurillac n'ait pas convaincu les électeurs du Club de répondre au souhait du président du RPR. Ce dernier aurait, en effet, apprécié que soit offerte à M. Séguin – qui n'attendait que cela – l'occasion d'exercer une responsabilité dans un organe de réflexion proche du RPR, comme président du « comité d'orientation » du Club 89. Ce coup manqué ne devrait pas faciliter la candidature *de M. Aurillac au bureau politique* de l'Union pour la France, qu'il ambitionnait très fort.

ANDRÉ PASSERON

(1) Auprès de M. Aurillac et constituant le bureau politique du Club 89, siègent six vice-présidents. Quatre sont réélus : Mme Catala, vice-présidente déléguée ; Mme Parquet, de Brive, MM. Alain Couve de Murville et Georges Bourdu ; deux sont nouveaux : MM. François-Georges Dreyfus, professeur *à l'université de Strasbourg* et Mme Mireille Decourcelle, présidente du club d'Aix-Mirabeau ; le secrétaire général sortant, M. Maurice Robert, est reconduit avec deux adjoints nouveaux, M. Jacques Myard, maire RPR de Maisons-Laffite, et Mme Anne-Marie Vallin, chargée de mission au Club 89. Le délégué national aux études est également reconduit : M. Michel Ferrier, directeur au secrétariat général de la défense nationale. Un étudiant en droit, M. Christian Le Roux, est élu comme président de la commission jeunesse. Enfin, un poste de délégué aux clubs affiliés est créé en faveur de M. Roland d'Adhémar de Panat, proche de M. Aurillac.

□ **SONDAGE : M. Giscard d'Estaing devance M. Chirac.** – Selon un sondage de la SOFRES réalisé pour le *Nouvel Observateur*, en cas d'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing, candidat unique de l'opposition, arriverait en tête, au premier tour de scrutin, avec 36 % des voix contre 33,5 % à M. Rocard. M. Jacques Chirac, s'il était désigné par l'opposition comme son candidat, obtiendrait 35 % des suffrages face aux 34 % que recueillerait M. Rocard. Au second tour, MM. Giscard d'Estaing et Rocard seraient à égalité (50-50) alors qu'un sondage SOFRES d'avril 1990 accordait la victoire à l'actuel premier ministre par 52 % contre 48 % à l'ancien chef de l'Etat. Dans l'hypothèse d'un second tour entre MM. Chirac et Rocard, ce dernier l'emporterait avec 52 % alors qu'en avril dernier, il était crédité de 55 % des voix. Dans ces deux hypothèses, au premier tour, M. Jean-Marie Le Pen obtiendrait respectivement 13 %et 12 % des suffrages. Ce sondage, réalisé du 23 au 25 octobre auprès d'un échantillon national de mille personnes selon la *méthode des quotas, porte* également sur l'organisation de « primaires » au sein de l'opposition. Dans un éventuel duel qui opposerait à cette occasion MM. Giscard d'Estaing et Chirac, ce dernier l'emporterait par 34 % contre 28 % à l'ancien président de la République.

□ **M. CHIRAC : *« Un gouvernement absent. »*** – M. Jacques Chirac, en visite dans les Ardennes, a notamment déclaré, mercredi 7 novembre, à Charleville-Mézières : *« Nous avons un gouvernement absent, un Parti socialiste traumatisé par une guerre de succession, qui mettent en cause l'avenir de notre pays. »* Le président du RPR a appelé à la *« mobilisation de l'opposition UDF et RPR pour les prochaines élections »* en faisant table rase du passé et des divisions de la droite parlementaire. – *(Corresp.)*

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 7 novembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé.

● **Sécurité sociale**

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité a présenté au conseil des ministres un projet de loi mettant fin au régime spécial de sécurité sociale de la Compagnie générale des eaux et relatif à la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne.

Le *projet de loi* a pour objet essentiel d'organiser le rattachement au régime général de sécurité sociale du régime spécial de sécurité sociale des salariés de la Compagnie générale des eaux. Il garantit à ceux-ci le maintien des droits acquis au titre de leur régime actuel, grâce à un régime complémentaire qui sera défini par accord collectif au sein de l'entreprise.

La Caisse d'allocations familiales de *la région parisienne est* scindée en caisses départementales afin de faciliter la vie des familles bénéficiaires.

● **Professions commerciales et artisanales**

Le ministre délégué au commerce et à l'artisanat a présenté un projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales.

1) La Caisse nationale d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés non agricoles étudie actuellement un régime d'indemnisation de l'arrêt de travail causé par la maladie, l'hospitalisation ou l'accident. Le projet de loi autorise son conseil d'administration à délibérer sur cette question pour faire au gouvernement les propositions utiles.

Cette extension des garanties accordées aux commerçants et artisans devra être prononcée par décret. Cette nouvelle garantie devra obéir à trois principes : le caractère obligatoire de la cotisation, le caractère déductible du montant de la cotisation du revenu imposable et le respect de l'*équilibre financier* entre les dépenses nouvelles et le produit de la cotisation.

2) Le projet de loi vise à mettre fin à certaines pratiques qui tournent *la loi du 27 décembre 1973* d'orientation du commerce et de l'artisanat. Ces pratiques consistent à juxtaposer des magasins dont chacun *couvre une superficie* à peine inférieure au seuil au-delà duquel une autorisation est nécessaire, et à constituer ainsi librement des zones *commerciales importantes*.

Pour déterminer si l'ouverture d'un magasin est soumise à l'autorisation préalable, le projet de loi considère que *font partie* d'un même ensemble commercial les magasins qui sont installés sur un même site et qui bénéficient d'aménagements communs pour l'accès des différents établissements à une même clientèle ou font l'objet d'une gestion commune de certains éléments *de leur exploitation*.

3) L'implantation de magasins de grande surface dans les petites communes apporte à celles-ci d'importantes ressources de taxe professionnelle sans justification ni contrepartie économiques, au détriment des communes plus importantes *de l'agglomération*.

Le projet répartit la taxe professionnelle versée par ces magasins entre les communes de la zone de chalandise au prorata de leur population.

Toutefois, une part de ce produit alimentera un fonds départemental d'adaptation du commerce rural. Ce fonds contribuera au maintien des activités commerciales dans les zones rurales. Il sera géré par le préfet *qui consultera le conseil général* et les établissements consulaires.

4) Le projet de loi reconduit pour l'année 1991 l'exonération pendant deux *ans des charges sociales dues* au titre du premier salarié embauché par une entreprise commerciale ou artisanale, prévue pour la première *fois pour 1989 et* déjà reconduite pour 1990.

● **École en milieu rural**

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a présenté une communication sur l'école en milieu rural.

La faible dimension de beaucoup d'établissements scolaires dans les communes rurales ne permet pas d'y garantir une qualité d'enseignement comparable à celle des établissements installés en ville. En même temps, la suppression d'écoles et de collèges, *faite sans plan* d'ensemble, porterait atteinte à l'équilibre du milieu rural dont les établissements sont un facteur d'animation.

Pour concilier ces deux exigences, *une expérience a été engagée dans* sept départements ruraux : Aveyron, Creuse, Dordogne, Drôme, Guadeloupe, Mayenne, Vosges. Elle associe *au ministère de l'éducation* nationale les ministères chargés des collectivités territoriales, de l'agriculture et de l'aménagement du territoire.

Sur la base d'une étude économique et démographique et après concertation avec les organisations *syndicales et les associations* de parents d'élèves, les collectivités locales et l'Etat concluront des contrats triennaux définissant les *modalités d'adaptation du réseau* scolaire aux particularités du monde rural.

Ces contrats viseront notamment à mieux organiser l'implantation des établissements. L'objectif est de doter chaque école d'au moins trois classes, chacune de ces classes correspondant à *un cycle d'enseignement*, et d'attribuer à chaque collège au moins huit classes, soit quatre classes par cycle. Les contrats encourageront *également les initiatives* favorisant le développement de la vie culturelle.

● ***Équipement***

Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer a présenté une communication sur le renouveau du service public au ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer qui a fait l'objet en octobre 1989 d'un nouveau plan de modernisation des services.

Ce plan vise en priorité à améliorer le service rendu aux usagers et aux collectivités territoriales par la déconcentration accrue des décisions et la modernisation des administrations centrales et des services extérieurs. Il comporte un important investissement dans la gestion des ressources humaines et fait appel à une responsabilisation accrue des chefs de service.

Le ministre a présenté les nombreuses actions engagées dans l'ensemble de ses services portant sur la gestion des ressources humaines, l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité et l'organisation du dialogue avec les organisations syndicales.

La gestion des quatre-vingt mille agents administratifs et techniques *de catégorie C est effectivement* déconcentrée au niveau départemental depuis cette année et leur recrutement s'effectue désormais au niveau interrégional.

A *partir d'un important effort* de formation des cadres à la gestion des ressources humaines, vingt-cinq directions départementales de *l'équipement ont été érigées en centres* de responsabilité. Ces directions ont négocié avec les directions d'administration centrale des plans *triennaux portant sur les résultats* qu'elles s'engagent à obtenir. Toutes les directions départementales de l'équipement seront ainsi érigées en centres de responsabilité dans les trois ans (...).

Enfin, la décision récente de rapprocher les directions départemen*tales de l'agriculture et de la forêt* de celles de l'équipement, qui instaure à titre expérimental une coopération renforcée dans quinze départements, *donnera une nouvelle dimension* à ces actions.

● **Personnes âgées *dépendantes***

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité et le secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées ont présenté une communication sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

La France compte aujourd'hui sept cent mille retraités de plus de quatre-vingt-cinq ans. Elle comptera plus d'un million en l'an 2000. Avec le vieillissement de notre population, la dépendance devient une réalité sociale majeure, dont la prise en charge exige des interventions diversifiées, médicales et sociales, alliant *les soins à la* personne *et les aides* à la vie quotidienne.

C'est pourquoi le gouvernement a décidé d'une nouvelle étape dans la *mise en œuvre de la politique* en faveur des personnes âgées dépendantes. Quatre objectifs sont poursuivis :

1) Adapter notre système de protection sociale à la prise en charge de la dépendance des personnes âgées.

Parallèlement aux travaux qu'à son initiative la représentation nationale pourrait conduire sur ce sujet, une commission instituée auprès du Commissariat général du Plan sera chargée de proposer d'ici au mois de mai 1991 les réformes à apporter au dispositif actuel (...).

Sur la base de l'ensemble de ces travaux, le Parlement sera saisi des mesures nécessaires au cours de la session d'automne de 1991.

2) Accélérer la médicalisation des établissements et services accueillant les personnes âgées dépendantes.

Dès l'année 1991, les services de *soins infirmiers à domicile seront* renforcés et la médicalisation des maisons de retraite par la création de sections de cure médicale sera *poursuivie, dans les conditions* suivantes :

– Quarante-cinq mille places médicalisées supplémentaires seront créées de 1991 à 1993. (...)

– Les forfaits de soins des sections de cure médicale et des services de soins infirmiers à domicile progresseront de façon sensible. (...)

– Cet effort de l'Etat sera coor*donné avec celui des départements* et un guide de méthode d'élaboration des plans gérontologiques *départementaux sera mis à la disposition* de ceux-ci ;

3) Améliorer la qualité des établissements pour personnes âgées. (...)

4) Aider au maintien des personnes âgées dépendantes dans leur environnement.

L'augmentation des dotations du fonds d'action sanitaire et sociale de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse permettra une progression sensible des moyens consacrés à l'aide ménagère qui seront consacrés par priorité aux personnes âgées les plus lourdement dépendantes.

Cette caisse sera autorisée à mettre en place dès 1992 un plan triennal d'action sanitaire et sociale.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni mercredi 7 novembre, a décidé le mouvement préfectoral suivant :

CORRÈZE : M. Yvan Baradel.

M. Yvan Baradel, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne, est nommé préfet de la *Corrèze en remplacement* de M. François Bonnelle, nommé préfet des Vosges.

[Né le 11 septembre 1937 à Epinal, licencié en droit, ancien élève de l'ENA, M. Yvan Baradel a commencé sa carrière comme inspecteur de la sécurité sociale à Nancy où il devint ensuite, en 1979, conseiller au tribunal administratif avant d'être nommé sous-préfet de Brioude (Haute-Loire) en 1981, puis, en 1982, secrétaire général de la préfecture de la Sarthe, et, *en 1985, commissaire adjoint de la* République de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Il occupa ce poste jusqu'en 1988, avant d'être nommé secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne.]

NORD : M. Gilles Bouilhaguet.

M. Gilles Bouilhaguet, sous-pré*fet hors classe, est nommé préfet* adjoint pour la sécurité auprès du préfet du Nord, en remplacement de M. Pierre Brisset, nommé préfet *hors cadre*.

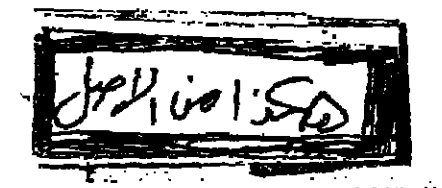
[Né le 12 juillet 1939 à Orléans, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Gilles Bouilhaguet a commencé sa carrière comme chef de cabinet du préfet de l'Yonne, en 1967, avant de participer à plusieurs cabinets ministériels, successivement auprès du secrétaire d'Etat au tourisme, M. Marcel Anthonioz, en 1971, et du secrétaire d'Etat à l'équipement, M. Christian Bonnet, en 1972. Il suivit ce dernier au ministère de l'intérieur, comme chef de cabinet, en 1977. Après avoir été secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise, en 1982, il avait été *nommé directeur des sports au secrétariat* d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, en 1988.]

VOSGES : M. François Bonnelle.

M. François Bonnelle, préfet de la Corrèze, est nommé préfet des Vosges, en remplacement de M. Jacques Andrieu, nommé le 3 octobre préfet des Pyrénées-Atlantiques.

[*Né le 3 mai 1933 à Versailles*, M. François Bonnelle, licencié en droit, diplômé de l'institut d'études politiques de Bordeaux, a été chef de cabinet de la préfecture de police d'Alger en 1962, chef de cabinet de la préfecture d'Eure-et-Loir de 1962 à 1963, avant de devenir sous-préfet de Die de 1963 à 1967.

Chef adjoint de cabinet du secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. André Bord, de 1967 à 1969, il fut chargé de mission dans ce même cabinet, de 1969 à 1970, avant de devenir secrétaire général des Vosges, puis sous-préfet de Cholet (1974), directeur du cabinet du préfet de la région d'Aquitaine, préfet de la Gironde, de 1976 à 1979, enfin directeur adjoint du cabinet de M. Yvon Bourges au ministère de la défense, de mars 1979 à octobre *1980. Il avait été nommé* secrétaire général de la préfecture des Yvelines en 1980 avant de devenir le représentant du gouvernement à Mayotte en février *1984*, et, de février 1986 à août 1987, délégué pour la police auprès du commissaire de la République des Bouches-du-Rhône.]



POLITIQUE

Un sondage de la SOFRES

De Gaulle en son siècle

Les résultats du sondage de la SOFRES que nous publions à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort du fondateur de la V• République sont extraits d'une vaste étude commandée par l'*Institut Charles de Gaulle*, qui sera développée lors du colloque que celui-ci organise – du 19 au 24 novembre prochain – au palais de l'UNESCO.

La place de Charles de Gaulle dans l'opinion française d'aujourd'hui est évidemment liée au rang que celle-ci lui attribue dans l'Histoire. De ce point de vue, de Gaulle est, sans conteste, le personnage le plus important du 20e siècle, et le second dans l'histoire du pays, derrière Charlemagne, qui fut à la fois roi des Francs et empereur d'Occident, mais devant Napoléon Ier.

Au reste, dans la mémoire nationale, c'est surtout l'action du général pendant la seconde guerre mondiale qui est présente (52 %), nettement devant son rôle de président de la *V• République* (32 %).

Mais si, parmi les «grands moments» du gaullisme, les Français retiennent à 84 % l'appel du 18 juin, ce record est battu par le nombre de ceux (88 %) qui approuvent la réforme de 1962 instaurant l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Ainsi se trouve confirmé de façon éclatante l'attachement que le pays a toujours manifesté à l'égard de ce mode de désignation du président.

Au total, le jugement porté aujourd'hui sur l'action de de Gaulle est très largement positif. Si, naturellement les partisans du RPR et de l'UDF viennent en tête, ceux des écologistes et du Parti socialiste ne sont pas loin. En revanche, les réticences sont plus nettes de la part des sympathisants du Front national - et surtout des communistes.

Cette enquête établit aussi le degré de persistance des critiques qui ont été adressées à de Gaulle par ses adversaires lorsqu'il était au pouvoir. Trois d'entre elles recueillent encore aujourd'hui un écho majoritaire. Celles-ci ont trait à ce que M. Giscard d'Estaing avait appelé *«l'exercice solitaire du pouvoir»*, ainsi qu'à une conception manichéenne de celui-ci. Reste aussi ancrée dans la mémoire collective l'idée que le général a *«trompé les pieds-noirs»*.

Bien qu'il soit perçu par une majorité des personnes interrogées comme un homme de droite, deux Français sur trois considèrent qu'il a permis le *«renforcement durable»* de la France et qu'il a *«bien préparé»* l'avenir du pays.

Cependant le gaullisme s'estompe pour se fondre désormais dans un patrimoine national qui n'est plus fondamentalement contesté et n'appartient plus à personne en particulier, puisqu'il est revendiqué par tous. Si bien que pour 50 % des Français, être gaulliste est maintenant une *«classification complètement dépassée»*.

A. P. et J.-M. C.

LES GRANDS MOMENTS

Question : Approuvez-vous ou désapprouvez-vous l'action du général de Gaulle sur chacun des points suivants ?

	Approuve	Désapprouve	Sans opinion	Indice d'approbation
- L'appel du 18 juin 1940 ... 100 %	84	2	14	+ 82
- Sa façon de conduire la résistance au nazisme ... 100 %	75	6	19	+ 69
- Le refus de toute entente avec le maréchal Pétain ... 100 %	54	19	27	+ 35
- L'entrée de ministres communistes dans le gouvernement de la Libération ... 100 %	50	20	30	+ 30
- Le refus en 1945 de confier au parti communiste les grands ministères (armées, affaires étrangères, intérieur) ... 100 %	54	17	29	+ 37
- L'épuration après la Libération ... 100 %	36	24	40	+ 12
- La création du RPF en 1947 ... 100 %	36	9	55	+ 27
- Les conditions de son retour au pouvoir en 1958 ... 100 %	48	12	40	+ 36
- L'indépendance de l'Algérie ... 100 %	64	18	18	+ 46
- La création de la force de frappe (bombe nucléaire) ... 100 %	50	31	19	+ 19
- L'élection du président de la République au suffrage universel ... 100 %	88	3	9	+ 85
- Le retrait de la France du commandement militaire de l'OTAN (Alliance atlantique) en 1966 ... 100 %	42	17	41	+ 25
- Son comportement face aux événements de mai 1968 ... 100 %	30	32	38	- 2
- Son départ après la victoire du «non» au référendum de 1969 ... 100 %	62	17	21	+ 45

L'ACTION DU GÉNÉRAL

Question : Tout compte fait, estimez-vous que l'action du général de Gaulle a été très positive, assez positive, assez négative ou très négative ?

	Ensemble des Français	Préférence partisane: Parti communiste	Parti socialiste	Mouvement écologiste	UDF	RPR	Front national
– Très positive ...	27	15	21	17	38	50	30
– Assez positive ...	57	53	61	67	57	44	48
– Assez négative ...	3	10	7	3	0	1	10
– Très négative ...	1	2	0	1	0	0	5
– Sans opinion ...	12	20	11	12	5	5	7
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
TOTAL POSITIVE ...	84	68	82	84	95	94	78
TOTAL NÉGATIVE ...	4	12	7	4	0	1	15

Question : Pour vous, le général de Gaulle est-il avant tout :

	Rappel enquête SOFRES septembre 1980	Rappel enquête SOFRES octobre 1985	Février
– L'homme de l'appel du 18 juin 1940 ...	37	28	43
– L'homme de la Libération ...	26	26	26
– Le chef du RPF ...	2	3	2
– Le fondateur de la V• République ...	15	20	15
– L'homme qui a mis fin à la guerre d'Algérie ...	8	5	7
– L'homme de la participation ...	5	10	3
– Sans opinion ...	7	8	4
	100 %	100 %	100 %

L'ECHO DES CRITIQUES

Question : *Voici un certain nombre de critiques qui ont été adressées au général de Gaulle par ses adversaires lorsqu'il était au pouvoir. Voulez-vous me dire si vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacune de ces critiques ?*

	D'accord	Pas d'accord	Sans opinion	Indice de critique
– De Gaulle faisait croire aux Français qu'ils avaient le choix entre lui et le chaos ... 100 %	47	27	26	+ 20
– De Gaulle exerçait le pouvoir de façon trop autoritaire ... 100 %	49	36	15	+ 13
– De Gaulle a trompé les pieds-noirs ... 100 %	38	29	33	+ 9
– De Gaulle a « laissé tomber » Israël ... 100 %	17	23	60	– 6
– De Gaulle n'était pas un allié sûr pour les Etats-Unis ... 100 %	32	40	28	– 8
– De Gaulle s'est occupé de la France mais pas des Français ... 100 %	37	48	15	– 11
– De Gaulle a bradé nos colonies ... 100 %	31	44	25	– 13
– De Gaulle a fait un coup d'Etat pour revenir au pouvoir ... 100 %	20	52	28	– 32
– De Gaulle n'était pas un démocrate ... 100 %	16	53	31	– 37
– De Gaulle ne voulait pas de l'Europe ... 100 %	16	58	26	– 42
– De Gaulle a fait le jeu du communisme international ... 100 %	8	59	33	– 51

L'ORIENTATION IDÉOLOGIQUE

Question : Pour vous, le général de Gaulle était-il un homme de droite, un homme de gauche ou en dehors de ces idéologies ?

	Ensemble des Français	Préférence partisane (En pourcentage): Parti communiste	Parti socialiste	Mouvement écologiste	UDF	RPR	Front national
– Un homme de droite ...	49	78	54	52	48	51	46
– Un homme de gauche ...	3	3	3	2	1	1	2
– En dehors de ces idéologies ...	38	10	34	34	48	45	42
– Sans opinion ...	10	9	9	12	3	3	10
	100	100	100	100	100	100	100

LA POSTÉRITÉ

Question : Estimez-vous que les successeurs du général de Gaulle à la présidence de la République sont restés proches des grandes orientations du général de Gaulle ?

	Georges Pompidou	Total	Valéry Giscard d'Estaing	Total	François Mitterrand	Total
– Très proche ...	29	76	5	44	2	23
– Assez proche ...	47		39		21	
– Peu proche ...	8	11	30	43	27	66
– Pas proche du tout ...	3		13		39	
– Sans opinion ...		13		13		11
		100 %		100 %		100 %

Question : Aujourd'hui, diriez-vous que vous êtes gaulliste, pas gaulliste ou que c'est une classification complètement dépassée ?

	Ensemble des Français	Préférence partisane (en pourcentage): Parti communiste	Parti socialiste	Mouvement écologiste	UDF	RPR	Front national
– Gaulliste ...	20	2	10	6	23	55	32
– Pas gaulliste ...	16	36	24	20	10	6	22
– C'est une classification complètement dépassée ...	50	48	56	59	58	29	36
– Sans opinion ...	14	14	10	15	9	10	10
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

La fiche technique

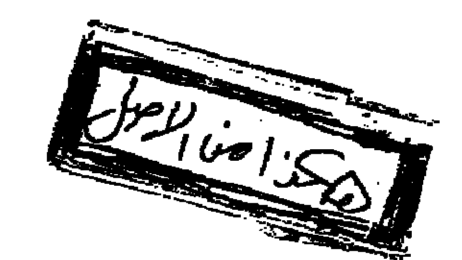
– Sondage effectué pour l'institut Charles-de-Gaulle.

– Date de réalisation : Du 5 au 20 février 1990.

– Echantillon national de 1 500 *personnes représentatif* de l'ensemble de la population française âgée de quinze ans et plus.

– Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

– Dans la réalisation de l'enquête, l'échantillon a été stratifié en *trois sous-échantillons de taille* égale : la génération de la seconde guerre mondiale, âgée aujourd'hui de 65 ans ou davantage ; la génération de la V• République, âgée aujourd'hui de 40 à 64 ans, et la génération « post-de Gaulle », âgée aujourd'hui de 15 à 39 ans. Dans la phase d'exploitation de l'enquête, les résultats ont été pondérés pour assurer la représentativité globale de l'échantillon.



SOCIÉTÉ/CULTURE

14 Procédure disciplinaire contre trois membres des RG.
15 Fin de la conférence mondiale sur le climat.
15 Football : le grand chelem des clubs français.
18 Cinéma : « l'Aiguillon de la mort ».
19 Ventes : les mystères de Manille.
21 Communication : les pressions du CSA sur M 6.

Les lycéens précisent leurs doléances

La colère des lycéens a continué de s'étendre, mercredi 7 novembre, dans plusieurs villes de province. Ce sont ainsi plus de 6 000 jeunes qui ont défilé à Besançon, tandis que treize manifestations regroupaient 4 000 personnes dans le Nord et le Pas-de-Calais. Un millier de lycéens ont aussi manifesté à Chamalières (Puy-de-Dôme) devant les locaux du conseil régional. Le même jour, les deux coordinations rivales du mouvement lycéen se sont réunies séparément à Paris pour définir les modalités d'action de la manifestation prévue pour le 12 novembre dans la capitale. A partir de la place de la Bastille le choix du parcours fait l'objet de sérieuses divergences, les jeunesses communistes et les trotskistes souhaitant pousser jusqu'à l'Elysée, contre l'avis de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) et de SOS-Racisme. De leur côté, trois syndicats d'enseignants de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ont confirmé leur participation à la marche du 12. Le syndicat national des enseignements de second degré (SNES), le Syndicat national unifié des directeurs et instituteurs (SNUDI-FO) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) défileront avec les lycéens et la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public (FCPE). Le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) parle, quant à lui, d'une *« présence probable »*.

Le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, a proposé mercredi l'organisation d'une table ronde sur l'avenir du système éducatif, tout en rejetant les demandes de l'opposition visant à décentraliser ce système en donnant plus de pouvoirs aux régions.

« Mais si, on sait ce qu'on veut ! »

L'histoire des mouvements étudiants ou lycéens est jalonnée de dialogues de sourds. En novembre 1986, M. Chirac avait cru bon, dans un premier temps, d'expliquer aux étudiants qu'ils n'avaient pas bien lu ou pas bien compris le projet de réforme universitaire de M. Devaquet. Avec le résultat que l'on sait : les étudiants s'étaient mis à potasser ce malheureux projet de loi et avaient puisé dans cet exercice de nouveaux motifs de mobilisation.

M. Jospin risque, aujourd'hui de connaître une mésaventure similaire avec les lycéens. Plein de bonne volonté, il affiche depuis plusieurs jours son souci du dialogue. *« A condition cependant,* souligne-t-il, *que les lycéens formulent clairement et précisément leurs revendications ».* A force de se l'entendre dire, les deux *« coordinations »* rivales qui tentent de contrôler le mouvement ont fini par prendre le ministre au mot. Chacune dans son style et dans son coin.

Dans l'amphithéâtre enfumé et bruyant de l'université Paris-III (Censier), où se réunissait la coordination animée par les Jeunesses communistes, les trotskystes, les jeunes chevènementistes et des lycéens inorganisés qui tiennent vigoureusement à le faire savoir, comme dans la salle discrète du treizième arrondissement, prêtée par le SNI-PEGC, où la FIDL tenait réunion, on a, pour la première fois, abordé les problèmes de fond.

Ce fut le cas à Censier. *« Jospin nous dit :* « Vous ne savez pas ce que vous voulez. » *Mais si, on sait ce qu'on veut. C'est pourtant simple. Nous voulons les moyens nécessaires à la réussite de nos études »,* lançait, sous les applaudissements, un orateur improvisé. Et chacun de dresser, dans un beau tumulte, la liste de ses attentes et de ses désirs. On y retrouve, bien sûr, la demande traditionnelle pour davantage de locaux, de profs, de pions ou de personnels administratifs ou d'entretien. Mais ces revendications classiques s'appuient de plus en plus sur un ras-le-bol plus profond. Comme l'expliquait une lycéenne de la Drôme, *« tous ces problèmes de couverts dégueulasses à la cantine, de chiottes sans portes ou d'heures perdues entre deux cours, ça peut paraître ridicule. Mais ce sont des problèmes qui nous pourrissent la vie. Ce n'est pas possible de bosser dans ces conditions. Et cela pèse sur la motivation des élèves ».*

De même commencent à émerger, dans le désordre, des problèmes qui touchent plus directement à la scolarité et à la pédagogie : aux *« vingt-cinq élèves par classe »,* se sont ajoutés *« les emplois du temps corrects »,* des cours de soutien pour les élèves en difficulté, davantage de classes d'adaptation et de bacs professionnels, ou encore *« la formation continue pour les profs tous les cinq ans ».* Sans oublier la demande de suppression des conseils de délégués d'élèves sur lesquels le ministre compte beaucoup pour faire rentrer le débat dans les lycées. *« On n'a pas envie de jouer les pots de fleurs »,* ponctuait énergiquement un lycéen de banlieue. Au tableau, un élève écrivait avec application à la craie, en marge de ce catalogue désordonné : *« Soyons réalistes, demandons l'impossible. »* Bref, ce qu'ils veulent, c'est changer la vie dans les lycées. Référence oblige

Droit de grève lycéen

Ce fut aussi le cas de la centaine de lycéens venus de Paris et d'une dizaine de villes de province dont Le Mans, Chalon-sur-Saône, Toulon, Metz, Saint-Lo ou Strasbourg, qui s'étaient regroupés autour des militants parisiens de la FIDL. Ils ont, dans une ambiance fort studieuse, précisé leur conception des droits des lycéens. Ils veulent pouvoir se réunir et s'exprimer librement dans leurs établissements et souhaiteraient que M. Jospin dépose un projet de loi sur la presse lycéenne, car *« il n'y a guère d'intérêt à faire un journal lycéen si on est obligé de soumettre les articles au proviseur ».*

En outre, les conseils de délégués-élèves, *« que Lionel Jospin semble considérer comme une pièce maîtresse de sa loi d'orientation »,* doivent pouvoir bénéficier d'une véritable autonomie et ne pas dépendre du bon vouloir des proviseurs. Ces derniers sont d'ailleurs l'objet de vives critiques de la part des lycéens qui réclament le droit de grève et qui s'inquiètent des *« sanctions »* et des *« pressions »* que certains élèves grévistes auraient subies. De la même façon, les *« contrats »* passés dans certains lycées entre l'administration et des élèves récalcitrants sont unanimement dénoncés. *« Puisqu'il réclame du concret,* a lancé un lycéen parisien, *que le ministre fasse passer la consigne afin que les sanctions soient levées et que toutes formes de contrats illégaux soient supprimées ».*

Trois heures durant, les lycéens ont exigé *« l'égalité entre les lycées »* et dénoncé la politique de certaines régions *« qui font de très beaux lycées visibles depuis l'autoroute, pour six cents élèves, et qui laissent s'écrouler les vieux établissements où l'on s'entasse à deux mille ».* Même écho à Censier où une lycéenne du Havre s'écriait *« C'est évident que les jeunes qui n'ont pas beaucoup d'argent sont dans les lycées pauvres. Les bons lycées du centre, ils ont pas de problèmes. »*

Invalides ou Elysée ?

Sur le jeu de ping-pong entre l'Etat et les régions qui les avait un peu pris de court, les lycéens, qui apprennent vite, se sont d'ailleurs fait une doctrine, exposée par Nasser, militant de la FIDL : *« Moi, je souhaite que l'éducation reste nationale,* a t-il expliqué. *Nous n'allons pas passer notre temps à nous balader devant tous les conseils régionaux de France et de Navarre. Nous avons un ministre, à lui de faire son boulot. »* Mais les lycéens n'oublient pas, pour autant, les revendications quantitatives sur lesquelles s'est forgé leur mouvement. Ils frappent même très fort, puisqu'ils réclament l'embauche de 40 000 profs *« seule façon d'atteindre le seuil des vingt cinq élèves par classe »,* ainsi que la revalorisation du salaire de tous les enseignants.

Reste le délicat problème de l'organisation de la manifestation nationale du 12 novembre. L'idée lancée il y a une dizaine de jours d'une marche vers l'Elysée continue à susciter de sérieux tiraillements. La coordination de Censier a maintenu une proposition de trajet entre la place de la Bastille et l'Elysée en passant par la rive gauche et le Palais-Bourbon ; au fil de ce parcours, elle envisage d'envoyer des délégations à l'hôtel Matignon, au ministère de l'éducation nationale et à l'Assemblée.

De son côté, la coordination animée par la FIDL propose un parcours Bastille-Invalides, avec envoi de délégation à l'Assemblée nationale et au ministère. La place des Invalides, estime-t-elle, *« est un lieu moins marqué politiquement que l'Elysée, ce qui permettra à tous les lycéens, les enseignants, les parents et les étudiants de participer sans être taxés de manipulation ou de récupération par les appareils politiques ».* Il faudra bien, cependant, que les deux coordinations finissent par se mettre d'accord car il est fort improbable que la Préfecture de police autorise deux cortèges distincts, sur des trajets à aussi haut risque.

GÉRARD COURTOIS et CHRISTINE GARIN

M. Jospin propose une table ronde

Répondant mercredi 7 novembre à une question de M. François Bayrou (UDC, Pyrénées-Atlantiques), M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a indiqué que pour trouver des ressources supplémentaires et une solution à la crise de l'éducation *« il n'y a pas lieu de privatiser des entreprises appartenant à l'Etat pour donner de l'argent aux régions qui sont compétentes en ce domaine ». « A elles,* a poursuivi M. Jospin, *d'assumer leurs responsabilités. Pour l'essentiel, il est juste de reconnaître qu'elles les assument. »*

Le ministre a ajouté, en réponse à une question de M. Marc Laffineur (UDF, Maine-et-Loire), que *« la décentralisation a été faite pour ce qui concerne les locaux : vouloir décentraliser encore, c'est vouloir décentraliser le recrutement et la gestion des professeurs, la pédagogie, les programmes, le contrôle et les examens, bref l'ensemble du système d'éducation que vous feriez ainsi exploser, que vous voulez provincialiser avant de le privatiser ».*

M. Jospin a enfin souhaité que le dialogue s'instaure *« soit dans le cadre d'une table ronde, soit dans celui du conseil supérieur de l'Education nationale. Mais pour cela il faut d'abord que le dialogue qui s'est amorcé se concrétise, et que les animateurs du mouvement lycéen ne soient plus seulement cela, mais des interlocuteurs responsables, face à un ministre et à un gouvernement qui ont entendu le message, et qui veulent y répondre, en trouvant un bon cadre de discussion ».*

A Montpellier, la grève dans le plus grand lycée de France (4 715 élèves)

Le Jean-Mermoz prend l'eau

MONTPELLIER
de notre correspondant

« Le diplodocus a mal vieilli », reconnaissent en chœur enseignants et élèves du lycée technique et professionnel Jean-Mermoz de Montpellier. Avec 4 715 élèves inscrits cette année, l'établissement, créé en 1966, peut se flatter d'être le plus grand de ce type en France. Un honneur dont il se passerait bien et qui lui vaut, depuis le début du mouvement lycéen, d'être la cible privilégiée des manifestants de Montpellier, tant il est difficile aujourd'hui de gérer ce paquebot surdimensionné.

L'entrée de la cité rappelle déjà l'ancienne caserne. On passe d'une cour à l'autre entre de vieilles barres de béton, qui sont autant de salles de classe. Posé sur le gravier au centre du lycée, une carcasse d'avion de chasse accentue l'ambiguïté. Lorsqu'ils regagnent l'internat le soir, le regard des élèves accroche les croûtes de peintures délavées qui s'effritent sur les murs ou les plafonds. *« Dans les douches, les jours de pluie, l'eau rentre par les toits »,* se plaint un interne.

Au-dessus de plusieurs lavabos pendent de vieux fils électriques. *« Lorsque des parents ont vu dans quel état était l'internat, ils ont retiré leur enfant »,* ajoute un membre du personnel. Le surveillant n'est pas logé à meilleure enseigne. Dans le cagibi qui lui sert de loge, l'ampoule principale est grillée. *« La nuit dernière, nous avons dormi avec nos anoraks,* explique Jérôme, élève de première. *Le chauffage ne fonctionnait pas dans les dortoirs et nous avons dû purger nous-mêmes les radiateurs. »*

Même son de cloche chez les professeurs, qui finissent toutefois par s'habituer à enseigner dans cette atmosphère. Avec le souci quotidien de trouver une prise électrique qui veuille bien fonctionner et une ampoule que l'on va parfois soustraire à une douille de la classe d'à côté. Les chaises passent aussi d'une salle à l'autre. *« Je crois que l'on s'habitue à cette espèce d'anonymat et de laideur »,* explique une enseignante.

« Marre d'être pris pour des imbéciles »

En janvier 1990, le lycée Jean-Mermoz avait déjà eu un accès de fièvre. Plusieurs manifestations de lycéens avaient ouvert les yeux du conseil régional du Languedoc-Roussillon, qui avait alors pris des mesures d'urgence. Une dizaine de douches avaient été installées, plusieurs coups de peinture donnés, avec à la clé la promesse d'une rénovation complète de l'établissement. La réfection de l'internat, ainsi que la création d'un centre de documentation, devraient démarrer au début de l'année prochaine. Le total des travaux est estimé à 10 millions de francs. Région et éducation nationale avançent un délai d'au moins quatre ans avant que Jean-Mermoz ne retrouve un *« visage humain ».*

C'est là que le bât blesse pour les lycéens en grève. Car s'ils reconnaissent l'effort consenti, ils s'inquiètent pour la suite des opérations. *« On n'a aucun délai vraiment précis. Qui nous dit que les promesses seront tenues ? »,* s'inquiète Daniel. *« Cette grève, c'est du sérieux* affirme encore Jérôme, en première. *On en a marre d'être pris pour des imbéciles. »*

De son côté, M. Georges Cipriani, le proviseur, avoue son impuissance. *« Ce site pose de vrais problèmes matériels,* dit-il, *mais il est plus important, dans un premier temps, de veiller à la sécurité et au respect des normes que de s'attaquer aux apparences, quitte à ne nettoyer les vitres qu'une fois par an. »* Il a eu cependant la bonne idée de créer, en juin dernier, une cafétéria. Un lieu de rencontre flambant neuf qui contraste avec la grisaille ambiante, où, entre deux parties de cartes, les jeunes commentent les manifestations de la journée.

JACQUES MONIN

RELIGIONS

La mort de Marcel Légaut

L'agrégé de maths devenu berger et prophète

Marcel Légaut, qui a inspiré des générations de militants et intellectuels chrétiens, est décédé à l'âge de quatre-vingt-dix ans, mardi 6 novembre, d'une crise cardiaque dans un train qui l'emmenait à Avignon.

Né avec le siècle, Marcel Légaut a été, dans l'Eglise de France, un témoin privilégié de l'évolution spirituelle de son temps. Comme le père Teilhard de Chardin et Jacques Maritain, il fut d'abord reconnu dans les milieux universitaires catholiques, puis dans un cercle beaucoup plus large.

A l'âge de la première maturité, alors qu'il est professeur agrégé de mathématiques à la faculté de Rennes, Marcel Légaut décide d'explorer ce qui sera l'intuition de sa recherche et de ses choix : vivre ce que le Christ a vécu afin de connaître, à la mesure de sa propre humanité, ce que Jésus a été. Si on l'interrogeait sur la divinité du Christ, il répondait, en respectant la foi de chacun et sans formuler la sienne de manière dogmatique : *« Jésus est de Dieu ».*

Quand cet universitaire, ancien normalien formé dans les groupes « Tala » qu'animait M. Portal, aumônier de la Rue d'Ulm, achète, il y a tout juste cinquante ans, les « granges » de Leschos, au-dessus de Luc-en-Diois (Drôme), pour élever des moutons, Marcel Légaut donne forme à une aventure intérieure que sa mort de vieux berger vient d'accomplir à son insu. Il n'était pas un homme d'éternité, ne se préocupait pas du salut et n'entretenait aucune image pour masquer le fait que, de la vie après la mort, lui, du moins, il ne savait rien.

Rigoureux du point de vue moral – notamment à l'égard du couple et de la famille, – il récusait la religion du devoir, comme une exigence extérieure à l'homme, et cherchait à répondre à la religion d'appel : que chacun vive dans la fidélité à lui-même, éclairé par les grands témoins de l'aventure spirituelle de l'humanité, dont le premier pour lui était Jésus-Christ, meurtri et révélé par les engagements qui construisent et limitent une vie, n'ayant pour signe de Dieu que l'immense attente des hommes passionnés d'infini.

Le refus d'une Eglise médiocre

Le solitaire – dont la pensée individualiste pouvait surprendre – après vingt ans de silence s'était remis à écrire et à voyager, allant de groupes de laïcs en communautés religieuses, porteur d'une parole dont la force était de libérer des enseignements subis, pour ouvrir chacun à sa vérité unique.

Dans la Drôme l'été, aux « Granges », et à Mirmande, dans une ancienne magnanerie, se réunissaient autour de lui ses vieux camarades des équipes enseignantes, mais aussi, de plus en plus nombreux, ceux qui, à travers ses livres, avaient découvert un ton et une liberté d'expression qui rejoignaient leur attachement à la tradition chrétienne et leur regard critique sur l'Eglise catholique.

Car Marcel Légaut n'a jamais pris son parti d'une Eglise médiocre qui aurait peur de la créativité spirituelle des êtres. Dans *Patience et passion d'un croyant*, comme dans *Un homme de foi et son Eglise*, il livra son indignation contre toutes les méthodes de répression intemporelles – notamment l'usage du secret – et toujours renouvella sa confiance dans la qualité de ceux qui, des évêques aux laïcs, constituent l'Eglise. Il aimait les êtres. Il était habité d'un secret – *au sens qu'on ne saurait* percer ce qui donnait une telle vérité à sa vie, – ce qui fait qu'un homme est un témoin de l'homme et trace du divin.

BERNARD FEILLET



SOCIÉTÉ

La procédure disciplinaire contre trois membres des RG

Le ministère de l'intérieur dénonce des violations du code de déontologie de la police

Le ministère de l'intérieur devait adresser aux syndicats de policiers, jeudi 8 novembre, les actes de la procédure disciplinaire engagée contre les trois fonctionnaires des renseignements généraux parisiens, Jean-Marc Dufourg, Pascal Passamonti et Gilles Azéma, chargés de surveiller les activités de l'ancien pasteur Doucé peu avant la disparition, puis la mort de celui-ci, le 19 juillet. Les policiers comparaîtront devant le conseil de discipline le 19 novembre sur la base d'un rapport succinct établi par l'inspection générale de la police nationale (IGPN).

L'IGPN, police des polices, avait été saisie à la mi-septembre par M. Pierre Joxe au moment où l'enquête sur la disparition de Joseph Doucé révélait une succession de comportements douteux chez les policiers des RG qui cherchaient à infiltrer la librairie et l'association de l'ancien pasteur : tapage à la porte de son domicile le 19 juin, tentative violente de recrutement d'un indicateur au moyen d'un coup de feu tiré dans la porte de son domicile dans la nuit du 3 au 4 juillet, mise en cause de leur hiérarchie en alléguant que celle-ci leur aurait demandé de « piéger » des personnalités publiques dans des histoires de mœurs. La présence de ces policiers dans le quartier où résidait le pasteur, quelques minutes avant son enlèvement le 19 juillet, n'a fait qu'accroître le trouble sur le fonctionnement de ce groupe des RG parisiens, dirigé par l'inspecteur Azéma.

Alors qu'une enquête judiciaire, confiée au juge d'instruction Catherine Courcol, tentait d'élucider les causes de la disparition de l'ancien pasteur, le ministère de l'intérieur décidait de son côté d'engager une enquête administrative afin de déterminer les responsabilités des uns et des autres dans les dérapages des RG. Cette enquête a, semble-t-il, été un véritable voyage au sein du GER, ce groupe des enquêtes réservées des RG de Paris. Les inspecteurs de l'IGPN ont auditionné plusieurs dizaines de fonctionnaires, recoupé les témoignages. Certains sont même allés jusqu'à Toulouse interroger le commissaire principal Roger Duran, toujours affecté aux RG et ancien supérieur hiérarchique de Jean-Marc Dufourg.

Brève synthèse pour un épais dossier

Toutefois l'épais dossier de l'IGPN a seulement donné lieu à une synthèse qui, pour les besoins de l'instance disciplinaire, s'en tient essentiellement à l'épisode du coup de feu tiré au domicile de M. Pierre Didier dans la nuit du 4 juillet, sans apporter d'éléments réellement nouveaux sur le passé et les méthodes professionnelles des policiers poursuivis. Considéré comme l'auteur principal de cette bavure, qui lui vaut déjà une inculpation pour *« violences et voie de fait »* au tribunal de Nanterre, Jean-Marc Dufourg se voit reprocher la violation de plusieurs articles du Code de déontogie de la police nationale, notamment sur l'obligation du *« respect absolu des personnes »* (article 7), l'usage de l'arme qui doit être *« strictement nécessaire et proportionné au but à atteindre »* (article 9).

Jean-Marc Dufourg aurait en outre manqué à l'obligation de réserve en vigueur chez les policiers. En justifiant son comportement sur TF 1 et Antenne 2 le 22 octobre – il expliquait que ces méthodes d'intimidation étaient somme toute banales dans les RG –, l'administration policière lui reproche d'avoir enfreint un décret du 24 janvier 1988 ordonnant à chaque policier de *« s'abstenir de tout acte ou propos de nature à porter la déconsidération au corps auquel il appartient »*. L'enquêteur Passamenti, présent le soir du coup de feu, et le chef de groupe Azéma, qui oublia d'informer sa hiérarchie de cet incident, devront s'expliquer sur ces complicités.

Incidente de l'affaire Doucé, cet épisode disciplinaire s'annonce donc sans grande surprise. Reste cependant son « matériau » initial, l'épais dossier de l'IGPN, ces procès-verbaux et ces auditions susceptibles d'en dire plus sur ces policiers des renseignements généraux et leurs manières de travailler. Il n'est pas exclu que Mme Courcol demande au ministère de l'intérieur la communication de l'intégralité de ce rapport qui est sans doute plus instructif que la brève synthèse disciplinaire qui s'en inspire.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

□ **M. Philippe Guilhaume poursuit en justice l'inspecteur Dufourg et *le Figaro*.** – Les poursuites annoncées par M. Philippe Guilhaume, PDG d'Antenne 2 et FR 3, après sa mise en cause par l'inspecteur des RG Jean-Marc Dufourg, ont été matérialisées mercredi 7 novembre par une citation directe à comparaître devant la 17e chambre correctionnelle de Paris délivrée au policier et au directeur de la publication du *Figaro*, M. Christian Grimaldi, qui devront répondre du délit de *« diffamation publique envers un particulier »*. Représenté par Mes Jean Pellissier et Marc Courteaud, M. Guilhaume fonde son action sur l'interview de l'inspecteur publiée le 25 octobre 1990 par *le Figaro* sous le titre « Mes chefs m'ont trahi ». Dans cette interview, le fonctionnaire affirmait qu'il aurait reçu l'ordre de recruter un jeune homosexuel afin de compromettre M. Guilhaume et M. Arpaillange, ancien ministre de la justice. Outre les sanctions pénales, M. Guilhaume demandera au tribunal de condamner *le Figaro* à lui verser un million de francs de dommages et intérêts et M. Dufourg au franc symbolique.

JUSTICE

Procès de presse sur fond d'affaires africaines

M. Jean-Christophe Mitterrand et l'autorité de l'Etat

L'article 31 de la loi de 1881, qui stipule que toute personne dépositaire d'une parcelle de l'autorité de l'Etat doit saisir une juridiction pénale et non civile lorsqu'elle s'estime diffamée, est-il applicable au fils du chef de l'Etat, M. Jean-Christophe Mitterrand, agent contractuel du ministère des affaires étrangères, dans ses fonctions de conseiller à la présidence de la République pour les affaires africaines ?

La question a été posée mercredi 7 novembre à la première chambre du tribunal de grande instance de Paris, présidée par M. Robert Diet. La réponse qui y sera apportée permettra de dire si M. Jean-Christophe Mitterrand était fondé de poursuivre en diffamation, au civil et non au pénal, *l'Evénement du jeudi*, son directeur M. Jean-François Kahn, et le journaliste Pascal Krop, pour une série d'articles mettant en cause le fils du chef de l'Etat, et notamment son rôle dans une transaction de 400 millions de francs de la société Sucre et Denrées avec l'Etat ivoirien.

Avocat de *l'Evénement du jeudi*, Me Jean-Yves Dupeux a soutenu qu'*« à l'évidence »* M. Jean-Christophe Mitterrand relevait de cet article 31, tandis que l'avocat de celui-ci, Me Bernard Dartevelle, a estimé qu'il s'agissait de *« moyens dilatoires »* permettant à M. Jean-François Kahn de se dérober.

Le fils du chef de l'Etat avait obtenu le 11 juin dernier (*le Monde* du 13 juin) une ordonnance de référé du tribunal de grande instance de Paris condamnant *l'Evénement du jeudi* à lui verser une provision de 80 000 F et à publier sur une demi-page le texte de la condamnation. Le 12 juin, la cour d'appel avait confirmé cette ordonnance, estimant que l'exactitude des faits relatés n'était pas prouvée par MM. Kahn et Krop, et que certains passages d'un article du 7 juin intitulé « Les tribulations du fils de Tonton-Afrique : la faillite de la politique française », étaient *« à l'évidence gravement diffamatoires »* pour M. Jean-Christophe Mitterrand. L'affaire a été mise en délibéré jusqu'au 19 décembre.

ALAIN GIRAUDO

Au nom de la présomption d'innocence

Une émission de TF 1 est censurée

Après avoir regardé, sur TF 1, l'émission « En quête de vérité », consacrée mercredi 7 novembre à la catastrophe de la gare de Lyon survenue le 27 juin 1988, le téléspectateur ne disposait d'aucune information sur les circonstances qui ont amené un train à en percuter un autre. *« Par décision de justice »*, le propos de M. Christian Malaurie, président de la commission d'enquête du ministère des transports, a en effet été coupé à l'instant où il commençait à expliquer l'accident qui a fait 53 morts.

Cette *« décision de justice »* est une ordonnance rendue le jour même par le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, qui fonde sa décision sur le respect du principe de *« la présomption d'innocence »*. Saisi par les personnes impliquées dans l'instruction pénale, le magistrat a considéré qu'elles risquaient *« d'apparaître, avant d'avoir été jugées, comme les responsables de la catastrophe »*. L'argument semblait solide. Pourtant, il n'est pas certain que le public raisonne comme les juges.

Chacun sait que tous les trains qui ne partent pas à l'heure ne provoquent pas des catastrophes, et que l'usage intempestif du signal d'alarme n'est pas automatiquement la cause d'accidents mortels. Il n'était donc peut-être pas inutile que les téléspectateurs sachent que la justice n'a à ce jour inculpé que des « lampistes ». En outre, les interventions de M. Jacques Bresson, vice-président de l'Association de défense des droits des victimes, équilibraient largement le débat puisqu'il dénonçait à plusieurs reprises *« la pagaille qui règne à la SNCF »*, et approchait une cause directe de l'accident en soulignant plusieurs défauts dans la conception du matériel, qui ont d'ailleurs été corrigés depuis.

[Cette « censure préalable » est grave. Certes, la « présomption d'innocence » est une notion sacrée. Mais il ne faut pas se cacher derrière les mots. Le premier acte qui porte atteinte à ce principe, c'est l'inculpation. – M. P.]

Le budget de 1991

Un nouveau mouvement de protestation le 30 novembre

L'intersyndicale des magistrats, avocats et fonctionnaires de justice a appelé mardi 6 novembre à un regroupement national le 30 novembre pour protester contre le projet de budget de la justice pour 1991. Cette décision a été prise après la rencontre, lundi 5 novembre, à la chancellerie entre les représentants de l'intersyndicale – qui réunit neuf syndicats regroupant plus de 90 % du corps judiciaire – et M. Jean-Pierre Dintilhac, directeur du cabinet de M. Henri Nallet, à la suite des propositions de dialogue émises par le garde des sceaux (*le Monde* du 31 octobre).

« Cette rencontre s'est soldée par un constat d'échec, nous n'avons pas eu le geste politique que nous attendions comme un signal », a déclaré M. Michel Joubrel, président de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), en évoquant le *« désenchantement »* de l'intersyndicale. *« Plus que jamais, la paralysie de l'institution judiciaire s'impose »*, a estimé l'intersyndicale.

En vue du 30 novembre, cette dernière a proposé à ses adhérents une liste d'actions *« non exhaustive »*, qui envisage notamment *« toutes les initiatives locales s'inscrivant dans le cadre d'une grève du zèle »*. Cette journée de mobilisation sera donc la troisième en cinq mois, après celles des 21 juin et 23 octobre.

SOCIÉTÉ

SPORTS

FOOTBALL : les coupes européennes

Le grand chelem des clubs français

Pour la première fois de son histoire, le football français comptera quatre clubs au troisième tour des Coupes européennes. Grâce à sa victoire (1-0), mercredi 7 novembre, sur les Soviétiques d'Odessa, Monaco a rejoint Bordeaux, qualifié la veille contre Magdebourg, en Coupe de l'UEFA. Dans l'épreuve des vainqueurs de coupe, Montpellier a confirmé sa large victoire du match aller (5-0) en s'imposant (3-0) en Roumanie contre le Steaua Bucarest, mais le plus gros *score (6-1) a été réussi par Marseille*, vainqueur de Poznan en Coupe des champions.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

L'Olympique de Marseille n'aura donc pas connu sa révolution du 7 novembre. Jusqu'à preuve du contraire, le club n'est pas en crise. Franz Beckenbauer est toujours entraîneur. Bernard Tapie reste président. Quant aux joueurs, ils ont eu droit aux vivats et aux applaudissements des trente mille spectateurs du Stade Vélodrome, eux que l'on imaginait déjà quittant la pelouse au pas de course, sous les huées et les canettes vides.

En dominant les Polonais de Lech Poznan (6-1), en match retour des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, l'OM ne s'est pas seulement qualifié pour le tour suivant qui sera disputé en mars 1991. Il s'est également offert une soirée comme cette ville *les aime, placée sous le double sceau* des frissons et de la passion.

Tout s'est passé comme si, une fois de plus, Marseille avait joué à se faire peur pour mieux savourer son bonheur. Bernard Tapie connaît la ville aussi bien que ses joueurs. Il avait donc défini lui-même les règles de ce drôle de jeu. Pour inciter ses vedettes à réagir après leur défaite en Pologne (2-3), au match aller, et leurs bévues en championnat de France (défaites à Sochaux et à Nancy), il avait donné à ce match contre un adversaire audacieux mais limité, des allures de quitte ou double décisif pour l'avenir du club.

L'impact médiatique de l'opération était garanti. N'avait-il pas employé le terme de *« révolution »* dans l'hypothèse d'une élimination ? Et les uns d'envisager aussitôt un limogeage de Franz Beckenbauer, l'entraîneur allemand dont le bilan est largement négatif (trois défaites en championnat depuis son arrivée début septembre), et d'autres de pronostiquer la mise à l'écart de certains joueurs ou encore le départ précipité de ce même Bernard Tapie dégoûté du football. A force de craintes plus ou moins justifiées et de rumeurs en tous genres, Marseille et l'ensemble du football français avaient fini par se prêter avec délectation au jeu de l'angoisse pré-révolutionnaire, même si chacun savait parfaitement qu'une élimination n'était en réalité guère envisageable tant le fait d'avoir un seul but à remonter en Coupe d'Europe est un cas de figure très fréquent et plutôt favorable.

Sur le terrain, le temps des craintes et des frissons dura d'ailleurs en tout et pour tout dix-neuf minutes, autrement dit jusqu'au premier but inscrit par Jean-Pierre Papin. Comme pour respecter un scénario rigoureux vint alors le temps de la passion, des belles actions collectives, de la réussite de Philippe Vercruysse (trois buts), de l'éternelle fraîcheur de Jean Tigana (auteur d'un but sur un tir de *vingt mètres) et de l'enthousiasme* vivifiant d'un Basile Boli entamant une danse du ventre après avoir marqué de la tête le sixième but.

Pourtant, au-delà du score, que l'on ne se méprenne pas : ce succès n'est certainement pas un triomphe. Marseille, candidat à la victoire finale en Coupe d'Europe n'a fait là que son devoir – certes avec une remarquable efficacité – face à un adversaire qui lui était inférieur. Le contexte d'avant-match a simplement contribué à donner à cette victoire un relief supplémentaire.

L'objectif recherché a donc été atteint, à savoir la qualification, mais aussi la remise en route générale de cette équipe marseillaise qui venait de céder la première place du championnat de France à Auxerre. En leur promettant le pire, Bernard Tapie a provoqué un réflexe de survie chez ses joueurs soudain revigorés, à l'image d'un Jean-Pierre Papin très offensif après les critiques entendues ces derniers jours. *« Il faut arrêter de martyriser l'OM ! »* s'est-il exclamé après la rencontre. Franz Beckenbauer lui-même a sans doute vécu avec soulagement ce spectaculaire rétablissement. Il reste à savoir si, avant le mois de mars et les quarts de finale, il saura bâtir une équipe que son président rêve toujours finaliste de la Coupe d'Europe.

PHILIPPE BROUSSARD

Les résultats

Coupe des champions
(huitièmes de finale)

BAYERN MUNICH b. *CSKA Sofia	3-0 (4-0)
*SPARTAK MOSCOU et Naples	0-0 (0-0)
*Malmö et DYNAMO DRESDE	1-1 (1-1)
*FC Tyrol et REAL MADRID	2-2 (1-9)
*Glasgow Rangers et ER BELGRADE	1-1 (0-3)
MILAN AC b. *FC Bruges	1-0 (0-0)
*MARSEILLE b. Poznan	6-1 (2-3)
*PORTO b. Dynamo Bucarest	4-0 (0-0)

(Les clubs qualifiés sont en lettres capitales. Entre parenthèses figurent les résultats des matches aller.)

VOILE : Route du rhum

Abandon de Loïck Peyron

Le passage de dépressions avec des vents de 35 nœuds montant jusqu'à 55 nœuds par rafales a secoué la flotte de la Route du rhum, provoquant le naufrage, mercredi 7 novembre, du prao *J. P. Turcot* d'Henri Cormier et le démâtage du petit trimaran *Vidam* de Patrick Coulombel, puis, jeudi, l'abandon de Loïck Peyron, l'un des favoris de la course : le bras de *liaison babord de son trimaran Lada Poch*, fendu à 2 mètres de la *coque centrale, menaçait de se disloquer.*

Henri Cormier a été recueilli par un navire de la marine néerlandaise, le *Piet Heyn*, après avoir déclenché sa balise de détresse. Les deux bras de liaison de son prao, d'une architecture inspirée des pirogues à balancier, s'étant rompus, le skipper avait revêtu sa combinaison de survie, mais son canot de sauvetage *s'était coincé* lors d'une tentative d'ouverture.

Au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis)

Le maire refuse de marier une jeune Sénégalaise

Le maire du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), M. Marcel Debarge (PS), est assigné en justice devant le tribunal de grande instance de Bobigny, vendredi 9 novembre, pour avoir refusé de marier une jeune Sénégalaise de vingt-six ans en situation irrégulière en France. La jeune femme, enceinte de sept mois, qui souhaite épouser le père de l'enfant, réfugié politique originaire de Guinée-Bissau, avait déposé le 7 septembre à la mairie l'ensemble des papiers exigés pour cette cérémonie.

Dix jours plus tard, elle a eu la surprise de recevoir une convocation au commissariat. Invoquant un texte ancien abrogé en 1981, la mairie avait demandé au procureur de la République une autorisation préalable. Après avoir constaté la situation illégale de la jeune femme, le commissariat a, en vain, demandé au préfet un arrêté de reconduite immédiate à la frontière. Fin septembre, elle passait cette fois devant le tribunal correctionnel, pour séjour irrégulier.

Pour son avocat, Mᵉ Stéphane Augendre, il y a là voie de fait de la part de la mairie, qui ne respecte pas le droit au mariage, d'où sa décision d'assigner le maire en référé : *« Il est inadmissible*, dit-il, *de voir encore aujourd'hui des maires demander des autorisations préalables au parquet avant de prononcer des mariages. Or la pratique est courante. »* A la mairie du Pré-Saint-Gervais, on laissait toutefois entendre, jeudi matin, que ce mariage pourrait finalement être bientôt célébré.

ENVIRONNEMENT

La deuxième Conférence mondiale sur le climat

L'unanimité s'est faite pour réduire les émissions de gaz carbonique

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

La deuxième Conférence mondiale sur le climat, réunie à Genève du 29 octobre au 7 novembre, a permis d'adopter par consensus une déclaration ministérielle qui indique une réelle volonté de la communauté mondiale de préserver la planète. Même si les onze pages du document n'assignent aucun délai aux Etats signataires pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, il est remarquable que les cent trente-sept gouvernements représentés à Genève, pays industrialisés et en développement confondus, se soient engagés à agir dans le même sens.

Certes, les processus, l'ampleur *et la répartition régionale* du réchauffement prochain de la planète sont encore incertains. Mais le danger est suffisant pour que la communauté internationale soit tombée d'accord sur le *« principe de précaution »* : on ne peut attendre les certitudes des scientifiques pour prendre dès maintenant des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Parmi ces gaz, le gaz carbonique joue actuellement le rôle prépondérant (55 %) dans ce phénomène. Même si la molécule de méthane (15 %) est plus active. Même si la teneur dans l'atmosphère en méthane a augmenté de 115 % depuis le début de l'ère industrielle (contre 26 % pour l'augmentation de la teneur en gaz carbonique). Même si l'augmentation de la teneur en méthane suit exactement la progression de l'explosion démographique.

Le président de la conférence, M. Flavio Cotti, ministre suisse de l'environnement, ne se fait cependant pas trop d'illusions : les intentions annoncées par les Etats industrialisés de réduire leurs émissions de gaz carbonique relèvent de leur seul bon vouloir et ne peuvent être contrôlées en l'état actuel du droit international. Mais M. Cotti considère que la conférence de Genève a été le prélude indispensable à l'élaboration de la convention sur l'environnement et le développement qui pourrait être adoptée à Rio de Janeiro en 1992.

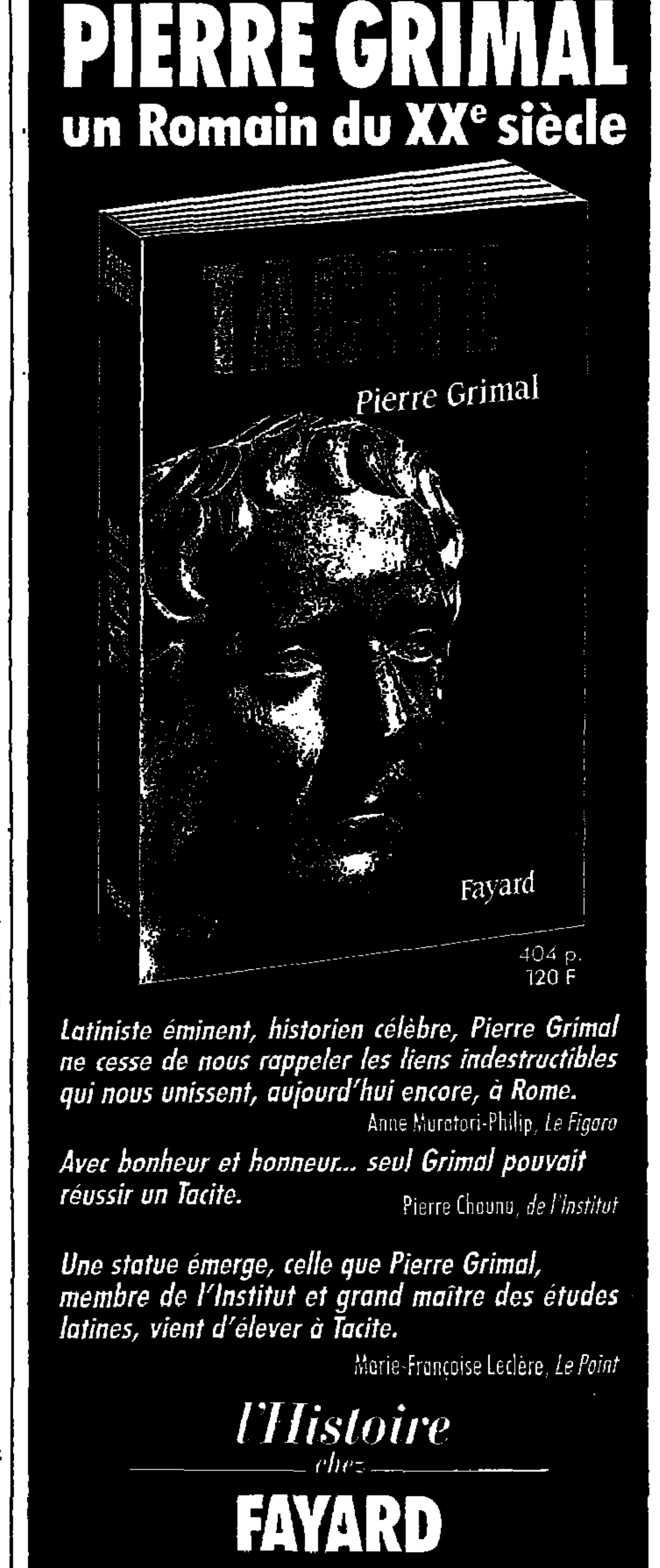
YVONNE REBEYROL

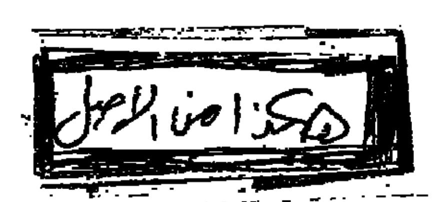
EN BREF

□ **Un policier blessé par l'explosion d'une charge à Ajaccio.** – Un artificier de la police, le brigadier Ernest Marcelli, a eu les tympans crevés mercredi 7 novembre à Ajaccio lors de l'explosion d'une charge déposée devant la porte d'un cabinet d'expertise en bâtiment, au deuxième étage d'un immeuble du centre-ville.

□ **Trente squatters expulsés à Paris.** – Bien que les expulsions soient légalement différées durant la période hivernale, la police a fait évacuer, mercredi 7 novembre, un immeuble de la rue de Paradis, dans le dixième arrondissement de Paris, qu'une trentaine de personnes avaient récemment squatté. Les policiers affirment avoir agi dans le cadre de la procédure de flagrant délit et ont maintenu l'un des squatters en garde à vue.

□ **Lancement prochain de la navette américaine Atlantis.** – La navette spatiale Atlantis devrait être lancée de Cap Canaveral (Floride), jeudi 15 novembre, pour mettre en orbite un satellite de reconnaissance destiné à la région du Golfe. Annoncé mercredi 7 novembre par la NASA, le départ de cette mission militaire était à l'origine prévu pour le 9 novembre, mais des problèmes techniques découverts sur ce satellite-espion ont contraint l'agence américaine à reporter le vol d'une semaine. – *(AFP.)*





ENQUÊTE

15-20 ans, les pieds sur terre

IV. – Les enfants de la révolution sexuelle

Les jeunes disent s'ennuyer au travail (*le Monde* du 6 novembre). Ils rejettent les appareils des partis politiques, des syndicats, des Eglises et inventent de nouvelles formes d'action militante (*le Monde* du 7 novembre). A travers leurs modes de vie et leurs loisirs (cinéma, musique, vidéo, etc), ils créent de nouveaux réseaux conviviaux (*le Monde* du 8 novembre).

Leur vie affective et sentimentale ? Les 15-20 ans expérimentent de nouvelles pratiques amoureuses. Mais, tout en récupérant les acquis de la « révolution » sexuelle de leurs parents, *n'en viennent-ils pas aujourd'hui* à planifier leur mariage ? C'est le retour des grands sentiments.

Ainsi sera-t-elle *« Belle, élégante, fidèle, avec un emploi et des projets d'enfants »*. Nicolas, dix-neuf ans, élève dans un lycée professionnel de Nantes, imagine la future femme de sa vie. Anne, dix-huit ans, étudiante à Aix-en-Provence, fait passer ses diplômes avant sa vie sentimentale, mais, c'est sûr, elle se mariera un jour et aura quatre enfants, auxquels elle transmettra son nom de jeune fille corse, dont elle est fière. En attendant, elle rêve du *« Zèbre »*, le héros du roman d'Alexandre Jardin, qui, à quarante ans, repart à la conquête de sa femme au lieu de divorcer.

Les voilà donc, deux parmi ces jeunes des années 90 qui restent au chaud chez papa et maman, cueillent l'amour (avec un A capitale), planifient sans sourire leur mariage et même parfois leurs fiançailles, répondent invariablement « fidélité », quand on leur parle « couple ».

Leurs parents, enfants de 1968, avaient vécu la révolution sexuelle. Et eux, cyniques adolescents de cette fin de siècle chaotique, *auraient brûlé l'héritage*, dit-on, préférant consacrer toute leur énergie à la bataille pour l'emploi et au triomphe du triptyque « travail-mariage-crédit ». Pas si simple !

L'amour, une valeur en hausse

L'amour, *« c'est une valeur en hausse, qui fait rêver, mais qui fait peur aussi »*, résume Bertrand, jeune étudiant. Un peu à cause du sida, mais surtout parce que, simplement, *« ça peut faire mal »*. *« La sexualité, les gens en ont trop vu depuis les années 70. Alors nous, on se calme maintenant ! Car l'amour existe encore »*, constate Bruno, un lycéen de vingt ans.

L'amour ? Bruno l'a fait sans vraiment le trouver jusqu'à présent. Il s'est fait faire une prise de sang pour renforcer la confiance de sa copine, qui exigeait un préservatif dont il a *« horreur »*. Cela ne les a pas empêchés de rompre. Depuis, il se réfugie dans les jeux de rôle et se transforme en *« pilote kamikaze très macho »* ou en magicien barbare pour *« avoir des flashes avec des filles »*. L'amour, ce sont *« deux personnes qui se rendent heureux et ne craquent pas à la première épreuve »*, dit ce fils de divorcés.

Tous les indicateurs confirment la tendance : pour les adolescents, l'amour est bien trop sérieux pour être traité à la légère. 56 % des lycéens le jugent aussi important que la réussite professionnelle (1). Quant à l'âge moyen du premier rapport sexuel, qui avait dégringolé de trois ans dans les années 70, il est à présent un peu moins précoce (*voir notre encadré*).

Comment font-ils ? *« On se rencontre au bal ou en discothèque. Moi, j'attends, mais pour d'autres, ça se passe dans la voiture »*, explique Christian, vingt ans. Selon Nacer, seize ans, élève de troisième, *« se taper une meuf »*, c'est *« tout faire »*, c'est-à-dire *« sortir gentiment dans un parc et, si on est amoureux, l'emmener au cinéma ou en boîte »*, éventuellement *« raconter beaucoup plus, même si on n'a fait que l'embrasser »*. Dans ce collège du quartier de la Goutte d'Or à Paris, bien des élèves croient savoir que des couples se cachent *« dans les toilettes ou dans les vestiaires de la piscine pour faire l'amour »*, à la sauvette. *« Certaines copines le font pour ne pas avoir l'air idiot. On peut faire l'amour sans amour, mais ça ne fait pas le même effet »*, commente Marjorie, 14 ans.

« Des amoureux, il y en a beaucoup ici ! », sourit l'infirmière de cet établissement scolaire, qui connaît son monde comme sa poche. Elle soigne presque autant les maux d'amour que les bosses. Ceux de Pascal, qui ne travaille plus en classe parce qu'il vient d'être plaqué par la belle pour laquelle il avait recopié tous les cours au moment où elle s'était cassé le bras. Sourires tout de même à l'évocation des stratagèmes baroques auxquels recourent les collégiens pour quitter un cours et se trouver ensemble à l'infirmerie sous les prétextes les plus divers : cahier oublié, règles douloureuses...

Il est bien loin, en tout cas, le temps où des lycéens pouvaient être sanctionnés pour avoir été surpris en train de s'embrasser dans un couloir (c'était en 1971). La généralisation de la mixité, la contraception, la tolérance des adultes, ont effacé la culpabilité. Mais les libertés nouvelles ne conduisent pas au débordement, au contraire. Tous les adultes qui travaillent avec des adolescents le confirment. *« Il y a dix ans, filles et garçons papillonnaient. Aujourd'hui, l'avenir les angoisse et ils admettent moins les ruptures. S'ils cassent, on ne les voit plus très vite avec quelqu'un d'autre »*, constate Mme Françoise Pierre, conseillère d'éducation au lycée professionnel de La Chauvinière à Nantes.

La hantise du divorce

Voilà donc les 15-20 ans investissant dans l'amour-toujours et le couple épanoui, notions pour eux presque synonymes : *« Je préfère réussir un peu moins mes études et réussir ma vie sentimentale, car il y a suffisamment d'échec au lycée pour ne pas en ajouter »*, annonce Cyril, vingt ans, élève de terminale à Nantes. L'angoisse de l'échec, symbolisée par une véritable hantise du divorce, conduit les 15-20 ans à parier sur la durée de leurs relations – trois mois font, pour eux, figure d'éternité – et l'intensité de leurs sentiments. D'où une sorte de néoconformisme qui laisse leurs aînés déconcertés, voire agacés. *« Mes élèves me réclament un métier qui soit compatible avec une vie de famille et qui ne les oblige surtout pas à partir loin de chez eux*, constate Mme Boursin, principal du collège Clemenceau à Paris. *Il y a dix ans, ils voulaient voyager, vivre leur vie. La conjugalité venait après. C'était l'époque des passions éphémères. »*



Cyril programme ainsi sa vie : d'ici deux à trois ans, une fois ses études terminées, il vivra avec sa copine, qu'il a rencontrée lors d'un mariage ; ils attendront encore un ou deux ans avant de se marier et n'auront leur premier enfant qu'une fois possesseurs d'une maison *« pour l'accueillir »*. Vivre en couple est une nécessité, *« pour se stabiliser »* ou *« pour ne pas vieillir seul »*. Mais, même à vingt ans, cela ne signifie pas forcément vivre en permanence sous le même toit. Il faut d'abord achever les études, ou sortir du chômage. Alors on se voit pendant les week-ends, ou même *« tous les quinze jours et pendant les vacances »*, la plupart du temps chez les parents de l'un ou l'autre.

On reste généralement plus longtemps au foyer familial, mais avant tout pour des raisons liées à la prolongation de la scolarité, aux difficultés d'insertion professionnelle et au montant des loyers. 90 % des 15-20 ans vivent chez leurs parents d'après l'INSEE – et encore plus de 50 % à 22 ans, – mais 85 % préféreraient vivre ailleurs s'ils avaient le choix (2). Emilie, quinze ans, élève de seconde à Paris, rêve d'un studio, mais en attendant elle est nullement gênée de passer les fins de semaine chez les parents de son copain. *« Ça me permet de mieux le connaître »*, affirme-t-elle. La crainte de devoir affronter leurs parents pour préserver une liaison amoureuse est totalement étrangère à la plupart des adolescents. *« A l'époque de mes parents, c'était « pas avant le mariage » ! Mais ils m'ont expliqué que ça les avait bloqués et qu'ils accepteraient donc de recevoir ma copine à la maison pendant les week-ends »*, raconte Hervé, vingt et un ans, qui prépare un baccalauréat professionnel.

« Coconcubinage »

Le stéréotype moderne du jeune couple douillettement installé au creux du cocon familial, maman faisant la lessive et préparant les repas, est une réalité, mais non quantifiable. Les psychologues fustigent ce *« coconcubinage »*, selon le mot d'Evelyne Sullerot, pour cause d'ambiguïté malsaine et de surprotection étouffante, surtout lorsque la mère, divorcée, accueille les oisillons pour lutter contre sa propre solitude. Mais l'idée de fonder à son tour une famille, *« unie, mais où chacun reste libre »*, est perçue favorablement, en particulier par ceux qui sont marqués par la séparation de leurs parents.

Si les jeunes ont tendance à différer le début de leur vie de couple, ils n'en restent pas moins de fervents adeptes du concubinage. Même dans les lycées professionnels, fréquentés par les enfants des milieux populaires, réputés conformistes, on trouve moins de 3 % d'élèves pour prôner le mariage sans cohabitation préalable (3), et l'idée de virginité, symboliquement jugée importante dans une relation, fait sourire dès qu'elle est rapportée au mariage.

Car si le couple et le mariage dessinent pour eux une ligne d'horizon évidente, les 15-20 ans n'envisagent pas de l'atteindre avant d'*« avoir vécu »*, y compris chez ceux qui se disent « catholiques ». Ils conçoivent le mariage non pas comme la marque de l'entrée dans la vie adulte, mais comme une exigence supplémentaire, la consécration d'un amour déjà mis à l'épreuve. La cohabitation préalable renforce l'efficacité d'une institution que seule une minorité, surtout de garçons, conteste. Dans ce contexte, sexualité et conception et, *dans une moindre mesure*, mariage et enfant sont déconnectés.

La contraception ne suscite pas *vraiment d'interrogations* : l'idée de donner naissance à un bébé non désiré est presque totalement exclue *(voir encadré)*. Nombre de garçons revendiquent d'ailleurs l'égalité en la matière et se déclarent spontanément prêts à utiliser la pilule pour hommes dès qu'elle existera. L'avortement, en revanche, suscite de nettes réserves, surtout parmi les garçons, parce que ce n'est *« pas écologique »* ou *« pas moral »*. Mais la liberté de recourir à l'IVG n'est pas remise en question, la décision en la matière devant être prise après discussion.

Toutefois l'amour, évoqué sans pudeur mais sans passion apparente, ne disparaît jamais derrière la technique. Un lycéen sur quatre seulement en a une conception sceptique, réaliste, matérialiste ou hédoniste. Les trois autres en défendent une représentation romantique et idéalisée. L'un d'eux évoque *« quelque chose d'immortel, de rare, une lumière qui illumine l'esprit »* et rejette la banalisation du sexe et la dépoétisation de la relation amoureuse (4). *« Dans les années 70, faire l'amour, c'était faire la liberté, mais aimer, c'était la perdre. Aujourd'hui, on veut d'abord être amoureux, vivre épanoui, et l'acte sexuel n'est plus considéré comme indispensable »*, constate lui aussi le docteur Sauveur Boukris, médecin spécialisé dans l'adolescence.

On est ici à la source d'un grand malentendu : la société adulte a tendance à voir en l'adolescent sexuellement « libéré » le symbole de la jouvence et une référence pour ses propres comportements. La publicité utilise le corps des adolescents pour vendre aux adultes des produits réputés « jeunes ». Les adultes dénoncent pourtant la précocité supposée des adolescents, projetant sur eux leurs fantasmes de sexualité exacerbée.

Comment trouver ses marques entre ces messages contradictoires ? *« Les adolescents sont à la recherche de points de repère et ils trouvent des adultes qui viennent leur demander des conseils ! »*, tempête Tony Anatrella, psychanalyste catholique, qui décortique dans ses ouvrages les ravages de la *« société adolescentrique »* (5). Selon lui, la mode du look et du walkman *masque un terrible vide* affectif et la difficulté de communiquer, de *« construire son intériorité »*. Faute des références que pourraient leur donner les adultes, les adolescents ne parviendraient pas à dépasser le stade de l'émotion, d'où le succès des films d'horreur, des « Crados », du spiritisme, des jeux de rôle, de certaines sectes ou des charismatiques.

Le grand retour des sentiments

Le grand retour des sentiments marquerait ainsi l'impasse du modèle antérieur de la « libération sexuelle ». S'il semble antérieur à la menace du sida, nombre de jeunes ne se reconnaissent pas dans l'image « hypersexualisée » d'eux-mêmes que leur renvoie la publicité anti-sida pour les préservatifs.

Les élèves *« ne se sentent pas concernés par une information qui leur semble en porte-à-faux avec leurs pratiques quotidiennes »*, explique Gérard Fabre, sociologue au CNRS, qui analyse les réticences aux messages de prévention chez les lycéens et estime que l'attitude des adolescents traduit *« une certaine recherche du risque dans l'acte amoureux »*, voire une réaction contre l'occultation de la mort par la société (6). Le sida ? *« Le sujet me touche beaucoup, mais, franchement, je n'arrive pas à me sentir en danger »*, résume Emilie, quinze ans, qui affirme, comme d'autres, que ce serait *« dégueulasse »* de sa part de laisser tomber son ami si elle le savait séropositif.

Hugues Lagrange, chercheur à l'Observatoire sociologique du changement (CNRS), reproche aux campagnes françaises de prévention du sida de miser exclusivement sur l'usage du préservatif au lieu de responsabiliser les jeunes. De fait, il apparaît que, contrairement aux adultes, les jeunes qui multiplient les partenaires prennent encore moins de précautions. En dépit des affiches placardées, notamment dans les établissements scolaires, pour tenter de le présenter comme l'accessoire indispensable et sympathique de toute relation sexuelle, le préservatif n'a pas bonne presse, surtout chez les garçons. Cinq à dix pour cent seulement des 18-24 ans disent l'utiliser régulièrement et un peu plus de 20 % en avoir déjà fait usage. En réponse aux différents slogans publicitaires lancés en sa faveur, les jeunes ont lancé le leur, qui n'est pas particulièrement poétique mais très répandu : *« On n'aime pas la viande sous cellophane. »*

Pour eux, faire l'amour, c'est une affaire de confiance. Et la fidélité est une exigence constamment revendiquée. Même si, au nom du réalisme, elle ne se conçoit que dans un laps de temps donné et au pluriel, *« parce qu'on est jeune et que les filles sont belles »* et *« qu'on ne peut vivre vingt ans avec quelqu'un sans quelques petites aventures »*.

Née dans un monde où s'effritent toutes les certitudes, cernée par le chômage, les menaces de guerre et les virus, cette génération glane ce qui lui plaît dans le vaste champ des mœurs nouvelles et des libertés conquises pendant les deux dernières décennies. Elle cherche son équilibre du côté de l'amour, de la famille et de la solidarité, des valeurs universelles auxquelles elle croit dur comme fer.

PHILIPPE BERNARD

(1) Les lycéennes, elles, classent d'abord la réussite professionnelle. Sondage *Phosphore*-CSA de septembre 1990.

(2) Sondage *Phosphore*-Harris de 1984.

(3) Enquête réalisée à l'université de Nantes, par Gilles Moreau, sous la direction de Christian Baudelot.

(4) *Jeunesse 86 au-delà du sexe. Psychosociologie de la vie affective de la jeunesse* par Claude Tapia (L'Harmattan, 1987).

(5) *Le Sexe oublié* (Flammarion, 1990) et *Interminables adolescences* (Cerf-Cujas, 1988)

(6) Dans *Risque et adolescence* (Editions de la Fondation Mérieux, Lyon). A paraître en 1991.

Prochain article :
Une nouvelle culture de banlieue

Alice et les petits coqs

Blouson de cuir noir sur taches de rousseur, Alice « assure ». Père décédé, mère remariée : à vingt ans, elle en a déjà vu trop pour s'en laisser conter. *« Quand on n'a que des gars autour de soi, on est obligé d'avoir une grande gueule »*, annonce-t-elle. Alice est l'une des dix filles égarées parmi les sept cents garçons fréquentant ce lycée professionnel de province qui prépare aux métiers de l'industrie. Elle fait figure d'exception dans sa classe de « maintenance de l'audiovisuel électronique », un *« boulot de gars »*.

Sa solide personnalité l'a aidée à forcer le respect de ses compagnons d'études. Alice joue au foot et se fait siffler par les *« gamins de CAP »*. *« Au début, je répondais par des gestes obscènes ; maintenant je me tais »*. Elle n'a *« aucun problème »* avec les garçons de son âge, en particulier ceux de sa classe. Jamais, pourtant, elle ne choisirait son ami de cœur parmi eux.

« Autrefois, c'était plus fort... »

Son *« gars »* à elle vit à 200 kilomètres, mais ils se voient chaque week-end. Elle l'a rencontré l'an dernier, le soir de Noël. *« D'abord on est sorti, on a flirté, romantique quoi ! Mais on a attendu deux jours pour coucher ensemble. »* Alice n'aime pas trop *« les jeunes qui abusent de leur liberté »*. Elle trouve *« tristes »* les garçons qui *« collectionnent »* et *« les filles qui se promènent avec un préservatif dans la poche »*. Elle pense qu' *« autrefois, c'était un moment plus fort »*.

Pas question, cependant, pour cette jeune femme, de brandir l'étendard de la contre-révolution sexuelle. Alice prend la pilule même si elle l'oublie parfois, et aura des enfants *« quand j'aurai décidé »*, dit-elle, après avoir décroché un diplôme et un emploi, c'est-à-dire *« dans longtemps, très longtemps »*, vers vingt-cinq ou vingt-six ans. Si elle était enceinte avant, elle avorterait : *« Ce n'est pas bien de tuer un enfant, mais comment vivrait-il dehors ? »*.

En attendant les lointaines échéances de la maternité, elle compte goûter aux joies du concubinage. *« Quand on n'est pas mariés, c'est encore plus fort, car on ne peut pas retenir l'autre ; il n'est pas vraiment à soi ! »*. Et puis elle finira sans doute par se marier *« pour les papiers et pour que les enfants portent le nom de mon mari »*. Le mariage, pour elle, c'est *« se donner complètement à quelqu'un »*, mais il faut être sûr de soi, car *« divorcer coûte cher »*.

Alice n'apprécie guère les petits coqs qui s'aventurent à tourner autour d'elle au lycée. D'ailleurs, insiste-t-elle, elle préfère les timides aux *« grandes gueules »* et son « type », c'est le chanteur Francis Cabrel. Parce qu' *« il est sincère et très discret sur sa vie »*.

Ph. Be.

L'amour en chiffres

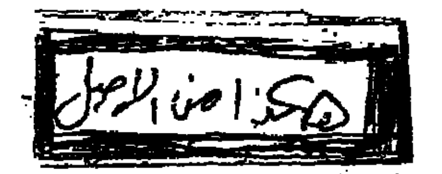
– Où habitent-ils ? : 90,3 % des 15-19 ans vivent chez leurs parents. 9,5 % habitent seuls à l'extérieur, une infime minorité (0,2 %) vivant en couple. Il faut attendre l'âge de 23 ans pour qu'une majorité des jeunes gens quittent le domicile familial ; les jeunes filles volent plus tôt de leurs propres ailes, vers 22 ans (enquête Emploi de l'INSEE, 1987).

– L'âge du premier rapport sexuel : évalué en 1970 à 19,2 ans pour les garçons et 21,5 ans pour les filles (rapport Simon) ; il était respectivement de *17 et 18 ans en 1985* (enquête SOFRES). Depuis, il semble avoir remonté légèrement, pour se situer à présent entre 17 et 18 ans pour les garçons et entre 18 et 19 ans pour les filles, selon Henri Léridon, directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques.

– La contraception : 40 % des premiers rapports ont lieu sans aucune contraception, mais 40 % se font « avec pilule », 9 % « avec retrait » et seulement 6 % « avec préservatif ». A 20 ans, une jeune femme sur deux a déjà pris la pilule. Parmi celles de 18 et 19 ans, 51,6 % déclarent recourir à une méthode contraceptive et 44 % citent la pilule. Mais parmi les 48,2 % qui n'utilisent aucune contraception, 40 % n'ont pas de partenaire (enquête Fécondité de l'INED, 1988).

– L'avortement : parmi les jeunes filles de moins de 20 ans, 20 000 avortements ont été pratiqués en 1985. 56 % des grossesses de femmes célibataires de cet âge ont été interrompues volontairement et 5 % chez les mariées de moins de 20 ans (INSEE).

Ph. Be.



CINÉMA

L'encens du pire

Splendeur visuelle, « l'Aiguillon de la mort » de Kohei Oguri trace un implacable portrait du Japon d'après-guerre

Elle emplit l'écran, dit : *« Je vais me tuer. »* Maintenant c'est lui qui est seul dans l'image. Puis eux deux côte à côte, absents l'un à l'autre. L'essentiel est là, le couple déchiré, la pulsion de mort, le rituel. Kohei Oguri utilise toutes les ressources de l'architecture traditionnelle japonaise pour figurer l'harmonie perdue, la symétrie cassée de la relation entre les deux adultes, entre eux et leurs deux enfants.

La rigoureuse splendeur de *l'Aiguillon de la mort* (qui lui a valu un grand prix du jury à Cannes) n'en fait pas seulement un traité de composition d'images, l'émotion affleure sans cesse. Tant d'austérité au service de tant de passion, c'est un miracle.

Le drame, intime, est né de deux chocs essentiels qui ont frappé le Japon tout entier. La défaite d'abord. L'ex-soldat a été *kamikaze*, et il n'admet pas de n'être pas mort. Sa femme, elle, ne supporte pas la dissolution des liens familiaux, ne comprend pas comment il a pu la trahir. Réussir, sans ridicule ni emphase, à établir une équivalence entre Hiroshima et un adultère, suppose un exceptionnel contrôle de la narration.

La spirale de la folie

Commencé au moment où la femme découvre l'infidélité de son mari, *l'Aiguillon de la mort* sonde la tentative de vengeance de l'épouse bafouée. L'homme accepte les humiliations domestiques, mais refuse de s'expliquer sur sa liaison – qu'il a interrompue. Chacun fait des efforts, en vain : le couple, et à travers lui, toute une génération de Japonais, ne sait pas assumer la disparition de ses repères. Oguri orchestre à la perfection ce va-et-vient de colère froide, d'apaisements illusoires et de crises, sans que jamais la tension ne se relâche.

En désespoir de cause, le mari tente un retour aux sources et installe toute la famille à la campagne. Le film quitte alors l'environnement urbain, stylisé et étouffant, maison aux lignes épurées et rues vides reconstituées en studio, pour l'espace ouvert d'une campagne glaciale. La mise en scène semble venir au secours de cette ultime tentative de sauvetage : en même temps que les personnages, la caméra prend du champ. Peine perdue, la spirale de la folie se referme sur la jeune femme. Film splendide, *l'Aiguillon de la mort* n'est pas un film facile. Parce qu'il décrit une situation paroxystique, et emploie pour cela tous les registres, du réalisme le plus froid à l'onirisme baroque. Et aussi parce qu'il recourt parfois à des codes dont nos yeux occidentaux peinent à identifier la nature, entre tragique et grotesque.

Ce film-là casse les habitudes : ainsi la probité avec laquelle il montre les enfants, forces simples et logiques, témoins en de çà du bien et du mal des déchirements parentaux.

Violence et sensualité

On trouvera des « parrains » à Oguri. Ozu bien sûr, dont on retrouve la rigueur des cadres, le sens de la durée, l'utilisation de la famille comme creuset où s'allient et s'affrontent les forces du passé et de l'avenir.

Mais la violence et la sensualité, qui restaient sous-jacentes chez l'auteur du *Voyage à Tokyo*, jaillissent cette fois par bouffées. Où l'on peut évoquer Oshima, portraitiste sans complaisance du Japon de l'après-guerre et grand ordonnateur des turpitudes de l'âme.

Oguri cite d'ailleurs l'un des plans les plus célèbres de *l'Empire des sens* : en route pour sa dernière et funeste étreinte, l'amant tragique remontait à contre-courant une colonne de soldats en route pour le front.

Le couple brisé de *l'Aiguillon de la mort* croise un groupe d'étudiants tout de blanc vêtus, courant au pas de charge vers l'avenir meilleur du yen triomphant. Deux solitudes, l'une jouisseuse, l'autre désespérée, contre deux élans de masse, l'un guerrier, l'autre laborieux.

Et l'image de la famille blottie dans une barque échouée sur un lac de boue (seul plan où le cinéaste s'autorise quelques notes de musique) aurait pu être tournée par Bergman sur les rives de l'île de Farö, par Antonioni dans le delta du Pô. Ni l'un ni l'autre ne renieraient le final ambigu où, sur un mot tendre, le noir se fait autour du couple : mise au tombeau ou résurrection.

Le plus étonnant n'est pourtant pas la filiation avec les grands maîtres, mais qu'un cinéaste ne comptant que deux films à son actif et travaillant dans un pays où le cinéma est moribond, trouve la ressource d'une telle richesse d'expression.

JEAN-MICHEL FRODON

LETTRES

La mort de Lawrence Durrell

Suite de la première page

C'est avec répulsion et révolte qu'il découvrira l'Angleterre (*« Cette petite île atroce et mesquine qui m'a dépossédé de moi-même et a essayé de détruire en moi ce qu'il y avait de singulier et d'unique »*) lorsqu'à douze ans il doit quitter le collège de jésuites de Darjeeling pour faire des études qui seront médiocres. *« Ma vie,* écrivait-il plus tard à son ami Henry Miller, *c'est comme un ver de terre coupé en morceaux. Jusqu'à onze ans, de merveilleux souvenirs. Blanc, blanc, l'Himalaya de la fenêtre, l'école menant à Lhassa bleue de glace qui fond aux abords de la sainte ville interdite. »*

La transplantation sera douloureuse ; il fait tous les métiers, porteur dans les gares, employé dans une agence immobilière, pianiste de jazz. Il publie quelques poèmes dans des revues, ainsi qu'un premier roman, *Pied Piper of Lovers* qui est un échec total.

La Grèce l'attire. En 1935, il quitte l'Angleterre pour la Méditerranée, et s'installe à Corfou, entraînant avec lui sa mère veuve, sa sœur, ses deux frères, sa première femme, Nancy. Il écrit un second roman, *Panic String* publié sous pseudonyme, et toujours sans succès.

Mais, après une lecture du *Tropique du cancer*, il va écrire à Henry Miller, entreprenant une correspondance et une amitié de toute une vie. Il écrit le *Carnet noir (Black Book)*, qu'il qualifie du *« premier cri d'un futur écrivain »* qu'aucun éditeur n'oserait publier en Angleterre et qui finira par être édité en 1938 à Paris par Jack Kahane, l'éditeur de Miller.

Le deuxième guerre mondiale le trouve en Grèce, professeur pour le British Council à Athènes, puis à Kalamata où Henry Miller vient lui rendre visite et écrit là *le Colosse de Maroussi*. Fuyant les Allemands, il part en Crète puis en Egypte où il arrive en 1941 et où il travaille pour le ministère de l'information britannique d'abord au Caire puis à Alexandrie, cités à la dérive dans une Egypte que menacent les Allemands.

Egypte qu'il quitte en 1945 avec sa seconde femme, une juive d'Alexandrie, pour Rhodes où il écrira *Cefalù et Vénus et la Mer*, et où il porte le titre pompeux de « directeur des relations publiques pour les îles du Dodécanèse » !

En 1947-1948, il va diriger la section du British Council à Cordoba en Argentine, puis toujours passionné par le monde byzantin et balkanique, est nommé attaché de presse à la légation britannique de Belgrade avant de revenir professeur d'anglais à Chypre, où il entreprend d'écrire la première partie du *Quatuor d'Alexandrie*.

Chassé de l'île par la révolution, il vient dans le Languedoc en *1957*, jette l'ancre à Sommières, termine *Citrons acides*, un témoignage sur son expérience chypriote, et écrit d'affilée les trois derniers volumes du *Quatuor* (*Balthazar, Mountolive, Cléa*).

L'éternel errant s'est arrêté dans cette Provence à la lumière grecque où se retrouve de loin l'écho de l'Orient, de l'Egypte et de la Grèce, ayant abandonné pour toujours ce qu'il nomme *« la ville réelle »*, Alexandrie, approfondissant pour lui-même sa connaissance du tao, une philosophie qui l'avait fasciné tout au long de sa vie, se consacrant encore à la publication d'un diptyque, une allégorie dramatique, *Tunc* et *Nunquam*, puis pendant dix ans à son *Quintette d'Avignon* (*Monsieur, Livia, Constance, Sébastien, Quinte*), une fresque romanesque en Provence entre la guerre et la Libération mettant en scène des diplomates, des aventuriers, un écrivain, mais aussi des templiers, le monde de la Rome antique, dans un livre hanté par le suicide et la philosophie bouddhique.

Depuis, Lawrence Durrell estimait qu'il était arrivé au port, que son temps était fini.

C'était comme s'il avait cessé d'exister, comme s'il voulait faire oublier, mais il poursuivait, malgré la maladie, malgré le sentiment d'être *« usé comme une vieille machine à écrire »* ce qui avait été la passion de toute sa vie : la lecture des philosophes chinois, la pratique du yoga, du pastis et de la bonne cuisine, une ironie sur toutes choses, qui était un paravent de la ferveur, une frivolité qui donnait son sel à l'existence de cet épicurien oriental qui s'était toujours voulu un excentrique, dans tous les sens du mot.

NICOLE ZAND

Sommiérois d'honneur

« Voila dix ans, par une froide soirée de février (le fleuve, invisible, enveloppé de brume, bruissait mystérieusement), je descendis du car de Montpellier et perçus les premiers signes d'un pressentiment qui devait prendre corps, ce même soir, d'une façon soudaine et totale.

(...) J'eus tout à coup le sentiment bizarre de me trouver chez moi, sentiment qui ne m'a pas abandonné », écrivait, en 1968, Lawrence Durrell, dans la préface d'un livre sur Sommières (1) Depuis ce jour où il débarquait dans la petite cité gardoise à l'invitation de son vieil ami Henry Miller, il n'a pratiquement plus quitté les bords du Vidourle – sauf pour les grandes randonnées qui périodiquement l'emmenaient, dans son camping-car, dans les pays de la Méditerranée ou de l'Orient. Et c'est là, dans la maison enfouie dans les arbres qu'il avait achetée en bordure de la ville, qu'il est mort, mercredi.

Menant une existence discrète qui le mettait à l'abri des importuns, il n'en suivait pas moins, fidèlement, la vie locale. Il avait notamment participé, en juin dernier, avec son humour habituel, à l'inauguration de « l'espace » portant son nom, que la municipalité vient d'aménager dans un ancien collège du dix-septième siècle, transformé en centre culturel.

« L'espace Lawrence Durrell » comprend notamment la bibliothèque municipale, plusieurs salles de réunion et d'exposition, une dizaine de chambres, une salle à manger et une cuisine, permettant d'accueillir séminaires et groupes de travail.

F. G.

(1) Ivan Gaussen : *Sommières. Promenade à travers son passé*, 1968, en cours de réédition.

Bibliographie

C'est en 1959, à l'initiative de Maurice Nadeau, qu'a été traduit en France, chez Buchet-Chastel le premier roman de Durrell : *Balthazar*. Suivent, en 1960, chez le même éditeur, les trois autres volets du *Quatuor d'Alexandrie : Justine, Mountolive et Cléa*.

Viennent ensuite : *Cefalù* (Buchet-Chastel, 1961), *Le Cahier noir* (Gallimard, 1961), *Citrons acides* et *l'Ile de Prospero* (Buchet-Chastel, 1962), *Tunc* (Gallimard, 1969), *Nunquam* (Gallimard, 1970), *la Papesse Jeanne* (Buchet-Chastel, 1973). De 1976 à 1984, Durrell publie chez Gallimard les trois premiers romans de son *Quintette d'Avignon : Monsieur ou le Prince des ténèbres, Livia ou l'Enterrée vive, Constance ou les Pratiques solitaires* dont les deux derniers volets resteront en chantier.

Durrell avait également publié sa correspondance privée avec Henry Miller (Buchet-Chastel, puis le Livre de Poche), des *Poèmes* (Gallimard, 1966), une pièce de théâtre, *Sappho* (Gallimard, 1962), un récit de voyage, *le Carrousel sicilien* (Gallimard, 1979) et un recueil d'entretiens assez farceurs avec Marc Alyn, *le Grand Suppositoire* (Belfond, 1972).

THÉATRE

Plaisir des mots

Christian Rist met à nu le texte du « Misanthrope » dans une mise en scène dépouillée

Voix grave, timbre aigu, roucoulements, chansonnettes : tout en chauffant leur voix, des jeunes comédiens installent autour de cadres dorés, vides, quelques sièges aux pieds maigrichons, un vase, des fleurs. Ils ressemblent à leurs petites sœurs de *la Bande des quatre*, de Jacques Rivette, mais ils sont mieux habillés – pantalons larges et chemises bouffantes de Rudy Sabounghi.

Les costumes, les vrais, le trac que l'on dissimule comme un voleur son larcin devant le public, ce sera pour un autre soir. Pour l'heure, ils sont supposés répéter *le Misanthrope*, juste pour leur metteur en scène, Christian Rist, qui joue également Philinte, rôle-clé, poste de choix pour veiller sur sa troupe.

Il n'y a pas de coulisses, personne ne sort de scène. Chacun, assis, allongé, écoute les autres. Il n'y a pas d'entracte, mais des changements de décor effrénés sous une lumière crue, des fous rires, des bourrades, comme si le public réellement n'était pas là...

On se dit tout d'abord que cette mise en scène, à la fois austère et furieusement jeune, a un petit goût de déjà-vu, qu'elle lassera avant un quart d'heure. Un quart d'heure passe, et entre-temps, quelque chose s'est glissé dans la salle, un plaisir : le texte est mis à nu.

Comme Christian Rist le fait tout au long de l'année au sein du studio classique avec ses élèves, il exprime dans son *Misanthrope*, le besoin indispensable de révéler un texte. En calmant le jeu, tout en gardant son humour pince-sans-rire. Là où l'on entend souvent cris, crises de nerfs, pâmoisons, fracas, bousculades ou sorties enchevêtrées, on ne trouve ici que des bras doucement enroulés, de lentes démarches, des corps alanguis. Un collier de perles, celui de Célimène, passe de main en main.

L'oreille s'habitue alors à la musique des vers. Le cœur s'ouvre, découvre un texte que l'on a cru cent fois entendre sans l'écouter, comme on réécouterait avec ravissement l'interprétation sublime d'un tube de musique classique.

Hésitations maladroites ou gestes pataunds, parfois les comédiens ne parviennent pas à traduire la réflexion de Christian Rist, mais ils restent humbles, quoiqu'il leur en coûte. Cette humilité leur permet d'endosser les personnages comme une seconde peau. Cette troupe homogène se montre une surprenante complice de Molière. C'est cela qui la rend si attachante, si vibrante.

BÉNÉDICTE MATHIEU

► Le 9 novembre à Fontenay-sous-bois. Salle Jacques-Brel, 167, bd Gallieni. Tél. : 48-75-44-88.

► Le 17, à l'Opéra de Nîmes. Tél. : 66-23-27-69.

► Les 20 et 21, au Centre d'animation de Beaulieu. Bd Savari. Tél. : 49-41-28-33.

► Dernière le 24, à Mantes-la-Jolie. Cinéma-théâtre le Normandie. Tél. : 30-33-02-26.

CULTURE

VENTES

Les mystères de Manille

Saisie par le gouvernement philippin, la collection présumée des Marcos va être dispersée en janvier à New-York

NEW-YORK
de notre envoyée spéciale

Les deux grandes firmes anglo-saxonnes n'auront pas ménagé leurs efforts pour décrocher la vente aux enchères des quelque soixante-dix tableaux de maîtres anciens venus du Metropolitan Museum de Manille. Christie's aura dépêché son président-directeur général pour les affaires internationales, Lord Carrington, *« diplomate aguerri et archétype parfait du gentleman anglais pour charmer Corazon Aquino »*, selon les mots du *London Times*, tandis que Sotheby's envoyait à son tour son PDG, Alfred Taubman, ancien promoteur immobilier américain, célèbre pour avoir déclaré un jour que *« vendre des œuvres d'art, c'est comme vendre de la bière »*. Christie's emportera finalement l'affaire, qui s'avère être un véritable casse-tête, sinon un cadeau empoisonné.

« Ces tableaux ont été prêtés au musée de Manille en 1977 par un collectionneur anonyme qui, depuis, ne les a jamais réclamés », explique Cesar Parlade, du *Presidential Commission on good government* (PCGG) de Manille, une organisation gouvernementale chargée de recouvrer les fonds et les biens des Marcos. *« Nous pensons qu'Imelda Marcos, qui était à cette époque la présidente de la fondation, en était la véritable propriétaire, mais qu'elle ne voulait pas que cela se sache »*, ajoute-t-il. Aucun reçu ou certificat de propriété n'aurait été trouvé après la fuite des époux Marcos. Seule une liste de six tableaux, dont le portrait de *Giulio Romano* par le Titien, une *Sainte Catherine d'Alexandrie* de Raphaël et une *Madone à l'enfant* de Botticelli, suivis d'astérisques indiquant *« Presumably FL's »* (appartenant probablement à la première dame) ferait référence à Imelda Marcos.

Pour Ian Kennedy, directeur du département des tableaux anciens chez Christie's, *« cette collection a une très mauvaise réputation. On a beaucoup parlé de faux à propos des œuvres qui la composent. Ce n'est pourtant pas le cas »*. Mais si les deux pièces maîtresses de l'ensemble – le Raphaël (estimé entre 2 et 3 millions de dollars) et le Titien (estimé à près d'un million de dollars) – ne semblent pas poser de problèmes d'attribution, le Botticelli et sept Canaletto ne seraient en réalité que de « l'école de » ces deux artistes. Une « précision » qui a son importance puisque la valeur des œuvres ainsi désattribuées est, de ce fait, divisée par dix. En septembre dernier, Ian Kennedy annonçait qu'il se réservait d'ailleurs un laps de temps supplémentaire pour pouvoir étudier plus méticuleusement les autres tableaux. Une prudence que reflète assez bien des estimations conservatoires (6 millions de dollars pour l'ensemble) et qui ne s'explique pas uniquement par les incertitudes du marché de l'art.

Des peintres mineurs

Dès mai 1986, Everett Fahy, directeur du Frick Museum de New-York, émettait de sérieuses réserves sur l'ensemble des attributions de cette collection dans les colonnes du *New York Times*. Au simple vu des reproductions en couleur du catalogue de l'exposition de Manille, Fahy déclarait qu'au moins soixante des soixante-quinze tableaux étaient des œuvres d'époque, mais d'artistes anonymes de troisième zone, ou de simples copies exécutées au dix-neuvième siècle. Les attributions de neuf autres étaient douteuses. Seules six étaient correctement attribuées – à des peintres mineurs. Et de conclure : la collection de Manille ne vaudrait que 200 000 dollars ou guère plus.

Ce catalogue n'aura pas fini de surprendre. Dénoncé en premier par Ian Kennedy comme étant un ouvrage peu sérieux, il met directement en cause son auteur, Mario Bellini, marchand d'art florentin, qui aurait constitué en grande partie cette collection. Dès sa publication, en 1979, intrigué par la dizaine de Guardi qui y est mentionnée, le ministère des affaires étrangères italien fait venir de toute urgence un exemplaire à Rome par valise diplomatique. Très strictes en matières d'exportation d'œuvres d'art, les autorités romaines ouvrent immédiatement une enquête, qui durera deux ans. Les conclusions ne sont guère plus élogieuses que celles d'Everett Fahy. La collection est jugée mineure, essentiellement composée d'œuvres mal attribuées, mais qui ne semblent avoir été ni volées, ni exportées illégalement de la péninsule. *« Même s'il est impossible de vérifier ce qui a pu voyager par voie diplomatique »*, reconnaît-on à Rome.

Mme Marcos aurait-elle été trompée sur la nature de ce qu'elle a acheté ? Les *carabinieri* ne le pensent pas. S'appuyant sur la déposition de Mario Bellini, qui aurait déclaré avoir vendu ces tableaux pour ce qu'ils étaient (c'est-à-dire des œuvres mineures), ils privilégieraient plutôt l'hypothèse d'une mise en scène imaginée par le vendeur – Mario Bellini – et l'acheteuse – Mme Marcos, – histoire de faire passer l'ex-première dame des Philippines pour un amateur éclairé des arts. *« Elle adorait s'entourer d'artistes et caressait l'idée de faire des Philippines le centre culturel de l'Asie »*, dira Felices Santa Maria, conservateur du Metropolitan Museum de Manille. Mais, en l'absence d'une véritable politique culturelle, ses rêves de grandeur se confondront avec ses intérêts personnels. Les professionnels du marché de l'art sauront tirer profit de sa boulimie d'achats, autant que de sa mégalomanie.

« Écoles » ou œuvres originales

En effet, pour Cesar Parlade, du PCGG, *« il est vraisemblable que Mario Bellini ait profité de sa crédulité »*. Il n'est pas le seul à le penser. D'après Charles La Bella, procureur du gouvernement américain dans l'affaire Marcos-Kashoggi *(voir ci-contre)* Imelda elle-même aurait eu des doutes sur l'authenticité des toiles dès la fin des années 70. *« Pendant le procès,* dira Charles La Bella, *un témoin m'a déclaré qu'un avocat avait été chargé par une amie proche de Mme Marcos de faire expertiser un certain nombre de tableaux achetés chez Bellini. L'expertise déterminera que ces œuvres n'étaient pas ce qu'elles prétendaient être. »* Toujours selon le procureur, l'affaire n'aurait pas eu de suites. L'avocat en question, Irwin Robinson, s'est refusé à tout commentaire.

Si le PCGG déclare n'avoir retrouvé aucune trace d'achat pour ces tableaux, certaines sources font état d'une liste, tapée à la machine sur une feuille libre, établie, semble-t-il, pour les besoins d'une assurance, en vue de leur transport vers Manille en 1977. Les estimations – pour cette assurance – seraient moins élevées que les prix d'acquisition. Le prix d'achat des Canaletto, en 1977, serait d'environ 100 000 dollars pièce, tandis que l'estimation pour l'assurance seule de *la Madone à l'enfant* de Botticelli s'élèverait à peu près à la même somme. Ces chiffres, s'ils s'avéraient véridiques, ne correspondraient plus à « des écoles de » mais bien à des œuvres originales d'un Canaletto ou d'un Botticelli. Une copie de cette liste aurait été confiée à Christie's New-York, qui n'a pas jugé utile de la divulguer. Quant à l'expert de l'assurance chargé à l'époque d'expertiser une vingtaine de ces toiles, il déclare avoir perdu ces documents au cours d'une malencontreuse inondation dans sa galerie new-yorkaise.

Décidément, cette collection en dérange plus d'un. Certains professionnels du marché de l'art ne désirent plus, de toute évidence, rappeler ni leurs liens avec la famille Marcos, ni certaines transactions peu reluisantes. Bon nombre d'entre eux aimeraient voir cette affaire définitivement enterrée. Tout au plus rester au stade de *« beautiful mystery »*, où les questions importent plus que les réponses. La vente de Christie's permettra au public de se faire une opinion.

ALICE SEDAR

D'autres enchères pour vingt-cinq toiles dissimulées par la veuve du dictateur

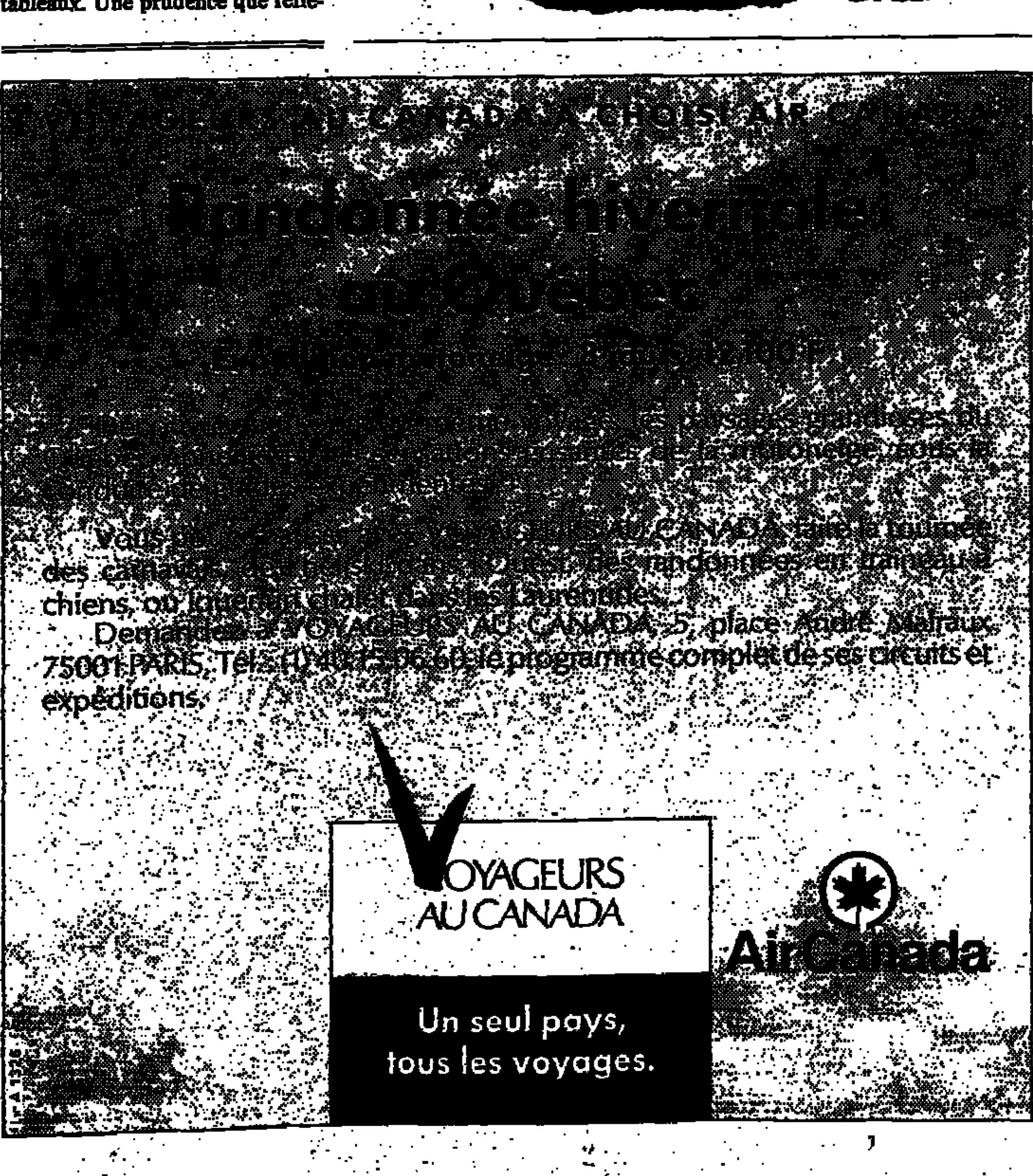
Outre les œuvres déposées au Musée de Manille et qui seront vendues en janvier prochain à New-York au profit du gouvernement philippin, vingt-cinq autres toiles de maître dissimulées en Europe par la femme de l'ex-dictateur (voir *le Monde* du 17 mars 1988) devraient être vendues dans la même ville, vers la même époque.

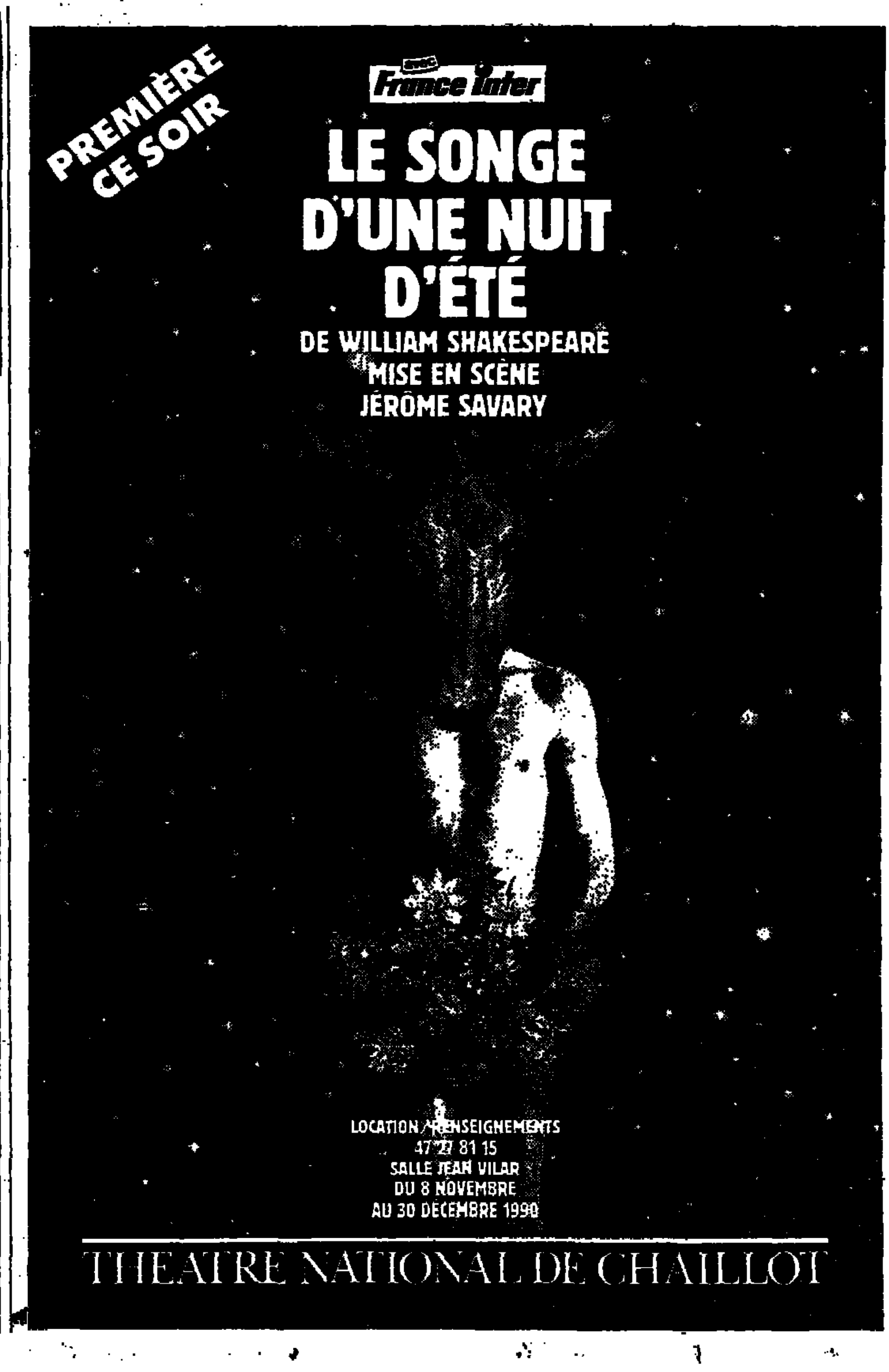
Dès juillet 1990, la justice américaine prenait possession de ces œuvres estimées entre 6 et 10 millions de dollars (de 30 à 50 millions de francs). Parmi celles-ci, un *Couronnement de la Vierge*, du Greco (acheté en 1980 pour 900 000 dollars), un *David et Goliath*, de Zurbaran (acquis pour 750 000 dollars), et une *Apothéose d'Anéas*, de Boucher (emportée en 1981 pour près de 550 000 dollars). Sans oublier une *Adoration du Christ* de Véronèse, et une *Sainte Famille* de Zurbaran, payées respectivement 465 000 dollars et 250 000 dollars par le Metropolitan Museum de Manille, mais destinées à la collection particulière d'Imelda Marcos.

Ces œuvres, qui se trouvaient sur le sol américain au moment de la chute de Marcos, avaient été interdites de sortie dans le cadre de l'enquête sur les détournements de fonds opérés par le dictateur. Elles avaient néanmoins été repérées en France, quelques mois plus tard, en possession d'Adnan Kashoggi, l'homme d'affaire saoudien. Accusé de recel de tableaux volés, celui-ci remettra, au bout du compte, ces toiles aux instances américaines. Y compris celles qu'ils avait cédées à la société panaméenne Interconsult. En juillet dernier, Kashoggi renonçait définitivement à revendiquer toutes ces œuvres contre l'abandon, par la justice américaine, de l'accusation de « racketeering ».

Mais il resterait encore en Europe et ailleurs plus de cent cinquante tableaux que Manille ne désespère pas de récupérer un jour avec les centaines de millions de dollars déposés par les Marcos dans des comptes en Suisse. Pour l'instant, le gouvernement de Corazon Aquino s'est contenté de liquider les biens saisis à New-York dans la maison des Philippines et dans l'appartement personnel des époux Marcos. De juin 1987 à février 1988, un nombre important de meubles français et italiens du dix-huitième siècle, d'objets d'arts (tableaux, tapisseries, argenterie) *ont été mis aux enchères par Christie's*, à New-York, avec *les Pois de senteur* de Fantin-Latour (adjugés 400 000 dollars) et un bronze d'Henry Moore (260 000 dollars).

A. S.





(Publicité)

"BRITISH"

LE style « BRITISH », synonyme de raffinement et de pure élégance, ne se démodera jamais. La distinction de ses formes, la noblesse de ses matériaux définissent parfaitement le chic de la tradition anglaise, autant pour la mode que pour la décoration.

Le style anglais est aussi un certain art de vivre, de renommée mondiale. Notre page spéciale « BRITISH » vous fera découvrir les « must » du savoir-faire « made in England », dans notre capitale et ses environs. Ne perdons pas de temps et entrons tout de suite dans cet univers, en suivant ce guide qui vous dit tout « in french ».

• CRAVATES

Tie Rack, ce sont des magasins de cravates mais aussi de foulards, de châles et de divers accessoires de mode pour hommes et femmes. *Les prix défient toute concurrence*, de 109 à 195 F en soie satinée imprimée, crêpe, tissée... depuis les gros motifs jusqu'aux plus classiques, en passant par la cravate-*tableau aux motifs* de Gauguin, Degas... Vous trouverez des pochettes assorties et même des caleçons en soie ou coton, toujours à des prix dérisoires et dégressifs selon la quantité achetée ! Forum des Halles (niv. – 3) à Paris point de vente. Tél. : (1) 42-21-40-72.

• AUTHENTIQUE !

Le Carré à l'Avoine se trouve à Versailles. Il cherche ses tissus haut de gamme en Ecosse et en Irlande pour, ensuite, réaliser ses coupes et ses montages en Italie. Bref, des tailleurs de rêve à petits prix, à partir de 2 200 F et de la taille 38 jusqu'au 52. A cette collection s'ajoutent les grandes marques de la mode anglaise telles *Mulberry ou Scapa of Scotland !* Voici des redingotes à col de velours, signées Austin Reed, à partir de 2 000 F, des parkas superbes de Henry Cottons, des chemisiers Liberty... *15, rue d'Anjou* à Versailles.

• TOUJOURS CLASSIQUE

La Vogue est à côté de l'Opéra Garnier. Dans sa nouvelle collection, nous avons beaucoup aimé la vraie veste pied-de-poule, noir et blanc, à 1 560 F ou encore une autre en cachemire et laine à 1 290 F. Les parkas sont superbes, en coton à col nubuck et matelassées à 1 690 F, ou en blanc cassé à multipoches, 1 190 F. Le trench revient, matelassé lui-aussi, en coton waterproof, vert clair ou gris anthracite 1 190 F. 38, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

• CACHEMIRES

Avec ses onze ans d'expérience dans le cachemire, Cashemere First est *le leader en la matière*. Il vient d'Ecosse, car c'est là qu'il est le plus fin et le mieux élaboré, à partir de chèvres de Mongolie ! Voici, pour hommes et femmes, des pulls de toutes les formes imaginables, finitions parfaites, « remaillé », et dans une gamme de plus de *50* coloris. A partir de 1 200 F le double fil pour homme à col en V. Voici encore des t-shirts en cachemire à 2 150 F, superbes, comme les écharpes à partir de *695 F ! Réduction de principe aux* lecteurs sur présentation de l'article. 9, rue Richepanse, 75008 Paris.

• DUFFLE-COAT

De bonnes affaires côté mode british, vous en trouverez chez *Stéphane Men's*, ce discounteur qui propose le vrai duffle-coat anglais à 1 075 F, tout comme des chemises à col anglais, Balmain et Lapidus à *219 F*, pantalon de flanelle à 295 F, en super 100 à 595 F, en tissu extensible, Bruno Saint-Hilaire à 495 F. La veste en irish tweed est à seulement 795 F avec les coudes en daim ! *130*, bd Saint-Germain et 5, rue Washington à Paris.

• CHAUSSURES

Les chaussures anglaises Ashford ont séduit tous les hommes. Classiques, elles ont tout pour elles, d'abord *le* prix, 800 F environ, mais aussi leur peausserie superbe et leur couture « Good Year » qui assure une si longue vie. Voyez encore les demi-pointures et les deux largeurs ! *Mieux*, toutes les quinzaines il y a un modèle en promotion, en ce moment des Richelieu à bout fleuri pour 710 F. On assure aussi une vente par correspondance, demandez le catalogue, mesure de pieds inclus. 24, rue de Châteaudun 75009 Paris. Tél. : 42-80-43-72.

• DOUBLÉE CUIR

C'est depuis trois générations que les chaussures Drake persistent et signent avec toujours autant de succès. Voici une soixantaine de modèles différents, tous styles et couleurs confondus. Fabriquées en Angleterre, cousues « Good Year » double fil, bien sûr, et doublées de *cuir jusqu'au fond, leur prix tourne* autour de 850 F. Il existe également les mêmes modèles pour femmes, 750 F. 6, rue Franklin, 75016 Paris.

• LE CLASSIQUE

Chez Daks, la mode est d'abord ultra-classique. Le talent du créateur, les matières exclusives et sophistiquées ainsi que les finitions raffinées sont le fruit du succès de cette marque anglaise, qui propose, pour madame, une série de vêtements *en daim noisette, duffle*-coats, pantalons, gilets, etc. Pour homme, vous remarquerez les détails *subtils* d'une veste en laine (3 275 F) chinée vert-gris à rayures jaunes avec gilet assorti, et of course, toujours des finitions superbes ! 269, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

• LA VIEILLE ANGLETERRE

Chez Old England règne une *ambiance* d'autrefois, *quand les* matières étaient forcément nobles et naturelles ! Pour preuve, les célèbres duffle-coats « Old England » ont toujours une place importante *ici, 100 % laine, pour hommes et* femmes, 3 480 F, existe en camel, noir, marine et bordeaux. La veste shetland à 2 400 F et le pull irlandais écru, 1 200 F. 12, bd des Capucines 75009 Paris.

• BRITISH CLUB

Dans les Club des Dix, de David Shiff, on trouve de superbes vêtements *en cachemire* de qualité « Milliardaire » et « Scabal ». La veste à partir de 3 995 F. Voici encore de la laine super 100, infroissable : deux costumes pour *seulement* 4 995 F. Les pulls « Johnstons » en cachemire écossais, mixtes, plusieurs cols et plusieurs coloris, 1 995 F l'un, 3 500 F les deux. Et, dans le même matériau, *voici* des foulards en 30 coloris, 795 F l'un, 1 300 F les deux. 13, rue Royale et 4, rue Marbeuf, 75008 Paris.

• DOUX A PRIX FOUS

L'Espace cachemire est une boutique qui propose le meilleur cachemire du monde, fabriqué en Ecosse et à des prix de gros. Voici plus de *40 coloris, sans compter* les chinés. Pour femmes, voici des menthe, safran, cuivre, bleu acier... Et, en exclusivité, les châles sublimes, « Crombie », 50 coloris au choix, *2 750 F en cachemire, 490 F en* laine ! Le col roulé en cachemire simple fil à 1 200 F, les cardigans à 1 700 F, les polos double fil à 1 450 F. 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

• « COCOONING »

Chez Jade, spécialisé dans l'univers british pour la maison, vous trouverez de grandes pièces et des antiquités, par exemple les véritables canapés profonds, à l'anglaise, à partir de *19 000* F avec leur tissus fleuris, « of course », ou encore un très beau secrétaire cylindre d'époque victorienne en acajou et intérieur en if, 41 000 F, sans oublier les tapis au petit point, superbes ! 71, av. des Ternes, 75017 Paris.

• AQUASCUTUM

Depuis 1851, Aquascutum signe les plus beaux vêtements de pluie *que* l'on puisse imaginer ; voici, pour madame, un superbe choix de couleurs pour un trench-coat à 4 400 F. Les hommes aussi *ont le* leur, avec doublure amovible et en quatre coloris, 3 950 F. Des manteaux, plus chauds, ont des emmanchures raglan et, à part les coloris basic, en voici d'autres, en *100 %* laine rouge, moutarde ou blanc cassé, 4 550 F. Le manteau en cachemire, aux coloris classiques à 14 027 F. 10, rue de Castiglione, 75001 Paris.

• PRÉPAREZ-VOUS

Princess Mary est la spécialiste des sous-vêtements depuis 1923. Vous y trouverez donc les fameuses marques suisses en laine ou laine et soie, « Hanrod » et « Swakara ». *Voici également « Zimmerli »* et son fil d'Ecosse le plus fin du monde, 262 F le gilet et 210 F le slip. Tricotés main, voici des chaussons superbes ainsi que des liseuses en *laine, bien sûr, 908 F doublées* de soie ou 590 F non doublées. 205, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

• TEXTE EN ANGLAIS

Paris a sa librairie bilingue, elle s'appelle Brentano's et elle met un accent anglais à ses livres ! Découvrez leur célèbre rayon « management finances » ainsi que les livres d'enfant en anglais, mais aussi bilingues ! Comme chaque année, Brentano's ouvre une « christmas boutique » ; vous y trouverez des cartes de vœux, des décorations de Noël, des calendriers de l'avent et... Charmants sont aussi les livres d'heures, parfumés, et tellement british. 37, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.

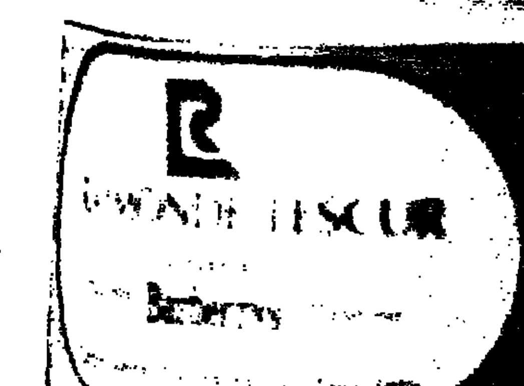
• ANTIQUITÉS AUSSI

Chez Maple, voici des meubles anglais traditionnels que nous appelons parfois « club », en cuir avec capiton, des canapés fleuris et des meubles de style victorien, toujours avec des finitions de maître. Vous pouvez aussi rencontrer des antiquités et de charmants meubles d'acajou du genre porte-revues, parfois avec des marqueteries, parfois sculptés comme c'est le cas pour un superbe tabouret rond, recouvert d'une tapisserie de perles, 6 900 F. 5, rue Boudreau, 75009 Paris.

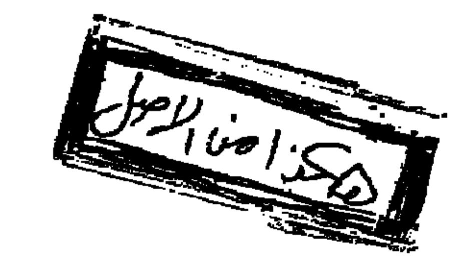
• LE LOOK BURBERRYS

Chez Raymonde Lescur on n'aime que les matériaux nobles et *classiques, les tailleurs sont d'une* coupe parfaite, les manteaux sont 100 % cachemire ou, si vous préférez, en poil de chameau et laine. Bien entendu, vous pouvez y trouver *tous* les accessoires pour compléter votre style, notamment les célèbres écharpes en cachemire à carreaux qui ont le vent en poupe ! Raymonde Lescur, Centre Maine-Montparnasse, 17, rue de l'Arrivée, 75014 Paris.









COMMUNICATION

Pour l'inviter à négocier avec la Cinq

Le CSA multiplie les pressions sur M 6

Les pouvoirs publics exercent depuis quelques jours de vives pressions sur les actionnaires et la direction de M.6 pour qu'ils fassent alliance avec la Cinq et son nouvel opérateur, Hachette. Un accord dont M 6 a déjà fixé par lettre au CSA les préalables, obligeant le gouvernement à prendre parti.

C'est en autorisant Hachette à prendre le contrôle de la Cinq que le CSA lance officiellement, le 31 octobre dernier, l'affaire M 6. Dans un texte aux mots soigneusement pesés et publié ce jour-là au *Journal officiel*, le Conseil demande au groupe Hachette de constituer avec la sixième chaîne *« un troisième pôle de télévisions en clair »*, aux côtés de TF 1 et des deux antennes publiques. Un objectif qui passe obligatoirement, selon le Conseil, par une complémentarité de programmation entre la cinquième et la sixième chaîne, complementarité sans laquelle *« chacune d'entre elles se trouverait probablement condamnée au déficit »*.

« Nous sommes des gens réalistes »

Voilà M 6 – qui n'en demandait pas tant – projetée brutalement au centre d'une nouvelle tentative de refonte du paysage audiovisuel. L'exigence n'est pas que de pure forme. En privé, responsables et membres du CSA insistent sur les moyens de coercition dont ils disposent. Ne leur revient-il pas d'autoriser les extensions de réseau, de fixer pour chaque chaîne la durée maximale de publicité par heure ou encore de jouer le rôle de gendarme des quotas? *« M 6 se veut l'élève modèle*, remarque ainsi le président du CSA, M. Jacques Boutet, *mais ce n'est pas forcément l'enfant sage portant un bouquet à son maître qui rend la meilleure copie »*. Ainsi, avec 8,6 % seulement d'œuvres françaises aux heures de grande écoute, la Six est, de toutes les chaînes, la plus éloignée de l'objectif de 50 % fixé par les décrets Tasca pour l'an prochain.

Ces menaces pourraient se doubler d'un renforcement de la concurrence. Le CSA songe en effet à accorder une autorisation de diffusion sur Paris à Euromusiques. La chaîne musicale pourrait occuper les soirées laissées libres par Canal J tandis que la SEPT émettrait au même moment sur les vingt-deux villes de province. De quoi fragiliser M 6 et ses émissions musicales; de quoi gêner, sans doute, l'un de ses actionnaires, la Lyonnaise des eaux-Dumez, qui est aussi l'opérateur du câble parisien.

Cette pression suffit à expliquer le soin des actionnaires et des dirigeants de M 6 de ne pas apparaître comme de mauvais sujets. Contacté par le président Boutet, M. Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise, a ainsi obligeamment accepté de rencontrer son homologue de Hachette, avant même la réattribution de la Cinq. Et lundi dernier, la direction de M 6 déjeunait avec le nouveau PDG de la cinquième chaîne, M. Yves Sabouret.

Contreparties

« L'idée d'une alliance entre les deux chaînes n'est pas nouvelle, remarque le PDG de M 6, M. Jean Drucker, *elle est de nous. Après un premier contact pris avec la Cinq dès juillet 1989, des discussions ont repris à notre initiative l'hiver suivant, mais elles se sont enlisées avec les conflits opposant les actionnaires de la Cinq. Si un mariage nous permet de remplir plus rapidement nos objectifs, nous y sommes favorables. Nous allons jouer le jeu du rapprochement avec le maximum de sincérité »*.

Cette conviction, M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT (maison-mère de RTL), actionnaire de M 6, la reprend entièrement à son compte. Une façon, sans doute, de couper court aux rumeurs voulant que le groupe luxembourgeois traîne les pieds avec Hachette – propriétaire de la rivale Europe 1 – au profit d'une éventuelle alliance avec TF 1, dont les activités pourraient être complémentaires en Europe. *« Un accord avec la Une*, dit-il, *aurait une certaine logique économique – nos publics sont complémentaires – et nous permettrait de remplir plus facilement nos quotas – TF 1 possède des droits de diffusion d'œuvres françaises que la Cinq n'a pas. Mais, d'une part, nous sommes des gens réalistes qui avons entendu le message des pouvoirs publics ; et, d'autre part, la volonté de domination de TF 1 est telle qu'une alliance avec elle nous ferait courir un risque mortel »* .

Nullement découragée, apparemment, la Une multiplie pourtant les appels du pied, allant même, dit-on, jusqu'à envisager un rapprochement avec la Lyonnaise sur le câble . Mais le CSA veille : *« Un rapprochement TF 1-M 6 constituerait une altération substantielle du paysage audiovisuel*, remarque M. Boutet, *et il est vraisemblable que le Conseil y verrait une atteinte au pluralisme »*. A bon entendeur...

Reste que les mariages obligés ne sont pas forcément les meilleurs. Pour les responsables de la Six, les déséquilibres du paysage audiovisuel dépendent moins d'un éventuel rapprochement entre les deux plus jeunes chaînes, que d'un aménagement de la réglementation. Bref, l'acquiescement à une « entente forcée » ne peut ni ne doit se faire sans contreparties. M. Drucker vient ainsi d'adresser au président du CSA la liste des mesures dont il conteste le bien-fondé, mesures toutes prises unilatéralement par les pouvoirs publics depuis le lancement de sa chaîne en 1987 : depuis le nombre de films annuellement autorisés jusqu'aux décrets Tasca fixant les règles de production et de diffusion. M 6 a demandé à Hachette de s'associer à sa démarche, bien que cette dernière ait emporté la Cinq dans le cadre de la réglementation existante.

« Il n'y aura pas de rapprochement sans modifications préalables de ces règles », assure fermement M. Nicolas de Tavernost, directeur général adjoint de M 6, feignant d'oublier qu'elles ne sont pas toutes de même nature. A celles qui peuvent être aisément rapportées par le CSA viennent en effet s'ajouter celles relevant du gouvernement ou du Parlement. Interrogé par *la Tribune de l'Expansion*, le ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, estimait lundi 5 novembre, qu'il n'est *« plus question de légiférer »*. L'idée d'un préalable est également rejeté en privé par le ministre délégué à la communication, Mme Catherine Tasca qui n'écarte pas complètement, toutefois, que le Parlement puisse revenir sur la coupure unique des œuvres audiovisuelles.

Un étrange bras de fer est donc engagé, un rapport de force complexe opposant les chaînes, le CSA et les ministres de tutelle. Il est attentivement suivi par Matignon où on ne fait pas de la réglementation actuelle une religion intangible. M. Rigaud a pu plaider sa cause mardi 6 novembre auprès du directeur de cabinet du Premier ministre. M 6 attend des « sages » qu'ils répondent à son attente et l'emportent sur les ministres, avec l'appui du chef du gouvernement, voire du chef de l'Etat. Le CSA, après tout, n'a-t-il pas accepté une relance de la Cinq contre l'avis de M. Lang et de Mme Tasca?

PIERRE-ANGEL GAY

Jean-Pierre Elkabbach conseiller aux programmes de la Cinq

Jean-Pierre Elkabbach, directeur général-adjoint d'Europe 1, devait être nommé, jeudi 8 novembre, conseiller aux programmes de la Cinq. Cette nouvelle fonction ne devrait changer en rien le statut et les responsabilités du journaliste à Europe 1, qui devrait également se voir confier une émission télévisée . D'autres nominations interviendront d'ici quelques jours, le temps, pour Pascal Josèphe, nouveau directeur d'antenne, de prendre ses fonctions. Ce dernier a donné, mercredi, des précisions sur la nature des liens qu'il conserve avec le groupe Carat (*le Monde* du 8 novembre) . *« Mes fonctions à la tête de l'Académie Carat, sont entièrement bénévoles*, a-t-il déclaré au *Monde*, *et je ne conserve mes responsabilités dans la société ITS (International TV services) que je viens de créer, qu'à titre provisoire, le temps de trouver un successeur et de passer la main d'ici six semaines. Qu'il soit bien clair en tout cas que j'abandonne l'ensemble de mes fonctions au sein de Carat TV* (vice-présidence et direction de la prospective NDLR) ».

Ça vient de sortir

Sentez-moi ça !

Une eau de toilette pour les gagnants, ainsi se définit « Hugo Boss Sport ». Bref, les mous n'ont qu'à s'abstenir de cette eau de toilette fraîche et verte comme son flacon, 150 F les 50 ml et 83 F le déodorant 24 heures ! Rose Absolu, c'est le nom d'un parfum d'Annick Goutal qui vous emporte dans les effluves de la fleur la plus poétique, la rose : de mai, de Turquie, de Damas, de Bulgarie, d'Egypte, du Maroc... une vraie symphonie de roses pour 600 F l'extrait de 10 ml ! Et pour les inconditionnels de « Ricci Club », la dernière eau de toilette pour hommes de Nina Ricci, voici sa ligne de bain avec, notamment, un stick déodorant sec, génial, puisque l'efficacité d'un stick normal et le confort du talc sont ainsi réunis dans un seul produit, 65 F !

La belle brosse

La brosse à dent, cet objet quotidien, vilaine comme tout, trouve enfin ses lettres de noblesse grâce à Philippe Starck qui l'a dessinée pour Fluocaril. Superbe, on a envie de mettre un spot dessus pour l'éclairer. En matière plastique translucide, elle a la forme d'une flamme élancée et se pose après usage dans un entonnoir gris, 30 F dans les pharmacies.

La belle beauté

Comme chaque année désormais, Yves Saint Laurent propose sa poudre de soie pressée dans un poudrier bijou en forme de cœur « d'or » serti de pierres aux mille éclats, et, cette année, une seule pierre à la place d'honneur, un gros « diamant », taillé comme un cœur, 690 F. Pour les folles du rouge à lèvres, voici, chez Lancôme, « Rouge Absolu », révolutionnaire puisque à la fois hydratant et de longue tenue, 24 teintes allant du rose illusion au rouge cubiste en passant par l'orange sacré, 90 F.

On peut toujours rêver

Si vous aimez le cachemire, vous trouverez le comble du chic chez le créateur Frédéric Castet, où le manteau beige, traité dans cette matière noble, est tout simplement entièrement doublé de lynx, ce qui explique un prix qui laisse rêver : 300 000 F ! 52, rue Pierre-Charron à Paris.

Bijoux et littérature

Dans la galerie Jacques Gautier, où vous trouverez des bijoux exclusifs de toute beauté, on tient également salon littéraire, et c'est sa femme, Andrée, qui dirige ces rendez-vous culturels. Elle vous invite à y participer ! Prochain salon consacré à Charles de Gaulle et André Malraux ; « Portraits croisés », par Michel Cazenave et Olivier Germain-Thomas,
36, rue Jacob 75006 Paris.
Tél. : 42-60-84-33.

« Tableaux d'Afrique »

C'est le nom d'un beau livre paru chez Arthaud et qui raconte en textes et en images les décorations picturales de maisons des régions de l'ouest de l'Afrique, réalisées après la fin des pluies diluviennes et selon la vieille tradition. Quand les doigts se font pinceaux et les plantes se font peintures. Par Magareth Courtney-Clarke, 330 F.

Le compact vidéo

Visualisez vos vidéocassettes à n'importe quel moment et partout, en voiture, en train, en voyage à l'étranger, c'est désormais un jeu d'enfant grâce à Hitachi et à son TV Globe Trotter VTLC50EM. Il s'agit d'un petit appareil très compact qui regroupe à la fois une télévision avec un petit écran à cristaux liquides ainsi qu'un magnétoscope, ce qui va également changer la vie des représentants qui pourront ainsi présenter leurs produits sur vidéo et sur place, 14 000 F.

Les beaux bureaux

Vous le savez, Cassegrain est la Rolls-Royce des graveurs, le Dom-Pérignon des articles de bureau avec, notamment, des sets qui s'appellent « Les Réussites », en loupe d'orme par exemple, c'est absolument magnifique ! Mais saviez-vous que Cassegrain réédite aussi des « ex-libris » d'après les estampes originales de la Bibliothèque nationale ? 75 F le paquet de 25. 422, rue Saint-Honoré à Paris.

GUNNAR P.

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 8 NOVEMBRE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
Jeu., ven. de 12 h à 22 h, sam. de 10 h à 22 h.

ACCROCHAGE DES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE.
Salle d'art graphique MNAM.
Jusqu'au 6 janvier 1991.

AFFICHES DE PUB A TOKYO. Galerie des brèves CCI. Jusqu'au 7 janvier 1991.

ART ET PUBLICITÉ. Grande galerie 5e étage. Entrée : 16 F. Jusqu'au 25 février 1991.

AVEC JOSEPH DELTEIL. Petit foyer. Jusqu'au 25 novembre.

DE LA RÉCLAME A LA PUBLICITÉ. Galerie du Forum. Jusqu'au 6 janvier 1991.

EN QUÊTE DE PUB. Atelier des enfants. Jusqu'au 2 février 1991.

LES NOUVEAUX PROMENEURS *SOLITAIRES*. *Galerie du la BPI.* Jusqu'au 3 décembre.

PASSAGES DE L'IMAGE. Musée national d'art moderne. *Entrée : 24 F.* Jusqu'au 19 novembre.

JEAN PROUVÉ. Galerie du CCI. Entrée : 16 F. Jusqu'au 28 janvier 1991.

TÉLÉ-VISIONS D'EUROPE. Galerie du Forum. Jusqu'au 4 février 1991.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h. *jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h.* Fermé le lundi.

DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 janvier 1991.

IL Y A CENT ANS, ILS ONT DONNÉ L'OLYMPIA. Exposition-dossier. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 20 janvier 1991.

MANET : PASTELS ET DESSINS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 13 janvier *1991.*

LES SALONS CARICATURAUX. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 20 janvier 1991.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. *sf mar.* de 12 h à 22 h. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conférences les mer. à 19 h du *14 novembre au 16 janvier.*

ACQUISITIONS RÉCENTES DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART. *Hall Napoléon.* Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 21 janvier 1991.

EUPHRONIOS, PEINTRE A ATHÈNES AU VIe SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon *de Flore. Entrée :* 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

MÉMOIRES D'AVEUGLE, L'AUTO-*PORTRAIT ET AUTRES RUINES.* Partis pris : dessins du Louvre choisis par Jacques Derrida. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 21 janvier 1991.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mol*lien.* Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

UN CHOIX D'ART MINIMAL DANS LA COLLECTION PANZA. Entrée : 28 F. Jusqu'au 10 novembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. G.-Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

PICASSO, UNE NOUVELLE DATION. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F, (dim. : 16 F). Jusqu'au 14 janvier 1991.

RÉALITÉS NOUVELLES. (42-56-45-11). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. *Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 novembre.*

SALON D'AUTOMNE. (42-56-45-08). T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30, *mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F.* Jusqu'au 25 novembre.

SIMON VOUET. Galeries nationales (42-89-23-13). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Du 9 novembre au 11 février 1991.

MUSÉES

ARMES INSOLITES DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, place des Invalides (45-65-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. *Entrée : 25 F. Jusqu'au* 31 décembre.

ART KANAK, DE JADE ET DE NACRE. *Musée national des Arts africains et océaniens, 293,* av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à *17 h 30 sam., dim.* de 10 h à 18 h. Visites commentées mer., ven., sam. à 15 h 30 (43.46.51.61.). Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 31 décembre.

ART ÉSOTÉRIQUE DE L'HIMALAYA. La donation Lionel Fournier. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F. Jusqu'au 28 janvier 1991.

WERNER BISCHOF. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. *sf mar.* de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 7 janvier 1991.

CONCOURS POUR LA MAISON DE LA CULTURE DU JAPON A PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 1er étage, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf *lun.* de 10 h 30 à 18 h 30, *dim.* de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

E.-S. CURTIS. Palais de Tokyo, *13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53).* T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 30 décembre.

FERRACCI. Affichiste de cinéma. Musée de la publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. *sf mar.* de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 janvier 1991.

LEWIS HINE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. *sf lun.* de 10 h à *17 h 40, jeudi jusqu'à* 22 h. Jusqu'au 6 janvier 1991.

L'HOMME AU TRAVAIL : LE GESTE ET L'IMAGE. Atget, Seeberger, Arlaud, Ganne, Feher, Feuillie. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf 25 décembre et 1er janvier de 10 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

HYMNE AU PARFUM. Musée des *Arts de la mode, 109, rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 février 1991.

***INDE : REGARDS SUR LA* SCIENCE.** Palais de la découverte, av. Franklin-Roosevelt, salle 54 (43-59-18-21). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 8 novembre au 19 mai 1991.

CHRIS KILLIP. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. *sf mar.* de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 7 janvier *1991.*

ITCHIKU KUBOTA. Lumière brodée. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 18 novembre.

LAMARTINE ET LES ARTISTES DU XIXe SIÈCLE. Musée de la vie romantique - Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et *jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée :* 18 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

LE MEUBLE RÉGIONAL EN FRANCE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 10 F le dim. Jusqu'au 25 février 1991.

LES MYSTÈRES DE L'ARCHÉOLOGIE. **Les sciences à la recherche du** *passé. Caisse nationale des monuments historiques,* orangerie de l'hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Conférences à 20 h 30 les mercredis 21 novembre, 5 et 19 décembre, 2 et 9 janvier 1991. Entrée : 23 F. Jusqu'au 13 janvier 1991.

MÉMOIRES DES AUTRES. **Roger Pic.** Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue *Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim.* de 9 h à 17 h 30, sam. de 9 h à 17 h. Jusqu'au 30 novembre.

OBJECTIF CIPANGO. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Du 8 novembre au 9 décembre.

L'ŒUVRE GRAVÉ DE GOYA. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-*07-02). T.l.j. sf lun.* de 10 h à *17 h 30.* Entrée : 25 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

PAPIERS PEINTS PANORAMIQUES. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, *rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

LE PARIS DE BOUBAT. De 1946 à nos jours. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, *jeu. jusqu'à 22 h.* Entrée : 28 F. Jusqu'au 31 janvier 1991.

***LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPO-*RAINE JAPONAISE.** Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 10 novembre.

PHOTOS URBAINES, PHOTOS *TIMBRÉES,* PAR VÉRONIQUE LALOT. Portraits de facteurs par Johannes von Saurma. Musée de la *Poste, 34, bd de Vaugirard* (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

ROGER PIC. *Mémoire des autres.* Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. *sf dim.* et fêtes de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 novembre.

QUAND VOGUAIENT LES GALÈRES. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

RODIN ET LA CARICATURE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 novembre.

SEINE RIVE GAUCHE, PARIS 13. Pavillon de l'Arsenal, mezzanines Nord *et Sud - 2e étage, 21, boulevard Morland* (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à *19 h. Jusqu'au 18 novembre.*

LES VITRAUX DE LA RECONSTRUCTION 1918-1940. Archives nationales, hôtel *de Rohan,* 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Jusqu'au 14 janvier 1991.

CENTRES CULTURELS

2 000 ANS DE PEINTURE DÉCORATIVE. De Pompéi à la Grande Arche. Bibliothèque Forney, *hôtel* de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 novembre.

50 ANS DE PHOTOGRAPHIES DE PRESSE, LES ARCHIVES DE « PARIS-SOIR », « MATCH », « FRANCE-SOIR ». Bibliothèque histo*rique* de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de *10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au* 24 novembre.

A SUIVRE. Soixante artistes sélectionnés par la revue « *Eighty* ». *École* nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 novembre.

ABBAS. *Retours à Mexico.* Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à *18 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au* 24 novembre.

ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT ? Espace Dieu, 17, rue Dieu (42-49-17-85). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.

AQUARELLES HOLLANDAISES DU XVIIIe SIÈCLE. Du cabinet des dessins du Rijksmuseum d'Amsterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

AUX SOURCES DU MONDE *ARABE, L'ARABIE AVANT L'ISLAM.* Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à *20 h.* Entrée : *20 F.* Jusqu'au 31 décembre 1993.

GIANNI BERENGO GARDIN. Photographies, 1953-1990. FNAC Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-26-27-45). *T.l.j. sf dim.* de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 6 janvier 1991.

CARNETS DE VOYAGE. Pierre *Blache, Marcel Blouin, Alain Chagnon.* Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 25 novembre.

CENT ANS DE PHOTOGRAPHIES AU GUATEMALA. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. *sf* sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 14 décembre.

ANTON CORBIJN. Institut néerlan*dais, 121, rue de Lille (47-05-85-99).* T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 novembre.

COLETTE DARRAS. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h à 20 h. Jusqu'au 16 novembre.

L'HUMANISME SOCIAL A TRAVERS LA COLLECTION DE LA GALERIE MUNICIPALE DU CHATEAU D'EAU DE TOULOUSE. *Mairie* du 8e, 56, boulevard Malesherbes (42-94-08-08). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h, *sam. de 9 h à 12 h. Jusqu'au 1 décembre.*

EDGAR P. JACOBS. Le baryton du neuvième art. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et le 25 décembre de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

PETER KNAPP. Ex-photos. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 décembre.

LES MAISONS DE COLETTE. Le Louvre des antiquaires, 2, place du *Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun.* et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 avril 1991.

NATURE ARTIFICIELLE. *Espace* Electra, 6, *rue Récamier (45-44-10-03).* T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30, jeu. *jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.*

JERZY NOWOSIELSKI. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 17 h, mer. jusqu'à 21 h, ven. jusqu'à 16 h 30. Du 9 novembre au 29 novembre.

OLIVIER PASQUIERS. Espace Beaujon, 208, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-89-17-32). T.l.j. sf dim. de 9 h à 21 h, sam. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 1 décembre.

PHOTOGRAPHIES DE MODE DES ANNÉES CINQUANTE A NOS JOURS. *Goethe Institut, galerie Condé,* 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Du *13 novembre au 20 janvier 1991.*

PORTI DI MARE DE GABRIELE BASILICO. Institut culturel italien à *Paris,* hôtel de Galliffet, 50, *rue de* Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 18 h 30. Du 9 novembre au 7 décembre.

REGARDS CROISÉS. *Photographies de Daoud Aoulad Syad,* **Bruno Barbey, Harry Gruyaert.** Institut du *monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-*Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au *2 décembre.*

BETTINA RHEIMS. Maison européenne de la photographie - hôtel Hénault de Cantorbe, 82, rue François-Miron. T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 décembre.

RÉSONANCES. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 16 janvier 1991.

RÉTROSPECTIVE PIERRE KLOSSOWSKI. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 décembre.

JEAN-LOUP SIEFF. *Crédit foncier de* France, salle des tirages, 11, rue des Capucines. T.l.j. sf sam. et dim. de 11 h à *18 h. Du 8 novembre au 30 novembre.*

SPECTACLES ET MYTHES. Goethe *Institut de Paris,* 17, av. *d'Iéna* (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 novembre.

VISAGES SECRETS, REGARDS DISCRETS. Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges (48-78-14-33). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Du 8 novembre au 25 novembre.

MICHAEL VON GRAFFENRIED. Swiss Image. Centre culturel suisse, 38, *rue des Francs-Bourgeois* (42-71-44-50). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 18 h. Du 9 novembre au 8 décembre. / *Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe.* T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 18 h. Du 9 novembre au 8 décembre.

GALERIES

ABSOLON. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 novembre.

DENNIS ADAMS. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bre*tonnerie* (42-78-03-97). Jusqu'au 24 novembre.

PIERRE ALECHINSKY. Galerie *Lucette Herzog, passage Molière - 157,* rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 1er décembre.

JOE ANDOE. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 novembre.

JEAN-LUC ANDRÉ. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Du *9 novembre au 8 décembre.*

FRANÇOIS ARNAL. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jus*qu'au 18 novembre.*

JEAN-BAPTISTE AUDAT. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-*08-68). Jusqu'au 24 novembre.*

DIMITRI BALTERMANTS. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 2 décembre.

MICHÈLE BARANGE, LOIC HERVÉ. Galerie l'Aire du verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jus*qu'au 1er décembre.*

HORST BECKING. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie *(42-74-02-30). Du 13 novembre* au 21 décembre.

CONNIE BECKLEY. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 24 novembre.

ADRIANO BIONDO. Espace Atsuro Tayama, 40, rue de Sévigné (42-78-40-99). Du 10 novembre au 23 novem*bre.*

JEAN-CHARLES BLAIS, BRUNO CECCOBELLI. Art of this Century, 3, rue Visconti *(46-33-57-70).* Jusqu'au 24 novembre.

JÉROME BOREL. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 20 décembre.

CHRISTIAN BOUILLÉ. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Du 8 novembre au 15 décembre.

BRANDON. Galerie Pascal Gabert, 80, *rue Quincampoix* (48-04-94-84). Du 8 novembre *au 8 décembre.*

VICTOR BRAUNER. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 décembre.

RENÉ BURRI. Métamorphoses, 76, *avenue Ledru-Rollin* (43-43-68-30). Du 13 novembre au 13 décembre. / La Terrasse de Gutenberg, 9, rue Emilio-*Castelar* (43-07-42-15). Du 13 novembre au 13 décembre.

ETIENNE CARJAT. Photographies *d'acteurs. L'Image du grenier sur l'eau,* 45, rue des Francs-Bourgeois (42-71-02-31). Du 9 novembre au 22 décem*bre.*

PATRICE CARRÉ. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). *Jusqu'au 22 décembre.*

CECCARELLI. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 1er décembre.

GASTON CHAISSAC. Galerie Callu Mérite, 17, *rue des Beaux-Arts* (46-33-04-18). Jusqu'au 24 novembre.

PHILIPPE CHANCEL. Espace Emer*gence, 16, rue du Faubourg-Montmartre* (45-23-34-51). Du 10 novembre au 8 décembre.

CHEMIAKIN. *Galerie Carpentier,* 46, rue du Bac (42-22-79-58). Jusqu'au 30 novembre.

EDUARDO CHILLIDA. *Galerie* Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 20 novembre.

CLAVÉ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 1 décembre.

CÉSAR. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 6 décembre.

GÉRARD DESCHAMPS. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-*04-41). Jusqu'au 19 novembre.*

DAVID DIAO. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 24 novembre.

JÉROME DIDIER. Galerie Jacob. 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 8 décembre.

FRANÇOIS DILASSER. Galerie Cli*vages, 46, rue de l'Université* (42-96-69-57). Jusqu'au 22 décembre.

VIRGINIA DWAN ET LES NOU-*VEAUX RÉALISTES A LOS-ANGELES* DANS LES ANNÉES SOIXANTE. Galerie Montaigne, 36, avenue Mon*taigne* (47-23-32-35). Jusqu'au 29 décembre.

TOSHIKATSU ENDO. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de *Lappe* (47-00-32-10). Jusqu'au 1 décembre.

JIMMY ERNST. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte *(43-25-84-20). Du* 8 novembre au 28 novembre.

MAURICE ESTÈVE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 8 décembre.

FAUTRIER. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 22 décembre.

FRAGMENTS D'UN DISCOURS ARMÉNIEN. Photographies d'Henry Finiss Bloss Lynch. Galerie Berdj Achdjian, 10, rue de Miromesnil (42-65-89-48). Du 8 novembre au 2 décembre.

HREINN FRIDFINNSSON. *Galerie* Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 24 novembre.

HAMISH FULTON. *Galerie Laage-*Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 17 novembre.

BRUCE GILDEN. *Galerie Agathe Gail*lard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 24 novembre.

ALLEN GINSBERG. Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (49-54-30-00). Jusqu'au 29 décembre.

ANDY GOLDSWORTHY. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Jusqu'au 24 novembre.

GOTTHARD GRAUBNER. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 10 décembre.

JOSEP GUINOVART. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain *(45-48-99-87). Jusqu'au 1 décembre.*

PASCAL HAUSHERR. Librairie-galerie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple (42-71-73-32). Du 13 novembre au 8 décembre.

HOMMAGE A BETTINA. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Du 9 novembre au 24 novembre.

HONGRIE 1920-1960. FRAGMENTS D'UN DISCOURS SOUS INFLUENCE. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 8 décembre.

HOSIASSON. *Galerie Regards,* 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 17 novembre.

BRYAN HUNT. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 novembre.

CHUCHA ICARD. Galerie 16, 16, rue Raymond-Losserand (43-20-98-94). Du *8 novembre au 7 décembre.*

SHIRLEY JAFFÉ. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-*32-31). Jusqu'au 24 novembre.*

WILLIAM KLEIN, LEE FRIEDLANDER, KENNETH SNELSON. Photographies du Japon. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Du 10 novembre au 13 décembre.

KNIG. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Du 8 novembre au 24 novembre.

KOSUTH, MORELLET, VENET. Galerie Rocca, 18, rue Charlot (48-87-*56-56). Jusqu'au 25 novembre.*

DENIS LAGET. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 8 novembre au 1 décembre.

ALAIN LAMBILLIOTTE. Galerie Pierre Birtschansky, 156, bd Haussmann (45-62-88-86). Jusqu'au 24 novembre.

DANIEL LEVIGOUREUX. Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (42-60-86-31). Jusqu'au 30 novembre.

FRANCIS LIMÉRAT. *Galerie Leif* Stähle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 22 décembre.

RICHARD LOHSE. *Galerie Denise* René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 30 novembre.

MACRÉAU. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 9, rue Mazarine (43-54-10-97). Jusqu'au 17 novembre.

MAFONSO. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge *(48-04-59-44). Jusqu'au 27 novembre.*

ANNETTE MESSAGER. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quin*campoix (42-77-38-87). Jusqu'au* 20 novembre.

DAVID NASH. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Du 10 novembre au 22 décembre.

MARCEL ODENBACH. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple *(42-71-09-33). Jusqu'au 25 novembre.*

OLIVIER O. OLIVIER. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). *Jusqu'au 1er décembre.*

JEAN-MICHEL OTHONIEL. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). *Jusqu'au* 17 novembre.

NICOLAI OUTCHINNIKOV. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 24 novembre.

PHILIPPF PACHE. Galerie suisse de Paris, 17 rue Saint-Sulpice (46-33-76-58). [illegible] 8 novembre au 12 janvier *1991.*

MIMMO PALADINO. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre *(42-76-03-10). Jusqu'au 20 décembre.*

PAPIERS EN QUESTION... (2 PARTIE). Galerie Bernard Devignon, 76, rue Vieille-du-Temple *(48-04-52-50).* Jusqu'au 24 novembre.

GILLES PENNANEAC'H. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue *de Rivoli* (42-78-13-44). Du 8 novembre au 5 janvier 1991.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Galerie Jacques Bailly, 38, avenue Matignon (43-59-09-18). Jusqu'au 30 novembre.

POLKE, RICHTER, TRAQUANDI. Galerie Samia Saouma, 16, rue des *Coutures-Saint-Gervais* (42-78-40-44). Jusqu'au 24 novembre.

MEDHI QOTBI. Galerie Ariane Bom*sel, 40, rue de Verneuil* (42-61-00-66). Jusqu'au 8 décembre.

ROBERT RAUSCHENBERG. Galerie Baudoin Lebon, 34, *rue des Archives* (42-72-09-10). Jusqu'au 1 décembre.

BOB RAUSCHENBERG, BELA KOLAROVA. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). *Jusqu'au 24 novembre.*

RIEN QUE LA CHOSE EXORBITÉE... ROLAND BARTHES. Carte blanche à Régis Durand. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 24 novembre.

IGOR RONCEVIC. *Galerie d'art inter*national, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 8 décembre.

WALTHER SAUERMANN, *THO-*MAS NEUKIRCH. Maison Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). Du 13 novembre au *27 novembre.*

ANTONIO SAURA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 30 novembre.

SAVIGNAC. Galerie Alix Lemarchand, 12, *rue Brantôme, quartier de* l'Horloge (48-87-14-25). Du 8 novembre au 1 décembre.

GÉRARD SCHNEIDER. *Galerie Hey*ram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 15 novembre.

SEAN SCULLY. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 24 novembre.

GEORGE SEGAL. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 6 décembre.

RICHARD SERRA. Galerie Yvon *Lambert,* 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 25 novembre.

JUN SHIRAOKA. Galerie Jean-Pierre Lambert, 3, *place du Marché-Sainte-Ca*therine (42-78-62-74). Jusqu'au 22 décembre.

MARIA SIMON. Galerie Eolia, 10, rue de *Seine* (43-26-36-34). Jusqu'au 30 novembre.

ERIC SNELL. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 10 *novembre au 6 décembre.*

SOONJA HAN. Origines. Galerie Lelia Mordoch - Jean-Claude Richard, *17, rue des Grands-Augustins* (46-33-29-30). Du 9 novembre au 8 décembre.

STRIP-TEASE DE L'INTIME. Galerie Urbi et Orbi, 57, rue de la Roquette (47-00-11-82). Du 13 novembre au 6 décembre.

THOMAS STRUTH. Galerie Giovanna Minalli, 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-69). *Jusqu'au 17 novembre.*

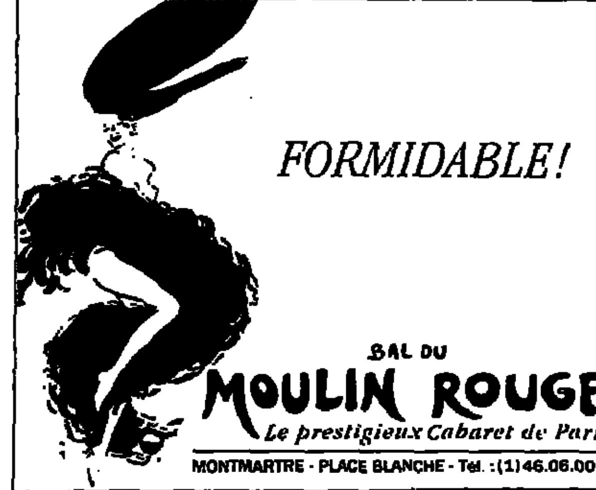
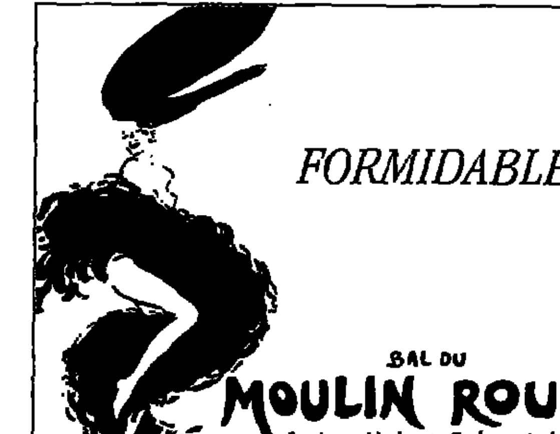
GILMA SUAREZ. Espace J.-F. Guyot, 9, rue de Mézières (45-44-*97-41). Du 9 novembre au 8 décembre* 1991.

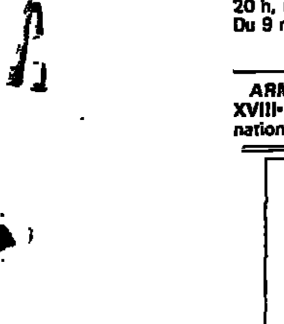
DAVID TREMLETT. Galerie Durand-Dessert, 43, *rue de Montmorency* (42-78-29-66). Jusqu'au 1 décembre.

UN COUTEAU DANS LA PHOTO ET CLAUDE JETTER. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Du 8 novembre au 8 décembre.

RICHARD VENLET. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-*05-77). Du 10 novembre au 22 décembre.*

VIDÉO, IMAGE, PEINTURE. Galerie du Génie, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 20 novembre.



PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 NOVEMBRE

Exposition « L'art ésotérique de *l'Himalaya », 10 h 30, entrée du* Musée Guimet (P.-Y. Jaslet).

« Meubles ouverts de la collection *Bouvier », 12 h 30, 23, rue de Sévi*gné (Musée Carnavalet).

« L'impressionnisme au Musée *d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Belle*chasse, sous le rhinocéros (Arts et caetera).

« *Le Musée d'art et d'histoire de* Saint-Denis dans l'ancien carmel » (nombre limité), 14 h 30, 22 *bis,* rue *Gabriel-Péri (Monuments historiques).*

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Germain-l'Auxer*rois », 14 h 30, métro* Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« L'histoire des Halles de Paris, du *charnier des Innocents à la halle au* blé », 14 h 30, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare *(Paris autrefois).*

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du palais *(M. Pohyer).*

Exposition « Gravures de Goya », 14 h 30, Musée Marmottan, 2, rue *Louis-Boilly (Mme* Cazes).

« L'hôtel de Lauzun et ses salons », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Connais*sance de Paris).*

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro *Saint-Paul (Résurrection du passé).*

« Montée exceptionnelle dans les *parties hautes de l'église Sainte-Clo*tilde » (lampe de poche), 14 h 45, métro Varenne (M. Banassat).

« Salons, grand amphithéâtre et chapelle de la Sorbonne », 15 heures, *47, rue des Ecoles (D. Bouchard).*

« Parcours policier. Ruelles et labyrinthes, du Sentier à la cour des Miracles », 15 heures, métro Sentier, côté rue des Petits-Carreaux (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

30, avenue George-V, 14 heures : *Sept femmes au Tibet sur les traces d'Alexandra David- Neel,* film de M. Jaoul de Poncheville. Entrée libre (Espace Kronenbourg-Aventure).

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « D'où vient l'homme ? Vers quel ave*nir ?* » Entrée libre (Loge unie des Théosophes).

Salle des fêtes de Montfermeil, place des Marguerites, 20 h 30 : « Démographie, une civilisation jugée. Politique familiale ou politique de la vie », avec G.-F. Dumont et M.-J. Guillaume.

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Mme Claude GUERIN-PIGERET

est heureuse de faire part de la naissance de sa première petite-fille

Emmanuelle, Aliénor, Michèle,

le 28 octobre 1990, au foyer de

Daniel et Catherine GUERIN.

44, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.
2, rue des Jardins-Normands,
94290 Villeneuve-le-Roi.

Décès

– Michèle Baraton-Tartas,
Maïté et Charles Demons,
ses enfants,
Emmanuelle, Matthieu et Vincent,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Eugénie BARATON,
née Winzerich,

survenu le 2 novembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 3 novembre, en l'église de Came (Pyrénées-Atlantiques).

– Le docteur et Mme Jacques Durand,
Sylvie et Christian Archer,
Nicolas et Antoine,
Les familles Violet, Beynes, Jauffret, Nanterre-Amandiers-Patrice Chéreau,
Les amis, les proches et les anciens élèves ont la douleur de faire part du décès de

Pierre DURAND-ROMANS,

survenu le 1er novembre 1990, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église orthodoxe de la rue Daru, Paris, le vendredi 9 novembre, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Boulogne-Billancourt, avenue Pierre-Grenier, à 15 h 45.

Condoléances sur registre.
Ni fleurs ni couronnes.
Dons pour la recherche médicale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses collègues,
Ses collaborateurs,
Tous ses amis de France,
ont la profonde tristesse de faire part du décès du

professeur
Kenan Tewfik ERIM,
directeur des fouilles
d'Aphrodisias de Carie,
professeur à New York University,

survenu, à Ankara, le 4 novembre 1990.

– Les familles Grignon et Bollard, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie GRIGNON,

survenu le 6 novembre 1990 dans sa quarante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 novembre à 8 h 30, en l'église Notre-Dame, rue de l'Eglise, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Samois (Seine-et-Marne), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Centre hospitalier général de Longjumeau (Essonne),
Le personnel du service de pédiatrie a la douleur de faire part du décès de son chef de service,

Mme le docteur
Christine JOLY,
née SALLARD,

survenu le 6 novembre 1990.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CABINETS
DE Me RICHARD DELABY ET DE Me PATRICE FESSOL, AVOCATS AU BARREAU DE MARSEILLE

Par jugement du 22 juin 1988 du tribunal de grande instance de Gap, M. Henri-Claude PRIGENT, directeur du journal *ZERO*, demeurant à Courbevoie, 2, impasse Couperin, et M. Jean TEULE, journaliste, demeurant à Cachan, 6, rue Cousté, ont été déclarés coupables de diffamation publique envers Pierre ARNOUX, Jean-François BENE, Simone FOURRAT, d'injure publique envers Simone FOURRAT, demeurant à Montgenèvre, et de diffamation publique envers Gilbert PAVESI, maire de Montgenèvre et condamnés à payer 1 F de dommages-intérêts et 10 000 F au titre de l'article 475-1 du Code de procédure pénale, les dépens et les frais de publication à la charge des condamnés.

Pour extrait : Me Richard DELABY et Me Patrice FESSOL.

– Le général (c.r.),
Claude Le Hénaff,
son époux,
Guy et Véronique Le Hénaff,
Jean-Pierre Le Hénaff,
Yves Le Hénaff,
ses enfants,
Anne-Gaëlle et Xavier,
ses petits-enfants,
Le docteur Roger Kammermann et Mme,
et leurs enfants,
Mme Annick Le Hénaff,
et ses enfants,
M. et Mme Philippe Le Hénaff,
et leurs enfants,
ses frère, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Le Hénaff, Kahla, Seailles, Lemoine, Gregoire, Royer,
Et les familles alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude LE HÉNAFF,
née Andrée Kammermann,

survenu le 6 novembre 1990 dans sa soixante-quatrième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux sera célébré le vendredi 9 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, Paris-17e.

Une bénédiction aura lieu le samedi 10 novembre, à 15 heures, en l'église de Ploubazlanec (Côtes-d'Armor), suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Ploubazlanec.

157, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Versailles.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Antoinette PRIGENT,
née Malledant,

survenu le 6 novembre 1990, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques auront lieu à Cavan (Côtes-d'Armor), le jeudi 8 novembre.

Gérard Prigent,
son fils,

Françoise Noël.

21, rue Danton,
92150 Suresnes.

– Entourée de tous les siens :
René Quilès,
son époux,
Paul et Josèphe-Marie Quilès,
Marie-Angèle et Edouard Leprovost,
Anne Quilès,
Françoise et Jacques Dupendant,
ses enfants et leurs conjoints,
Sophie, Emmanuelle, Marianne, Claire, Olivier, Marion, Jérôme, Nicolas, Matthieu, Jeanne,
ses petits-enfants,

Odette QUILÈS,
née Tyrode,

nous a quittés, le 6 novembre 1990.

Elle a fait don de son corps à la science.

Une cérémonie religieuse sera célébrée samedi 17 novembre 1990, à 11 heures, en l'église Saint-Joseph des Quatre-Routes, 187, rue Menil, à Asnières.

5, avenue Saint-Joseph,
92600 Asnières.

Les volontaires, les familles, les alliés du mouvement ATD-Quart-monde éprouvent le besoin de faire part du décès de

Odette QUILÈS,

fidèle compagnon, alliée du mouvement depuis des années, qui a fait sienne la passion du Père Joseph : que le peuple du quart-monde puisse partager l'art, la poésie, la musique avec tous les hommes.

– Françoise Raux-Filio,
sa femme,
Sébastien Raux-Filio,
son fils,
Elisa Raux-Filio,
sa fille,
ont la douleur d'annoncer à leurs amis le décès du

docteur François RAUX-FILIO,
psychanalyste,

à Nantes, le 5 novembre 1990.

1, rue Gresset,
Nantes.

– Jean Peyrot,
président,
Daniel Jean Jay
Et Hubert Tison,
secrétaires généraux de l'APHG,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques SCHMOLL,
membre dévoué de la rédaction
d'*Historiens et géographes*,

survenu à Paris, le mercredi 24 octobre 1990.

– M. et Mme François Virolleand,
Mme Christine Wünscher,
Mme Pierre Dubucq,
M. et Mme Pierre Leblond,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Frédéric WÜNSCHER,
née Nelly Floirat,

survenu accidentellement, le 4 novembre 1990.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15e.

Selon sa volonté, pas de fleurs, des dons à des organisations caritatives.

Remerciements

– Sa sœur Juliette Jannet,
La galerie Louise Leiris,
Tous ses amis,
remercient les institutions publiques, les associations et toutes les personnes qui, de façon diverse, leur ont manifesté leur sympathie et leurs regrets à l'occasion de la mort de

Michel LEIRIS,
(1901-1990),

incinéré au Père-Lachaise, le 4 octobre 1990.

Avis de messe

– Aix-en-Provence.

Pour le premier anniversaire du décès de

René FAURE,
ancien président de la Société des eaux de Marseille,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée le samedi 17 novembre, à 18 heures, en l'église du Puy Sainte-Réparade.

– A la suite du décès de

Placide RAMBAUD,
directeur de recherches à l'EPHE
(sciences sociales),

le 27 octobre 1990,
ses frères de la mission de France invitent ses amis de la région parisienne à se réunir en l'église Saint-Merri, le mardi 13 novembre, à 18 h 30, pour célébrer l'Eucharistie.

Placide a été inhumé en Savoie, le 2 novembre 1990.

Anniversaires

– En ce sixième anniversaire de la mort de

Elisabeth BARAS,

ses proches se souviennent d'elle avec émotion.

– Il y a vingt-sept ans, le 9 novembre 1963, décédait, à La Varenne-Saint-Hilaire,

Armand GIVELET,
ingénieur ESE,
Grand Prix
du président de la République
pour la plus belle invention française.

Chaque jour des milliers de Français utilisent ses inventions.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, le samedi 10 novembre 1990, à 14 h 30, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne, Mme Colette Moron : « 1206-1380 : aux origines du tiers-ordre dominicain ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 30 novembre, à 10 h 30, salle C 22 04. M. Alain Crochet : « Le secteur de l'informatique : la place de la France dans la compétition internationale (structures et politiques industrielles) ».

– Université Paris-IV, le samedi 1er décembre, à 14 heures. Amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne. M. Olivier Millet : « Etude de rhétorique réformée ».

– Université Paris-IV, le mercredi 12 décembre, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, M. Philippe Plet : « L'Autorité dans le mouvement charismatique contemporain ».

– Université Paris-IV, le lund 17 décembre, à 14 heures, salle Louis Liard, 17, rue de la Sorbonne M. Didier Herlem : « Féminisme e antiféminisme en Allemagne ».

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

EN BREF

□ **L'entraînement mental : recherches actuelles et pratiques sociales.** – Peuple et culture région parisienne organise, les 14 et 15 novembre, sous le patronage de M. André Laigniel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, deux journées d'études sur l'entraînement mental. L'évolution et les fondements théoriques de l'entraînement mental, les pratiques de formation en fonction des différentes catégories de public ; comment se situe l'entraînement mental parmi les méthodes de formation intellectuelle et d'éducabilité cognitive, tels seront les principaux thèmes abordés. Les journées auront lieu à l'Association du quartier Notre-Dame-des Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

► **Renseignements et inscriptions : Peuple et culture, 108, rue Saint-Maur, 75011 Paris. Tél. : 43-38-49-00.**

□ **Enfants de parents séparés.** – Quand la cellule familiale initiale éclate et quand, éventuellement, une nouvelle famille se constitue, la communication entre parents et enfants peut devenir difficile. Sur ce thème, le centre culturel « Les Fontaines » propose, les 10 et 11 novembre, un week-end de réflexion ouvert principalement aux jeunes de sept à douze ans. Entre eux, ces enfants se diront ce qu'ils construisent pour développer leur personnalité. De leur côté, les adultes, confrontés aux mêmes situations s'interrogeront. Et des temps de partage jeunes-adultes, autour de thèmes communs, sont prévus.

► **Renseignements et inscriptions : Les Fontaines-sessions, boîte postale 219 – 60631 Chantilly Cedex. Tél. : (16) 44-57-24-60.**

TACOTAC

FRANCE loto — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 7 NOVEMBRE 1990

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro **709157** gagne **4 000 000 F**

Les numéros approchant à la centaine de mille 009157, 109157, 209157, 309157, 409157, 509157, 609157 gagnent 40 000 F

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
719157	700157	709057	709107	709150	10 000 F
729157	701157	709257	709117	709151	
739157	702157	709357	709127	709152	
749157	703157	709457	709137	709153	
759157	704157	709557	709147	709154	
769157	705157	709657	709167	709155	
779157	706157	709757	709177	709156	
789157	707157	709857	709187	709158	
799157	708157	709957	709197	709159	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	9157	4 000 F
	157	400 F
	57	200 F
	7	100 F

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS
Par minitel 36.15 LOTO
Par téléphone 36.65.77.02

90 TACOTAC LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS 59e

Les services ouverts ou fermés le 11 novembre

Le 11 novembre tombant un dimanche, les banques, administrations et grands magasins seront fermés.

Bureaux de poste. – Les bureaux de poste assurant la permanence des dimanches et jours fériés seront ouverts le 11 novembre.

RATP. – Service réduit des dimanches et fêtes.

Assurance-maladie. – Les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront fermés du vendredi 9 novembre, à 15 heures, au lundi 12 novembre, aux heures habituelles.

Allocations familiales. – Les services d'accueil du siège et les unités de gestion de la région parisienne seront fermés du vendredi 9 novembre, à 12 heures, au lundi 12 novembre, aux heures habituelles.

Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés. – Les points d'accueil de Paris et de la région parisienne seront fermés du vendredi 9 novembre, à 14 h 30, au lundi 12 novembre, aux heures habituelles.

Bibliothèque nationale. – Les salles de lecture seront fermées le 11 novembre, mais les expositions (« Louis Jouvet et le cinéma », « Georges Leroux » ainsi que le musée des Monnaies) seront ouvertes aux heures habituelles. L'exposition Bill Hanson (galerie Colbert) sera ouverte aux heures habituelles.

Archives nationales. – Les salles de lecture des Archives nationales et le Musée de l'histoire de France seront fermés le 11 novembre.

Hôtel national des Invalides. – Les musées (armée et dôme royal) et l'église Saint-Louis seront ouverts le 11 novembre.

Cité des sciences et de l'industrie. – La Cité des sciences et de l'industrie sera ouverte le 11 novembre, de 10 heures à 18 heures, ainsi que les expositions : « Vive l'eau », « La fabrique de la pensée », « Naissance d'un bateau » et « La science par la bande ». La Géode sera également ouverte, de 10 heures à 18 heures.

Musées. – A Paris, seront ouverts : le Centre Georges-Pompidou, le Musée d'Orsay, le Grand Palais (« Nouvelle dation Picasso » et « Vouet »), l'Orangerie des Tuileries, le Musée Picasso, le Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, le Musée des arts et traditions populaires, le Musée Gustave-Moreau, le Musée J.-J.-Henner, le Musée Auguste-Rodin, le Musée de Cluny, le Musée des monuments français et le Palais de la découverte.

En région parisienne, seront ouverts : le château de Chantilly, le Musée de l'air et de l'espace au Bourget (ainsi que l'exposition : « Ader l'aérien, l'invention de l'aviation »), les châteaux de Fontainebleau, de Malmaison, le Musée des granges de Port-Royal, le Musée des antiquités nationales, le Musée du prieuré, à Saint-Germain-en-Laye et le Musée de la céramique, à Sèvres.

En province, seront ouverts : le château de Pau ; le Musée message biblique Marc-Chagall, à Nice ; le Musée de Saint-Riquier ; le Musée de la préhistoire, aux Eyzies-de-Tayac ; le Musée de la coopération franco-américaine, au château de Blérancourt ; les musées de l'île d'Aix ; le Musée Adrien-Dubouché, à Limoges ; le Musée des deux victoires, à Mouilleron-en-Pareds ; le Musée Magnin, à Dijon ; la maison Bonaparte, à Ajaccio et le Musée Milelli, en Corse.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5387

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III				■				■	
IV						■			
V			■						
VI						■			
VII					■				
VIII				■			■		■
IX		■							
X					■				
XI				■					■

HORIZONTALEMENT

I. En leur présence, mieux vaut ouvrir l'œil. – II. Certaines portent la guigne. – III. Est en travers du lit. S'exprime bruyamment. – IV. A le système pileux très fourni. Elément de combinaison. – V. Qui est donc à l'origine d'une perte de poids. Remplit des caisses. – VI. A la peau lisse. S'exprime comme il peut. – VII. Assurait une protection. Epave. – VIII. Qui ne s'exprime pas facilement. Eclairait le monde. – IX. Pas en paix. – X. Sortent de l'eau. Fait son cinéma. – XI. Mal inspirée. Se déplace horizontalement.

VERTICALEMENT

1. Fait toucher la corde sensible. – 2. Peut être à l'origine de mauvais coups. Qui a donc pu apporter du nouveau. – 3. Qui ne saurait donner le meilleur d'elle-même. Porta la mitre. – 4. Article. Evacuée par certaines cheminées. Visible sur des titres. – 5. On en fait une jaunisse. En arrière. – 6. Est mangé au Japon. Lieu de repos. – 7. Visible sur des barbes. Chevalier. – 8. Préposition. Bien salée. – 9. Fut victime d'un soulèvement. Lettre grecque.

Solution du problème n° 5386

Horizontalement

I. Engrangés. – II. Gélifier. – III. Api. Fendu. – IV. Respirer. – V. Sel. Rée. – VI. Eole. – VII. Epileur. – VIII. Cire. Si. – IX. Lé. Ilot. – X. Arpenteur. – XI. Taie. Esse.

Verticalement

1. Egaré. Eclat. – 2. Nèpe. Epiera. – 3. Glissoir. Pi. – 4. Ri. Pelletée. – 5. Affilée. – 6. Nier. Unité. – 7. Générer. Les. – 8. Erdre. Sous. – 9. Arbitre.

GUY BROUTY

LOTO MERCREDI 07 NOVEMBRE 1990
19H55: 1 10 14 19 25 48 — numéro complémentaire 3 — tirage n° 45
20H35: 1 21 36 38 41 44 — numéro complémentaire 22 — tirage n° 45

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 7 novembre :

UN DÉCRET

– N° 90-987 du 5 novembre 1990 portant publication de l'avenant à la convention entre la République française et la République fédérale d'Allemagne en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, ainsi qu'en matière de contribution des patentes et de contributions foncières, du 21 juillet 1959, modifiée par l'avenant du 9 juin 1969, signé à Bonn le 28 septembre 1989.

UN ARRÊTÉ

– Du 26 septembre 1990 portant organisation et programme des concours de pilotage.

UNE INSTRUCTION

– Du 18 octobre 1990 relative à la procédure de libération anticipée du service militaire des jeunes gens, pilotes professionnels Avion ou ingénieurs navigants de l'aviation civile, accomplissant les obligations du service militaire actif.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

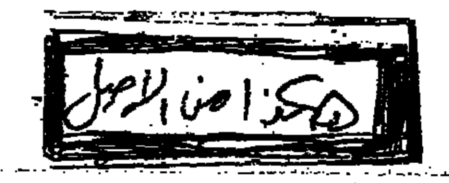
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

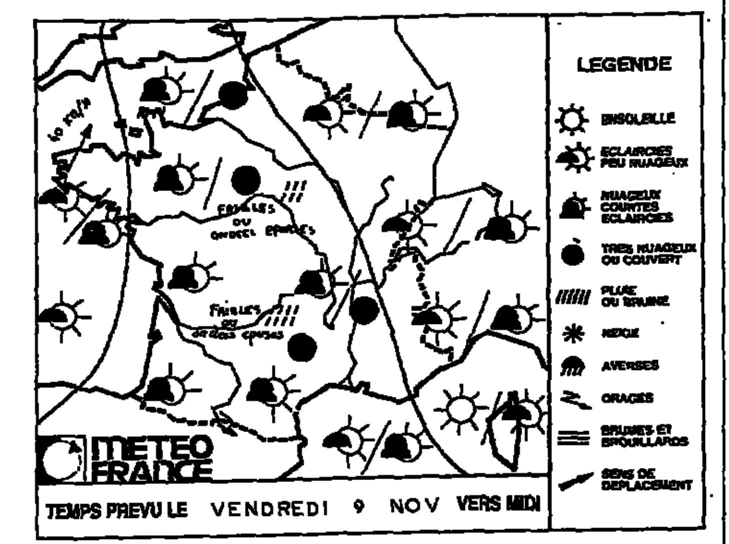


AGENDA

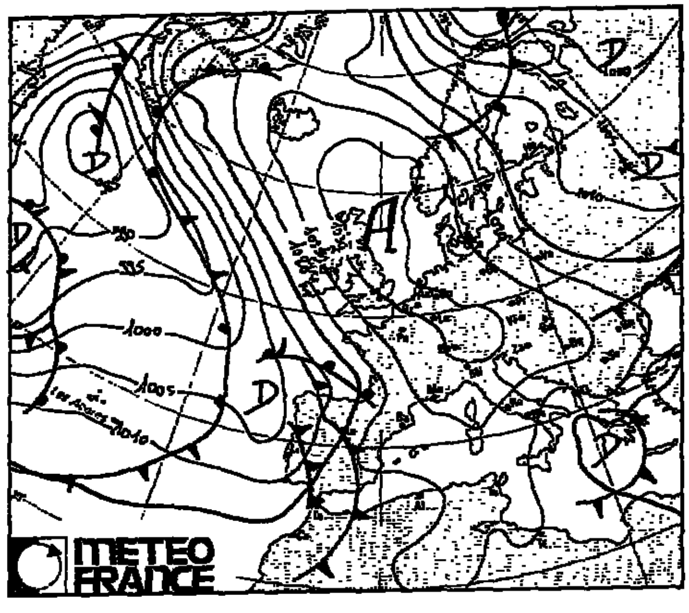
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 9 novembre

Moins frais et faiblement pluvieux.



SITUATION LE 8 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Temps variable avec des passages pluvieux mais aussi de beaux moments ensoleillés. Les températures remonteront et dépasseront les valeurs *normales de saison.*

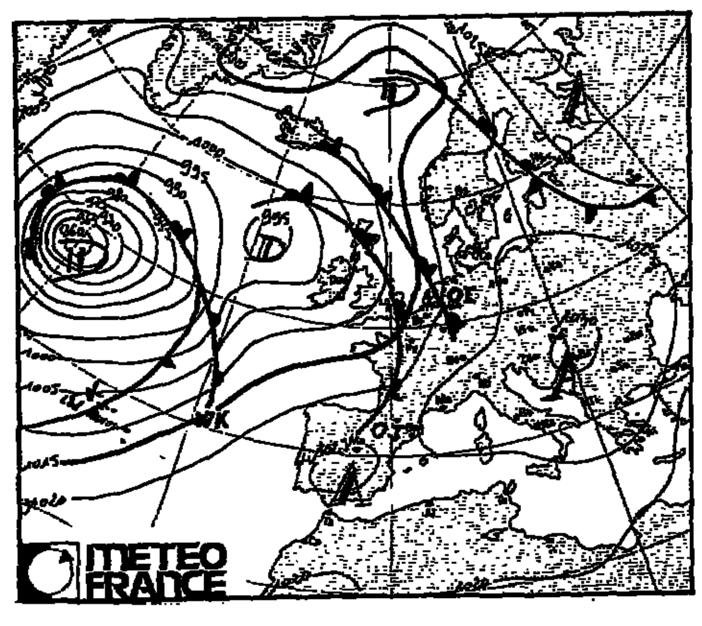
Samedi : Passage pluvieux sur *l'Ouest. – Beaucoup de nuages* le matin sur tout le pays, avec des pluies faibles sur les régions de la moitié ouest, sauf sur la Bretagne où des éclaircies commenceront à se developper. Le vent d'ouest soufflera jusqu'à 50 km/h près des côtes.

L'après-midi, ces éclaircies s'étendront à toute la moitié Ouest, le ciel restera nuageux sur l'Est avec quelques rares pluies. Beau temps avec des *passages nuageux sur* le Sud-Est.

Températures au lever du jour de 5 à 8 degrés en général, mais parfois *3 degrés seulement dans* le Nord-Est.

L'après-midi 10 à 15 degrés sur la moitié Nord, 13 à 18 degrés sur *la moitié* Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 10 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 07-11-90 à 6 heures TU et le 08-11-90 à 6 heures TU — le 08-11-90

FRANCE											
AJACCIO	17	6	D	TOURS	9	0	N	LOS ANGELES	26	14	D
BIARRITZ	20	11	P	TOULOUSE	15	12	P	LUXEMBOURG	8	-1	D
BORDEAUX	15	10	P	POINTE-A-PITRE	32	22	A	MADRID	14	13	P
BOURGES	5	-1	B	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	27	15	N
BREST	11	6	N	ALGER	24	24	C	MEXICO	28	12	B
CAEN	10	1	D	AMSTERDAM	10	7	C	MILAN	11	-3	B
CHERBOURG	9	5	D	ATHÈNES	18	13	P	MONTRÉAL	2	-1	N
CLERMONT-FER.	6	-4	B	BANGKOK	34	26	N	MOSCOU	1	0	A
DIJON	6	-3	B	BARCELONE	16	13	N	NAIROBI	26	15	P
GRENOBLE-SM-H	10	-3	D	BELGRADE	4	-1	C	NEW-YORK	17	7	C
LILLE	9	1	D	BERLIN	8	3	C	OSLO	6	-2	D
LIMOGES	14	4	N	BRUXELLES	11	2	C	PALMA-DE-MAL.	19	10	P
LYON	4	0	-	LE CAIRE	29	18	B	PÉKIN	11	7	P
MARSEILLE-MAR.	13	6	D	COPENHAGUE	7	-2	D	RIO-DE-JANEIRO	25	20	D
NANCY	8	-2	N	DAKAR	29	26	D	ROME	13	2	D
NANTES	11	3	C	DELHI	27	17	D	SINGAPOUR	31	25	O
NICE	15	6	D	DJERBA	23	17	D	STOCKHOLM	9	2	N
PARIS-MONTS	10	2	D	GENÈVE	5	0	C	SYDNEY	25	16	D
PAU	18	9	N	HONGKONG	-	-	-	TOKYO	23	16	D
PERPIGNAN	16	14	C	ISTANBUL	-	-	-	TUNIS	20	16	C
RENNES	11	3	C	JÉRUSALEM	26	17	C	VARSOVIE	7	3	P
ST-ÉTIENNE	7	1	-	LISBONNE	19	15	A	VENISE	12	1	D
STRASBOURG	1	-1	B	LONDRES	10	3	D	VIENNE	5	4	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi*. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 8 novembre

TF 1

20.40 **Téléfilm : Moi, général de Gaulle.** De Denys Granier-Deferre.
22.45 **Magazine : Le point sur la table.** Lycées, affaires, CSG : où va le gouvernement ? Avec Pierre Joxe, Alain Juppé, Claude Allègre, Philippe Tesson, Jacques Julliard et Delphine Batho.
0.05 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

A 2

20.40 **Magazine : *Envoyé spécial.*** La situation des Français dans le Golfe : les Français du désert ; Valence, ceux qui restent ; Les jeunes et la guerre ; Israël dans le cyclone.
21.50 **Cinéma : L'effrontée.** ■■ *Film français de Claude Miller* (1985).
23.25 **Journal et Météo.**
23.45 ▶ **Documentaire : Chroniques nomades.** De Claude Herviant. 1. Wodaabe, les bergers du soleil, de Werner Herzog.

FR 3

20.40 **Cinéma : Tess.** ■ Film français de Roman Polanski (1979).
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Sport : Voile.** La Route du rhum.
0.05 **Documentaire : Sur le tournage de Tess, de Roman Polanski.**
0.50 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Blue jean cop.** ■ *Film américain de J. Glickenhaus (1987).*
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 ***Cinéma : Le maître de guerre.*** ■ Film américain de Clint Eastwood (1986) (v.o.).
0.10 **Cinéma : Peaux de vaches.** ■■ Film français de Patricia Mazuy (1989).

LA 5

20.40 **Série : Secrets de femmes.**
22.25 ***Magazine : Reporters.***
23.50 **Magazine : Equations.**
0.00 *Journal de minuit.*

M 6

20.35 *Cinéma :* **La moutarde me monte au nez.** ■ Film français de Claude Zidi (1974).

22.25 **Téléfilm : Une affaire personnelle.** *De David Robertson* (rediff.).
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.30 **Série :Objectif amateur.**
20.59 ***Une minute pour une image.***
21.00 **Concert : Peter Schidlof.**
21.50 ***Musique : Perahia joue Beethoven.***
23.05 **Documentaire : Palettes** *(Le retable en morceaux).*
23.35 **Documentaire : Préfaces** *(Joë Bousquet).* De Jean-André Fieschi.

FRANCE-CULTURE

20.30 **L'espérance et la nuit, ou les tribulations de l'utopie.** Les cloches de Saint-Benoît.
21.30 **Profils perdus.** Jean Galtier-Boissière (2e partie).
22.40 **Les nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Die Braut von Messina, *ouverture en ut mineur op.100, de Schumann ;* Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ré mineur op. 30, de Rachmaninov ; (K)ein Sommernachtstraum, de Schnittke ; Francesca da Rimini, fantaisie symphonique *op. 32, de Tchaïkovski, par l'Orchestre* national de France, dir. Christoph Eschenbach ; sol. : Bruno-Leonardo Gelber, piano.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Œuvres de Rameau, Mozart, Marais, Wagner, W. F. E. Bach, Mahler, Levinas et musique cambodgienne.

Vendredi 9 novembre

TF1

14.25 **Série : *Julien Fontanes, magistrat.***
16.00 **Série : Tribunal.**
16.30 ***Club Dorothée.***
17.30 **Série : Starsky et Hutch.**
18.25 ***Jeu : Une famille en or.***
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Variétés : Tous à la Une.** Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Julien Clerc, Liane Foly, Philippe Lavil, *Elsa, Murray Head, Tonton David.*
22.40 **Magazine : Le droit de savoir.** *Présenté par Patrick Poivre d'Arvor.*
23.40 **Feuilleton : La Mafia.** De Damiano Damiani, avec Michele Placido, Nicole Jamet (1er épisode, rediff.).
0.45 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

14.35 **Série : *Les cinq dernières minutes.***
16.05 **Feuilleton : *Petit déjeuner compris*** (1er épisode).
17.05 **Magazine : Eve raconte.** Eva Peron (9e partie).
17.30 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.55 **Magazine : Giga.**
18.25 **Magazine : Une fois par jour.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Variétés : Avant que le ciel ne nous tombe sur la tête.** Avec Charlotte de Turckheim, Pierre Palmade, Pauline Ester, Daniel Lavoie, Youssou *N'Dour, Marc Lavoine, Christian Castel,* Zouk Machine, Michel Fugain.
21.55 **Caractères.** Magazine littéraire de Bernard Rapp. Pouvoir. Invités : Pierre Goubert *(Mazarin)* ; Philippe Séguin *(Louis-Napoléon le Grand)* ; Benoît Yvert *(Dictionnaire des ministres)* ; *Pierre Favier* et Michel-Martin Roland *(la Décennie Mitterrand)* ; Christopher Andrew *(le KGB dans le monde - 1917-1990).*
23.15 **Journal et Météo.**
23.35 **Cinéma : Carrie au bal du diable.** ■■ *Film américain* de Brian De Palma (1976) (v.o.).

FR3

13.30 **Magazine : Regards de femme.**
14.05 **Magazine : Musicales.**
15.05 **Feuilleton : Jean-Roch Coignet** (4e épisode).
16.05 ***Magazine : Zapper n'est pas jouer.***
17.30 **Magazine : C'est pas juste.** Présenté par Vincent Perrot.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, *le journal de la région.*
20.10 ***Jeux : La classe.***
20.40 **Magazine : Thalassa.** *Métro sur l'eau :* Les vapeurs d'Istanbul, d'Olivier Guitton ; Voile : la Route du rhum.
21.35 **Feuilleton : Tendre est la nuit** (5e épisode).
22.35 **Journal et Météo.**
22.55 **Sport : Voile.** *La Route du rhum.*
23.05 **Magazine : Mille Bravo.** *De Christine Bravo.* Avec Christophe Malavoy, Rémo Forlani, Georges Arditi, peintre, Georges Pludermacher, pianiste, le groupe Roulez Fillettes, Charlélie Couture.
0.00 **Magazine : Musicales.** *Jorge Bolet, prince du piano.*

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Le flic de Beverly Hills 2.** □ Film américain de Tony Scott (1987).
15.10 **Documentaire : Le Seregenti, paradis des animaux.** De David R. O'Dell et Joe Simans.
16.15 ***Cinéma : L'étalon de guerre.*** ■ Film britannique d'Anthony Harvey (1978).
17.50 **Dis Jérôme.**
18.00 **Cabou cadin.**

——— *En clair jusqu'à 20.30* ———

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.50 ***Top albums.***
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 **Téléfilm : Une drôle de danse.**
21.55 **Snooker.** Finale du Grand Prix Norwich Union 1990.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : L'orchestre rouge.** ■■ Film italo-franco-belge de Jacques Rouffio (1989). Avec Claude Bresseur, Daniel Olbrychski, Dominique Labourier.
1.00 **Cinéma : Sur la route de Nairobi.** ■ Film britannique de Michael Radford (1987) (v.o.).

LA5

14.35 **Série : Le renard.**
15.35 ***Série : Soko, brigade des stups.***
16.25 **Dessins animés.**
18.30 ***Série : Happy days.***
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Télé-contact.**
19.45 **Journal.**
20.30 ***Drôles d'histoires.***
20.40 **Téléfilm : Les otages.** De Steven Hilliard Stern.
22.25 **Série : L'inspecteur Derrick.**
23.35 ▶ **Magazine : Nomades.** Présenté par Patrick de Carolis.
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **La conquête du ciel** (rediff.).

M 6

14.45 ***Musique : Boulevard des clips.*** (et à 0.45).
15.30 ***Variétés : Bleu, blanc, clip.***
16.45 **Série : Les têtes brûlées.**
17.35 **Variétés : Tungstène.** Emission présentée par Fatine.
18.00 **Série : Campus show.**
18.25 **Jeu : Zygomusic.**
18.54 **Six minutes d'informations.**
19.00 **Série : Magnum.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Un sale boulot.**
22.15 ***Série : Brigade de nuit.***
23.10 **Magazine : *La 6e dimension.*** La pensée.

23.40 ***Magazine : Avec ou sans rock.***
0.05 **Capital.**
0.15 ***Six minutes d'informations.***

LA SEPT

15.30 *Cours d'italien* (5).
16.00 **Débat : Dialogue.**
17.00 ***Feuilleton : Napoléon et l'Europe*** (5e épisode).
18.00 **Série : Time code.**
18.25 **Mosaïque mathématiques.**
18.40 **Série : *Portraits*** (La canneuse). D'Alain Cavalier.
18.55 **Documentaire : Il était une fois dix-neuf acteurs** (L'amoureuse). De François Manceaux.
20.00 **Magazine : Lire et écrire.** De Pierre Dumayet.
20.59 **Une minute pour une image.**
21.00 **Feuilleton : Napoléon et l'Europe** (dernier épisode).
22.00 **Série : Time code.**
22.30 **Mosaïque mathématiques.**
22.45 **Série : Portraits (La repasseuse). D'Alain Cavalier.**
23.00 **Danse : Le sacre du printemps.** De Vatslav Nijinski.

FRANCE-CULTURE

20.30 ***Radio-archives.*** Spécial Gabrielle Dorziat (1re partie).
21.30 **Musique : Black and blue.** Roland Kirk redécouvert.
22.40 **Les nuits magnétiques.** Le polar.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (en direct de Coblence) : Divertissement pour orchestre en ré majeur K 131, Airs de concert, de Mozart ; Symphonie en *ré majeur, d'Arriaga, par l'orchestre symphonique* du Sudwestfunk de Baden-Baden, dir. Christopher Hogwood ; sol. : Isolde Siebert, soprano, Christoph Pregardien, ténor.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Le petit journal ; Poissons d'or : œuvres de Wyatt, Riley, Nono ; Poissons d'or du passé : The *mother of us all, de Thomson.*

Audience TV du 7 novembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54,6	Tac-o-Tac 16,3	Une fois... 6,4	Act. rég. 18,8	Football 5,4	Télé contact 3,3	Magnum 4,2
19 h 45	62,2	Roue fortune 29,4	Une fois... 6,9	19-20 Info 11,4	Football 6,6	Journal 2,9	Magnum 4,8
20 h 16	73,2	Journal 29,3	Journal 17,4	La classe 10,6	Football 5,5	Journal 4,5	Pub 6,5
20 h 55	73,8	Sacrée soirée 25,4	Mari ambas. 16,7	Marche siècle 11,2	Football 8,2	Soirées... 10,3	Récolteras... 3,0
22 h 08	63,1	Sacrée soirée 23,5	Hôtel police 7,9	Marche siècle 11,9	Football 7,8	Soirées... 10,2	Récolteras... 3,2
22 h 44	48,0	Sacrée soirée 21,7	Mémoires... 4,7	Soir 3 4,1	Football 8,7	Sexy-busin. 7,0	Brigade nuit 2,5

Le Monde

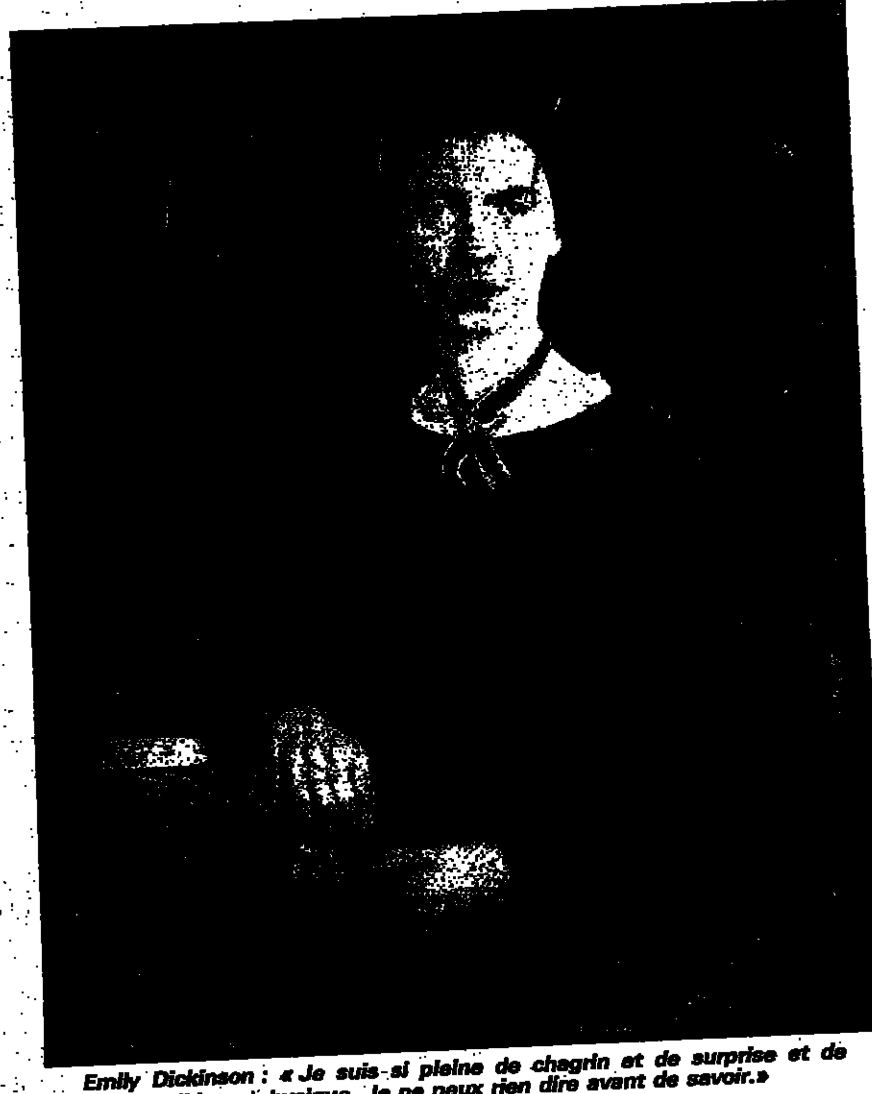
LIVRES • IDEES

Un ange passe

En 1830, aux Etats-Unis, est apparu un étrange miracle poétique appelé Emily Dickinson

AUTOPORTRAIT AU ROITELET Correspondance

d'Emily Dickinson (suivi d'un choix de poèmes). Traduit de l'anglais et présenté par Patrick Reumaux. Hatier, 290 p., 128 F.



Emily Dickinson : « Je suis si pleine de chagrin et de surprise et de faiblesse physique. Je ne peux rien dire avant de savoir. »

Emily Dickinson fut-elle un ange ? Absurde ou provocante, la question se pose. A la lecture de ses poèmes et de ses lettres, rien d'essentiel ne parvient à nous assurer – à nous rassurer... – du contraire ! D'où, en effet, de quelle région éloignée de l'esprit, de quelle expérience inédite et improbable de l'être, de quelle apparente suspension de la corporalité, nous vient cette œuvre qui se tient, comme en lévitation, au-dessus du temps et de l'espace qui la virent naître ?

Afin de ne pas pousser plus avant la provocation, arrêtons-nous un instant sur les réponses possibles et fixons le cadre historique et biographique dans lequel cet étrange miracle poétique appelé Emily Dickinson se produisit et fut attesté...

A la naissance d'Emily Dickinson, le 10 décembre 1830 à Amherst dans le Massachusetts, les Etats-Unis n'ont pas encore quitté l'époque des pionniers. La conquête de l'Ouest vient de pousser les Indiens au-delà du Mississippi. Le conflit entre le Nord, industriel et républicain et le Sud, traditionnel et esclavagiste, qui débouchera trente et un ans plus tard sur la guerre de Sécession, n'est encore que politique, économique et culturel. Le nouveau président, le démocrate Andrew Jackson, bouscule les vieilles oligarchies de la côte Est.

La biographie d'Emily Dickinson semble ne devoir que très peu de chose à ce contexte historique. En pleine guerre, en février 1863, elle écrit : *« La guerre me fait l'effet d'un lieu oblique »* ; et quelques mois plus tard, avec ce même goût de l'obliquité : *« Le chagrin paraît plus général et non l'apanage de quelques-uns, depuis que la guerre a commencé ; si l'angoisse d'autrui pouvait aider, il y aurait profusion de remèdes. »*

Hormis quelques (rares) déplacements, à Washington – où elle rend visite à son père, avocat connu, élu au Congrès en 1852, – Philadelphie ou Boston, Emily ne quitta guère sa ville natale. Son grand-père y avait fondé, en 1814, le Collège d'Amherst, avant-poste du puritanisme militant en Nouvelle-Angleterre. De 1865 à sa mort, en 1886, la réclusion au sein de la maison et de la cellule familiales devint même totale. *« L'éloignement fonde la douceur »*, soutient-elle, et un autre jour : *« Loin est proche ce soir. »*

A partir de 1874, une longue série de deuils ajoute la solitude et une plus grande fragilité nerveuse à cet enfermement, à peine distrait par quelques (rares) visites. Ses confidentes les plus directes resteront toute sa vie sa sœur cadette Lavinia, première éditrice (posthume) de ses poèmes en 1890, et sa belle-sœur Susan, à qui elle soumet ses écrits. On lui connaît par ailleurs deux attachements sentimentaux, d'abord avec un révérend, puis avec un juge. Sur le plan religieux, Emily prendra résolument ses distances avec les pratiques contraignantes de son milieu. Son univers métaphysique et mystique intègre la dimension religieuse chrétienne, mais pour mieux s'en libérer. Libre, elle tutoie, apostrophe, rudoie Dieu... *« Ma vie a été trop simple et sévère pour déconcerter quiconque »*, souligne-t-elle en juin 1869.

A l'écart de l'Histoire, Emily Dickinson semble également l'être largement restée de la littérature de son temps – les *Poèmes*, d'Edgar Poe (1831) ; *la Lettre écarlate*, de Hawthorne (1850) ; *Moby Dick*, de Melville (1851) ; *Leaves of Grass*, de Whitman (1855) ; les premières œuvres de James (1871). Exceptée la Bible, dont les réminiscences abondent dans son œuvre, on devait peu lire chez les Dickinson ! Quelques noms apparaissent bien dans sa correspondance : George Eliot, Elisabeth Barret et Robert Browning, Shakespeare surtout... Des échos d'Emerson, de Thoreau (1), des transcendantalistes sont bien perceptibles dans sa poésie... Il n'en reste pas moins que l'essentiel, le cœur de l'œuvre de Dickinson, reste étrangement vierge de filiations, d'influences ; comme en lévitation, disions-nous.

Sous un titre un peu contestable et apocryphe – qui sonne trop durement à l'oreille et fait songer à une porcelaine fine ou à une aquarelle un peu mièvre, – Patrick Reumaux présente (fort justement et chaleureusement) et traduit, dans sa nouvelle collection « Terre étrangère », un choix de la correspondance d'Emily Dickinson et de quelques-uns de ses poèmes (2). Deux ensembles de lettres composent ce livre : celles aux cousines d'Emily, les sœurs Norcross, qui avaient seize et treize ans en 1859, et qui semblent, vingt-sept ans plus tard, avoir toujours le même âge ; les missives adressées, à partir de 1862, à Thomas Wentworth Higginson, pasteur puis colonel de l'armée de l'Union, écrivain mondain enfin, défendant les thèses libérales.

La sévérité de l'éditeur à propos de ce *« gandin »* un peu grossier est probablement justifiée. Mais reconnaissons au moins deux mérites à Higginson : celui d'avoir été élu par Emily son maître – *« votre élève »* signera-t-elle jusqu'à la fin – et celui d'avoir conservé ces témoignages de ce qu'il soupçonnait être, sinon le génie de sa correspondante, du moins son étrangeté absolue : après la première des deux visites qu'il rendra à Amherst, évoquant *« l'excès de tension »* qui se dégage de la personne du poète, il écrit à sa femme : *« Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui m'ait autant vidé de ma force nerveuse. »*

Que ce soit dans les lettres à Higginson ou dans celles plus tendres et intimes – mais Emily ne quitte jamais l'espace intime, elle le dilate simplement, démesurément – aux petites Norcross, c'est la même *« simplicité sans abri »* qui s'exprime, une même intuition devant le monde, une même capacité sidérante, enfin, à se faire chambre d'écho de tous les phénomènes : *« La carrière des fleurs ne diffère de la nôtre que par son inaudibilité. Plus je vais, plus j'éprouve du respect pour ces créatures muettes dont l'incertitude et les transports dépassent peut-être les miens. »* Ou bien : *« Aujourd'hui, j'ai assassiné un champignon. »*

Le langage des lettres est syncopé, lapidaire, jouant constamment sur les rapports imprévisibles de l'abstrait et du concret, scandé de tirets et de majuscules ; fréquemment, ce langage dérive, se métamorphose en poème. Dickinson semble toujours obéir à une dictée, n'être que le greffier de ce monde poétiquement perçu, écouté.

« Le génie est l'incandescence de l'affection – pas de l'intelligence, comme on le croit, – l'exaltation de la dévotion et (...) notre expérience du génie est en proportion de notre aptitude à cela », écrit Emily, définissant ainsi la nature de son propre génie et la clef – énigmatique – qui y donne accès. On pourrait aussi proposer cette phrase à la méditation de tous les maîtres, anciens et modernes, qui ne rendent un culte extasié qu'à la seule intelligence.

Revenons pour conclure à notre question de départ. Le poète, à sa manière, apporte elle-même la réponse : *« Dans mes promenades je n'ai rencontré que des Anges, qui étaient beaucoup plus intimidés par moi que moi par eux, aussi je n'ai pas cette hardiesse dans la fraude que beaucoup pratiquent. »* Si elle ne fut pas un ange, Emily Dickinson en côtoya souvent. De ces rencontres, les anges, et nous-mêmes avec eux, n'avons pas fini d'être émus, *« intimidés »* ...

Patrick Kéchichian

(1) *Walden ou la vie dans les bois*, d'Henry David Thoreau est réédité dans la collection « L'imaginaire » chez Gallimard.

(2) Il existe plusieurs éditions de poèmes choisis de Dickinson : par Guy-Jean Forgue (Aubier-Flammarion, 1970) ; par Alain Bosquet (Belfond, 1984) ; par Philippe Denis (La Dogana, 1987) ; par Margherita Guidacci et Gérard Pfister (Arfuyen, 1989) ; par Claire Malroux enfin qui présente le choix le plus complet dans une traduction convaincante (Belin, 1989, voir « le Monde des livres » du 5 mai 1989).

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Oublier Berlin

Le Berlin de *l'Innocent*, le nouveau roman de Ian McEwan, est une ville fantastique de ruines et de décombres, où cinq mille à dix mille espions se croisent, s'écoutent et se vendent, où un nouveau monde se met en place difficilement, tandis que Gregor von Rezzori évoque le Berlin d'avant la guerre, dans un monde agonisant.

Page 26

ARTS

L'illusion picturale

Pour Michael Fried, le problème posé par la place du spectateur – dont le tableau ne doit pas tenir compte – est une caractéristique spécifique de la peinture française de la seconde moitié du dix-huitième siècle jusqu'aux années 1860. C'est Manet qui va modifier la manière de regarder et faire entrer la peinture dans la modernité.

Page 28

LE DÉBAT

L'Antiquité est-elle moderne ?



Nous sommes les héritiers des Grecs et des Romains, mais, à trop insister sur ce qui nous unit, on finirait par oublier ce qui nous sépare. Le deuxième forum *le Monde* - Le Mans s'est penché sur notre relation avec l'Antiquité.

Pages 30 et 31

Les mots et la boue

Réjean Ducharme est seul. Seul avec ses mots qu'il arrache à la gadoue et qu'il sait faire vibrer comme personne

DÉVADÉ

de Réjean Ducharme. Gallimard, 258 p., 89 F. (Mise en vente le 13 novembre.)

Dans la Belle Province de Québec, Réjean Ducharme est un peu plus qu'un écrivain : à la fois un mythe et un fantôme. Chacun vous dira – même ses collègues en littérature, ce qui est une référence – que le romancier de *l'Avalée des avalés*, de *l'Hiver de force* et de *l'Océantume* est le meilleur de tous. Que ses livres houleux, sarcastiques et douloureux poussent la langue québécoise au-delà d'elle-même. Que les chansons qu'il a écrites pour Charlebois, à la grande époque de Charlebois, avant qu'il ne se laisse griser par l'air de Paris – *Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est un job*, *Tendresse amitié*, *Dix ans* ou *Insomnie*, – ont exprimé au plus juste la rage, l'humour et le désenchantement d'une génération qui repoussait tout autant la nostalgie qu'un avenir *made in USA*. Que ses pièces de théâtre, ses dialogues mettent à nu, par la facétie et la farce, les ressorts pitoyables qui meuvent nos existences.

Mais Réjean Ducharme est également le grand absent de la scène littéraire québécoise. On ne le voit jamais nulle part ; la seule photographie que les journaux possèdent de lui date de ses débuts, il y a près de vingt-cinq ans ; son adresse et son numéro de téléphone sont des secrets qu'on se transmet entre amis en s'interdisant d'en user. On sait que Ducharme travaille dans une vieille bicoque située dans la plus sinistre banlieue de Montréal.

On sait qu'il vit dans des conditions misérables et qu'il ne fera jamais rien pour en sortir : au début du mois d'octobre, il lui a été décerné, pour l'ensemble de son œuvre, le prix, nouvellement créé, de la Fondation Emile-Nelligan : 100 000 dollars que l'écrivain a d'abord refusés avant de consentir à ce que sa compagne aille les recevoir à sa place. Ducharme s'évade de tout, y compris, quand l'alcool le lui permet, de lui-même. Seul avec ses mots, avec les colères et avec les fous rires que lui provoquent nos dérisoires tentatives – et les siennes – pour trouver un bonheur qui dure plus longtemps qu'une cuite, qu'une phrase réussie, qu'un geste d'amour ou de tendresse.

Ducharme aurait pu se laisser glisser sur cette pente du pathétique, d'une métaphysique de la misère humaine, et produire régulièrement des romans désespérés comme tant d'autres qui en vivent bien. Il lui aurait suffi de faire confiance à ses dons, au rythme toujours inattendu de ses phrases qui, à la manière des improvisations de Monk, trouvent leur équilibre dans une succession irrégulière de déséquilibres. Il lui aurait suffi de jouer avec les séductions d'une langue qu'il purge de ses facilités exotiques pour mieux en faire chanter la verdeur, la poésie et l'efficacité narrative.

Pierre Lepape

Lire la suite page 27



PORTRAIT

Rezzori, le revenant de la vieille Europe

Rezzori vient du mot « ruccio » qui signifie en italien « hérisson ». Que cet animal soit affublé, au bout de ses piquants, de mille paires d'yeux perçants, d'un rire formidable et magnanime, de la mémoire cynique d'un siècle, et ce hérisson quelque peu diabolique donnera un premier croquis de celui qui porte son nom. Gregor von Rezzori, à la fois cosmopolite et apatride, a cheminé des Carpates à la Toscane sans se départir de sa superbe sérénité, à travers la Mitteleuropa de la fin de l'Empire austro-hongrois, au *gré des idéologies* qui la menaient et de ses caprices géographiques : perpétuel exilé que les prétendues valeurs du nouveau monde, autant que celles de l'ancien, « hérissonnent ». *« Je déteste le mot « valeurs ». Il n'y a pas de valeurs, seulement quelques faits qui valent la peine : la vie, le rire, le sexe, le quotidien. Ceux qui viennent de mon côté du monde sont pessimistes par principe... ou, du moins, sceptiques. Le cynisme est notre défense. »*

Héritier sans nostalgie de l'Empire, cet aristocrate cosmopolite et polyglotte a *joué sa vie sur les* frontières. Sa patrie, c'est l'exil. La Bucovine où il naquit en 1914, austro-hongroise alors, devint roumaine en 1918. Englobée dans l'Ukraine soviétique en 1940, de nouveau roumaine pendant la guerre pour revenir à l'URSS après 1944. Mais Rezzori, aujourd'hui roumain malgré la particule allemande et le nom italien, préfère la maîtrise d'un exil nomade au travestissement inerte de la géographie. Il quitte la Bucovine, part pour Bucarest, l'Autriche, l'Allemagne, obtient un passeport roumain et vit maintenant en Italie où il poursuit l'écriture de ses livres... en allemand. Publié en dix-sept langues dans le monde entier, écrivain depuis cinquante ans, la France le découvre aujourd'hui comme un débutant (bien que son roman *l'Hermine souillée* soit paru chez Gallimard en 1969). Mais mieux vaut tard que jamais.

A Cernowitz, sa ville natale, Rezzori *a vu se confronter* la culture juive et la tradition à laquelle il appartenait où l'antisémitisme était de bon ton. Il s'en écartera totalement. C'est l'histoire romancée de cette confrontation qu'évoquent les magnifiques *Mémoires d'un antisémite* (1), dont le titre provocant avait effarouché les mauvais lecteurs. Ici, la jalousie de l'autre – *qui se travestit progressivement en intimité amoureuse* – procède d'abord de la fascination et la fascination d'une insupportable ressemblance. Le juif exaspère d'autant plus lorsqu'il ne *répond pas aux critères de son* pittoresque, car alors il remet en question la différence et la pureté de l'Aryen. Tout aussi remarquable, *Œdipe à Stalingrad (lire ci-contre le feuilleton de Michel Braudeau)* répète sous une autre forme cette nécessité de détruire l'autre – en l'occurrence le milieu aristocratique dans le Berlin des années 30 : anéantir l'autre, parce qu'il est l'ennemi qui nous renvoie par bribes à notre identité et nous oblige, devant ce miroir affligeant, à connaître notre insuffisance. Mais dans *Œdipe*, écrit juste après la guerre, en un temps où l'on ne reconnaît plus rien, il s'agit surtout de faire éclater la vie : par un vertige infini de voix qui crépitent comme autant d'étincelles du langage, et par le rire, pour tout pulvériser. On pense à Gombrowicz, à Nabokov. *« Le véritable héros, c'est le narrateur, il s'y moque de tout. La culture, la philosophie, l'aristocratie, lui-même, tout cela se met en cuisine pour une grande ratatouille. »*

Que reste-t-il ? Le roman, un regard sur le monde réel, sans mémoire de la réalité. La vérité est ailleurs que dans l'éternel débat du vrai et du faux : elle émerge du souffle des évocations. A Claudio Magris, qui écrit que chez Rezzori *« le vrai et le faux s'entremêlent inexorablement »* (2), il répond : *« Bien entendu, tout est faux ! sauf le livre de Magris, qui est entièrement fait de citations. On veut toujours voir ma biographie dans mes livres. Qu'ils fassent ce qu'ils veulent parce que moi, je n'existe pas. J'existe dans mes livres, sur le papier. Le papier, c'est mon existence. »* Viscéralement agnostique, le revenant de la vieille Europe ne cède pas au nihilisme ; il croit au moins à la passation par l'écriture des regards sur le monde. Il invente, s'invente lui-même, pour voir plus clair.

Rezzori, c'est le passant magnifique, l'héritier sage et rieur d'un monde mort qui, comme le narrateur des *Mémoires d'un antisémite* contemple sa vie en étranger, *« comme si cette histoire n'avait pas vraiment été la sienne »*. Pas de nostalgie, pas d'utopie qui minent l'instant présent. Chez lui, le pessimisme n'exclut pas la joie de vivre ; il consacre le rire comme transmission d'un héritage. Rire, c'est une façon de sauver la mémoire des choses en préservant l'arme même qui l'effrontait : la dérision. Rezzori est un sceptique confiant, un pessimiste joyeux. Qu'on lui pose la question : *« Si votre maison brûlait, qu'emporteriez-vous ? »* Il répondrait, comme Cocteau : *« Le feu. »*

Marion Van Renterghem

(1) L'Age d'homme, « Le Monde des livres » du 13 juillet.

(2) Claudio Magris, *Danube*, L'Arpenteur, 1988.

— LA VIE DU LIVRE —

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

L'INNOCENT
de Ian McEwan.
Traduit de l'anglais
par Jean Guiloineau,
Seuil, 294 p., 110 F.

OEDIPE A STALINGRAD
de Gregor von Rezzori.
Traduit de l'allemand
par Michel-François Demet.
Salvy, 350 p., 160 F.

Gregor von Rezzori, ou le cosmopolitisme comme un des beaux-arts

ANABELL MENDEZ

Oublier Berlin

COMMENT un homme normal, jeune, plutôt timide et doux, peut-il se retrouver un matin sur le trottoir avec dans chaque main une lourde valise contenant le corps d'un homme plus ou moins proprement découpé ? Tout naturellement, nous dit Ian McEwan, ou – si le mot peut sembler déplacé – par un enchaînement de circonstances où la volonté entre peu et qui pourrait se produire dans la vie de n'importe qui, ou presque.

La leçon était déjà présente dans les deux précédents romans de McEwan traduits en français. *Le Jardin de ciment* (1) raconte l'histoire d'un frère et d'une sœur adolescents dont la mère agonise dans un pavillon de la banlieue londonienne et qui, pour continuer à s'aimer librement, à toucher les allocations sociales de leur mère, décident après sa mort, tenue secrète, de l'enterrer dans le cellier, de couler une dalle de ciment sur sa tombe. Deux innocents glissant doucement vers le monstrueux, simplement pour ne pas aller à l'orphelinat.

Dans *Un bonheur de rencontre* (1), un couple en crise tentait de se retrouver à Venise et rencontrait un autre couple d'Anglais possédant palais sur le Canal, fort hospitalier avant de se révéler beaucoup plus qu'inquiétant, dangereux. L'art de McEwan était de laisser monter, dans le décor convenu jusqu'à l'écœurement de la Venise pour amoureux, une angoisse poisseuse venue on ne savait d'où et pourrissant tout.

AVEC *l'Innocent*, on est d'emblée averti d'un danger puisque l'ouvrage se présente sous les atours d'un roman d'espionnage de haute qualité, un peu comme un John Le Carré plus nerveux, sans les longueurs. C'est évidemment bien plus qu'un policier, mais il n'est pas déplaisant d'aborder le roman par cet aspect facile, somme toute, et qui donne le goût trop rare de tourner les pages « pour savoir ». En 1955, un jeune Anglais, Leonard Marnham, arrive à Berlin pour une mission dont il ignore tout. Il a une formation d'employé des postes, d'ingénieur du téléphone. Un Américain, Bob Glass, lui apprend qu'il va servir dans son secteur, près de la zone russe, en vertu d'un accord entre alliés qui ne s'estiment pas beaucoup, ne se comprennent pas souvent, mais doivent partager la victoire et ses fruits onéreux.

Glass explique à Leonard, en route vers son lieu de travail, qu'il existe divers niveaux de connaissance des choses. Ce bâtiment en rase campagne qu'ils aperçoivent est apparemment – au niveau un – un dépôt militaire. Aux ouvriers qui l'ont construit et se sont étonnés qu'on leur demande un sous-sol de 3,60 m de plafond, il a fallu en dire davantage, les initier au niveau deux : ce n'est pas un dépôt ordinaire mais une station-radar, et les sous-sols sont réservés à des équipements spéciaux. Les gens du niveau deux sont tous contents de se croire dans le secret. Ils ne se doutent pas qu'il y a un niveau trois, celui de Glass, où l'on sait que cet endroit n'est pas plus une station-radar qu'un dépôt militaire, mais quelque chose de bien plus important.

Il y a peut-être un niveau quatre, mais Glass l'ignore. Le principe de chaque niveau est de se présenter comme le dernier, le fin mot, et de masquer *tout autre niveau*. Il *aimerait* bien affranchir Leonard tout de suite, mais n'en a pas le droit. Connaître l'existence d'un niveau plus élevé, c'est *comprendre aussitôt* que ce qu'on tenait pour vrai n'est qu'un leurre intermédiaire, que tout est plus compliqué, que l'on est dupe d'une illusion. L'espionnage *n'est pas* sans relation avec la mystique et l'approche difficile, vertigineuse, des choses du divin. Jusqu'où y-a-t-il des niveaux ? A *quel étage se trouve* Dieu, celui qui par définition n'a pas de niveau supérieur au sien ? A moins que le diable...

MAIS Dieu est absent à Berlin, en 1955. Leonard emménage dans un petit appartement et se rend chaque jour au dépôt pour déballer des appareils électriques et brûler soigneusement les cartons d'emballage derrière le bâtiment, en veillant à ce qu'aucune cendre ne s'envole vers le secteur russe où des vopos les observent sans relâche. Un soir, avec Glass et un ami ils vont dans un dancing où un système de tubes permet aux clients d'envoyer par pneumatiques des messages d'une table à l'autre. C'est ainsi que Leonard le timide reçoit un billet doux d'une belle Allemande dont il tombe amoureux fou, Maria Eckdorf. Un comble pour un agent de communication.

A vingt-cinq ans, Leonard est puceau. Maria, qui est séparée d'un mari ivrogne, Otto, lui apprendra les premiers pas et tout le reste de la course dans sa chambre sans chauffage au creux d'un lit recouvert de tout ce qui peut empêcher de geler au long d'un rude hiver. En même temps, Leonard est initié au mystère d'un autre tunnel, celui que les alliés occidentaux, la CIA et le MI 6, creusent à partir de la station-radar bidon en direction de la zone soviétique pour mettre les lignes téléphoniques russes – c'est la spécialité de Leonard – sur écoute discrète. Pour éviter de profaner, même souterrainement, un cimetière voisin du dépôt, les Américains ont dû dévier le cours de leur tunnel et se sont aperçus, trop tard, qu'ils traversaient la fosse septique de leur camp. *« Creuser dans sa propre merde, voilà qui résume parfaitement ce projet ! »* C'est une des morales du livre qui en comporte plusieurs autres et se garde de choisir.

L'ART de McEwan est apparemment simple, éminemment anglais et très efficace. Pas de longues descriptions ni de dialogues surabondants. Une économie de moyens parfaite et le sens du coup qui porte juste. Son meilleur maître dans ce roman semble avoir été Hitchcock, dont il a la douceur menaçante, le don de la surprise et la tranquillité macabre qui lui permet de détailler l'horrible comme une anodine recette de cuisine. Contrairement au romancier classique, il n'est pas un dieu *dans son œuvre, il n'est pas* au niveau d'intelligence le plus élevé. Peut-être parce que le fait historique sur lequel il s'appuie recèle encore des *pans d'ombre (le tunnel* a effectivement été creusé, les espions découverts et jugés en 1961). Aussi, par l'élégance, parce que cela rentre mieux *dans sa philosophie sur la part* mystérieuse de toute existence où l'on ne connaît jamais le véritable visage de ceux que l'on aime, ni la nature du double jeu de chacun, encore moins de combien de tunnels cachés nos vies sont forées comme taupinières. Ce scepticisme est teinté d'une ironie et d'une habileté suprêmes qui placent décidément McEwan, à quarante-deux ans, au tout premier rang des auteurs anglo-saxons de sa génération.

Le Berlin de *l'Innocent* est une ville fantastique de ruines et de décombres que l'on relève peu à peu, où cinq mille à dix mille espions se croisent, s'écoutent, se vendent en permanence – notamment au Café Prag, qui fonctionne comme une véritable bourse du renseignement, – où le rock n'roll fait entendre ses premiers flonflons (McEwan rend un hommage appuyé à Bill Haley, Little Richard et Elvis Presley), où l'on parle des alliés russes comme de l'ennemi à venir. Un nouveau monde se met en place, difficilement. On n'en goûtera qu'avec plus de plaisir la description du Berlin d'avant la guerre dans l'ouvrage d'un *écrivain* assez âgé – soixante-seize ans – pour l'avoir connu dans tous ses états.

ŒDIPE *à Stalingrad*, de Gregor von Rezzori se passe en effet beaucoup plus à Berlin qu'à Stalingrad, dans un monde ou demi-monde agonisant. Rezzori, né dans une famille aristocratique de l'ancienne Autriche-Hongrie – à Cernowitz, en 1914 – est l'un des derniers représentants d'un certain cosmopolitisme cultivé, considéré plus comme un des beaux-arts que comme un destin, tel qu'on n'en fabriquera plus de sitôt. Ses *Mémoires d'un antisémite*, parus à L'Age d'homme l'été dernier, n'ont pas reçu ici l'accueil triomphal qu'ils ont connu aux Etats-Unis, à cause du titre que *beaucoup ont dû prendre* bêtement au pied de la lettre.

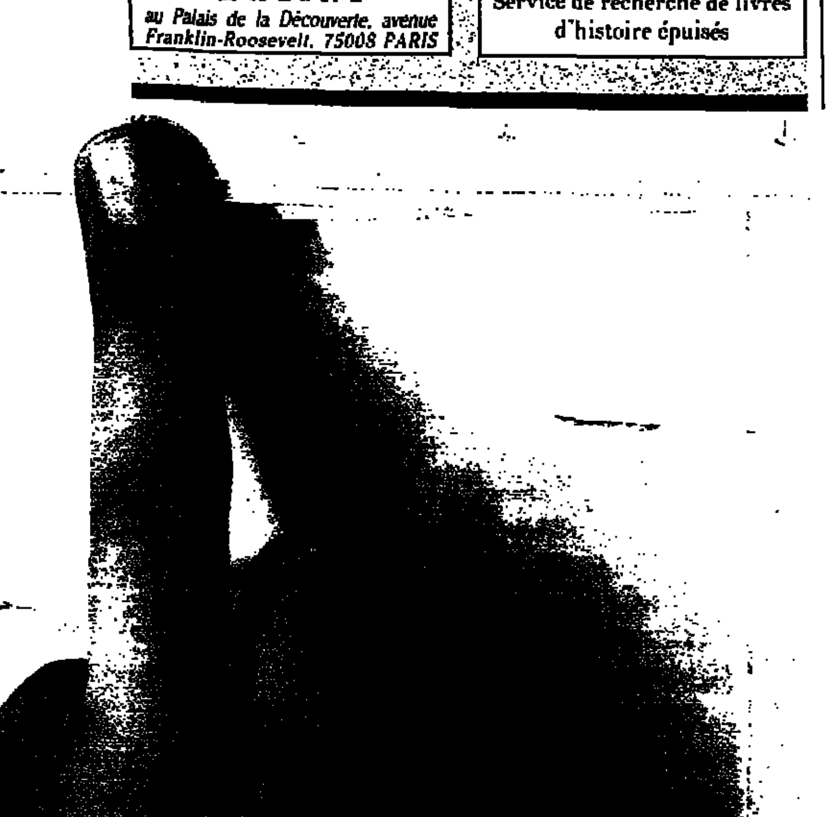
Le héros d'*Œdipe à Stalingrad* est un jeune baron, Trangott von Jassilkowski, dont la noblesse est ouvertement douteuse, que nous découvrons dans l'enfance entre un père à la virilité constamment en éveil, un homme proche de la terre mais le *« monocle dans l'âme »*, et une mère née Bremse (en allemand : *le frein*), qui ne sait comment se dérober à l'étreinte conjugale. Le petit Trangott assiste confusément aux rapports de ses parents, les entend sans tout comprendre. Maman essaie de lui dévoiler les énigmes de la procréation (*« Elle voulut lui expliquer, en partant de l'exemple des renonculacées hépatiques et des myosotis, ce qui lui apparaissait comme un crime sexuel commis deux à trois fois par semaine »)* et lui fait l'éloge de la pureté.

Devenu grand, le baron se retrouve dandy à Berlin au bar de Charley, haut lieu du snobisme, écrivant des articles sur la mode masculine pour *Monsieur*, la revue du baron von Aalquist. Il rencontre là Evelyne, une fascinante héritière qu'il met un certain temps à épouser, dans un tourbillon de frivolités et de fêtes, de mondanités et d'inconscience pure, où l'on ne peut que trouver « vulgaire » ce Hitler qui ne sait pas se tenir à table. Sans se rendre compte que tout le bateau va couler bientôt à Stalingrad.

Rezzori est un virtuose de *la description comique d'un* univers qu'il aime et qu'il méprise un peu. Il sait rendre à la perfection l'atmosphère d'un café, d'un salon, le ton *d'une conversation, il capte et* restitue les instants, les images les plus vifs et fugitifs. Peut-être le ton du narrateur, qui interpelle sans arrêt le lecteur, *lui donnant du « cher ami »* à tout bout de champ, a-t-il un peu vieilli, mais la vigueur et la drôlerie de Rezzori sont assez fortes pour lui permettre *ce tour de force* : raconter en riant une catastrophe que l'on a traversée et où l'on a sans doute beaucoup perdu.

* *N. B.* : Salvy, qui fait les plus beaux livres courants en France – papier, typographie, jaquette, tout est soigné et réussi – annonce pour bientôt la suite des œuvres de Rezzori en français. Nos vœux les accompagnent.

(1) Editions du Seuil.



ROMANS

Silsie ou le rêve englouti

Un conte où Marie Redonnet montre qu'elle a vraiment trouvé sa voix

SILSIE
de Marie Redonnet.
Gallimard, 152 p., 72 F.

Retrouver Marie Redonnet est toujours un plaisir. Depuis son dernier roman *Rose Melie Rose* en 1987 (1), elle n'avait publié que du théâtre : *Tir & Lir* en 1988 et *Mobie-Diq* en 1989 (2). Ces trois romans, *Splendid Hôtel*, *Forever Valley* et *Rose Melie Rose* (3) constituaient à ses yeux une trilogie, un ensemble homogène et clos. C'est peut-être pourquoi elle a changé d'éditeur pour faire paraître un nouveau texte, un conte, *Silsie*.

Sans doute *Silsie* est-il nommé conte plutôt que roman parce qu'il est plus proche de la parabole que les autres récits de Marie Redonnet. Toutefois, on y retrouve le même univers. Une ville du bout du monde, à demi désertée – appelée Sian, cette fois-ci, – un paysage de frontières, avec ses chemins de douaniers, ses criques à contrebandiers, ses promontoirs *« et tout au bout le phare »*; des vies en état de raréfaction, un continent au bord de la destruction. Comme toujours, un personnage, *Silsie*, cherche à partir, cherche le passage, cherche à se sauver pour survivre ou peut-être pour vivre enfin.

Le château au fond du lac

Silsie est une jeune femme de vingt et un ans. Au pensionnat elle a rêvé avec son homonyme Silsie de quitter Sian pour le Nouveau Continent. Pour devenir actrice de cinéma. Désormais Silsie, la narratrice, est seule. Son amie est morte. Et elle ne quitte pas le continent, elle prend seulement le train pour rejoindre son poste d'institutrice à Dolms, à l'autre bout de la ligne de chemin de fer. Elle rencontre une enfant, Lonie, un homme qui revient du Nouveau Continent, M. Codi, et le contrôleur du train.

On ne peut pas, sans rompre le plaisir du texte, résumer les liens que Marie Redonnet tisse entre tous ces personnages, dont la rencontre était improbable. Mais tous se retrouvent à Dolms, endroit plus désastreux encore que Sian. L'école où Silsie doit enseigner n'a plus ni toit ni élèves. Le château où M. Codi a passé son enfance est aujourd'hui englouti au fond du lac à cause de la construction d'un barrage. La parente que venait rejoindre Lonie n'habite plus à Dolms.

Il reste à s'installer à l'hôtel du Globe, chez Mme Gilda et son fils Dill qui a *« une tare héréditaire »* : il confond les chiffres et les lettres et personne ne peut lire ce qu'il écrit. Il n'y aura pas de rentrée des classes pour Silsie, pas de vie à Dolms, seulement des jours et des jours d'hiver, un Noël sinistre. Et des morts : Lonie, Dill, l'ingénieur de l'ancienne mine disparaissent. Tous trois de manière tragique.

Silsie ne reste pas à Dolms. Elle revient à Sian. Avec ce qui lui reste d'économies elle prend un billet pour le Nouveau Continent. Elle embarque sur le *Providence*, un vieux bateau qui effectue son dernier voyage, car de plus en plus on prend l'avion pour rejoindre le Nouveau Continent. La traversée doit durer sept jours. Mais Silsie peut-elle atteindre l'endroit dont elle a rêvé si souvent ? Y a-t-il dans sa vie place pour autre chose que pour le naufrage ? C'est toute la question que pose ce conte.

Marie Redonnet a une manière bien à elle de dire le désastre. Sans tristesse. Avec la neutralité du constat. Avec fermeté. Elle impose à son lecteur son rythme, ses phrases courtes. Quand on ouvre un Redonnet, ou bien on refuse cette écriture un peu « blanche », rapide, minimaliste dirait-on si elle était américaine, ou bien on va au bout de l'histoire sans s'arrêter, avec avidité, avec une sorte de jubilation, avec le plaisir de reconnaître une voix, un ton, un mode de récit.

De livre en livre Marie Redonnet affirme son identité d'écrivain, l'originalité de sa vision. Patiemment elle trace son chemin. Elle a déjà ses lecteurs fidèles. Elle prend son temps. Elle a le temps. Mais on n'a pas fini d'entendre parler d'elle.

Josyane Savigneau

(1) Editions de Minuit.
(2) Tous deux aux Editions de Minuit.
(3) Tous aux Editions de Minuit.

Les mots et la boue

Suite de la page 25

Mais Ducharme ne se laisse pas aller. La littérature, c'est peut-être la seule chose qui pourrait montrer qu'on n'est pas complètement des chiens et que la conscience, ça ne sert pas seulement à nous faire souffrir. Alors, à la manière dont les textes de Beckett se faisaient de plus en plus courts, de plus en plus maigres, les livres de Ducharme se font de plus en plus rares : trois ans entre *l'Hiver de force* et *les Enfantômes*, six ans entre celui-ci et *Ha ha !*. Huit ans entre ce dernier et *Dévadé*.

L'horreur d'exister

Des écarts grandissants qui témoignent non d'une impuissance à écrire mais, au contraire, d'un acharnement à trouver la forme juste qui permette d'aller encore plus loin, plus avant, plus profond, dans l'expression de ce qui semble appartenir à l'indicible : le mal de vivre, ou plus exactement l'horreur d'exister.

Les personnages de *Dévadé* sont tous en proie à cette horreur. Le « héros », Bottom, est un « rada », un paumé qui ne trouve un semblant de paix avec lui-même que lorsque des flots de bière, ingurgités comme on se punit, lui permettent d'échapper à la conscience de son malheur d'être pour atteindre *« l'état d'extinction de tout désir, tout attachement, toute résistance... Oui, ça nous arrangerait bien de temps en temps si c'était vraiment un rêve, et qu'il y ait moyen d'éteindre la lumière sans nous éteindre avec »*.

Bottom est au service de la Patronne, une femme riche, abandonnée par son mari, et qu'un accident de voiture a rendue infirme. Bottom sert de chauffeur et de nurse à la Patronne, qui se sert aussi de lui, de sa déchéance, de ses abandons pour se punir de son propre malheur. Elle se voudrait une sorte de sainte martyre bénissant et encourageant ce qui lui fait du mal pour trouver au fond de cette souffrance une forme de sagesse adaptée à son infirmité.

Bottom aime une fille, Juba, une autre paumée qui se refuse à lui parce qu'elle veut préserver les liens qui les unissent et qu'elle couche indifféremment avec les autres hommes. Il y a aussi Nicole, droguée, les poches toujours pleines de produits pharmaceutiques, qui aime Adé, un poète détraqué enfermé dans un asile psychiatrique, et Bruno, l'amant en titre de Juba qui poursuit, dans la débauche et l'abjection, la quête d'un ailleurs, qu'il ne trouvera que dans la mort.

En contrepoint de ce groupe qui s'enlise dans la boue de ses angoisses, il y a encore Francine, la petite coiffeuse proprette, prude et positive, qui voudrait bien mettre de l'ordre dans tout ce gâchis, débarrasser la Patronne de l'affreux Bottom et devenir la parfaite infirmière de cette grande dame. Mais Francine, l'ordre, la loi, la bonne conscience, n'est-elle pas, elle aussi, rongée par la passion, prête à nier ses principes et ce qui maintient l'unité de sa personne pour découvrir, au fond d'elle-même, ce qui la fait vivre, c'est-à-dire ce qui la détruit ?

Dévadé, ainsi réduit à ses personnages et à sa mince intrigue, pourrait n'être que le énième roman nord-américain situé dans la constellation Miller-Kerouac : le sexe, la drogue, la défonce alcoolique offerts comme voies d'accès à une sorte de sagesse faite de détachement du monde, de dématérialisation des choses et d'approche de la sainteté par le bas.

On connaît cette musique ; ce n'est pas du tout celle de Ducharme. Il arrive certes que ses personnages croient trouver une forme de salut dans la négation de la réalité –. *« J'avais réglé le fameux problème du mal. Je l'avais bu, éliminé en l'absorbant à rebours jusqu'à la Genèse. Il y en avait plus. Tout était aux pommes comme avant le péché originel. »* – mais les réveils n'en sont que plus terribles, la souffrance plus grande.

Le pouvoir du style

Ce qui pèse sur la vie des personnages de *Dévadé*, ce n'est pas la société matérielle, pas le monde extérieur dont il faudrait transgresser les lois, c'est la culpabilité, c'est la conscience du mal, celui qu'on fait même sans le vouloir, celui que l'on se donne quand bien même on chercher à s'aimer. De cela, on ne s'évade pas : on se *« dévade »*, on ne se fuit qu'en dégringolant, qu'en dévalant des fossés toujours plus abrupts, toujours plus boueux, avec des corps toujours plus infirmes.

Mais, au creux de cette nuit, il y a encore la lueur des mots, ceux qui disent le chaos intérieur, la souffrance, l'asphyxie, la conscience lucide de sa misère, mais aussi ces petits signaux qui éclairent des réalités étranges, heureuses : l'amitié, la tendresse, la compassion, l'attention. Ce sont ces mots arrachés à la gadoue que Ducharme sait faire vibrer comme personne. Des mots pour rire sans sarcasme, des mots pour émouvoir, des mots pour enchanter. Surprenant pouvoir du style qui fait de ce roman noir, pétri de lie et d'amertume, un des livres les plus aptes à faire pleurer les cœurs sensibles.

Pierre Lepape

DÉBUTS

Sexe, sang et canaris

DROLES D'OISEAUX
de Jacky Cans,
Payot, 290 p., 125 F.

Une écriture, un ton, un sujet original, c'est ce qu'on peut attendre d'un premier roman. Si, dans ses dialogues, il abuse de « il a fait »; si un peu trop de « J'suis », de « Y z'ont » et de « ça » émaillent son récit, Jacky Cans réunit assez bien les trois conditions. L'écriture coule agréablement au rythme d'un récit sans temps mort. Le ton a ce qu'il faut de grinçant, d'humour et de tendresse pour un sujet à la fois franciscain et saignant.

Deux amours partagent la vie du héros, tueur dans un abattoir, les femmes et les oiseaux. Il vend ceux-ci sur le marché, celles-là sont parfois plus des pièges que des nids d'amour. Mais le sexe et ses plaisirs, le sang versé et ses lois, une petite boule de plumes et son chant, n'est-ce pas, en un raccourci que l'auteur maîtrise habilement, la synthèse de la vie des hommes ?

Tout cela se mêle, se heurte, engendre charme, misère, beauté et horreur. Agrémentée d'une intrigue née de l'impalpable – une photo. – voilà une histoire dont l'auteur est à découvrir.

Pierre-Robert Leclercq

LIVRES ◆ IDÉES

ARTS

L'illusion picturale

La peinture française de la seconde moitié du dix-huitième siècle se fonde sur une fiction : l'absence du spectateur. C'est Manet qui – au siècle suivant – renversera cette perspective

LA PLACE DU SPECTATEUR
Esthétique et origines de la peinture moderne,
de Michael Fried
traduit de l'anglais
par Claire Brunet,
Gallimard, 264 p., 165 F.

« Si, quand on fait un tableau, on suppose des spectateurs, tout est perdu. » Le livre de Michael Fried, qui vient d'être publié en traduction française, se donne pour premier dessein de comprendre ce paradoxe énoncé par Diderot dans une lettre à Sophie Volland du 18 juillet 1762. Pour ce faire, il lui faut identifier un certain nombre des traits spécifiques qui singularisent la peinture française après la mi-dix-huitième siècle.

Le premier tient à la fréquence d'une représentation : celle de personnages absorbés dans une action, une méditation, un rêve. Le constat donnait au livre, paru en 1980, son titre original, *Absorption and Theatricality*. Etait ainsi soulignée l'opposition entre la théâtralité de l'esthétique rococo et la récurrence de figures tout entières occupées par ce qu'elles font ou par ce à quoi elles pensent. La *« peinture de l'absorbement »* (c'est le mot qui a été choisi pour traduire *« absorption »*) n'est certes pas propre à la France de la seconde moitié du dix-huitième. Avant, ailleurs, nombreux sont les peintres qui l'ont pratiquée. Pensons au Caravage, aux Hollandais, à Watteau. Pourtant, à partir de 1750, elle prend dans le royaume un caractère particulier.

L'émergence du public

D'une part, elle envahit tous les styles, non seulement les tableaux de genre, mais aussi la grande peinture d'histoire ou la manière galante. Avec Chardin, Greuze, Van Loo ou Vien, les toiles se peuplent d'hommes et de femmes absorbés dans la lecture (silencieuse ou à haute voix), l'écoute, l'écriture, la prière, ou le sommeil qui, comme le dit Grimm en paraphrasant Buffon, *« n'est pas une privation, un anéantissement, c'est une manière d'être, une façon d'exister tout aussi réelle et plus générale qu'aucune autre »*.

D'autre part, le primat accordé à la représentation d'états ou d'activités qui mobilisent toute l'attention devient un critère décisif dans l'appréciation des œuvres anciennes. Une exemplarité rétrospective est ainsi conférée aux Chardin de la décennie 1730 *(la Bulle de savon, les Osselets* ou *le Château de cartes)*, aux peintures et aux eaux-fortes de Rembrandt, au *Bélisaire recevant l'aumône*, attribué alors à Van Dyck et connu, comme tant d'autres œuvres, grâce à la gravure, ou au *Testament d'Eudamidas* de Poussin.

Tout autant que les préférences des peintres, ce sont donc les jugements de la critique picturale, née à la mi-dix-huitième siècle, qui constituent la représentation de l'absorbement comme un thème dominant. Ils lui donnent son lexique (marqué par des termes comme *« attention », « occupé » « absorbé »)* : ils fixent ses règles (en particulier celle qui veut que la représentation d'un personnage, distrait, inattentif, indifférent, fasse mieux ressortir l'intensité de l'absorbement des autres).

LUC CHOQUER/MÉTIS

La conception de Diderot

En signalant ainsi l'importance des comptes rendus, des libelles et des gazettes à la main qui font écho au Salon tenu tous les deux ans au Louvre, le livre de Michael Fried croise un autre ouvrage américain (qu'il faudrait traduire sans attendre), celui que Thomas Crow a consacré à l'émergence, au dix-huitième siècle et à Paris, du *« public »* de la peinture. Ce *« public »*, en effet, n'est érigé en législateur esthétique qu'à partir du moment où les critiques, en affirmant ne reconnaître que ses décrets, par ce geste même, légitiment leur prétention à parler en son nom (1).

Mais pourquoi cette obsession de l'absorbement ? Michael Fried trouve la réponse dans Diderot. Pas seulement le Diderot critique d'art des *Salons*, peu lus à l'époque puisque réservés aux *happy few* abonnés à *la Correspondance littéraire*, cette gazette manuscrite dirigée par Grimm puis Meister, mais aussi, et surtout, le Diderot théoricien du théâtre des *Entretiens sur le fils naturel* (1757) et du *Discours sur la poésie dramatique* (1758).

La conception « dramatique » de la peinture qu'il élabore comporte plusieurs aspects : la réaffirmation de la hiérarchie des genres et de la primauté de la peinture d'histoire, la plus apte à représenter les actions et les passions ; le souci de l'unité picturale qui doit donner à voir, sans allégorie déroutante, la nécessité qui ordonne l'action dépeinte ; surtout, la fiction de l'inexistence du spectateur, condition fondamentale de l'illusion dramatique. Pour Fried, l'essentiel est là, dans ce qu'il désigne comme le *« statut ontologique »* de l'œuvre, et non dans la finalité morale attribuée à la peinture (2). Celle-ci n'existe en fait que si le peintre (ou le dramaturge) sait échapper à la *« grimace »* et au *« maniéré »* en fermant la scène sur elle-même, comme si personne ne la regardait.

D'où la préférence donnée à la représentation de personnages qui, par état ou par occupation, sont ignorants des regards qui se portent sur eux : ainsi, les absorbés, les endormis, ou encore les aveugles dont Homère et Bélisaire constituent les figures emblématiques. D'où, également, pour résoudre ce *« paradoxe qui veut que le spectateur ne soit arrêté et retenu par la contemplation du tableau que si, justement, la fiction de sa propre absence est réalisée par et dans le tableau »*, l'appel à un type nouveau de spectateur dont le caractère premier sera *« d'être convaincu de sa propre absence de la scène de la représentation »*.

Toutefois, Diderot et les peintres ne s'en tiendront pas à cette seule modalité du refus du *« théâtral »*. A propos des toiles de Joseph Vernet ou de Hubert Robert, Diderot développe une seconde fiction : celle de l'entrée du spectateur dans le tableau – ce qui est une autre manière d'annuler la relation d'extériorité entre l'œuvre et celui qui la regarde. Entre les deux conceptions, *« dramatique »* et *« pastorale »*, le partage se fait selon les genres (tableaux de genre ou d'histoire contre peinture de paysage ou de ruines) et les intentions (persuasion morale contre oubli de soi dans un *« repos délicieux »*). Mais avec le David des années 1780, elle viennent à se marier. Le meilleur du livre est peut-être dans l'éblouissant commentaire que Michael Fried donne du *Bélisaire demandant l'aumône*, présenté par David au Salon de 1781. Il y déchiffre avec brio des solutions proprement picturales (la perspective excentrée, le déplacement de la scène principale à l'écart de l'axe de point de fuite) grâce auxquelles le peintre interdit au spectateur qui s'arrête devant ce tableau, exemplaire de la peinture d'absorbement et de l'esthétique dramatique, une simple relation de vis-à-vis.

L'exemple de Courbet

Pour Michael Fried, le problème posé par la place du spectateur est, sans conteste, une caractéristique spécifique de la peinture française de la mi-dix-huitième siècle aux années 1860. Le constat est sûrement discutable, et a été discuté par tous ceux qui ont cru retrouver, chez les peintres d'autres lieux et d'autres temps (par exemple dans la Hollande du dix-septième siècle), une semblable relation entre représentation de l'absorbement et négation d'une esthétique théâtrale.

L'originalité française résiderait alors moins dans la singularité des œuvres que dans l'abondance des textes qui, à partir du milieu de la décennie 1750, formulent explicitement, théoriquement, la question du spectateur. En tout cas, c'est elle qui a accompagné Michael Fried dans sa traversée de longue haleine de la peinture française. Elle l'a fait s'arrêter sur deux artistes qui, chacun à sa façon, ont modifié la manière de regarder : Courbet, qui construit le peintre-spectateur comme premier spectateur de la toile, puis Manet, qui, renversant le projet diderotien, organise le tableau à partir de la présence constitutive d'un spectateur frontalement placé en face de lui (3). Le parti clôt un siècle d'expérimentations esthétiques et fait entrer la peinture dans la modernité. Ainsi se trouvent justifiés les premiers mots du livre : *« Au commencement était Manet. »*

Roger Chartier

(1) Thomas E. Crow, *Painters and Public Life in Eighteenth-Century Paris*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1985.

(2) Sur les finalités de l'art, voir le très riche ensemble rassemblé dans *Des fins de la peinture*, textes réunis par René Demoris, actes du colloque organisé par le Centre de recherches littérature et arts visuels (9-11 mars 1989), Paris, Editions Desjonquères, 1990, 319 p., 170 F.

(3) Souhaitons une traduction rapide et une édition aussi soignée que celle de *la Place du spectateur* (riche de 70 illustrations) à la première de ces deux études, *Courbet's Realism*, Chicago, The University of Chicago Press, 1990.

ARTS

Délits d'initiés

Affaires, spéculations, bénéfices : c'est l'art d'aujourd'hui, dont les artistes sont exclus

DOLL'ART
de Philippe Simonnot.
Gallimard, 306 p., 97 F.

L'ART ET L'ARGENT
de Georges Bernier.
Ramsay, 320 p., 120 F.

L'AFFAIRE CANSON
de Laura Fairson.
et André Alauzen di Genova.
Hermé, 264 p., 125 F.

« En vérité, le marché de l'art est un marché d'initiés où le délit d'initiés n'est jamais réprimé comme il l'est à la Bourse. » Autour de cette idée, comparant minutieusement système financier et système artistique, Philippe Simonnot a tenté une description économique du marché de l'art – et finit par admettre qu'il se distingue par son *« obscurité et (sa) perversité »*.

Si précis soit l'analyste, si vaste sa culture d'économiste, l'auteur ne rencontre que phénomènes contradictoires, influences impondérables, autosuggestions et prévisions improbables. Autant dire le plus mouvant chaos. Après cinq chapitres d'explorations et d'hypothèses, les meilleurs du livre, il paraît capituler et se rabattre sur le récit de quelques anecdotes maintes fois répétées déjà, du *Verrou* de Fragonard aux *Colonnes* de Buren. Il est alors moins convaincant et moins neuf.

Quant à l'assimilation qu'il suggère pour finir, selon laquelle jouissance financière et jouissance esthétique se ressemblent et ressemblent à celle du voyeur, elle est fort douteuse. *« Perversion déréalisante de la fonction scopique »*, écrit froidement Simonnot de la contemplation de l'œuvre par l'esthète. Et conclut, répétant son mot favori : *« L'art et l'argent sont les deux faces interchangeables de la même médaille frappée du sceau de la perversité. »* Étrange et peu plaisant symptôme de puritanisme moralisateur. Simonnot se voudrait-il par hasard un moderne Savonarole ?

Querelles de marchands

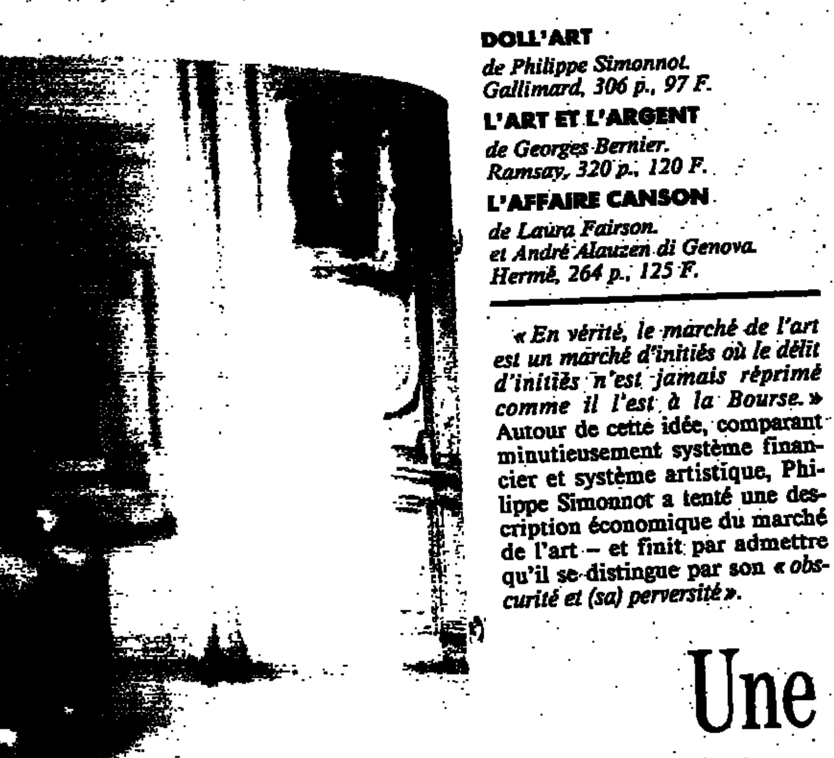
Georges Bernier a une ambition plus modeste et moins théorique, composer une histoire du marché de l'art, des antiquaires et des grands collectionneurs depuis le début du siècle. Il y réussit en ordonnant selon la chronologie une large quantité de portraits et d'anecdotes. Sa connaissance du marché américain, son goût pour la généalogie des fortunes et des collections donne à l'ouvrage un peu du charme d'une chronique indiscrète. On y apprend dix choses curieuses, certaines comiques, sur les rivalités des milliardaires de Park Avenue et les querelles de marchands à l'époque des Duveen et Wildenstein.

En dépit du sous-titre de l'ouvrage, *« le Marché de l'art à la fin du XX[e] siècle »*, faux mais sans doute aguicheur, l'époque actuelle est la plus mal traitée. Georges Bernier traite avec moins d'aisance de Johns que de Rembrandt – ce qui n'est certes pas un péché – et raconte, à son tour, les aventures des *Iris* et de M. Bond. Ce n'est certes pas le meilleur de son livre, fort instructif jusque-là.

On ne saurait consentir le même éloge à *l'Affaire Canson*, obscur récit d'un scandale embrouillé dans lequel les révélations sont moins nombreuses que les imprécisions. On y retrouve les figures trop connues de Joëlle Pesnel et du juge Jean-Pierre Bernard, qui ne méritent pas tant de célébrité. On y retrouve aussi les incertitudes qui ont alimenté les chroniques de l'hiver 88. Le Louvre savait-il que le Murillo qu'il achetait n'appartenait pas à la vendeuse ? Ne savait-il pas ?

On n'en saura rien à la lecture de cette enquête, dont le seul mérite tient à sa valeur de symptôme : l'art n'intéresse plus désormais que dans la mesure où il prête à ragots et scandales, vrais ou faux.

Philippe Dagen



Une étrange affaire

Une femme vieillisante, un tableau magnifique, un conservateur de musée, un avocat...

SCANDALE AU MUSÉE
d'Eric Lassagne.
Lattès, 190 p., 95 F.

Ah, si les choses pouvaient parler ! L'exclamation ne date pas d'aujourd'hui. C'est à un tableau qu'Eric Lassagne confère ce don. Certes ceux qui l'entourent n'entendent pas ses propos, encore que son regard soit éloquent. Mais le lecteur, lui, sait tout ce que pense ce chevalier de Malte, que trois ans avant sa mort Tiziano Vecellio (Titien) fixa sur une toile pour l'éternité. Le nom du tableau ? *l'Homme aux yeux glauques*, qui vit dépérir et disparaître en trois siècles une vingtaine de propriétaires dont Louis XIV et le duc d'Orléans avant d'appartenir à la plus prestigieuse des collections : la collection Bruckner.

Isabelle Bruckner est la descendante. L'impatience gouverne sa vie. Elle est lesbienne. Elle n'est pas une passionnée de l'art. Mais curieusement, partout où elle va – et elle voyage beaucoup de palace en palace au gré de ses désirs – elle installe *« le Maltais »* au-dessus de son lit. Ce qui donne au chevalier plus qu'un aperçu des appétits de la dame à qui il appartient. *« Impossible de fermer les yeux quand on est couleur séchée sur une toile inerte. Et c'étaient mes yeux que ces femmes cherchaient ou qui aimantaient les leurs »*, dit-il quelque part.

Alexandre Kojevnikov, qui a l'accent slave, est conservateur du Louvre. La misère des musées est grande. Moins que le vertige qui saisit les gens de goût devant la peinture. Des chefs-d'œuvre ne quitteront jamais les caves tant les places sur les cimaises sont occupées, mais un homme comme Kojevnikov en voudrait toujours plus. Pour sa satisfaction personnelle. Pour la gloire du musée qu'il dirige. Justement il lorgne *l'Homme aux yeux glauques* qui *« représente un maillon essentiel du développement de l'école vénitienne. S'il l'obtenait, le Louvre triompherait de tous ses concurrents »*.

« L'impunité de la richesse »

Le projet le hante. Afin de le mener à bien, il prend comme allié maître François Schoendorf, avocat, aussi suisse qu'habile. Isabelle Bruckner est vieillissante. Avant l'heure, pourrait-on dire. La noce, *« l'impudeur fortifiée par l'impunité de la richesse »*, le gin, et, qui sait ? la solitude y sont pour quelque chose. Kojevnikov et Schoendorf vont agir par l'entremise de deux femmes, Lucie la Niçoise et Hedwidge Van Den Berghe, fille d'un militaire vaincu d'Indochine et qui ne rêve que de revanche sur le destin et de fortune.

La suite ? La dévoiler ici serait rendre un mauvais service à l'auteur et au lecteur. Que l'on sache que les arrangements avec le ciel (eût-il une inflexibilité douanière) sont possibles et que chaque page de ce roman, quelque peu inspiré par l'affaire Canson, est un enchantement.

Savant et désinvolte, Eric Lassagne n'ignore rien de la peinture, de l'ameublement, des ressorts de la nature humaine. Grâce et noblesse nimbent ses phrases où l'humour est toujours en embuscade.

On ne s'en étonnera pas. Sous le pseudonyme d'Eric Lassagne, n'est-ce pas Eric Deschodt – un des beaux stylistes de notre langue si menacée – qui se cache ? Il arrive que l'on se prenne à espérer : le plaisir tout simple de la lecture a encore de belles journées devant lui.

Louis Nucera

L'assassin était au bout du porte-plume

MEURTRE AU LOUVRE
de Pierre de la Pyramide.
Calmann-Lévy,
coll. « Les lieux du crime ».
215 p., 85 F.

L'idée de la collection est épatante : « Les lieux du crime », de l'Elysée à TF 1, de la Bourse à l'ENA, redonnent aux plus compassées des institutions le mystère un peu sordide sans lequel il n'y a pas de véritable dignité. Ancêtres évidents : *le Fantôme de l'Opéra*, et sans doute Nestor Burma pour le caractère vagabond, ironique et insolent de cette série supervisée par Bernard Magnin.

Quel heureux veinard, que ce Pierre de la Pyramide, pseudonyme paradoxalement opaque, auquel on a confié le plus prestigieux, le plus chargé d'histoire des monuments parisiens : le Louvre !

Mais quel dommage qu'à sa connaissance évidente du musée et de ses arcanes, des couloirs, des ragots, des personnages inévitablement pittoresques que compte ce monstre culturel, ledit Pyramide n'ait pas su ajouter indépendance d'esprit et causticité ! Résultat : là où l'on attendrait des portraits vengeurs, des caricatures assassines, la description féroce et si possible cannibalesque des mœurs et coutumes muséologiques, on ne trouve qu'un pamphlet « nunuché ».

Et singulièrement complaisant à l'égard de personnalités d'autant plus reconnaissables sous leurs surnoms ou leurs manies que notre Pierre tient à les ménager. Semble-t-il. Ah, le noble et gentil Jack Lang ! Ah, le bon et brillant Rosenberg ! Ah, l'excellent Laclotte ! Sans compter, tous sympathiques et compétents, les Foucart, les Bizot, les Hours et d'autres, que ne reconnaîtront pas tous les lecteurs, mais certainement les familiers du milieu de l'art.

Une seule tête de Turc

Seule tête de Turc, pour Pierre de la Pyramide, un conseiller du ministre de la culture, à la fois effacé et arrogant, complaisant et borné, brutal et zélé, et dont la caricature correspond assez bien à ce qu'il peut arriver de rencontrer de pire aux plus malheureux des administrés... Mais il semble qu'il ne soit plus en place pour faire payer son insolence à l'auteur.

C'est dans ce contexte affadi que se situe *Meurtre au Louvre*, histoire compliquée à souhait, mais qui, par temps de brouillard ou un jour de cafard, peut passer pour amusante. Cela n'en tue cependant pas tout à fait l'intérêt, et l'on peut arriver au bout du volume sans mourir d'ennui.

On a alors l'envie de féliciter l'auteur de ses efforts, de l'encourager, presque, de le consoler, tant il se révèle finalement bonne âme. Hélas non, ce n'est toujours pas au Louvre, comme le laissent un instant présager les prémices du dénouement, qu'on trouvera des petites filles sadiques !

Frédéric Edelmann

□ Signalons également le recueil de *« mystérieuses pour le temps des beaux-arts »*, choisies et présentées par Jean-Pierre Croquet. De Lovecraft à Roald Dahl, d'Huxley à Daeninckx et Ballard, des nouvelles criminelles et mystérieuses autour du monde de la peinture et des peintres. *Tableaux rouges*, « La bibliothèque criminelle », Julliard, 540 p., 170 F.

L'Antiquité est-elle moderne ?

Le deuxième forum le Monde *- Le Mans a été consacré, du 29 au 31 octobre, au thème « Les Grecs, les Romains et nous ». En présence d'un public nombreux, qui a rempli à plusieurs reprises la grande salle de huit cents places du Palais des congrès et de la culture, vingt-quatre spécialistes de diverses disciplines se sont demandé : « L'Antiquité est-elle moderne ? » Nous rendons compte ici largement de ce débat et nous publions un bref extrait de deux communications, celle d'un philosophe, Jean-François Mattéi, et celle d'un historien, Paul Veyne.*

Le regard éloigné

Nous sommes assurément les héritiers des Grecs et des Romains. Mais à trop insister sur ce qui nous unit, on finirait par oublier ce qui nous sépare

« Ces nymphes, je les veux perpétuer. » C'est par ce vers de Mallarmé que Michel Deguy a ouvert le deuxième forum *le Monde* - Le Mans, consacré au thème « Les Grecs, les Romains et nous » (1). Mais notre monde a changé, les nymphes l'ont quitté et, avec elles, toutes les divinités, grandes ou petites, auxquelles croyaient les Grecs et les Romains. Cette croyance aujourd'hui est abolie ou, pour le moins, *« suspendue »*, comme l'a dit Michel Deguy en mettant l'accent sur la *« désincantation »* dont est désormais l'objet un univers jadis enchanté. La *« fable »* des temps anciens s'est effacée, laissant place au *« culturel »*, et la littérature est devenue *« chose du passé »*. Alors, peut-on revenir en arrière ? Peut-on *« perpétuer »* ces nymphes enfuies ? Que reste-t-il d'elles à l'ère de la modernité ?

Il en reste apparemment des traces : *« Ce qui est devenu incroyable n'en est pas moins ineffaçable »*, a dit Michel Deguy, citant le philosophe américain Samuel Weber. Tel est le paradoxe de l'Antiquité, si loin de nous et pourtant si présente : après avoir cessé de croire, comment reconstruire un sens ? Ou, pour citer une fois encore Michel Deguy, *« après avoir fait de la profanation avec de la révélation, comment faire de la révélation avec de la profanation ? »*.

Cette question, on s'en doute, n'a pas reçu de réponse, mais elle s'est trouvée, sous une forme ou sous une autre, au cœur du débat soulevé par notre rapport à l'Antiquité grecque et romaine. La plupart des intervenants ont tenu, en effet, à souligner la distance qui nous sépare des Anciens, les écarts qui se sont creusés d'eux à nous et les illusions parfois dangereuses qu'ont fait naître des identifications trop hâtivement pensées. Prendre conscience de ces différences, ce n'est évidemment pas nier les parentés ni *a fortiori* interdire les comparaisons, mais c'est, à tout le moins, poser les conditions d'un bon usage de l'héritage gréco-romain.

Les affaires des dieux, les affaires des hommes

Au risque de schématiser des exposés riches et souvent complexes, relevons quelques-unes des oppositions entre les Anciens et les Modernes qu'ont mises en évidence les historiens et les philosophes réunis au Mans. Cornélius Castoriadis a ainsi rappelé que la Grèce a développé la démocratie directe, limité le rôle des experts aux aspects techniques de la politique, tenu la religion à distance des affaires publiques, tandis que les temps modernes ont mis en place la démocratie représentative, abandonné la sphère politique à des spécialistes, fait coexister la souveraineté du peuple avec *« des résidus religieux »*. Certes, la Grèce partage avec l'Europe occidentale le privilège historique d'être une société sinon *« autonome »*, du moins dotée d'un projet d'autonomie, c'est-à-dire *créatrice de ses propres lois, et* non pas soumise à une autorité extérieure, telle que Dieu, la Nature ou l'Histoire. Mais la différence fondamentale entre les Grecs et nous, pour Cornélius Castoriadis, est que les premiers se vivent mortels alors que persiste chez nous un *« fantasme d'immortalité »*, lié à la terre promise hébraïco-chrétienne.

Edgar Morin a également fait observer que la rationalité occidentale, héritière de la raison hellénique, avait laissé s'infiltrer en son sein la religion du salut, que les Grecs ne connaissaient pas. Marcel Detienne a, pour sa part, mis en parallèle le *« symbolisme politico-religieux »* de la cité grecque, fondée, selon lui, *« sur l'articulation des affaires des dieux et des affaires des hommes »*, et le *« sacré profane »* de la Déclaration de 1789. Jean-Pierre Vernant a indiqué que, si l'on considère ses rapports avec le divin, avec le monde ou avec les autres, *« l'homme des droits de l'homme ne peut pas être l'homme de la cité antique »* : ainsi, après la mort, le premier bénéficie-t-il d'une *« âme immortelle »*, le second d'une *« gloire impérissable »*. Dans un autre registre, Emmanuel Terray a noté que l'égalité chez les Modernes était limitée à la sphère du droit alors que chez les Anciens *elle s'étendait, en principe, à toutes* les dimensions de la cité, de sorte que, a-t-il conclu, *« les archaïques ne sont pas ceux que l'on croit »*.

On le voit, quelles que soient les interprétations avancées, la distance paraît telle entre l'Antiquité et les temps modernes qu'à la question de savoir ce que cherchent les lecteurs contemporains dans la Grèce des livres d'histoire Paul Veyne peut répondre, avec un rien de provocation : *« Ils n'y cherchent rien »*, sinon une *« distanciation historique »* qui leur apparaît *« comme le foyer d'une possible résistance »* à la rationalité moderne. *(Lire page 31 la conclusion de son exposé.)*

« Nous ne sommes plus des Grecs »

Il peut même y avoir danger à oublier que *« nous ne sommes plus des Grecs »*, comme l'a dit Jean-Pierre Vernant. Déjà, au dix-neuvième siècle, plusieurs penseurs nous ont mis en garde contre des rapprochements abusifs. Benjamin Constant et Karl Marx, comme l'a montré François Hartog, sont ceux qui ont fourni *« les analyses les plus élaborées de ce rapport illusoire à l'Antiquité »*, qu'ont illustré les révolutionnaires de 1789. Dès l'époque de la Révolution, Condorcet avait rejeté le modèle antique et Volney, après lui, avait critiqué ces imitations *« généralement vicieuses »*.

Au vingtième siècle, il convient de dénoncer encore, comme l'a fait Maurice Olender, la façon dont le Front national exploite les travaux de Georges Dumézil sur les Indo-Européens ou, comme s'y est employée Nicole Loraux, la façon dont il détourne, au service de sa *propre politique*, les analyses savantes sur l'attitude d'Athènes à l'égard de ses « immigrés ». Où encore – ce fut l'un des aspects de l'exposé de Heinz Wismann – la manière dont les nazis ont contribué en Allemagne à discréditer les études classiques en les enrôlant sous leur bannière défraîchie.

Si la modernité ne peut s'affirmer qu'en rupture avec la tradition gréco-romaine, faut-il donc, comme l'ont tenté Gilles Deleuze puis Jacques Derrida, *« renverser le platonisme »* ? Cette perspective est refusée par Jean-François Mattéi, pour qui *« la vocation de l'homme ne s'épuise pas plus dans le rapport dialogique que dans l'essor dialectique »* ou, si l'on préfère, pas plus dans l'ordre de la cité que dans l'ordre du monde. *(Lire page 31 la conclusion de son exposé.)*

Mais il est encore d'autres voies pour explorer notre rapport au monde antique. Celles de Jean Pépin, qui a rappelé les emprunts faits par les Pères de l'Eglise à des auteurs païens comme Porphyre pour penser des notions chrétiennes telles que la double nature du Christ, ou de Rémi Brague, qui a mis en évidence les filtres grecs, arabes et romains à travers lesquels nous a été transmis le legs antique. Celles de Barbara Cassin qui, citations de Michel Rocard à l'appui, a montré comment la sophistique pouvait favoriser à la fois le renforcement du consensus et la création de valeurs nouvelles, ou de Giulia Sissa, qui s'est demandé si Cicéron n'était pas un auteur *« post-moderne »*. Celles de Bernard Lançon, qui a examiné les éléments de modernité présents dans le Bas-Empire romain, ou de Christiane Ingremeau, qui s'est penchée sur le cas de Lactance, apologiste chrétien du quatrième siècle. Celles de Jacques Brunschwig, qui a jugé plus romaines que grecques, parce que non désintéressées, les questions posées aujourd'hui aux Anciens. Autant de voies qui s'efforcent de conjuguer le sens de l'héritage et le sentiment de l'éloignement.

Thomas Ferenczi

(1) Organisé par *le Monde*, la Ville du Mans et l'université du Maine, préparé et animé par notre collaborateur Roger-Pol Droit, le forum *le Monde* - Le Mans propose chaque année à un vaste public, pendant les vacances de la Toussaint, trois journées de réflexion autour d'un thème pluridisciplinaire à dominante philosophique.

□ **La sagesse grecque.** – A l'occasion de la sortie aux Editions de l'Eclat du premier volume de l'ouvrage de Giorgio Colli sur *la Sagesse grecque*, un débat sur ce thème sera organisé à l'Institut culturel italien (50, rue de Varenne, 75007 Paris) lundi 12 novembre à 17h30, avec Roberto Calasso, Yves Hersant, Giuliana Lanata, Sandro Barbera, Marie-José Tramuta.

Pour raison garder

Le nécessaire dialogue entre savants, philosophes et juristes

SCIENCE ET PHILOSOPHIE : POUR QUOI FAIRE ?
Textes réunis et présentés par Roger-Pol Droit
Le Monde Editions,
374 p., 140 F.

Du 2 au 4 novembre 1989 s'était tenu au Mans le premier « forum » organisé par la mairie de cette ville en collaboration avec *le Monde* (1). Animé par Roger-Pol Droit, ce colloque portait sur les rapports – millénaires et complexes – de la science et de la philosophie, et plus précisément sur leur imbrication dans les sociétés industrielles contemporaines. Les actes de ce forum – où l'on retrouve, à côté d'interventions en bonne et due forme, l'écho des débats qui les suivirent – viennent d'être réunis en un volume.

S'il est difficile, lorsqu'on assiste pendant trois jours à un colloque, d'en percevoir l'unité, celle-ci apparaît en revanche à la lecture d'un livre. Qu'on ne s'y trompe point : les scientifiques qui interviennent ici (R. Thom, J. Petitot, A. Jacquard, H. Atlan...) sont rarement d'accord entre eux ; les philosophes (D. Janicaud, G.-G. Granger, J.-T. Desanti, B. Pinchard...) ne le sont pas davantage ; et les uns et les autres divergent *sur quantité* de points. Mais si aucun consensus ne se dégage des *réponses* avancées (ce qui d'ailleurs est plus stimulant), on ne peut qu'être frappé, à l'inverse, par la proximité des *questions* posées aussi bien par les savants venus des spécialités les plus diverses que par ceux dont le travail consiste plutôt à réfléchir sur les pratiques scientifiques, leur histoire, leur contexte ou leurs présupposés.

La recherche de la vérité est-elle le seul but de la science ? A-t-elle vraiment été marquée par un progrès global ? Comment expliquer, alors, que ce progrès de la connaissance n'ait qu'une incidence si faible sur l'état matériel et moral de la plus grande partie de l'humanité ? La science se serait-elle trompée de philosophie ? Ou bien est-ce la philosophie qui a « manqué » la science ? L'une et l'autre ne sont-elles pas prises, aujourd'hui, dans un redoutable réseau d'intérêts économiques, d'enjeux de pouvoir, de finalités stratégiques ? Et comment faire pour « raison garder » à une époque où ressurgissent tant de vieux délires qu'on espérait éteints ?

Telles sont quelques-unes des questions que savants et philosophes ne peuvent manquer de se poser. L'opinion publique, elle aussi, commence à en pressentir l'urgence. Si le débat sur les fondements de la physique lui demeure en partie étranger, celui qui tourne autour des manipulations génétiques et de la procréation médicalement assistée passionne, en revanche, un nombre croissant de gens. La bioéthique, la nécessité d'une morale pour la science sont à l'ordre du jour. Et la société dans son ensemble est bien en droit de s'interroger sur l'usage qui est fait des crédits alloués à la recherche.

Pour ces raisons, et quelques autres, la nécessité d'un dialogue *public* entre savants, philosophes et juristes (ces derniers étaient présents au Forum du Mans) se fait plus que jamais sentir. Loin de clore le débat, les actes de ce forum ne peuvent donc que le relancer. Souhaitons qu'il aille en s'approfondissant dans les années qui viennent : l'enjeu de ce que nous appellerons « progrès » au troisième millénaire en dépend en partie.

Christian Delacampagne

(1) « Le Monde des livres » du 10 novembre 1989.

Le visage du Bien

par Jean-François Mattéi

On nous demande si l'Antiquité est moderne. Je ne suis pas sûr que cette question ait un sens, même si on l'inverse en demandant si la modernité est antique. Car on suppose là que les Grecs, les Romains et nous serions pris dans un jeu de miroirs indéfiniment redoublés où se répéteraient, inlassables, les ruptures et les renaissances, les réminiscences et les oublis. Nous n'avons pas à imiter ou à ne pas imiter les Anciens : Platon, avant Girard, nous a montré que la structure mimétique était la première source de conflits entre les hommes.

La question prend cependant un sens si elle témoigne, non d'une curiosité d'antiquaire, mais d'une inquiétude dont ni la cité ni le monde ne rendront raison. Elle veut simplement dire, si nous la pensons avec profondeur : la connaissance de l'Antiquité a-t-elle aujourd'hui un sens, et ce sens mérite-t-il qu'on se détourne, un temps, d'activités plus urgentes, plus utiles ou plus rémunératrices ? Un tel choix, ou un tel pari, ressortit justement de ce que Platon appelle le Bien. Ce que l'on peut à tout le moins avancer, c'est que l'homme, s'il se limite à la seule visée humaniste, et au rapport réversible de l'homme avec l'homme, restera toujours pris dans les lacets du Même, sans possibilité d'élévation ou de compréhension pour ce qui lui est étranger. S'il réussit à comprendre l'ordre du monde, sans vouloir à tout prix le changer, malgré le désordre de ses désirs, il approchera sans doute ce que les Anciens entendaient par « justice ».

Ce n'est pourtant pas là l'ordre ultime que laisse deviner, déjà sur la place publique, le visage défait de l'Autre, mendiant, femme ou vagabond, que Socrate ne dédaigne pas d'accompagner dans *le Banquet*, avec Aristodème, Diotime ou Eros. C'est le visage du Bien, irréductible à la dialectique de Socrate comme aux dialogues des invités d'Agathon qui, néanmoins, nous orientent en secret vers lui. Que le Bien échappe à l'ordre du monde, la vie quotidienne suffit à nous l'assurer. Qu'il échappe à l'ordre du langage est plus surprenant, puisque tout discours se propose toujours de dire ce qui est bien, au moins pour celui qui l'énonce.

Mais définir, c'est enfermer dans des limites qui, en définitive, relèvent du seul schème de l'espace. *Horos*, définition, vient de *horizein*, qui a donné aussi *horizon*. Définir, c'est un travail d'*animal laborans* ou d'*animal rationale*, ce qui revient au même si l'on se souvient que, chez Homère, *horos* désigne le sillon tracé par un couple de mulets. Chaque fois que nous formulons une définition, le langage trace un sillon nouveau dans le monde, grâce à l'animal rationnel que nous sommes.

Cette définition épuise-t-elle l'humanité de l'homme ? Platon ne le pensait pas, qui montre que la dialectique ne dit pas le plus haut, l'être, ni ce qui donne sens au plus haut, le Bien. Loin qu'il nous éclaire, le dialogue socratique lui-même demande à être éclairé. Ce que la dialectique laisse entendre à la modernité, c'est que la dimension éthique demeure la seule source du sens.

▶ Jean-François Mattéi est professeur de philosophie à l'université de Nice. Il vient de publier les actes d'un congrès international sur la pensée antique, qui s'est tenu à Nice en mai 1987 : *la Naissance de la raison en Grèce* (PUF, 448 p., 395 F).

Une leçon de distanciation

par Paul Veyne

L'école historique française a changé notre regard sur l'Antiquité. Quatre traits font de cette attitude nouvelle à l'égard de l'Antiquité une chose paradoxale : elle est à la fois distanciée, non nihiliste, nullement sceptique et *non* utopique. Il semble que la conjonction de ces quatre termes soit quelque chose de très neuf.

Premièrement, c'est une leçon de distanciation, c'est-à-dire non seulement de regard désintéressé jeté de Sirius, mais surtout de non-assomption des valeurs et présupposés. Si l'histoire ancienne est son laboratoire d'élection, c'est pour deux raisons apparemment contradictoires : parce que l'Antiquité est devenue un terrain neutre, mais qu'en même temps ce fut longtemps un terrain sacré, si bien que la distanciation y prend une portée de manifeste.

Pourtant, cette attitude n'a rien à voir avec un scepticisme méthodologique : limites de l'objectivité historique ou pas, nos hellénistes ne doutent pas un instant qu'ils cernent de plus en plus véridiquement ce que fut la Grèce ancienne. Le doute philosophique cicéronien n'est pas le leur.

Le savant et le politique

Chose plus curieuse encore, ce ne sont pas des nihilistes, malgré leur neutralité axiologique et leur refus des modèles éternels. Un guerrier, on le sait, n'a pas besoin de s'inventer des justifications ni des raisons pour être combatif. Indéniablement, la nouvelle histoire a une parenté avec ce qu'on appelle la philosophie de la déconstruction, la sociologie du soupçon, etc. Mais ne nous trompons pas sur le type humain de l'historien ou du philosophe déconstructeur : il n'a rien d'un sceptique, d'un nihiliste, d'un décadent. A être philosophe, on n'en est pas moins homme – car la vie au sens de Simmel déborde la philosophie. Et nos historiens ont, comme nous, de fortes convictions.

Alors, où se situe la limite entre les deux camps dont je parlais en commençant (1) et en affirmant que ce n'étaient pas la droite et la gauche en politique ? On pourrait définir la limite de bien des manières, par exemple celle qui sépare les platoniciens des non-platoniciens. Je vais tâcher de la désigner autrement, en me référant au débat classique du savant et du politique.

Un des deux camps estime que les rôles de savant et de politique sont compatibles et que, par exemple, un sociologue peut comme tel remplir le rôle de conseiller du prince et dire quelle est la politique *vraie*. La nouvelle école historique, elle, affirme que le savant ne peut pas comme tel prendre l'optique du politique, puisque son optique à lui est celle de la distanciation, ne serait-ce que parce que les savants comme tels n'ont pas de patrie.

Finissons sur le quatrième et dernier trait. Les Lumières du dix-huitième siècle disaient : *« Un jour tout sera bien, telle est notre espérance »*. Les « anti-Lumières » actuelles, au contraire, n'impliquent par elles-mêmes aucune idée de progrès, quelles que soient, à titre privé, les opinions de leurs auteurs et auditeurs. La méfiance envers la rationalisation a délecté aussi bien un Philippe Ariès, dont on sait les convictions de droite, que son ami Michel Foucault, qui était nettement de l'autre bord.

Les « nouvelles Lumières » ne passent même pas leur temps à célébrer les droits de l'homme ou la fin des idéologies millénaristes : elles attendent sous les armes, pour un avenir qu'elles savent inconnu. Elles ne se soucient pas davantage d'élaborer la nouvelle morale dont notre époque a, dit-on, tant besoin, car elles n'ignorent pas que cela ne se fait pas sur commande et que les plantes artificielles prennent rarement racine. Ne nous imaginons pas non plus que les enjeux des futures agitations politiques seront les problèmes qui nous accablent aujourd'hui, le chômage, le racisme ou la guerre nucléaire. Ce qui a agité les contemporains de Louis XV, c'était la bulle *Unigenitus*.

Même s'il était vrai que l'actuelle attitude historique est grosse d'un avenir politique, ne faisons pas pour autant des châteaux en Espagne : l'avenir ne s'est jamais soucié de résoudre nos problèmes et de réaliser les vœux des humains. Si vous préférez, les hommes de demain seront sûrement aussi malheureux que ceux d'aujourd'hui. Ils le seront d'une autre manière. Cela s'appelle l'espérance, je veux dire que, ô prodige ! les hommes ne cesseront jamais d'espérer.

(1) Au début de son intervention, Paul Veyne a opposé ceux qui croient à l'existence d'une certaine logique éternelle (*« le camp Raymond Aron-Jacqueline de Romilly »*) et ceux qui n'y croient pas (*« le camp Foucault-Vernant »*).

▶ Paul Veyne est professeur au Collège de France.



KANT ET LA CAUSALITÉ
de Michel Puech.
Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 526 p., 300 F.

LEÇONS DE MÉTAPHYSIQUE ALLEMANDE
Tome I : De Leibniz à Hegel,
de Jacques Rivelaygue.
Grasset, « Le Collège de philosophie », 476 p., 154 F.



PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Genèses



QUI oserait soutenir que le tout petit Emmanuel Kant, dans son lit d'enfant, préparait déjà la *Critique de la raison pure ?* De même, en songeant qu'un bambin nommé Georg Friedrich Hegel un jour apprit à marcher, nul n'affirmerait qu'il se dirigerait alors, à son insu comme à celui de tous, vers l'*Encyclopédie des sciences philosophiques*. Bouffonnes et fantastiques, de telles rêveries nous conduisent pourtant à des questions importantes : comment se forme un grand esprit ? Où commence l'œuvre, et où cesse l'éducation ? Comment cerner la genèse, à chaque fois singulière, d'une philosophie ? De telles interrogations demeureront sans doute à jamais sans réponse. Cela ne signifie pas qu'on ne puisse avancer vers certains éléments de solution.

A condition de déjouer d'abord quelques pièges. Nous n'avons que trop tendance à considérer les monuments de la pensée sous leur aspect systématique. Examinant le résultat, nous oublions volontiers le processus d'élaboration lent, tâtonnant, parfois douloureux, dont il est issu. Les gigantesques machineries de la philosophie, tout nous porte à tenter de les faire fonctionner, en mettant à l'épreuve leurs possibles défauts ou leurs ratés éventuels. Rien ou presque ne nous entraîne à scruter les mystères de leur génération.

L'enseignement expose la pensée qui s'est trouvée, non celle qui se cherche encore. Lorsque la recherche s'engage sur cette voie des engendrements, des chausse-trapes la guettent. Comment lire des écrits de jeunesse en oubliant que nous connaissons la suite ? Comment saisir qu'à la quarantaine Kant n'était pas encore Kant, et pas vraiment « kantien », au sens où nous l'entendons aujourd'hui ? Qui est donc Hegel avant d'être lui-même ? Une identité qui se précède, ou qui surgit d'un coup, ou qui se compose en silence, voilà qui est malaisé à concevoir.

SUR ce terrain glissant, ce ne sont pas les philosophes qui nous aideront. Ils brouillent les pistes. Ce qu'ils disent de leurs itinéraires se révèle le plus souvent trompeur. N'imaginons pas qu'ils cherchent sciemment à leurrer et qu'une perfidie maligne les habite. S'ils masquent de brume les méandres de leurs trajets, c'est que la vérité, une fois conquise, est dépourvue de mémoire. Elle se montre, sans dessiner son arbre généalogique, à moins qu'il ne soit fait à sa mesure.

Du coup, l'un des signes auxquels se reconnaît un bon livre d'histoire de la philosophie est le fait qu'il offre un éclairage insoupçonné sur la genèse d'une œuvre, et par là sur son sens et sa portée. C'est le cas du beau travail de Michel Puech, jeune chercheur dont ce coup d'essai affirme la maîtrise. Au point de départ de sa minutieuse enquête figurent quelques affirmations bien connues de Kant dans la préface aux *Prolégomènes à toute métaphysique future*.

L'« attaque décisive » portée par David Hume contre la métaphysique à travers sa critique du concept de cause fut l'avertissement qui tira Kant de son « sommeil dogmatique », et orienta sa réflexion vers ce qui deviendra la philosophie transcendantale et le criticisme. Voilà ce que le philosophe *« avoue franchement »*. Méfions-nous. Kant en effet ne savait guère l'anglais et n'a pas lu Hume.

Cette broutille fait le bonheur de Michel Puech. Et le nôtre. Car cette énigme qui paraît infime le conduit tout bonnement à écrire une histoire de la philosophie allemande au dix-huitième siècle, afin de reconstituer pas à pas l'univers culturel pour une part oublié dans lequel Kant étudia et se mit à penser. Le « problème de Hume » possède en effet un sens spécifique au sein de l'histoire intellectuelle foisonnante, et mal connue, de l'Allemagne entre Leibniz et Kant.

Au terme d'une investigation érudite exemplaire et impossible à résumer, Michel Puech convainc son lecteur que Kant dialogue ou rompt avec un entrelacs complexe d'auteurs allemands plutôt qu'avec Hume lui-même. Ces auteurs, que Kant connaît fort bien et nous fort mal, se nomment par exemple Crusius ou Tetens pour l'empirisme, Gottsched, Formey ou Crousaz pour la philosophie du sens commun. Tous sont à resituer dans le sillage de Wolff, dont l'ombre domine le siècle pour ses disciples comme pour ses adversaires.

L'entreprise de la philosophie critique est ainsi rendue à son temps, et replacée dans un horizon qui n'est plus le nôtre. Plutôt qu'une rupture décisive avec la métaphysique, elle apparaît comme une tentative pour surmonter une crise spécifique, née de la rencontre entre la physique de Galilée et de Newton et les héritiers allemands des grands systèmes du rationalisme. Bref, Kant ne serait qu'un penseur postwolffien. Un tel renversement de perspectives devrait susciter quelques vives réactions. Mais l'histoire de la philosophie ne se justifie pleinement que si elle débouche sur de telles réévaluations.

ENTRE ce *Kant et la causalité* et les *Leçons de métaphysique allemande* de Jacques Rivelaygue, les différences abondent. D'un côté, un ouvrage de recherche fortement charpenté, d'une remarquable netteté d'exposition et d'écriture, mais consacré à un sujet très délimité. De l'autre côté, un vaste panorama (de Leibniz à Hegel dans ce premier tome, de Kant à Heidegger dans un second volume à paraître), dont le style oral a été conservé. Là, le premier ouvrage achevé d'un jeune chercheur, ici les cours posthumes d'un professeur, *« le plus exceptionnel qu'il m'ait été donné d'entendre »*, précise Luc Ferry dans sa préface. Disparu le 26 mai 1990, à cinquante-quatre ans, Jacques Rivelaygue n'était connu que d'un petit cercle. La publication de ces *Leçons*, à laquelle il a consacré ses dernières forces, fait découvrir un philosophe et historien doué d'un rare talent de pédagogue. Cette force de clarification est particulièrement éclatante au fil des quelque trois cents pages consacrées à la genèse du système de Hegel entre Tübingen, Berne et Francfort, de 1788 à 1800. Jacques Rivelaygue restitue les étapes, les impasses, les transpositions, les enthousiasmes, les déceptions et les dépressions à travers lesquels se tracent peu à peu les chemins de la pensée hégélienne.

Mais il ne s'en tient pas à cette histoire ô combien mouvementée. Pour la retracer, il lui faut aussi éclairer les débats qui s'ouvrent après Kant et autour de lui, chez des auteurs encore peu lus en France, mais déterminants pour comprendre la turbulence de l'idéalisme naissant, tels Jacobi, Reinhold, Maïmon ou Schulze. Pour tenir les principaux fils de ces années folles, il faut dégager également les différences radicales et mobiles, variant parfois de mois en mois, qui séparent de Fichte le vertigineux trio formé par Schelling, Hegel et Hölderlin.

COMPLÉTÉES par la reprise d'articles publiés par Jacques Rivelaygue (1), ces leçons inédites forment une lumineuse introduction aux systèmes les plus puissants, mais aussi les plus difficiles, de la pensée européenne. Sans doute cet ensemble n'est-il pas toujours aussi facile d'accès que l'éditeur veut bien le dire : la plupart des chapitres supposent acquise une bonne connaissance des textes et ne sauraient s'y substituer. Sur bien des points et des angles d'analyse, il demeure matière à discussion. Il n'en reste pas moins que peu de cours attestent d'une telle maîtrise.

Toutes différences gardées, lire Michel Puech et lire Jacques Rivelaygue sont comme deux expériences complémentaires. Pas seulement pour des raisons de chronologie, ni pour leur attention commune envers les intermédiaires oubliés. Tout simplement parce que ces deux livres savants sans être pédants donnent à voir la dynamique créatrice des philosophies en genèse.

(1) On regrettera au passage que les coquilles défigurant certains termes grecs n'aient pas été corrigées.

Le café sucré de Wittgenstein

Le brillant essai de Patrice Bollon est une apologie de l'apparence, considérée non seulement comme plus agréable, mais aussi comme plus vraie

MORALE DU MASQUE
de Patrice Bollon.
Seuil, 266 p., 130 F.

Dans ses *Remarques mêlées*, Ludwig Wittgenstein note en date de l'année 1940 cet étrange paradoxe : *« Dire la vérité n'est souvent qu'à peine plus désagréable que dire un mensonge ; cela n'est pas plus difficile, disons, que boire un café amer au lieu d'un café sucré ; pourtant, même alors, je suis fortement enclin à choisir le mensonge. »*

Le penseur le plus exigeant, le plus rigoureux, de l'histoire de la philosophie en arrive donc, lui aussi, à un éloge du mensonge, à ce « devoir d'illusion » dont parlait Nietzsche, sans lequel toute vie sociale, brusquement mise à nu, s'effondrerait. Dire la vérité, ne serait-ce pas également, comme le note Patrice Bellon dans son essai sur *la Morale du masque*, ravir à la société ce qu'elle a de plus attrayant à nous offrir : le spectacle de son abjection...

« Ne joue pas avec les profondeurs d'autrui », s'exhortait Wittgenstein ; il signifiait par là que ce n'est pas parce que soi-même on a bâti sa vie sur la recherche et l'élucidation de *sa* propre vérité personnelle qu'il faut imposer cette exigence à ceux qui nous entourent. De même, aux yeux de Wittgenstein, il était impossible d'enseigner quoi que ce soit à quelqu'un – et cela est vrai surtout de son comportement privé, de sa vie, – si cette personne ne le possède pas *déjà*.

Patrice Bollon rappelle à ce propos que lorsque Wittgenstein fut invité par les membres du Cercle positiviste de Vienne à venir exposer sa doctrine, il se borna, devant une assistance médusée, à déclamer un poème de l'Indien Tagore. Par ce véritable « happening », c'était bien ce message qu'il entendait délivrer : la véritable réflexion philosophique se trouve au-delà du travail rigoureux que le philosophie peut accomplir. *« Ethique et esthétique sont un »*, postule la proposition 6.421 du *Tractatus Logico-Philosophicus* : le style est aussi une morale. Il représente même, commente Bollon, la seule morale possible hors de celle fondée sur des « essences » *a priori*. Le « café sucré » de l'Apparence est non seulement plus agréable au palais que le « café amer » de l'Essence : il délivre une plus haute vérité.

Tout l'essai, brillamment conduit, de Patrice Bollon est une apologie du style, de la légèreté, de la futilité, bref du dandysme et de l'élégance – *« qui commence là où finit l'Absolu »*. On ne sera guère surpris d'y rencontrer Brummell, et surtout Oscar Wilde, qui considérait le mensonge comme un des beaux-arts. Mais *« comment et quand mentir »*, demandait Wilde dans le *Déclin du mensonge ?* Réponse de Patrice Bollon : *« Tout mensonge devient vrai s'il est mensonge entier, sans remords. L'Apparence se transforme en Réalité si elle est Apparence absolue, de bout en bout. Elle devient alors, pour reprendre la fameuse boutade de Cocteau, « un mensonge qui dit la vérité. »*

Roland Jaccard

ACTUALITÉS

Au pays de Juliette



IRMELI JUNG

Féline, fiévreuse, fardée, enfantine, offerte, forte et fredonnante, la muse de l'existentialisme, sous les feux de la rampe, à Venise ou chez elle, se reflète par pans épars, sur plus de vingt ans, dans le portrait multiple que tire d'elle, suite à un coup de foudre en Allemagne en 1968, Irmeli Jung, collaboratrice du « Monde des livres » et passionnée de Cioran, qui confie : *« Chaque photo de ce livre est une chanson que je n'ai pu écrire, et dont Juliette a été l'interprète. »*

Patrick Roegiers

▶ **Juliette Gréco**, *photographies d'Irmeli Jung, textes de Régine Deforges. Ed. Imprimerie nationale, 96 p., 45 photos noir et blanc, 290 F.*

SCIENCE-FICTION

La faculté d'intriguer

CES CHERS VIEUX MONSTRES
d'Howard Waldrop. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre K. Rey et Jacques Chambon, « Présence du futur », Denoël, 296 p., 59 F.

LA CITÉ DES OMBRES
de Pat Murphy. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hélène Collon, « Présence du fantastique », Denoël, 340 p., 49 F.

LE ROI DE L'ILE AU SCEPTRE
de Michael Coney. « Ailleurs et demain ». Robert Laffont, 348 p., 135 F.

DEPUIS la parution dans *Univers 1982* de sa géniale nouvelle *les Vilains Poulets* – on attend toutes les apparitions d'Howard Waldrop au sommaire des anthologies ou au catalogue des collections. « J'ai Lu » vient d'ailleurs de rééditer il y a quelques mois son roman *Histoire d'os*, l'une des plus éblouissantes variations sur le thème du voyage dans le temps.

Mais Howard Waldrop est un auteur rare, qui s'est consacré surtout à la nouvelle, et l'édition française ne nous avait délivré jusqu'à présent les échantillons de son talent singulier qu'à doses homéopathiques. Grâces soient donc rendues à Jacques Chambon qui vient de faire paraître un recueil de dix de ses nouvelles, toutes inédites chez nous. A lire *Ces chers vieux monstres*, le lecteur prendra un double plaisir. Chacune des nouvelles est en effet précédée d'un texte de présentation de l'auteur qui raconte dans quelles conditions elles ont été écrites et publiées.

Outre que leur ensemble compose un portrait extrêmement vivant de l'édition américaine de science-fiction, ils sont tous d'un humour irrésistible. Ainsi conditionné, le lecteur plongera dans cette suite de récits ciselés où l'humour se manifeste de manière infiniment plus secrète et dont la principale tonalité est à l'uchronie. Mais une uchronie subtile, décalée, qui s'appuie sur des gauchissements minimes : une théorie scientifique fausse, une réécriture du protocole des sages de Sion par exemple pour aboutir à des effets dévastateurs et paradoxaux.

A y regarder d'un peu plus près, on discerne dans cet ensemble deux sources d'inspiration très différentes. D'un côté, Howard Waldrop s'avère une sorte d'encyclopédiste hétéroclite, et articule ses histoires autour de phénomènes culturels d'une incroyable diversité puisqu'il nous entraîne tour à tour dans le Japon zen des lutteurs sumos, dans l'Egypte des pharaons, sur une nouvelle frontière « peau-rouge » ou dans une ville d'Afrique en proie à une curieuse expérience de littérature populaire. De l'autre, il puise largement ses motifs dans la culture populaire américaine : le cinéma B des films de monstres, les parcs d'attractions disneyens, le rock'n'roll.

Le tout conforte l'impression que ses précédents textes donnaient déjà de lui une voix originale, inclassable, insolite au plein sens du terme, qui redonne à la science-fiction cette faculté de surprendre et d'intriguer qu'elle n'a que trop tendance à perdre.

DEPUIS *Univers 1989* et sa nouvelle *Rachel amoureuse*, on guette aussi avec intérêt les textes de Pat Murphy, l'une des révélations récentes de la science-fiction féminine américaine. Et après Patrice Duvic (avec *Au revoir Cynthia* dans « Futurs sans escale »), c'est Jacques Chambon encore qui comble nos vœux en publiant *la Cité des ombres (The Falling Woman)*, un roman qui avait obtenu le prix Nebula – la plus haute distinction pour un roman de science-fiction – en 1988.

La mort de son père et la fin d'une liaison bouleversent la vie de Diane Butler qui gagne, désemparée, écorchée vive, le Mexique afin d'y retrouver sa mère Elizabeth qu'elle n'a pas revue depuis de longues années et dont la personnalité forte et énigmatique la fascine. Elizabeth Butler est archéologue et dirige un chantier de fouilles dans le Yucatan sur le site de la cité maya de Dzibilchaltun. Elle possède de surcroît l'étrange faculté de voir des êtres surgis du passé comme si les époques entraient en collision et, ici, à Dzibilchaltun, elle a rencontré près du cenote une ancienne prêtresse maya avec qui elle a même parlé...

Diane va rester sur le site, s'intégrer à l'équipe des chercheurs et tenter de nouer des relations avec sa mère. Elizabeth, elle, va se laisser guider par le fantôme de la prêtresse vers une dangereuse découverte. Le roman alterne les points de vue de l'une et de l'autre, tresse la fibre psychologique à la fibre fantastique, joue admirablement du trouble sortilège mexicain et de la cruelle mythologie maya. Le lecteur se laisse engluer dans ce cauchemar torride et doucereux avec délectation : du très grand art !

AVEC le cycle du *Chant de la terre*, Michael Coney a entrepris de conter une vaste fresque épique qui manie le thème des univers parallèles de bien intéressante façon. Une divinité du lointain futur, prisonnière, tente d'échapper à un sort funeste, en manipulant et en remaniant l'histoire, en en faisant jouer les harmoniques, les possibles, ce qu'il appelle les aléapistes ; et chacun des romans de la saga s'inscrit dans ce contexte général.

Mais le succès actuel de la fantasy dans les pays anglo-saxons l'a incité à infléchir sa saga, et, dans *le Roi de l'île au sceptre*, il s'est amusé à réécrire la légende d'Arthur et des chevaliers de la Table ronde en lui faisant subir quelques écarts jubilatoires et en reprenant le personnage du gnome Fang créé dans son précédent roman. Le résultat de cette tentative d'hybridation est savoureux mais pas entièrement convaincant.

Jacques Baudou

Avant-dernière sélection Goncourt

Sept romans restent en lice dans la troisième et avant-dernière sélection pour le prix Goncourt, qui sera attribué le 19 novembre. Une dernière sélection sera publiée samedi 10 novembre à Brive-la-Gaillarde, au cours de la Fête du livre. Voici la liste des sept romans : *la Paresseuse* de Patrick Besson (Albin Michel); *l'Homme incendié* de Serge Filippini (Phébus); *l'Aimé* d'Axel Gauvin (Seuil); *le Petit Garçon* de Philippe Labro (Gallimard); *les Champs d'honneur* de Jean Rouaud (Minuit); *l'Infortune* de François Sureau (Gallimard); *Rire et pleurer* de François Weyergans (Grasset).

« Littératures germaniques »... à Strasbourg

Coïncidant avec le premier anniversaire de la chute du mur de Berlin, le Carrefour des littératures européennes de Strasbourg, qui a lieu cette année du 8 au 14 novembre, rouvre son chapiteau au milieu de la place Kléber pour se consacrer à ce qui s'écrit, se lit et se pense en allemand. Non seulement dans toute l'Allemagne, mais aussi dans le reste de l'Europe.

A l'initiative de Nicole Bary, Alain Dugrand et François Mathieu, une soixantaine de romanciers, essayistes, historiens et aussi des auteurs de jeunesse ont été invités pour une série de rencontres et de tables rondes : écrivains qui furent importants en RDA, tel le poète Volker Braun, Karin Reschke, née à Cracovie et qui vit à Berlin, Milo Dor, né à Budapest et président de l'Union des écrivains autrichiens, George Clare, né à Vienne et devenu citoyen britannique, Libuse Monikova, romancière tchèque écrivant en allemand, Herta Muller, émigrée de Roumanie, le Hongrois François Fejto, Hugo Ott, auteur du plus récent ouvrage sur Heidegger, etc. D'autres rencontres traiteront de la question des relations franco-allemandes avec Lothar Baier, Nikolaus Sombart, Renata Fritsch-Bournazel, Jean-Michel Palmier...

A l'occasion de l'édition ou de la réédition de leurs œuvres, un hommage sera rendu à quelques grands auteurs et antinazis disparus tels Franz Hessel, Alfred Döblin, Franz Werfel, Manès Sperber, Walter Benjamin, et aussi à Hermann Kesten, qui vit en Suisse, tandis que plusieurs débats auront lieu sur le thème de «Weimar en exil».

Pour que se poursuive tout au long de l'année à Strasbourg une activité littéraire vivante, Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, et Evelyne Pisier, directeur du livre au ministère de la culture, réfléchissent actuellement à la création à Strasbourg d'une Maison européenne des lettres.

Enfin, à l'issue du Carrefour, l'Institut d'études allemandes de Strasbourg organise un «Colloque René Schickele» (1883-1940), né à Obernai (Alsace), citoyen français, écrivain allemand, qui illustre parfaitement le problème du «bilinguisme littéraire» (16 et 17 novembre).

Nicole Zand

Traduire et retraduire

Les traductions vieillissent-elles ? Les septièmes Assises de la traduction littéraire en Arles (ATLAS) qui ont lieu du 9 au 11 novembre sont consacrées, cette année, à la «retraduction» et à ses problèmes : «Proust traduit et retraduit» avec l'Anglais Terence Kilmartin et les traducteurs chinois, japonais, russe de l'auteur de *la Recherche*, «Retraduire Dickens» avec Jean Gattegno et Sylvère Monod, etc.

Un hommage spécial sera rendu, avec Albert Bensoussan et Juan José Saer, à la traductrice de langue espagnole Laure Bataillon, sans qui n'aurait pu exister le Collège international des traducteurs littéraires, installé depuis septembre 1989 dans l'ancien hôtel-Dieu (Espace Van Gogh, 14, rue Molière, 13 200 Arles), et ouvert pour des séjours de deux semaines à trois mois aux traducteurs de toutes nationalités, et à tous ceux qui réfléchissent au problème de la traduction.

N. Z.

Le Festival international du livre juif

Organisé par le libraire et éditeur Bibliophane (26, rue des Rosiers 75004 Paris), le premier Salon international du livre juif a lieu à Paris à la galerie de Nesles, du 15 au 18 novembre. Des ouvrages d'une cinquantaine d'éditeurs seront présentés et signés par leurs auteurs au cours de cette manifestation qui réunira aussi des écrivains étrangers comme le Polonais Rymkiewicz, l'Israélien Yehoshua, et qui présentera des lectures, un concert de jazz du Lionel Coronel Quartet (dimanche 18 à 17 h).

Signalons également un débat animé par Alain Suied intitulé «Athènes et Jérusalem : refoulement de la source juive de la Renaissance à Heidegger» (Beaubourg, revue parlée, jeudi 22 à 21 h). En avant-première du Salon, la Wizo organise le mercredi 14 novembre sa « Fête du livre » dans la galerie de Nesles.

N. Z.

▶ **Galerie de Nesles, 8, rue de Nesles, 75006 Paris. Horaires et renseignements : 48-87-82-20.**

□ **« Revue parlée ».** – Facundo Bo lira *l'Etoile rubis* (Julliard) de René de Ceccaty, en présence de l'auteur, dans le cadre de la «Revue parlée», lundi 12 novembre à 19 h, dans la petite salle du Centre Pompidou.

□ **Georges Palante.** – Du 8 au 11 novembre 1990 se tiendra à Saint-Brieuc un colloque sur Georges PALANTE, présidé par André Le Gall. A l'occasion de ce colloque, Marcel Maréchal présentera *Cripure*, l'adaptation théâtrale du *Sang noir* de Louis Guilloux, qui met en scène la figure du philosophe.

□ **Prix littéraires.** – Le cinquième prix Paul-Léautaud a été attribué à François Céresa pour son livre *la Vénus aux fleurs* (Laffont). Par ailleurs, le prix du Premier roman est allé à Caroline Tiné pour *l'Immeuble* (Albin Michel), et le prix d'Histoire de la Vallée-aux-Loups a couronné Anne Martin Fugier pour *la Vie élégante ou la formation du Tout-Paris* (Fayard).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Quand une femme se souvient...

Dominique Arban a quatre-vingt-sept ans. Elle fut le témoin de la « comédie littéraire » pendant un demi-siècle. Aujourd'hui, elle se raconte.

par Hector Bianciotti

JE ME RETOURNERAI SOUVENT...
de Dominique Arban.
Flammarion, 242 p., 109 F.

On les espérait, les voici, les souvenirs de Dominique Arban, l'un des meilleurs spécialistes de Dostoïevski, tous domaines linguistiques confondus, et témoin actif de la comédie littéraire, où elle a joué, avec autant de gravité que de panache, l'un de ces personnages indispensables au déroulement du spectacle, sachant dévoiler d'un coup de projecteur la promesse qui, sans eux, passerait inaperçue.

En entamant la rédaction de son ouvrage, on dirait que l'auteur n'a souhaité, de prime abord, qu'une chose : réduire sa vie à un récit discipliné, afin d'obtenir quelque éclaircissement sur elle-même, trop sollicitée, trop émue qu'elle fut, sa vie durant, par ce qui lui arrivait au jour le jour, pour prendre le temps de songer à cette partie de soi qui serait la plus vraie, sinon la seule.

Aussi commence-t-elle par rappeler sa petite enfance à Moscou, où elle est née dans une famille juive. A Paris, où les siens se confinent lorsque la guerre éclate, elle fréquente des cours privés, l'école communale, le lycée, avant de faire, à dix-sept ans, la connaissance d'André Gide, qui devient son maître à penser.

Et, tout d'un coup, le souvenir devient prodigue, les masques des vivants et des morts qu'elle a croisés prenant par assaut la scène. Tel est son tempérament généreux que, comme au cours de son existence, au moment où elle voudrait récupérer la substance de celle-ci à travers l'écriture, les autres l'intéressent plus qu'elle-même. Au point qu'elle n'accorde que trois pages à ce mariage que ses parents lui ont imposé avec un Russe qui ne tardera pas à se révéler un escroc, et quel ! si l'on pense qu'il était déjà bigame dans son pays natal et, par surcroît, impuissant.

Par ailleurs, à peine Dominique Arban consacre-t-elle quelques lignes à ses perplexités de croyante : quelle religion peut l'accueillir, elle, juive, un peu orthodoxe, fréquentant en secret les églises catholiques de Paris ? *« Je me fis baptiser par besoin d'ordre. »*

La nécessité de gagner sa vie se fait-elle pressante au début des années 30 ? En dépit de la répulsion qu'elle éprouve à l'idée de travailler pour Henri Massis – aux yeux maurrassiens duquel le Mal est une personne, et cette personne n'est autre qu'André Gide, – elle accepte de collaborer avec lui, qui s'apprête à lancer un hebdomadaire chez Plon, entouré de Brasillach et de Thierry Maulnier. Qui plus est, entre la jeune fille et l'ennemi officiel de Gide, c'est la passion, le grand amour pendant plusieurs années, avec les intermittences entraînées par les scrupules religieux de Massis : *« Que de confessionnaux dont il sortait guéri, absous – et apte à me reprendre... »*

L'immoraliste et le grand inquisiteur

Ce n'est qu'en 1937 qu'elle trouve sa véritable famille spirituelle, à *Marianne* – *« le plus bel hebdomadaire du siècle »*, – où elle va régner sur la partie littéraire et artistique. Jusqu'à ce que la guerre éclate, pendant laquelle elle se trouve propulsée, en 1943, à la radio, pour écrire et mettre en ondes des pièces anti-hitlériennes...

Pour ce faire, Nathalie Huttner – tel est son nom – se trouve bel et bien obligée d'avoir recours à un pseudonyme : Dominique Arban est née.

Aussitôt démasquée, elle doit se cacher, d'abord chez Robert Antelme et Marguerite Duras – dont, par parenthèse, elle a fait publier le premier ouvrage, *les Complices*, chez Plon, – et ensuite en province, changeant de ville, de village, de département, grâce au réseau d'amitiés du Père Carré.

On ne s'étonnera pas que le récit de l'Occupation soit effroyable, mais que, à la différence de tant d'autres faisant, à juste titre, certes, un sort prépondérant à la trahison, à la délation, monnaie courante à cette période, ce soient la solidarité, la compassion qui prennent ici le dessus. Sans compter qu'à plusieurs reprises des hasards heureux lui ont sauvé la vie : tourne-t-elle, par distraction, le coin d'une rue ? Elle a échappé à un guet-apens. Croise-t-elle cet homme rencontré un instant plutôt chez les Antelme ? Sans s'arrêter, sans même la regarder, il lui enjoint de ne pas rentrer chez elle. Et c'est François Mitterrand qui l'a sauvée d'une rafle dont l'issue n'aurait pu être que fatale.

A la Libération, Camus l'invite à rejoindre l'équipe de *Combat*. Première initiative : aller interroger Claudel sur *« cette quête d'une morale sans Dieu »*, qui est celle de l'auteur de *l'Etranger* et de son compère Pascal Pia.

Claudel ? *« Je suis un dindon qui ne comprend rien à un canard (...). L'incompréhension fait partie de mes attributs. »* Le *Journal* de Gide ? *« Une série de poses devant lui-même. »* Mis au courant, Gide est fou de bonheur : *« Je voudrais la foutre partout cette interview ! »* – ce que Robert Mallet fera plus tard, qui l'inclut dans le volume même recueillant les lettres échangées entre l'*« immoraliste »* et le *« grand inquisiteur »*.

Cela, et mille autres notations – témoignages d'instants évanouis, anecdotes, reliques de vies tombées en poussière, – où il entre un intérêt insatiable pour la vie comme elle va et les gens comme ils sont, émaillent les pages de ce livre. C'est peut-être quelques phrases, mais, ici, elles nous surprennent, nous amusent, et, là, elles nous bouleversent.

Ainsi, il y a une certaine Jeanne, jeune femme sollicitant, inlassablement, un laissez-passer pour Buchenwald où l'homme qu'elle aime depuis qu'il la faisait sauter sur ses genoux a été déporté. Et l'obtenant. Pour l'épouser, après avoir subi maintes tortures, et devenir, à Buchenwald, Mme Léon Blum.

Il y a Aragon et Elsa, déballant un jour devant elle la mallette remplie de *« bijoux barbares »* que le poète trimbalait *« dès 5 heures du matin pour être le premier à la porte de Schiapparelli ou de Balenciaga »*, afin de se procurer de quoi manger. Et des Allemands affolés priant des Parisiens de leur fournir des vêtements civils. Ou encore – tenez-vous bien – Mme Greffuhle – frêle comme un pétale de cattleya tombé d'un volume du *« petit Proust »*, ses vieilles mains dissimulées par des gants de fil blanc resserrés au poignet, – la conviant à prendre le thé pour qu'elle assiste à la démonstration d'un monsieur qui tout à coup, au risque de briser la porcelaine, culbute sur le tapis et apprend à la visiteuse les principes du yoga – car le yoga, ce fut la dernière tocade d'Oriane de Guermantes...

Or, tout cela, tous ces instantanés glanés par la journaliste, ne sont que le superflu d'une vie en comparaison des travaux que Dominique Arban accomplit comme des missions dont elle s'est acquittée avec une intelligence et une ferveur hors pair. D'une part, ses émissions de littérature étrangère à Radio-France qui, commencées en 1952 – avec Dupré, Mayoux, Dort, – atteindront le nombre de mille six cent vingt-six !

D'autre part, ces livres essentiels qu'elle écrivit sur Dostoïevski (1), sans compter la traduction de la correspondance monumentale de l'écrivain, tâche à laquelle elle s'attela sur l'insistance de Pierre Klossowski et de Raymond Aron, alors chez Calmann-Lévy. On n'oublie pas non plus que, nommée maître de recherches au CNRS, en 1960, elle a passé au tamis les lectures de son génie préféré, dénichant à l'occasion les plagiats conscients, ou inconscients, commis par le grand Russe.

Et ce ne sont là que quelques aperçus d'un livre qui appelle autour de lui une étendue de solitude et de silence pour être lu comme il faut. Pour que, d'une certaine manière, aussi bien le lecteur que la mémorialiste se découvrent et s'enrichissent l'un par l'autre au fil de ces chapitres où un cœur ne cesse, incorrigiblement, de battre.

(1) *Dostoïevski le coupable*, Julliard, 1953 ; *Dostoïevski par lui-même*, le Seuil, 1962 ; *les Années d'apprentissage de F.M. Dostoïevski*, Payot, 1968.



HISTOIRE

Naissance de l'Europe

Jean-Baptiste Duroselle traque la conscience européenne dans l'histoire du Vieux Monde. Son livre est publié simultanément dans huit pays

L'EUROPE-HISTOIRE DE SES PEUPLES
de Jean-Baptiste Duroselle.
Perrin, 425 p., 320 F.

HISTOIRE DE L'EUROPE
sous la direction
de Jean Carpentier
et de François Lebrun.
Préface de René Rémond.
Seuil, 642 p., 240 F.

Tant l'on crie « Europe » qu'à la fin elle vient... Le Vieux Monde a rarement connu, hors des guerres, un brassage aussi intense. Le « couvercle noir » de l'Est s'est levé, l'Allemagne s'est unifiée, la Communauté des Douze disposera d'un marché unique le 1er janvier 1993 et se dessineront bientôt les lointains de l'union économique et monétaire. A moins que l'Europe, retrouvant les couleurs de sa géographie, voie s'atténuer celles de son histoire des quarante dernières années, exceptionnelle parce que volontariste et pacifique.

Ce qui rassure un peu, c'est qu'à tous les étages des siècles (Hésiode cite son nom pour la première fois) l'Europe manifeste sa présence dans un subtil maillage socioculturel des habitants et des Etats qui la composent. Jean-Baptiste Duroselle s'est attelé à cette recherche dans son dernier livre, *l'Europe. Histoire de ses peuples*. Passionnante exploration, enrichie de plus de cinq cents illustrations et de quarante-trois cartes, complétant celle, beaucoup plus conceptuelle, de Denis de Rougemont (1), où l'auteur cherchait aussi à retrouver le fil de la conscience européenne depuis les origines, mais seulement à travers les textes.

Ici, nous baignons dans l'Histoire, avec un regard particulier sur les signes de gestation et de développement de l'Europe. D'entrée de jeu, l'auteur énonce sa thèse : *« L'Europe existait avant les nations. »* Ainsi note-t-il, pour éclairer la suite, les *« phases communautaires »* de divers types : religieux, politiques, etc. Phase des mégalithes (dolmens, de – 4000 à – 2000) ; des Celtes (VIe-Ier siècle av. J.-C.) ; civilisation grecque, gréco-latine, puis Empire romain (du VIe siècle avant J.-C. au IVe siècle après J.-C.) ; Germains (Ve-VIIIe siècle après J.-C.) ; chrétienté occidentale (Xe-XVe siècle) ; Renaissance (XVIe) ; domination coloniale, technique, scientifique, industrielle sur le reste du monde (sauf Asie du Nord).

Regardons la cohésion de l'Empire romain pendant quatre siècles. Ce ne sont pas les légions qui l'assurent, mais le commerce, le droit, l'utilisation de deux langues, le latin et le grec, et surtout le réseau des cités, support d'une administration centralisée et solide. De la Syrie à la Gaule, on trouve les mêmes temples, les mêmes portiques, les mêmes aqueducs, les mêmes arènes. Moule tellement impressionnant que le christianisme s'y est coulé, s'adaptant aux circonscriptions civiles de l'Empire. Après sa chute et l'invasion des Germains, les moines d'Occident, dès le VIe siècle, deviennent un grand facteur d'homogénéité européenne (saint Benoît, saint Colomban).

On pourra discuter à perte de vue pour savoir si l'Empire de Charlemagne marque ou non les débuts de l'Europe, mais ce qui est sûr, c'est qu'une communauté intellectuelle et civilisatrice existe à ce moment et apparaît comme un modèle. On retrouvera avec les manifestations multiples de la chrétienté en Occident un fort sillon européen. Saint Bernard est un infatigable voyageur avant de lancer la deuxième croisade. Croisades qui enflammèrent l'Occident contre les « infidèles », donnant naissance à de nouveaux ordres religieux de moines-chevaliers : templiers, chevaliers de Malte, chevaliers teutoniques. Une autre inspiration fait naître les « ordres mendiants » (dominicains, franciscains).

Fil européen très important, lui aussi, que celui des universités. Les trois premières : Bologne, Paris et Oxford, marquent les débuts d'une véritable *« Internationale des intellectuels »*. Pour cette époque, Jean-Baptiste Duroselle parle éloquemment aussi de l'Europe des pèlerins, qui se dirigeaient aussi bien vers la Terre Sainte, Rome, Rocamadour, le Mont-Saint-Michel et surtout Saint-Jacques-de-Compostelle. Et, bien sûr, des cathédrales romaines, puis gothiques qui s'élevèrent à travers le continent, poussées par une sorte d'émulation incoercible.

Du côté profane, l'Europe se caractérise également à cette période par l'évolution de la condition féminine, l'apparition de l'amour courtois que chantent trouvères et troubadours aussi bien en France qu'aux cours de Castille, d'Angleterre ou de Sicile. De même l'appétit des communes pour la liberté se propage à travers les frontières, ainsi que l'idée de la séparation des pouvoirs entre les *« deux glaives »*, spirituel et temporel, à l'inverse de la communauté islamique, où triomphe l'*oumma*.

« La grande révolution occidentale »

Le refus de la théocratie et du césaro-papisme favorise la France, l'Angleterre, la Castille, l'Aragon et le Portugal. Leurs rois se considèrent *« empereurs en leurs royaumes »*, et l'on voit naître l'Europe des Etats. La chute de Constantinople et la guerre de Cent Ans entre l'Angleterre et la France attisent le morcellement des souverainetés. Défaite de l'Europe, certes, accablée d'autres malheurs : famine, peste noire, chute démographique, Grand Schisme avec l'affrontement des deux papes Urbain VI et Clément VII. Sur ce fond de troubles s'accroît heureusement la liberté de pensée, et l'Europe opère un décollage scientifique et technique qui lui donne une avance croissante sur les autres civilisations, chinoise, indienne, musulmane. De cet effort de pensée naît ce que Jean-Baptiste Duroselle appelle la Troisième Renaissance (après la carolingienne et celle du XIIe siècle), qui part de l'Italie du Quattrocento, se répand dans l'Europe entière, diffuse l'humanisme, pendant que dans certains pays la Réforme renforce, certes, les Etats modernes, mais développe chez les Européens l'esprit de liberté. Dans les siècles suivants, la pensée se dégage peu à peu du principe d'autorité jusqu'aux Lumières, et cent auteurs annoncent que l'Europe va pouvoir s'unifier.

Ce que Jean-Baptiste Duroselle appelle *« la grande révolution occidentale »*, mêlant la proclamation des Etats-Unis d'Amérique et la réunion des Etats Généraux à Versailles en mai-juin 1789, va bouleverser le paysage. Face à l'Europe, la « Grande Nation ». La disparition des tyrans n'aboutit pas à l'unification de l'Europe des droits de l'homme, mais au nationalisme romantique (Herder) ou classique *(« le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »)*. Les luttes napoléoniennes exacerbent ce sentiment. L'Europe de la conquête ne pouvait être qu'une caricature.

Les deux seuls phénomènes européens du XIXe siècle sont la révolution industrielle et le... romantisme, avant les catastrophes des guerres et de la crise (1870, 1914, 1929, 1939), où l'Europe se détruit elle-même. De ses cendres, elle renaît au fonds par la volonté de deux hommes : Jean Monnet et Mikhaïl Gorbatchev. La création de la CECA (1951) et la chute du mur de Berlin (1989), à trente-huit ans de distance, ont plus fait que tous les discours. Mais pour quel objectif final ? On entre ici dans le temple de la foi. Celle de Jean-Baptiste Duroselle est bien chevillée au corps. Dans l'introduction, signée avec Frédéric Delouche (initiateur du projet), il ne cache pas son attirance pour *« une Europe se donnant progressivement une unité politique »*. *« Construction d'autant plus naturelle, réaliste, authentique*, poursuit-il, *que la communauté européenne existe de façon d'abord embryonnaire depuis des temps reculés, puis de plus en plus élaborée, et cela malgré les guerres, les conflits, le sang, les larmes. »*

« L'Europe est une idée neuve », écrivait Jean-Marie Domenach (2). Non, lui répond Duroselle. Mais il est sûr qu'il n'y a pas – heureusement – de « culture européenne », qu'il faut préserver les cultures qui fleurissent à travers le continent, et mieux connaître celles des autres. Fait significatif, et sans doute une « première » dans l'édition : le livre de Duroselle paraît simultanément dans huit pays (3), traduit dans les langues appropriées.

Le centre le plus créatif du monde

L'originalité essentielle de l'Europe pour notre auteur ? Peut-être le fait d'être le centre le plus créatif du monde, en tout cas du XVe siècle au milieu du XXe. C'est aussi l'idée de l'équipe qui vient de publier, sous la direction de Jean Carpentier et de François Lebrun, une *Histoire de l'Europe*. Dans sa préface, René Rémond parle de son *« aptitude à inventer »*.

Ce nouveau livre n'a pas l'ambition de celui de Duroselle. Il ne s'agit plus de rechercher à travers l'Histoire les graines d'une communauté de valeurs qui ont pu germer malgré toutes les vicissitudes et donner naissance à un sentiment européen. Comme l'indique honnêtement l'avant-propos, l'objectif est *« d'offrir, non seulement aux enseignants d'Histoire, mais à tous les « honnêtes gens » soucieux de culture générale un récit simple et clair de l'Histoire de l'Europe, des origines à nos jours... d'un espace géographique assez tôt défini comme se situant entre l'Atlantique et l'Oural »*.

Sans doute nos chercheurs savent bien qu'au cours de multiples événements s'est forgée peu à peu une certaine identité européenne. Mais ils ne se préoccupent pas d'en faire la démonstration. Nous sommes en présence d'un excellent manuel, aux chapitres courts et bien découpés, précédés de chapeaux et bardés d'intertitres. Le plaisir de la lecture est enrichi par des documents puisés aux sources ou extraits de livres fondamentaux. Ainsi est-il piquant de lire la *« réforme des statuts de l'université de Paris »* datant de 1366, où l'on demande aux étudiants *« de s'asseoir à terre devant leurs maîtres, non sur des bancs... afin de préserver la jeunesse de toute occasion d'orgueil »*, ou le texte d'Anatole France datant de 1905 sur la *« folie coloniale »*.

Plus de cent pages sont consacrées aux annexes (cartes, chronologie, dynasties européennes, tableaux et statistiques, glossaire, bibliographie) qui permettent d'éclairer ce long parcours. Avec ce livre sous le coude, au moment où tout bouge en Europe, on se sent conforté.

Pierre Drouin

(1) *Vingt-huit siècles d'Europe*, Payot, 1961. Une nouvelle édition de ce livre vient de sortir chez Christian de Bartillat (430 p., 150 F) avec une préface de Jacques Delors. Le même éditeur extrait des oubliettes un livre d'Hermann Keyserling qui eut un large écho entre les deux guerres : *Analyse spectrale de l'Europe* (368 p., 150 F). En livre de poche (« Folio », Gallimard) sort une édition revue et complétée de l'excellent *Penser l'Europe* d'Edgar Morin. Réédition également en livre de poche (« Points Histoire », Seuil) du deuxième tome de *la Politique étrangère de la France*, de Jean-Baptiste Duroselle.

(2) *Europe : le défi culturel*. Ed. La Découverte, 1990.

(3) Allemagne, France, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Italie et Portugal.

ÉCONOMIE

Le Monde

36 Les réactions après l'accord des Douze sur l'agriculture. Grandes manœuvres dans les télécommunications.
37 L'Est, un an après : les risques de l'aide internationale.
38 « Le Monde Affaires ».
40 Marchés financiers.
41 Bourse de Paris.

Cure d'austérité pour le constructeur automobile et le groupe informatique Bull

Deux nationalisées à la diète

A vingt-quatre heures d'intervalle, deux grandes entreprises nationalisées annoncent près de 10 000 suppressions d'emplois : 5 000 chez le constructeur informatique Bull et 4 620 dans le groupe automobile Renault. Chez Bull, le sacrifice sera surtout supporté à l'étranger puisqu'on évoque le chiffre de 1 100 suppressions environ dans l'Hexagone (le comité central d'entreprise devait être informé jeudi 8 novembre). Chez Renault, il faudra encore attendre quelques jours avant de connaître la répartition de ces mesures qui toucheront la France. Mais si, dans les deux cas, les groupes aggravent leur cure d'austérité, l'effort consenti par les salariés de l'ex-Régie depuis plusieurs années aura été infiniment plus important : plus de 40 % des emplois environ auront été supprimés depuis 1983 chez Renault, contre moins d'un quart effectué ou annoncé depuis 1985 chez Bull France.

Autre dissemblance entre les deux entreprises : leurs comptes. Renault – comme Bull – s'attend à un recul de son résultat cette année (il devrait être divisé par deux, à 4 milliards). Mais sa situation financière n'a rien à voir avec celle du constructeur d'ordinateurs, qui replonge fortement dans le rouge avec des pertes pour l'année de 3 milliards, doubles de celles du premier semestre (1,8 milliard). De même, la « faveur » de leurs patrons respectifs n'est pas la même : la chute de Bull s'est – fatalement – accompagnée d'une baisse de la cote de son patron, M. Francis Lorentz, tandis que le président de Renault, M. Raymond Lévy, était élu « manager de l'année », consécration de l'accord conclu avec le suédois Volvo que vient de bénir la Commission européenne. Un exemple d'alliance auquel rêve le ministre de l'industrie pour Bull...

Malgré ces différences, les deux dossiers présentent des points communs : Bull comme Renault sont confrontés à un problème de productivité, à un moment où la compétition s'aggrave. L'un et l'autre subissent un tassement de leur marché, même avec un décalage : le phénomène – qui risque d'être aggravé par la crise du Golfe – est apparu il y a dix-huit mois dans l'informatique et au début de l'année dans l'automobile. En outre, les deux groupes ont un rival commun à leurs frontières : les Japonais. Des réalités que leur statut de nationalisé ne leur permet pas de contourner.

F. V.

Renault annonce la suppression de 4 620 emplois en 1991

Renault va doubler en 1991 ses réductions d'effectifs. Lors d'une réunion de la commission économique du comité central d'entreprise (CCE), la direction a annoncé mercredi 7 novembre aux syndicats son intention de supprimer 4 620 emplois l'an prochain contre 2 800 environ cette année. Cette décision est imputable au marché automobile qui, pour la première fois depuis 1984, régresse en Europe occidentale mais aussi à un affaiblissement des gains de productivité (16,4 véhicules par salarié et par an en 1989, 15,5 en 1990).

Décidée à atteindre les objectifs de compétitivité qu'elle s'est fixés, l'ex-Régie Renault est contrainte d'accélérer le rythme des suppressions d'emplois sans pour autant retrouver les sommets des années 1985 et 1986 (près de 20 000 postes avaient disparu durant ces deux années).

Pas de licenciements « secs »

Toutefois, Renault ne devrait pas procéder à des licenciements « secs ». La moyenne d'âge des salariés du constructeur étant relativement élevée, la moitié des 4 620 emplois qui devraient être supprimés l'an prochain pourraient l'être par l'intermédiaire de mises en préretraite FNE à 55 ans ou à 56 ans et deux mois. Outre la fermeture des établissements de Billancourt (2 700 personnes devront être reclassées de 1990 à 1992) et de Saint-Ouen, les mesures toucheront d'autres usines, notamment celle de Flins (Yvelines). Cependant, la création d'une troisième équipe dans ce dernier établissement n'est pas remise en cause. Elle dépendra notamment du succès de la *Clio*, dont les premières ventes paraissent encourageantes.

L'autre moitié des réductions d'effectifs pourrait être acquise par des mesures de mobilité interne au groupe – en dehors de la maison mère – et externe grâce à des incitations à la création d'entreprise et au reclassement dans d'autres sociétés. La direction devrait annoncer l'ensemble de ces dispositions le 13 novembre, lors d'une réunion du CCE.

J.- M. N

Une union industrielle franco-britannique

Arjomari et WTA créent un géant européen du papier

La logique industrielle sera à juste titre invoquée. En unissant leurs forces, Arjomari-Prioux, premier groupe papetier français et l'un des très rares indépendants du secteur, et Wiggins Teape Appleton, dernier joyau d'une industrie papetière britannique complètement désagrégée ou passée sous contrôle étranger, constituent un ensemble de 26 milliards de francs en termes de chiffre d'affaires. Ce rapprochement donne naissance au seul groupe papetier de la Communauté capable par sa surface financière et ses positions de marché de résister à l'offensive scandinave, américaine et plus récemment japonaise lancée sur le secteur.

Les négociations qui durent depuis plusieurs mois ont été tenues secrètes. Les premiers contacts entre le groupe français, spécialiste du papier impression haut de gamme, et son alter ego britannique remontent au printemps 1990, date à laquelle le conglomérat BAT décidait de se désengager de Wiggins Teape Appleton, après s'être saigné pour échapper au raider Jimmy Goldsmith.

Course à la concentration

Le mécanisme retenu permet aux deux partenaires de se hisser au huitième rang mondial de l'industrie papetière sans bourse délier. Arjomari-Prioux (10 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1989), dont le capital est détenu à hauteur de 43 % par le groupe Saint-Louis et de 10 % par le personnel et les familles des fondateurs, va apporter la totalité de ses actifs commerciaux et industriels au britannique. Le groupe français recevra en contrepartie des actions nouvelles de Wiggins Teape Appleton (15 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1989).

A l'issue de cette opération, Arjomari deviendra – avec 39 % du capital – l'actionnaire de référence de WTA, rendu éminemment opéable depuis son introduction à la Bourse de Londres au mois de juin.

Depuis l'échec de son rapprochement avec Aussedat-Rey, repris finalement en 1989 par le géant américain International Paper, Arjomari-Prioux n'a eu de cesse de rechercher un partenaire pour éviter d'être marginalisé dans la course à la concentration qui ébranle depuis plusieurs années le secteur. La quête prudente et précautionneuse d'un allié a finalement payé. Arjomari consolide ses positions sur les créneaux les plus profitables du marché papetier : les papiers destinés à la reprographie, les autocopiants utilisés en billetterie ; des produits à haute valeur ajoutée (le prix moyen d'une tonne de papier dit thermique utilisé en étiquetage se négocie autour de 27 000 francs contre 5 800 francs la tonne de papier ordinaire pour l'impression publicitaire ou les magazines) et à un très fort développement.

Par ailleurs, les deux alliés acquièrent en se rapprochant une force de frappe considérable dans la distribution. En France par exemple, Wiggins Teape Appleton, distributeur *via* les Papeteries de Montevrain qu'il contrôle entièrement et Arjomari commercialisent à eux deux pas moins de 25 % du papier impression magazine vendu.

L'alliance conclue par Arjomari soulève en tout cas deux questions. Le papetier français qui s'est toujours refusé à intégrer la pâte dans ses activités trouve dans la corbeille de WTA deux participations dans des unités de pâte à papier en Espagne et au Portugal. Va-t-il les céder ? Par ailleurs, le dilemme stratégique d'Arjomari (se spécialiser à 100 % dans les papiers techniques ou maintenir une présence dans les papiers plus ordinaires destiné à la publicité et à la presse magazine ?) n'est pas tranché pour autant.

C. M.

Nouvelles baisses des indices boursiers à Tokyo

La Banque du Japon veut continuer à pratiquer une politique monétaire restrictive

Après son effondrement de la fin de l'été, la Bourse de Tokyo subit depuis plusieurs séances un nouvel accès de faiblesse (lire également en page 40). Jeudi 8 novembre, l'indice Nikkei a chuté de 2,26 %, clôturant à 22 970. Malgré les tensions sur le système financier japonais provoquées par ce déclin, la Banque du Japon n'a toujours pas indiqué qu'elle pourrait assouplir sa politique monétaire.

TOKYO
correspondance

La politique monétaire japonaise devrait rester restrictive, car réduire le montant des liquidités disponibles est la priorité absolue de la Banque du Japon. Elle l'a souligné en se faisant l'avocat, parfois contre les vœux mêmes de son ministre de tutelle, des successifs relèvements du loyer de l'argent opérés depuis mai 1989 (amené par paliers de 2,5 % à 6 %). Et si l'on en juge par ses récentes déclarations, le gouverneur de l'institution, M. Yasushi Mieno, ne reculera pas devant un nouveau tour de vis.

Signes de surchauffe

Parallèlement à cette fermeté, les autorités instaurent ce qu'un professionnel qualifie de politique d'encadrement du crédit qui ne dit pas son nom. Dès l'automne 1989, la Banque du Japon et le ministre des finances avaient mis en garde les banques contre leurs stratégies de prêts tous azimuts. Au printemps dernier, ils ont pris des directives administratives pour freiner la croissance des prêts consentis par les banques. Courant septembre, les autorités ont été plus loin en fixant comme limite aux prêts immobiliers un plafond situé 30 % au-dessous du niveau atteint l'année dernière.

L'objectif premier de cette politique est bien sûr de lutter contre l'inflation. Une hausse de 2,9 % des prix au détail, cela paraît maintenant sortir des limites « acceptables » aux yeux de la Banque du Japon. Manque de main-d'œuvre, forte demande des produits intermédiaires... les tensions récurrentes qui affectent l'économie japonaise commencent à se traduire dans les indices. Le Japon affiche des signes de surchauffe. Depuis trois ans, la croissance annuelle atteint 4,25 %. L'année fiscale 1990 s'annonce avec un rythme record d'expansion, supérieur à 5,5 %. Il faut remonter avant le premier choc pétrolier pour retrouver un tel score. Un refroidissement ne lui ferait pas de mal, estime-t-on en substance à Tokyo.

Bombe à retardement

Le Japon, traditionnellement enclin à accepter une forte croissance de sa masse monétaire (l'agrégat de référence M2 + CD), doit aujourd'hui en surveiller de près la progression. *« Depuis 1983, la croissance de la masse monétaire a toujours été en moyenne de 4 points supérieure à celle du PNB »*, note un expert. Dans les mois qui suivirent l'accord du Plaza, en 1985, qui déclencha la baisse du dollar, il s'agissait de contrebalancer les effets déflationnistes de la revalorisation du yen. A force de serrer la vis, les autorités monétaires obtiendront-elles une croissance à un chiffre en 1991 ? C'est possible, mais pas assuré, estiment bon nombre d'économistes indépendants.

Il existe un second type d'inflation, moins déstabilisant dans l'immédiat, mais probablement plus redoutable si rien n'est fait pour y remédier : celui des *« actifs »*, selon la terminologie de la Banque du Japon. Selon les canevas classiques, la détente des années 1985-1989 aurait dû se traduire par des hausses de prix. Plusieurs facteurs propres au Japon ont évité une valse des étiquettes. Ainsi, le flot d'argent a été investi en grande partie par les entreprises en moyens de production, ce qui a permis des gains de productivité.

Toutefois, une partie de cette manne financière a servi uniquement à la spéculation. C'est ainsi qu'est née une « bulle spéculative » boursière et foncière qui a atteint au Japon une dimension vertigineuse. En 1985, l'ensemble du patrimoine foncier japonais équivalait à deux fois celui des Etats-Unis alors que l'archipel est vingt-neuf fois plus petit. Deux années plus tard, le Japon « valait » quatre fois les Etats-Unis. La flambée spéculative constitue une bombe à retardement pour le système financier japonais, dont témoignent plusieurs scandales. Les statistiques parlent d'elles-mêmes.

Les banques japonaises ont prêté 21 000 milliards de yens (environ 820 milliards de francs) à l'immobilier en 1985 et 57 300 milliards l'an dernier. Aujourd'hui, 511 000 milliards de yens de créances liées à l'immobilier pèsent sur les banques nationales japonaises. Et si les grandes institutions sont capables d'étaler les secousses que provoquerait une chute du prix du terrain, le ministre des finances, lui, tirait la sonnette d'alarme au début de l'année en comparant une crise pour les petites banques régionales à celle des caisses d'épargne américaines.

Talon d'Achille

La chute de la Bourse frappe les banques japonaises à leur talon d'Achille. Près de la moitié de leur ratio de solvabilité est constitué par des plus-values non réalisées de leurs portefeuilles boursiers. Cette disposition se révèle à double tranchant. Commode lorsque la Bourse monte – elle permet aux banques d'améliorer du même coup leurs fonds propres,– elle devient dangereuse en cas de déprime boursière. A chaque fois que l'indice Nikkei régresse de 1 000 points, le ratio de solvabilité se contracte de 0,2 %. Près de la moitié de la capitalisation boursière japonaise s'est donc envolée en fumée depuis le début de l'année et le ratio de solvabilité des grandes banques japonaises est aujourd'hui en dessous de la norme internationale de 8 %.

Les conséquences internationales ne manqueront pas d'être importantes. Les banques japonaises ont financé toutes sortes d'opérations qui vont d'Eurotunnel aux rachats d'entreprises des raiders de Wall Street. Mais aujourd'hui, l'argent japonais devient plus rare. Donc plus cher. De 192 milliards de dollars en 1989, les exportations de capitaux nippons devraient tomber en 1990 aux alentours de 100 milliards de yens.

BRUNO BIROLLI

A New-York

Le prix du baril repasse au-dessus de 35 dollars

Le prix du pétrole a franchi mercredi 7 novembre la barre des 35 dollars le baril à New-York, sur fond de nouvelles rumeurs de guerre dans le Golfe. L'échéance de livraison pour décembre a augmenté de 2,68 dollars, clôturant à 35,31 dollars le baril sur le marché new-yorkais. Les prix de l'essence et du fioul se sont eux aussi renchéris.

« Tout le monde ou presque pense que nous nous acheminons vers une intervention militaire en novembre », estimait M. Peter Beutel, de la firme Pegasus Econometrics. *Je pense que le décor est planté, et que la prochaine provocation servira de prétexte à une offensive. »* Maintenant que les élections américaines sont passées, de nombreux opérateurs considèrent que la guerre est de plus en plus probable. *« La rumeur grandit concernant une entrée en guerre très prochaine des Etats-Unis »*, déclarait sur le marché new-yorkais un analyste de la Gerald Commodities Inc.

310 000 mises en chantier en 1990 ?

Résultats en baisse dans la construction neuve

On s'attend, pour l'ensemble de l'année 1990, à une baisse de 8,6 % des mises en chantier de logements : 310 000 seraient construits au lieu de 339 000 en 1989. Ces chiffres résultent d'une extrapolation officielle des résultats de la construction neuve au cours des trois premiers trimestres, à partir du système statistique Sicione.

De janvier à septembre, on aura mis en chantier 230 300 logements, au lieu de 244 300 au cours de la même période de 1989, ce qui représente une diminution de 5,7 %. La baisse est du même ordre pour les maisons individuelles (- 6,1 %, avec un peu plus de 120 000 logements) et les immeubles collectifs (- 5,6 %, avec un peu plus de 107 000 logements).

Il est vrai que cette diminution intervient après une année faste pour la construction, le nombre des mises en chantier ayant augmenté de 16,1 % au dernier trimestre de 1989. L'explication, comme toujours, est complexe. La disparition, dans le budget 1990, d'avantages fiscaux pour la construction de logements locatifs privés, la hausse des taux d'intérêt, mais aussi et surtout la baisse de l'accession sociale à la propriété. Les prêts PAP ont perdu beaucoup de leur attrait, tandis que les prêts conventionnés sont bien chers pour les ménages de faibles ressources. On peut sans doute voir aussi chez ces derniers un commencement de sagesse : la crainte de ne pouvoir faire face à leurs engagements serait d'ailleurs confortée par la prudence accrue des banques. Celles-ci sont beaucoup moins disposées que naguère à accorder des prêts pour l'achat de maisons – dont la valeur de revente est souvent dérisoire – à des emprunteurs susceptibles, en cas de malheur, de demander le bénéfice des dispositions de la loi Neiertz sur le surendettement.

Enfin, l'antagonisme entre emploi et coûts fonciers trouve peut-être là son expression : acheter une maison ou un appartement là où il y a des emplois excède largement les capacités des ménages aux ressources très limitées ; d'un autre côté, dans les bassins d'emploi déprimés, où le terrain est souvent moins cher, on se risque beaucoup moins dans l'aventure...

Les entrepreneurs sont pessimistes

Fort heureusement pour les entreprises de BTP, les mises en chantier de bâtiments professionnels soutiennent en partie l'activité, avec une progression de 6 % pour les trois premiers trimestres. L'industrie (+19,8 %), les garages et parkings (+26,3 %), les locaux d'enseignement (+20 %) compensent la stagnation des mises en chantier de bureaux (+1,5 %) et la baisse des équipements de loisirs (– 17,5 %).

Pourtant, selon l'enquête trimestrielle de l'INSEE, les entrepreneurs de bâtiment sont pessimistes pour les mois qui viennent, et redoutent *« un net ralentissement de leur activité tant dans le gros œuvre que dans le second œuvre »*, même si *« les carnets de commandes demeurent globalement stables, à un niveau satisfaisant »*.

J. D.

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

Les réactions après l'accord des Douze

Les syndicats et l'opposition sont hostiles à la diminution des aides aux exploitants

Les syndicats français d'agriculteurs ont fermement exprimé leur hostilité à l'accord conclu le 6 novembre à Bruxelles par les Douze visant à réduire de 30 % sur dix ans les soutiens aux exploitants de la Communauté, proposition jugée déjà insuffisante par les Etats-Unis.

Dans un communiqué, la FNSEA *« condamne très solennellement cette offre (...), qui remet en cause le principe de la préférence communautaire, plaçant ainsi 10 millions d'agriculteurs sous le joug d'un marché mondial sans foi ni loi, qui les condamne à disparaître ».*

Le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) a, de son côté, estimé que la CEE n'apportait *« pour toute réponse qu'un acquiescement, certes encore inavoué mais bien réel, à la logique américaine de destruction de la politique agricole commune et de reconquête du marché mondial ».* La Confédération nationale des exploitants familiaux (MODEF) a qualifié de *« capitulation sans condition »* la proposition européenne, accusant la CEE de se comporter *« en docile 51ᵉ Etat américain ».*

Le RPR affirme pour sa part dans un communiqué que l'accord du 6 novembre *« sonne le glas de la PAC et menace l'existence de plusieurs millions d'agriculteurs ».* Il y voit *« une nouvelle fois le désintérêt du gouvernement pour les agriculteurs ».* Porte-parole de l'Union pour la France sur les questions agricoles, M. Jean Claude Pasty va jusqu'à parler de *« trahison du secteur agroalimentaire français ». « Contrairement à ce qui a été affirmé,* précise-t-il, *ce ne sont pas seulement les gros agriculteurs producteurs de céréales et de betteraves qui seront touchés, mais aussi des centaines de milliers d'éleveurs, producteurs de viande et de lait ».*

Répondant aux questions orales du mercredi à l'Assemblée nationale, le ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz, s'est défendu en précisant que les demandes de la France avaient été *« intégralement acceptées par les Douze ». « C'est pour nous et pour la Communauté un succès très important. Ce que nous proposons suppose obligatoirement des engagements comparables de la part de nos partenaires, dont les Etats-Unis. Dans le cas contraire, la proposition de la Communauté sera immédiatement retirée »*, a ajouté M. Mermaz.

M. Mermaz a ajouté, à propos de la baisse de 30 % du soutien global : *« En fait, premièrement, nous nous sommes débarrassés d'une proposition meurtrière : une réduction de 30 % de la protection externe, aux frontières de la Communauté. Deuxièmement, sur la baisse du soutien global, il ne faut pas se laisser tromper par un effet d'optique. Comme la moitié du chemin a déjà été fait et comme le soutien n'entre que pour 50 % dans la confection des prix, cela ne fait plus que 15 % de baisse, à réaliser sur cinq ans. De plus, il n'est absolument pas question de laisser les revenus agricoles diminuer dans la même proportion »*, a conclu le ministre.

Douche froide pour les paysans helvétiques

Même s'ils la pressentaient, les paysans helvétiques ont ressenti comme une douche froide l'offre de réduction des subventions agricoles que la Suisse s'est résignée à présenter récemment au GATT (Accord sur les tarifs douaniers et le commerce). Les protestations se multiplient depuis lors, tandis que l'Union suisse des paysans, le principal syndicat agricole, a appelé ses membres à manifester, le 13 novembre, devant le siège de l'institution internationale à Genève.

BERNE

de notre correspondant

Dans un pays où l'agriculture, de tout temps, était hyper-protégée, la grogne est d'autant plus vive que c'est la première fois que le gouvernement ose toucher à son statut privilégié. L'offre helvétique est, certes, encore bien modeste : elle prévoit d'abaisser graduellement de 20 % à peine sur dix ans les subsides agricoles en termes réels et de 30 % les subventions à l'exportation (fromage et bétail d'élevage). Il n'en a cependant pas fallu davantage pour susciter une levée de boucliers des milieux directement concernés, qualifiant cette proposition de *« grotesque »*, voire d'*« inhumaine ».*

Les organisations paysannes ont accusé le gouvernement fédéral de sacrifier leurs intérêts à ceux de l'industrie d'exportation. Déjà, certains agriculteurs avaient manifesté leur mauvaise humeur en déversant un tombereau de fumier devant le palais fédéral à Berne, reprochant au ministre de l'économie, M. Jean-Pascal Delamuraz, d'être *« l'assassin de 30 000 familles paysannes ».* Plus prosaïquement, ils s'apprêtent à remettre quelques poignées de terre de diverses régions du pays à leur compatriote, M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT.

Révision déchirante

Si elle comprend les doléances des milieux agricoles, la presse helvétique estime généralement que les sacrifices qui leur sont demandés n'ont rien d'excessif. Longtemps différée, cette révision, même déchirante, était devenue inévitable, surtout de la part d'un pays dont l'industrie dépend largement de ses exportations. D'ailleurs, M. Delamuraz a lui-même reconnu que cette offre n'avait *« rien d'audacieux »* et qu'il en allait de la crédibilité de la Suisse dans les négociations de l'Uruguay Round. Jugée insuffisante par nombre de membres du GATT, la proposition helvétique est nettement en deçà des 75 % de réductions réclamées par les Etats-Unis et d'autres pays agro-exportateurs ou même des 30 % envisagés par la Communauté européenne.

S'appliquant à une aide agricole globale évaluée à près de 7 milliards de francs suisses (environ 27,9 milliards de francs français), cette baisse de 2 % des subventions devrait se chiffrer à 130 millions de francs suisses par an. En contrepartie, la Suisse pose un certain nombre de conditions, allant de la prise en compte des limitations de la production – qu'elle s'est déjà imposées – à la possibilité de développer les paiements directs généralisés, en passant par la reconnaissance des exigences écologiques de la politique agricole.

Sous la pression des circonstances, un tournant est en train de s'amorcer dans l'agriculture helvétique traditionnelle, fondée sur de petites exploitations familiales et encore conditionnée par le réflexe de l'auto-suffisance alimentaire héritée de l'époque de la dernière guerre. Trop coûteuse et pas assez compétitive, cette agriculture, qui occupe moins de 6 % de la population active, n'échappera pas à une indispensable remise en question pour s'adapter aux mutations en cours en Europe et dans le monde. Mais les responsables suisses entendent aussi sauvegarder sa spécificité, en particulier le rôle de l'agriculture de montagne dans l'entretien du paysage et du milieu ambiant.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Les exportations d'armes ont diminué de moitié

Suite de la première page

C'est la première fois que ce bilan est donné de source parlementaire, même si des estimations initiales, relatées par la presse avant le printemps dernier (*le Monde* du 5 mars), laissaient augurer des résultats en forte chute. Si l'on considère la nature des armements en cause, l'effondrement en 1989 touche tous les matériels : 10 400 millions de francs pour l'armement aéronautique (au lieu de 19 800 en 1988) ; 7 100 millions de francs pour l'armement terrestre (contre 13 500), et 2 500 millions de francs pour les matériels navals (au lieu de 4 200 en 1988).

Des miettes au Proche-Orient

Si on répartit le montant de ces prises de contrats par catégories de clients, l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord résistent bien (9 milliards de francs en 1989, au lieu de 8,9 milliards en 1988), comme, du reste, l'Extrême-Orient (avec 2 800 millions de francs en 1989, contre 1 700 l'année antérieure), l'Afrique noire (900 millions de francs en 1989, au lieu de 700 millions en 1988) et l'Europe de l'Est et divers pays (250 millions de francs en 1989, sans changement).

En revanche, l'effondrement est à son maximum pour le Maghreb et le Moyen-Orient (avec 5 550 millions de francs en 1989, au lieu de 20 550 millions en 1988) et pour l'Amérique latine et les Caraïbes (avec 1 500 millions de francs en 1989, contre 5 400 millions de francs durant l'année précédente).

« La poursuite de nos difficultés, écrit le rapporteur parlementaire, *n'est pas surprenante : au cours des six premiers mois de l'année 1990, aucun grand contrat n'a été signé pour des matériels aéronautiques, terrestres ou navals ».*

Examinant les raisons de cet effondrement, M. Branger cite l'apparition de nouveaux concurrents sur le marché (le Brésil, le Pakistan, l'Egypte, l'Inde ou la Chine), les moindres ressources des clients (notamment au Proche-Orient), la chute du dollar (qui renforce la compétitivité des fournisseurs américains), les accords de Vienne (qui vont inciter les pays à proposer d'occasion les matériels dont ils auront accepté de se séparer), l'insuffisante *« agressivité commerciale »* et le manque de qualité ou de compétence du service après-vente des industriels français à l'exportation.

Mais, concernant l'effondrement plus particulier des marchés proche ou moyen-orientaux, le rapporteur se déclare pessimiste sur la place laissée aux exportateurs français.

« L'invasion du Koweït par l'Irak, qui a entraîné la présence en Arabie saoudite d'un corps expéditionnaire américain, aura des conséquences importantes, note le député de la commission de la défense. *Il est clair que les pays de cette région seront dotés à l'avenir de nombreux matériels américains laissés sur place et qu'ils seront entraînés à acheter en complément un certain nombre de matériels aux Américains, en raison des fortes pressions qui ne manqueront pas de s'exercer sur eux. La place de la France, comme celle de la Grande-Bretagne, sur ces marchés risque d'être, dans les années à venir, réduite à la portion congrue, sauf dans le cas où les clients tiendraient absolument à maintenir le principe de la double source. Il n'en demeurera pas moins que nous nerecueillerons plus bientôt que les miettes des grands contrats que n'auront pas ramassés nos alliés d'outre-Atlantique ».*

JACQUES ISNARD

□ **Augmentation des déficits publics de l'Allemagne réunifiée.** – Les déficits publics de l'Allemagne réunifiée vont augmenter de 50 % en 1991, passant d'environ 100 milliards de deutschemarks cette année à quelque 150 milliards, a indiqué mercredi 7 novembre le vice-président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger. Cette évaluation a été confirmée du côté gouvernemental, où l'on a précisé que l'Etat devrait supporter une bonne moitié de ces déficits.

SOCIAL

M. Soisson estime que l'Europe sociale prend du retard

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyé spécial

L'Europe sociale prend du retard, estime M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, qui s'exprimait, le 6 novembre, à Saint-Etienne (Loire) devant les participants des premières rencontres biennales « Europe et travail ». *« Je ne suis pas satisfait de la façon dont se déroule le programme d'actions présenté par la Commission »*, a-t-il déclaré.

Pour qu'elle soit justifiée, il faut que la Charte sociale, adoptée il y a pratiquement un an, *« débouche sur des améliorations concrètes et perceptibles »*, a-t-il ajouté. *« Or, nous sommes loin du compte. » « Les choses ne vont ni assez vite ni assez loin »*, a constaté M. Soisson, qui a évoqué *« de nombreux retards »* et la faiblesse de certains textes, *« les promesses »* n'ayant pas été tenues, *« tant en ce qui concerne l'état d'avancement des textes que leur contenu ».*

Dans l'idéal, a continué le ministre, l'application de la Charte *« implique désormais une amélioration de notre propre législation ».* Mais elle suppose aussi de rompre également *« avec l'immobilisme antérieur découlant des règles de l'unanimité »*, en instituant une majorité surqualifiée, par exemple. *« L'objectif du gouvernement français est bien la mise en œuvre rapide et concrète de la Charte en évitant à la fois les risques de blocage et les retards actuellement constatés »*, a-t-il conclu en annonçant la mise en place d'un *« comité ad hoc »*, présidé par M. Francis Blanchard, ancien directeur général du BIT, et composé des partenaires sociaux, chargé d'une procédure de concertation permanente. L'Europe sociale, a précisé M. Soisson, *« ne dépend pas uniquement de l'administration bruxelloise ».*

A. Le.

□ **Sidérurgie : quatre syndicats ont signé la nouvelle convention.** – La CGC et la CFTC ont annoncé, le 6 novembre, qu'elles signaient la nouvelle convention de la sidérurgie, en remplacement de la CGPS qui expire au début de 1991. FO et la CFDT avaient déjà pris la même décision. Seule la CGT a rejeté l'accord, valable pour les dix années à venir, qui prévoit 10 000 suppressions de postes et l'embauche de jeunes pour rétablir la pyramide des âges.

INDUSTRIE

Grandes manœuvres dans les télécommunications

Les « mammouths » du monde des télécommunications bougent : Alcatel qui a relancé le mois dernier la guerre de mouvement, en concluant un grand accord en Italie avec Fiat et sa filiale télécommunications Telettra. Ce faisant, le français contre la lente avancée d'ATT en Europe du Sud et se devait d'éclaircir ses relations avec l'espagnol Telefonica, fort courtisé depuis plusieurs mois par ATT. Telefonica est en effet actionnaire à 10 % de Telettra et détient 20 % de la filiale espagnole d'Alcatel.

Toute la question pour le patron d'Alcatel, M. Pierre Suard, est de convaincre l'espagnol qu'il a plus intérêt à s'allier à des européens qu'à des américains, par exemple en lui proposant d'échanger ses participations contre une entrée dans le capital d'Alcatel NV, numéro deux mondial des télécoms, détenue encore à 30 % par ITT face à la Compagnie générale d'électricité, voire en élargissant le débat à l'électronique espagnole.

Mais Siemens n'est pas en reste : le *Wall Street Journal*, dans son édition du 8 novembre, fait état d'une fusion de ses activités dans la communication d'entreprise aux Etats-Unis avec Stromberg-Carlson pour devenir le troisième fournisseur américain d'équipements de télécommuncations. Dans sa même édition, Le *Wall Street Journal* annonce également des discussions entre ATT et le constructeur informatique NCR pour la conclusion d'une alliance – à préciser entre les deux groupes dans l'informatique...

ÉCONOMIE

L'Est un an après

Assistance internationale : les années de tous les dangers

Depuis un an, les pays de l'Europe centrale et orientale ont tous entamé, à leur pas, leur conversion vers l'économie de marché. Les liens de solidarité qu'ils avaient tissés au sein du COMECON, sans pouvoir entièrement disparaître, se sont considérablement relâchés *(le Monde* des 7 et 8 novembre).

Qu'en est-il des relations nouvelles en train de s'organiser avec les pays occidentaux qui tous aujourd'hui, sans excepter les Etats-Unis, estiment qu'une aide financière aux économies de l'Est s'impose ?

Au cœur de toutes les discussions internationales depuis plusieurs mois, l'aide occidentale aux six pays d'Europe de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie) a pris une dimension de très grande urgence avec la flambée des prix du pétrole intervenue depuis août et la disparition supposée, à partir de janvier prochain, du système de commerce centralisé du COMECON. *« Il y a encore quelques mois, on pensait que les pays se débrouilleraient eux-mêmes, mais aujourd'hui, même chez les plus avancés d'entre eux, les résultats de la stabilisation macro-économique risquent d'être mis en danger »*, estime un spécialiste de la commission économique des Nations unies pour l'Europe. *« Laisser ces pays affronter seuls la situation imposerait des pressions supplémentaires sur les populations et mettrait en péril le succès du processus de réformes »*, stipule un document de la Commission européenne.

Un soutien coordonné

Car l'urgence naît aussi des risques de découragement des populations. Une fois passée l'euphorie politique, les habitants de Varsovie ou de Budapest s'aperçoivent que la vie n'est pas devenue plus facile, alors que la contestation, elle, est autorisée. A l'Est comme à l'Ouest, on s'inquiète aujourd'hui de la poussée de mouvements de mécontentement qui prennent souvent la forme d'un populisme de mauvais aloi. *« Il y aura au moins deux ans de « trou » pendant lesquels il faut avoir le courage de tout mettre en place »*, estime un haut fonctionnaire international. Pendant ces deux années, il est nécessaire *« d'arrimer irréversiblement l'Europe de l'Est à l'Ouest »*, explique-t-il, en construisant les infrastructures nécessaires à des communications harmonieuses entre les deux anciens blocs. Mais en attendant qu'infrastructures et institutions prennent forme, que les investissements d'entreprises occidentales se gonflent, les pays d'Europe de l'Est doivent trouver le moyen de financer leurs comptes extérieurs.

Face à ces perspectives « d'années de tous les dangers », les pays occidentaux se sont mobilisés, sinon encore pour l'URSS, du moins pour les autres Etats. Les différents organismes financiers internationaux ont débloqué d'importants concours pour l'Europe de l'Est, tandis qu'une coordination du soutien des pays industrialisés, le programme PHARE, était mise en place sous l'égide de la Commission de Bruxelles. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD), nouvelle organisation chargée d'accompagner la transition vers le marché, devrait commencer à fonctionner au printemps prochain.

La BERD est dotée d'un capital de 10 milliards d'écus (70 milliards de francs environ) pouvant être démultiplié grâce à des emprunts sur les marchés financiers. Les six pays d'Europe de l'Est pourraient obtenir près de 5 milliards de dollars (25 milliards de francs environ) du Fonds monétaire international en 1991. La Banque mondiale se propose de prêter entre 7 et 8 milliards de dollars à ses membres de l'Europe de l'Est au cours des trois prochaines années. Cette année, les concours de la banque dans cette région devraient représenter 2,5 milliards de dollars, soit un sixième du total des engagements financiers de l'organisation dans l'ensemble du monde en développement. Le budget de la Communauté européenne prévoit d'engager 500 millions d'écus (3,5 milliards de francs en 1990) et 820 millions l'an prochain pour le programme PHARE, qui, au total, « pèse » 11 milliards de dollars sur les deux prochaines années.

Toutes ces sommes, qui seront utilisées aussi bien pour le financement de déséquilibres de balances des paiements que pour la construction d'infrastructures, la formation de cadres ou les privatisations d'entreprises, sont considérables. Un haut fonctionnaire français estime que le soutien multilatéral et bilatéral (hors BERD) atteindra 40 milliards de dollars *« dans les prochaines années »*.

Il est pour l'instant impossible d'estimer le coût total de la transformation des économies de l'Est. Il dépendra de critères aussi variés que le degré de sacrifices imposés aux populations, le volume des investissements d'entreprises étrangères ou le stade de développement visé. A l'exception de l'URSS, les besoins financiers à court terme sont cependant grossièrement connus. Avec la libéralisation du COMECON et la flambée des cours du brut, les comptes ont dû être revus, et font aujourd'hui état d'un manque à gagner inquiétant. Selon des calculs récents de la Commission européenne, le besoin de financement des six pays (obtenu en additionnant le solde des paiements courants et l'augmentation des réserves de changes nécessaire à l'introduction de la convertibilité des monnaies) se montera à 15 milliards de dollars l'an prochain. Ce montant aurait été très largement inférieur sans la transformation du COMECON (dont le coût est estimé à 6 milliards de dollars pour l'an prochain) et l'augmentation du prix du pétrole (près de 7 milliards, avec un baril à 29 dollars en 1991).

Un « trou » de 15 milliards à financer

Pour financer ce « trou » de 15 milliards, la commission estime que les crédits officiels atteindront 7 milliards et les flux privés 1 milliard. Il reste donc 7 milliards de dollars environ à trouver. Pour parer à toute défaillance financière, la Commission propose le déblocage de 7 milliards d'écus pour la création d'un « fonds de stabilisation » des monnaies de l'Est, comme celui de 1 milliard de dollars qui fut lancé début 1990 en faveur de la Pologne.

En ce qui concerne l'URSS, en revanche, la plus grande incertitude domine. Après avoir débattu, au sommet de Houston, en juillet dernier, de l'opportunité d'assister financièrement l'Union soviétique, les gouvernements occidentaux ont confié à leurs spécialistes le soin de formuler une position sur la question. Une étude est actuellement préparée par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'OCDE et la BERD, et doit être remise aux gouvernements avant la fin de l'année. Il ne fait aucun doute qu'elle préconisera un soutien, mais la forme qu'il doit prendre reste vague. Entre une assistance purement technique et un soutien global à la balance des paiements comme celui qui est appliqué aux autres pays de l'Est, la marge est grande.

La conjoncture économique et les besoins financiers sont tellement difficiles à évaluer qu'il n'est pas certain que cette étude propose une véritable stratégie globale, surtout dans le contexte de l'envolée actuelle des prix pétroliers. *« Je doute qu'ils soient plus aventureux que nous »*, estime un membre de la Commission européenne, en faisant référence à l'analyse de la situation économique de l'URSS qu'elle devait présenter au conseil européen de Rome du 27 octobre, mais qui a été différée en raison des incertitudes actuelles.

Trois écueils

Comme le faisait remarquer M. Jacques Santer, le premier ministre du Luxembourg, lors d'une visite à Moscou, l'aide à l'URSS représente une *« obligation morale »* pour la CEE. Encore faut-il savoir comment intervenir. En l'état actuel de la connaissance statistique de l'URSS, aucun expert ne se risque à proposer un plan de financement précis, tandis que les Soviétiques, eux, se bornent périodiquement à faire financer leurs achats de blé, ou à réclamer des milliards de dollars pour l'acquisition de biens de consommation.

Les ressources financières des pays occidentaux ne sont pas illimitées, surtout au moment où de nouvelles menaces pèsent sur la croissance mondiale. En s'engageant ainsi à l'Est, les Etats industrialisés devront éviter au moins trois écueils, particulièrement visibles en URSS. L'endettement extérieur de cette zone figure parmi les plus élevés du monde et certains pays, la Bulgarie et, dans une moindre mesure, la Pologne, n'honorent déjà plus leurs échéances. Des crédits trop massifs risqueraient à terme de déclencher une nouvelle crise de la dette, alors que celle de l'Amérique latine n'est toujours pas résolue...

De tels crédits pourraient aussi se révéler inefficaces, tant sont grands les déséquilibres de ces économies. En l'absence de programmes stricts de stabilisation macro-économique et d'une gestion plus saine des finances publiques, des milliards de dollars pourraient disparaître sans laisser de trace. *« On a parfois le sentiment que les résultats économiques sont un peu noircis aujourd'hui, pour drainer les aides internationales »*, estime un fonctionnaire français. Enfin, les crédits occidentaux accompagnent des réformes économiques qui, si elles sont mal conçues, pourraient aggraver la crise économique plutôt qu'aider à en sortir. A cet égard, les risques de corruption et de détournement des crédits ne doivent pas être négligés.

Comment donc remplir cette *« obligation morale »* en aidant véritablement à la transformation du système économique de l'Europe de l'Est, et sans que l'argent soit gaspillé ? En l'absence d'une réponse globale, plusieurs initiatives, qui tournent toutes autour de l'idée de la revitalisation de secteurs spécifiques et de la reconstruction d'un pôle commercial à l'Est, paraissent prometteuses.

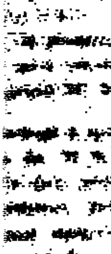
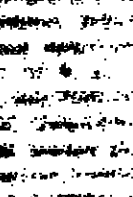
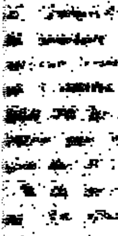
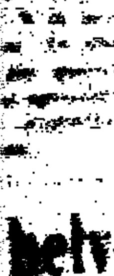
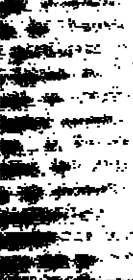
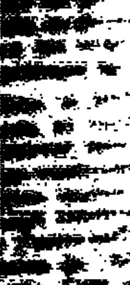
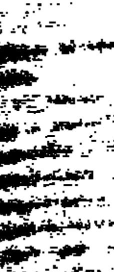
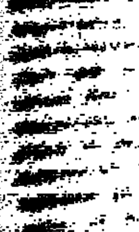
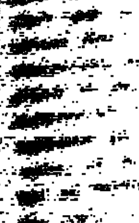
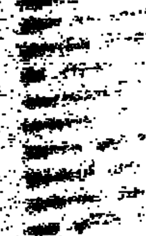
Au sommet européen de Dublin, en juin, le premier ministre néerlandais, M. Lubbers, avait proposé de créer une communauté européenne de l'énergie, qui canaliserait une partie de l'aide à l'URSS et à l'Europe de l'Est dans ce secteur. Une telle communauté, largement financée par l'Ouest, pourrait alléger dans une certaine mesure le fardeau énergétique des anciens satellites de l'URSS et rendre performant au moins ce secteur de l'industrie soviétique.

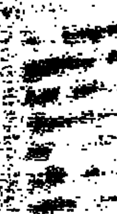
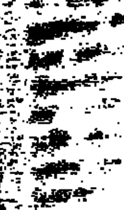
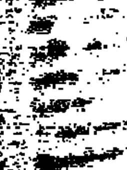
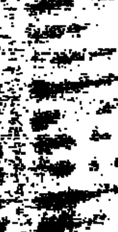
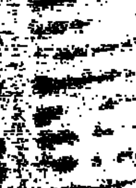
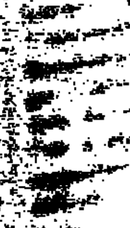
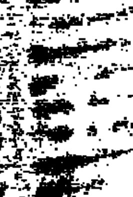
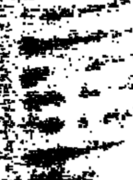
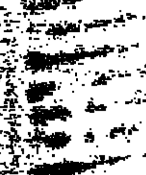
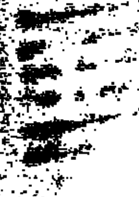
La Tchécoslovaquie, pour sa part, a suggéré un système de remplacement du COMECON dans lequel l'URSS continuerait d'approvisionner l'Europe de l'Est en énergie, et disposerait d'un crédit acheteur lui permettant d'acquérir des biens dans les anciens satellites. En clair, l'Occident subventionnerait le commerce intra-COMECON. Selon un expert de la BERD, *« le problème du commerce intrarégional est le plus critique de tous »*. Le maintien de liens commerciaux étroits entre l'URSS et ses anciens satellites paraît incontournable – et pas trop onéreux pour l'Ouest – pour limiter l'effondrement économique de l'Est. En dehors du pur soutien à la balance des paiements, des canaux originaux pour l'aide occidentale restent donc à imaginer.

Un an après la chute du mur de Berlin, les pays occidentaux n'entendent pas se lancer dans une *sorte de « plan Marshall »* de reconstruction de l'Europe de l'Est semblable à celui qui fut appliqué en Europe occidentale dès 1947. Un tel plan serait trop lourd à gérer et correspondrait mal à la structure économique que les Etats de l'Ouest souhaitent voir s'affirmer à l'Est. En revanche, les gouvernements ont clairement affirmé leur volonté d'apporter un soutien massif à cette région du monde, URSS comprise. Pour que le jeu en vaille la chandelle, les nouveaux dirigeants de l'Est devront surveiller très étroitement leurs politiques économiques, et ceux de l'Ouest coordonner très précisément leur action. Le gaspillage ou les dérapages seront difficiles à éviter. Mais le soutien économique, technique et financier de l'Ouest paraît désormais s'imposer comme une condition essentielle du redémarrage économique de l'Est.

FRANÇOISE LAZARE

Prochain article : *Regards américains*

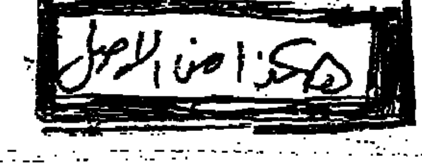



















Le Monde

AFFAIRES

L'électricité britannique privatisée en deux phases

Le 21 novembre, les douze compagnies régionales de distribution d'électricité seront mises en vente, avant les deux sociétés de production, en février...sauf si la crise du Golfe s'aggrave

LONDRES

de notre correspondant

LA crise du Golfe fait peser une menace sur la dernière privatisation prévue en Grande-Bretagne avant les prochaines élections. Les douze compagnies régionales de distribution d'électricité d'Angleterre et du Pays de Galles doivent en effet être totalement mises en vente le mercredi 21 novembre. Le public a jusqu'au 5 décembre, date de leur introduction en Bourse, pour acheter les actions de ces douze compagnies. Un déclenchement des hostilités dans le Golfe pourrait remettre en cause tout ce processus.

Le gouvernement a toujours la possibilité d'arrêter la machine au dernier moment. Contrairement à ce qui s'était passé lors des autres privatisations, il a admis qu'en cas de *«force majeure»* (en français dans le texte) les banquiers qui ont souscrit l'opération pourraient échapper à leurs obligations. Les actions des douze compagnies pourraient en effet perdre une bonne partie de leur valeur avant même d'être mises en vente, si une guerre dans le Golfe faisait s'envoler le prix du pétrole, source d'approvisionnement essentielle, avec le charbon, des centrales britanniques.

Après avoir beaucoup hésité, et revu sa copie à plusieurs reprises, le gouvernement de Margaret Thatcher a opté pour une privatisation en deux étapes pour l'électricité. Les douze compagnies régionales responsables de la distribution seront, si tout se passe bien, introduites sur le marché en décembre. Les deux sociétés chargées de la production, National Power et PowerGen, le seront en février 1991. Les centrales nucléaires resteront, faute de mieux, dans le secteur public. Margaret Thatcher aurait bien voulu les vendre aussi, mais a dû se rendre à l'évidence. Elles n'auraient pas trouvé d'acquéreur en raison du risque financier que fait courir, à long terme, leur mise hors service après leur période normale de vie.

Une capitalisation de 5 milliards de livres

Ces douze compagnies sont les héritières directes des douze sociétés publiques régionales et gardent un monopole sur la zone qu'elles couvrent. Il a fallu un travail minutieux pour établir leur valeur respective, en fonction du nombre de leurs clients, de la qualité de leurs installations et de leurs bénéfices prévisibles. Leurs actions ne seront donc pas mises au même prix sur le marché, mais la capitalisation totale devrait être de l'ordre de 5 milliards de livres, ou 50 milliards de francs.

Six millions de citoyens, sur les vingt-deux millions d'abonnés, ont manifesté leur intention d'acheter éventuellement des actions en renvoyant le formulaire qui leur était adressé par la poste. On est donc proche du chiffre record de 7,5 millions de demandes enregistrées lors de la privatisation de British Gas en décembre 1986. Pour assurer le succès, il est prévu d'accorder des rabais considérables sur leur facture d'électricité aux abonnés qui s'engagent à acheter et à conserver pendant un certain temps un paquet d'actions dans la compagnie régionale qui les dessert.

Cette privatisation de la distribution est donc quasiment gagnée d'avance, si le Golfe ne s'en mêle pas. La mise sur le marché, en février prochain, des deux sociétés productrices, National Power et PowerGen, sera une autre paire de manches. Le gouvernement a voulu ne pas commettre la même erreur qu'avec le téléphone en transformant en bloc un monopole public en monopole privé. On a donc cassé en deux morceaux, de taille inégale, l'ancien Conseil de production électrique, en répartissant cahin-caha les centrales thermiques entre les deux nouvelles sociétés.

Les énergies fossiles, pétrole et charbon, restent les sources principales d'approvisionnement des centrales. Le nucléaire ne compte que pour 20 % de la production d'électricité, et l'énergie hydro-électrique joue un rôle quasiment négligeable, sauf en Ecosse, laquelle n'est pas concernée par la présente privatisation.

La dénationalisation de l'électricité sera la dernière grande opération de ce genre avant les élections générales qui doivent avoir lieu d'ici dix-huit mois, et peut-être avant. Elle vient après celle de British Aerospace en 1981, British Telecom en 1984, British Gas en 1986, British Airways en 1987, British Petroleum et Rolls Royce en 1987, British Steel en 1988, et les compagnies des eaux en 1989. La part du secteur nationalisé devrait représenter en 1991, par rapport à l'ensemble de l'économie du pays, environ un tiers de ce qu'elle était lors de l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en 1979.

Ce vaste programme a rapporté, en onze ans, l'équivalent d'environ 250 milliards de francs. Les cinq milliards de livres attendus en décembre lors de la mise en vente des douze compagnies de distribution d'électricité anglaises et galloises ne sont donc pas négligeables. Mais il y aura nécessairement une pause, car les industries nationalisées susceptibles d'être vendues se font rares.

Les chemins de fer et les charbonnages sont les suivants sur la liste. Mais ils ne seront privatisés qu'après les prochaines élections... si les conservateurs remportent ces dernières. Or les sondages donnent actuellement les travaillistes largement vainqueurs. L'arrivée de Neil Kinnock au 10 Downing Street ne se traduirait d'ailleurs pas par des renationalisations massives, en tout cas pas par celle de l'électricité, sauf en ce qui concerne le réseau à haute tension. Le téléphone retournerait partiellement et l'eau totalement dans le secteur public. Les autres privatisations opérées depuis onze ans ne seraient pas remises en cause.

DOMINIQUE DHOMBRES



MICHAEL KENNA/Courtesy galerie M. Chomette

Des réchauds pour l'Indonésie

Après le Sénégal, Haïti et la Côte-d'Ivoire, Camping Gaz continue d'investir dans les pays en développement

LES problèmes de déforestation et de pollution atmosphérique dans de nombreux pays en voie de développement sont sources de débouchés nouveaux... pour Camping Gaz. Après le Maroc, Haïti, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal, le célèbre fabricant de petites bouteilles bleues investit en Indonésie, avec la bénédiction des autorités locales. Objectif : substituer progressivement les réchauds au butane aux poêles de campagne fonctionnant au charbon de bois ou au kérosène. Pour le grand bénéfice de l'environnement comme pour celui de la société française, contrôlée par Shell France... dont la compagnie mère n'est autre que le numéro un mondial du gaz.

Coupes sauvages ou pollution

Les préoccupations écologiques – perçues comme source de coûts supplémentaires par la plupart des industriels – peuvent également s'avérer des excellentes affaires pour ceux qui savent surfer sur cette nouvelle vague. Le groupe Camping Gaz, par exemple, ne peut plus compter sur un développement fracassant de ses articles camping et randonnée dans les pays industrialisés où il est déjà fortement implanté. Après avoir cherché des relais de croissance dans la diversification de ses productions (application des cartouches gaz au bricolage, plats isothermes), Camping Gaz – qui a réalisé l'an passé un bénéfice net de 26,9 millions pour un chiffre d'affaires consolidé de 924 millions de francs – voit opportunément s'ouvrir de nouveaux marchés pour ses réchauds à gaz.

« Dans les pays en voie de développement, les familles font encore leur cuisson journalière en utilisant du bois, du charbon de bois ou du kérosène. Résultat : soit on pratique des coupes sauvages dans les forêts entourant les grands centres urbains, soit on ajoute à la pollution atmosphérique », explique Philippe Emery, le PDG du groupe. Depuis belle lurette, les dirigeants de Camping Gaz sont en effet convaincus que leur réchaud, d'une utilisation simple et dont les recharges sont relativement bon marché, peut constituer un excellent produit de substitution. Là où 100 kilos de bois ou 5 litres de kérosène doivent être brûlés chaque semaine pour assurer les popotes familiales quotidiennes, une bouteille de butane de trois kilos suffit.

Il y a quinze ans, une première offensive lancée sur le marché marocain n'a pas été suivie d'effet, si ce n'est une implantation plus tardive au Sénégal en 1986. Car pour pouvoir vendre ses réservoirs à un prix abordable, Camping Gaz a besoin d'approvisionnements en gaz peu coûteux. La société doit donc obtenir des compagnies publiques locales des tarifs avantageux pour l'utilisation de gaz domestique. La montée des préoccupations écologiques rend, depuis peu, plus aisées ces négociations.

Après Haïti à la fin 1989 et la Côte-d'Ivoire au début de cette année, Camping Gaz s'apprête à jouer la carte de l'Indonésie. *« Une population de 175 millions d'habitants, qui, pour moitié, pourrait se mettre à la cuisine au gaz »*, estime-t-on chez Camping Gaz. La firme française s'apprête ainsi à créer, en coopération avec le groupe de distribution Tigaraka, une société mixte chargée de la commercialisation des réchauds, bouteilles et cartouches. Cette société dont le capital n'a pas encore été défini devrait d'abord concentrer ses efforts sur Djakarta et Bandoeng, les deux principaux centres urbains du pays, avant d'essaimer sur l'ensemble de l'archipel. Prévision de ventes : 10 millions de recharges par an à l'horizon 1998.

C. M.

Le savoir-faire du gentleman Clementi

LONDRES

correspondance

« Pour la première fois dans l'histoire des privatisations, nous avons été contraints de réorganiser toute une industrie pour introduire la concurrence. Cela nous a pris trois ans, malgré notre longue expérience dans ce domaine. » Officiellement, le passage de l'électricité dans le secteur privé a deux maîtres d'œuvres, le ministère des finances et celui de l'énergie. Mais dans le partage du secteur nationalisé en groupes concurrents, un rôle essentiel a été joué par un banquier affable au costume sombre et chaussures noires : David Clementi, quarante et un ans, directeur de la banque d'affaires Kleinwort-Benson, l'établissement que le gouvernement conservateur a choisi comme conseil financier.

S'il fallait un visage à l'instauration en Grande-Bretagne du capitalisme populaire cher à la «Dame de fer», la «KB» pourrait lui prêter le sien. De British Aerospace à British Gas en passant par British Telecom et Enterprise Oil... la City en arrive à parler des *«privatisations Clementi»*, identifiant les dénationalisations Thatcher, ce modèle dont de nombreux pays dans le monde se sont inspirés, à cet homme qui passe pour l'inconnu le plus célèbre de la place de Londres.

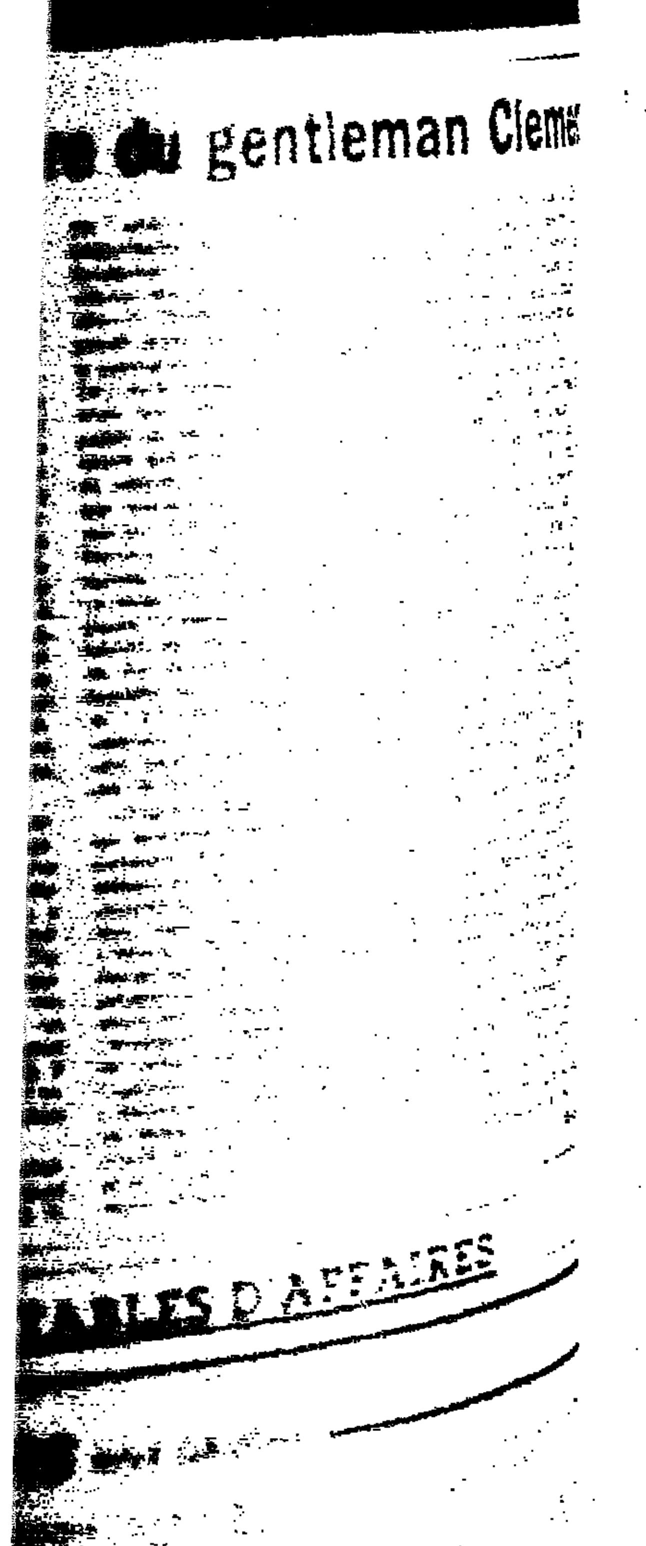
«C'est ma septième privatisation» : derrière sa table de travail de «l'Electricity Room», le Q. G. de l'opération boursière la plus importante de l'histoire financière londonienne niché au dix-neuvième étage du siège de Fenchurch Street, David Clementi paraît presque timide en débitant le palmarès de Kleinwort-Benson. De l'avis général, il «sait faire» avec les hiérarques du service public qui détiennent plus de puissance que la plupart des membres du cabinet tory. On attribue cela à son respect des usages établis et des procédures formelles du Civil Service, à sa patience face à la bureaucratie, et à son sang-froid. La rédaction d'une notice de 840 pages contenant les prévisions de bénéfices des douze compagnies de distribution (les «discos»), à laquelle ont collaboré pas moins de 137 sous-traitants et autres cabinets de comptables ou d'avocats, permet de mesurer sa capacité de travail.

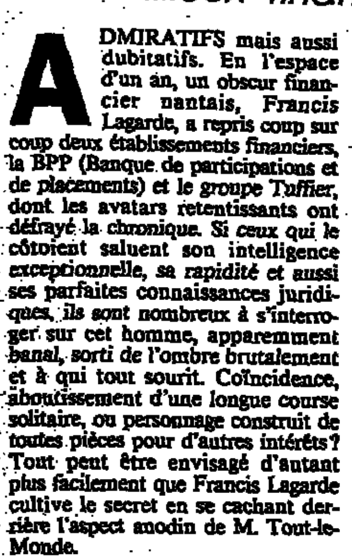
«Frank N. Stein superstar !» Si les téléspectateurs ont eu droit pendant des semaines à une débauche de spots publicitaires centrés sur le monstre hollywoodien, celui que la presse a appelé *«Mister Electricity»* compte davantage sur les termes très généreux offerts aux petits porteurs pour assurer le succès de l'émission, malgré l'impopularité de cette privatisation auprès de l'opinion. Ceux qui achèteront les «discos», en effet, bénéficieront de rabais sur leurs factures d'électricité et auront jusqu'en 1992 pour régler en totalité le prix de leurs actions. L'investissement minimal a été fixé à 250 livres sterling mais le paiement initial ne sera que de 100 livres. Les souscripteurs recevront un bon de réduction sur leur facture d'électricité s'ils investissent dans «leur» compagnie générale.

Reste à savoir si ces conditions avantageuses permettront de compenser les aléas de l'offre publique de vente que sont la crise du Golfe, les menaces de récession ou la déprime des marchés. Aux yeux des experts, l'électricité est une valeur boursière «de bon père de famille», bien armée pour résister à un ressac possible du Stock Exchange. Les organismes britanniques de placement, qui drainent en ce moment des capitaux considérables, et les spécialistes étrangers à la recherche d'un investissement prometteur outre-Manche ne cachent pas leur volonté d'entrer dans l'électricité britannique.

«Cette privatisation n'a pas le caractère émotionnel de celle de l'eau. Même nationalisée, l'électricité a été gérée de manière commerciale. Auprès de ses clients, cette industrie a une bonne image de marque, que ce soit à propos de la qualité du service ou du respect des normes de sécurité» : face aux critiques de l'opposition travailliste qui crie au bradage d'une richesse nationale, David Clementi, en bon Anglais, se pare de l'impassibilité. Feinte ou réelle?

MARC ROCHE





AFFAIRES

Francis Lagarde ou les mystères d'un homme de l'Ouest

Le repreneur de la BPP et de la charge Tuffier-Ravier-Py est une énigme. Les milieux financiers s'interrogent sur le parcours et les appuis dont semble disposer ce faux modeste

ADMIRATIFS mais aussi dubitatifs. En l'espace d'un an, un obscur financier nantais, Francis Lagarde, a repris coup sur coup deux établissements financiers, la BPP (Banque de participations et de placements) et le groupe Tuffier, dont les avatars retentissants ont défrayé la chronique. Si ceux qui le côtoient saluent son intelligence exceptionnelle, sa rapidité et aussi ses parfaites connaissances juridiques, ils sont nombreux à s'interroger sur cet homme, apparemment banal, sorti de l'ombre brutalement et à qui tout sourit. Coïncidence, aboutissement d'une longue course solitaire, ou personnage construit de toutes pièces pour d'autres intérêts? Tout peut être envisagé d'autant plus facilement que Francis Lagarde cultive le secret en se cachant derrière l'aspect anodin de M. Tout-le-Monde.

« Vous le décrire? Je ne sais pas très bien, c'est un personnage difficile à saisir », reconnaît l'une de ses interlocutrices régulières, Colette Neuville, présidente de l'Association pour la défense des clients de Tuffier. *« Francis Lagarde, c'est un monsieur très posé, très calme, très patient, très compliqué, et personne ne comprend ce qu'il dit »*, avoue franchement l'écrivain Guy Sorman, représentant des clients de la BPP. *« La première fois que je l'ai vu, il m'a parlé si rapidement que j'étais un peu assommé. Je lui ai demandé de reprendre. Il s'est exprimé plus lentement, mais ça n'a rien arrangé. Je n'ai toujours pas compris...*, se souvient un financier proche de ses affaires. *« A croire qu'il se cache! »*

« Je n'existe pas », répond à cela Francis Lagarde, dont l'un des rêves serait d'être absent lors des rares conférences de presse organisées par son groupe. *« Il faudrait une chaise vide à mon nom et laisser parler mes collaborateurs. »* Excès de timidité, fausse modestie, cet homme courtois de quarante-cinq ans, dont la seule fantaisie vestimentaire réside parfois dans le port de cravates excentriques, met un malin plaisir à se dissimuler : *« Reprendre des affaires, ce n'est pas compliqué, il suffit d'aller chez son banquier et de lui demander de l'argent. »* Et d'évoquer avec humour ses récentes reprises. *« La BPP, j'ai voulu la racheter car elle se trouve à côté de l'endroit où je suis né. Tuffier, je suis client de cette société de Bourse et ami de l'un des dirigeants, Hubert Ravier. De plus, mon banquier de toujours, l'ex-banque Thomson, m'aide dans ce projet. »* En poussant cette stratégie de proximité à l'extrême, il suffirait donc de connaître le passé de Francis Lagarde et son voisinage pour deviner ses intentions.

Effectivement, par sa famille, il hérite de la fibre juridique, tandis que son mariage lui permet d'exercer ses talents de financier dans l'Ouest. Son père, Maurice Lagarde, professeur de droit renommé, publiait en 1955 avec Louis Méjanes un *Traité théorique de la faillite et du règlement judiciaire.* Cet ouvrage prédestiné pour son fils ne poussait pas ce dernier à immédiatement suivre cette voie. Il aura alors *« une formation très curieuse »* avec une année en mathématiques supérieures, un passage à l'Ecole des cadres et le montage de sa première affaire. Son mariage avec la fille d'un négociant de bateaux et accastilleur près de Nantes lui permet de démarrer au début des années 70 grâce aux Ateliers maritimes du Croisic (AMC), la firme familiale de négoce de voiliers. Très rapidement, il s'intéressera plus au mode de financement qu'à la vente à proprement parler. Il créera alors une structure, AMC Bail, devenue ensuite Finouest. Cette société ouvrira son capital aux SDR (Sociétés de développement régional) et prendra progressivement le contrôle du Crédit naval, une petite banque de l'Ouest.

« J'allais trop vite »

L'opération, concrétisée en 1988, aboutira à un conflit entre Francis Lagarde et ses autres actionnaires. *« Nous avions une divergence, j'allais trop vite pour eux. »* Les raisons de son départ restent cependant floues, et varient selon les différents acteurs. Elles révèlent alors plusieurs traits de caractère de Francis Lagarde, à savoir l'impossibilité de tenir en place et aussi la propension rapide à se brouiller avec ses associés. Et elles confirment aussi son côté solitaire dû en partie à un manque total de charisme.

« A quarante-deux ans, je me suis alors mis à la retraite. J'en ai profité pour voyager en Extrême-Orient et cultiver mes roses. » Néanmoins, la pause sera brève. Quelques mois à peine. En mai 1988, sollicité par d'anciens clients de Finouest, il abandonnera les épines des rosiers pour revenir vers le piquant des affaires. Il créé alors, à Nantes, Localease pour mener à bien des opérations financières et des rapprochements d'entreprises. Il reste cependant peu disert sur les interventions menées par cet établissement financier fondé avec le soutien d'amis tels Michel Marchais, président de la compagnie aérienne TAT, Lofti Belhassine, président d'Air liberté, Christian Guilbert, un homme d'affaires, et Hubert Ravier, agent de change.

Un an plus tard, en 1989, il se dote d'une autre entité, la Cogespar, destinée à prendre des participations. Avec cette SARL et Localease, il dispose d'une structure légère lui permettant de mener des opérations tambour battant. Et le voilà propulsé sur la scène et comparé à un Bernard Tapie de la finance. Image qu'il repousse catégoriquement. *« Mon groupe ne s'appelle pas Francis Lagarde Finance et je ne suis pas médiatique. »* Et pourtant les analogies sont tentantes, tant par le choix de ses conseils que par le fait qu'aucun des deux n'a encore prouvé sa capacité d'industriel. *« C'est un technicien hors pair de la reprise d'entreprises, et c'est tout*, affirment ses détracteurs, *pour le reste, il sait s'entourer au coup par coup mais ça ne dure pas. »*

En dix mois et deux reprises, Francis Lagarde a pris pied dans le milieu parisien des affaires. A l'automne 1989, il reprend la BPP, établissement de crédit promis à la liquidation judiciaire par les frasques de l'homme d'affaires libanais Roger Tamraz, son principal actionnaire. En juillet 1990, il élabore un plan de sauvetage pour la société de Bourse Tuffier-Ravier-Py, victime de son train de vie et de sa croissance trop dispendieuse. Francis Lagarde vole ainsi à la rescousse de la crédibilité de la place boursière de Paris en étant le seul à proposer une solution de reprise globale. Cet homme très ordinaire frappe à la porte de l'establishment financier et bancaire en jouant les Red Adair.

Culot, chance, entregent ou réelle supériorité technique? Sur le dossier BPP comme sur celui de Tuffier-Ravier-Py, Francis Lagarde a fait la différence en présentant des solutions très favorables aux créanciers. Mais, surtout, ce quasi-inconnu parfois dépeint comme un personnage brutal, cassant, peu apte à composer, a trouvé avec une facilité déconcertante des alliés de renom pour le cautionner et l'assister dans ces coups. La banque Eurofin, dirigée par l'ancien président de Suez, Georges Plescoff, lui a apporté le parrainage exigé des autorités bancaires pour reprendre la BPP, qui a le statut d'établissement de crédit. Altus Finance, le holding formé par le Crédit lyonnais et Thomson-CSF et présidé par Jean-François Hénin, rallie sa proposition de reprise globale des activités de Tuffier-Ravier-Py. Joli carnet de bal!

« Je n'ai pas de réseau. Je n'ai plus rien à prouver. J'ai seulement envie de m'amuser », maintient, narquois, Francis Lagarde. Mais à trop vouloir jouer les faux modestes, les hommes sans texture, Francis Lagarde, qui cultive son mystère en bonne Greta Garbo de la finance, a fini par susciter méfiance et soupçons.

« Un homme qui sort de nulle part et dont on ne sait pas trop où il va. » Ce propos de jeune banquier reflète bien l'opinion légèrement agacée de la place. Faut-il s'en étonner? Francis Lagarde a tout fait pour brouiller les cartes. De ses expériences provinciales, il n'a gardé aucun collaborateur. *« Normal. Ce n'est pas un chef de meute »*, explique mi-figue, mi-raisin l'un des dirigeants de la SODERO (Société de développement régional de l'Ouest) qui a eu l'occasion de le pratiquer. Pour ses grandes manœuvres nationales, Francis Lagarde s'est constitué des troupes fraîches. Son équipe agrège trois profils très distincts : un ancien bras droit de Tapie aux méthodes carrées, à l'allure trapue et ramassée d'un pilier de rugby surdiplômé (X, Ponts et Chaussées, MBA et passage à la Cour des comptes) ; un professionnel de la haute finance tout en urbanité ; un jeune auditeur sérieux et surmené du cabinet Mazars avec lequel Francis Lagarde a planché sur le dossier BPP.

Alain Jausselmes, quarante-cinq ans, l'homme des piles chez Tapie, et André Huberdeau, cinquante-neuf ans, qui a longtemps œuvré à l'Européenne de Banque (ex-Banque Rothschild), sont des mines à relations. Le premier, rédacteur de la nouvelle loi sur les faillites de 1985, connaît sur le bout des doigts le petit monde des administrateurs judiciaires et autres présidents de tribunaux de commerce. Une carte qui s'est avérée payante lors de la reprise de la BPP *(lire encadré).* Le deuxième maîtrise parfaitement les arcanes de l'activité bancaire. Il a naturellement pris les rênes du redéploiement de la BPP. Le troisième larron, Frédéric Aubry, trente ans à peine, est là pour faire ses classes.

Pas de réseau, Francis Lagarde? La communauté bancaire brode à l'envi sur ses amitiés politiques. On le dit proche du pouvoir. Le financier nantais a en effet l'oreille d'un autre homme de l'Ouest, Christian Guilbert, l'administrateur de la Financière de l'Atlantique et des Entrepôts frigorifiques de Saint-Nazaire, lié aux milieux rocardiens.

Des alliances solides ?

« Dans les métiers de la finance, il est obligatoire d'avoir de bonnes relations avec la tutelle, quelle qu'elle soit », souligne Francis Lagarde. Administrateur de Localease, Christian Guilbert a eu son mot à dire dans la reprise de la BPP, dossier suivi de près à Bercy. Prudent, cet homme d'affaires a refusé de s'engager dans la reprise de Tuffier-Ravier-Py menée par la seule Cogespar. *« Trop risqué. »* La capacité de persuasion de Francis Lagarde n'a cette fois pas opéré. Elle ne semble pas davantage agir sur ses deux partenaires dans l'opération BPP, qui émettent depuis peu le souhait de se désengager. Gilles Silbermann, avocat d'affaires, et Georges Plescoff, le patron d'Eurofin, qui ont pris respectivement un peu moins de 10 % et 20 % du capital de l'établissement de crédit aux côtés de Cogespar et de Localease, ne cachent plus leur intention de quitter le navire, faute de voir leurs requêtes satisfaites. Francis Lagarde s'est-il une nouvelle fois mal expliqué? Les deux actionnaires minoritaires, qui entendaient bien vendre rapidement le siège social de la BPP, situé rue Quentin-Bauchard, non loin des Champs-Elysées, l'actif unique mais non moins attrayant de la banque, ne cessent d'essuyer des fins de non-recevoir. *« L'immeuble est sous crédit-bail*, rétorque-t-on dans l'entourage du financier nantais, *et de toute façon Plescoff comme Silbermann nous ont accompagnés sur une stratégie industrielle précise – le redéploiement de la BPP sur la banque d'affaires, – non sur une opération financière à court terme. »* Pour Francis Lagarde, ce malentendu n'est qu'un avatar du classique conflit de générations.

L'alliance nouée avec Altus Finance sur Tuffier-Ravier-Py se révélera-t-elle plus solide, moins conflictuelle? Certains proches du patron d'Altus prennent déjà leur distance avec le repreneur nantais. *« Dans cette affaire, il y a un opérateur qui est Lagarde et un financier, Hénin. Ça s'arrête là. »* Reste que ce dossier aux imprévus et complications singulièrement retors ne supporterait pas une bataille d'actionnaires. Pas plus d'ailleurs que les ambitions de Francis Lagarde, qui rêve de constituer un groupe financier. L'homme est attendu de pied ferme par toute la communauté bancaire.

DOMINIQUE GALLOIS et CAROLINE MONNOT

BPP : des clients indemnisés sans tergiversations

Mars 1989 : le tribunal de commerce de *Paris* décidait la mise en règlement judiciaire de la Banque de participations et de placements (BPP), contrôlée par le groupe libanais Intra et anciennement présidée par Roger Tamraz, en raison de *« la profonde dégradation de sa situation financière »*.

Très rapidement plusieurs groupes se portaient candidats à la reprise. Parmi eux figuraient, outre Francis Lagarde, l'homme d'affaires saoudien Ohmane Ahman, la société Rembrandt *Investissement*, la firme britannique Check Point et, en *dernière minute, l'ancien actionnaire*, le groupe Intra.

Après avoir longuement hésité, les autorités judiciaires décidaient, le 11 septembre 1989, de confier cette mission au financier nantais par le biais de ses sociétés Cogespar et *Localease. Assisté* dans cette tâche par la banque Eurofin de Georges Plescoff, *ancien président* de Suez, et par l'avocat d'affaires Gilles Silberman, tous deux partenaires minoritaires, et bénéficiant, de plus, du soutien des clients de la BPP, Francis Lagarde déboursait 50 millions de francs pour reprendre cet établissement. Il s'engageait aussi à rembourser les dépôts des quelque 400 clients de la banque, dépôts estimés à plus de 100 millions de francs, à hauteur de 50 % sur cinq ans ou de 60 % sur sept ans. Moins d'un an plus tard, cet engagement est largement respecté puisque, à ce jour la moitié du *volume des dépôts de la clientèle* a été restituée.

« Francis Lagarde a tenu ses engagements plus rapidement que prévu et sans tergiverser », affirme avec satisfaction l'écrivain Guy Sorman, représentant des clients.

D. G. et C. M.

Tuffier : un dossier miné et complexe

19 juillet 1990 : la place française est secouée par la faillite d'un de ses intermédiaires les plus connus. La société de Bourse Tuffier-Ravier-Py (TRP) dépose son bilan par suite d'une asphyxie financière, comme le rappellent les *autorités judiciaires : « M. Tuffier et ses associés semblent avoir vu très grand au moment du réveil de la Bourse de Paris, et sans doute trop grand, car la société TRP a été victime d'une crise de trésorerie, née à la fois de la réduction d'activité de la Bourse, de l'amenuisement des marges résultant d'une vive concurrence des opérateurs, enfin des prêts très largement consentis aux autres sociétés du groupe. »*

Durant l'été, quatre groupes se portent candidats à la reprise de TRP mais de manière très différente. Trois d'entre eux, la Caisse centrale des banques populaires, la Banque Stern et la BIP, proposent des solutions partielles. Seule la proposition Cogespar-Altus Finance apparaît comme étant globale et sera retenue par le tribunal de commerce le 4 septembre dernier. Les acquéreurs offrent 156 millions de francs pour la totalité des actifs. De plus, comme dans l'affaire BPP, Francis Lagarde s'est *assuré du soutien de la plupart* des 5 500 clients de Tuffier *regroupés dans une association,* dont les comptes sont bloqués *depuis la mi-juillet, du jamais vu* dans l'histoire boursière. Toutefois, *l'indemnisation s'avère complexe*, son montant devant faire l'objet d'un compromis entre Francis Lagarde et le Fonds de garantie de la Bourse. *Pour l'heure, aucun* terrain d'entente n'a encore été trouvé. *Le dossier est en plus* empoisonné par des pratiques douteuses effectuées par l'ancienne équipe Tuffier et pour lesquelles la COB a saisi le parquet.

D. G. et C. M.

CONVICTIONS

« La suppression des Sicav monétaires serait irréaliste et dangereuse »

estime François Henrot, directeur général de la Compagnie bancaire

DEPUIS la nomination d'André Lévy-Lang à la *tête* de la Compagnie financière de Paribas, François Henrot a en charge les destinées de la Compagnie bancaire. *Cette filiale de Paribas*, spécialisée dans les services financiers aux particuliers comme aux entreprises (Cetelem, Cardif, Cortal, *UCB-Locabail...*), est l'un des fleurons du groupe de la rue d'Antin.

« L'allégement des réserves obligatoires qui vient d'avoir lieu est-il susceptible de résoudre la crise de liquidité dont souffrent les banques ?

– Je ne vois nulle part de « crise de liquidité ». Il est vrai que la baisse du taux de couverture des emplois par les ressources entraîne un appel au marché des capitaux pour financer le solde et que ceci touche à des degrés divers toutes les banques de dépôts ; mais cela n'a pas le caractère d'une « crise ». C'est seulement le résultat inévitable, prévisible, et au total salutaire, d'un double mouvement lancé par les banques *elles-mêmes.*

» A l'actif des bilans, une très forte croissance des encours de crédit aux entreprises et plus encore aux particuliers. Depuis la suppression de l'encadrement du crédit, l'encours de crédit des banques commerciales a progressé de 15 à 20 % par an et pour le seul crédit aux particuliers, de plus de 20 % par an en 1987 et 1988.

» *Or contrairement* au vieil axiome selon lequel « les crédits *font les dépôts* », les liquidités ainsi créées ne sont que partiellement revenues au passif des banques sous forme de dépôts. L'épargne *recherche en effet* le meilleur compromis entre la rémunération, la sécurité et la *liquidité.* Les banques proposant d'une part des dépôts à vue, non rémunérés, et des livrets peu rémunérés, et d'autre part, des organismes de placement collectif des valeurs mobilières (OPCVM) « de trésorerie » bien rémunérés, liquides et sûrs, faut-il s'étonner que cela crée du mouvement ?

» Ces OPCVM achètent les *certificats de dépôt émis par* les banques. La liquidité revient bien en définitive au passif des banques, mais en ayant fait le détour par le marché. La France ne fait que rejoindre ainsi les autres pays développés, où ce processus est *engagé depuis* longtemps.

– Les Sicav monétaires sont ainsi devenues le bouc émissaire des banques. Faut-il leur tordre le cou ?

– Si la tentation existe, elle est irréaliste et dangereuse. Les Sicav monétaires existent en France depuis huit ans (la première, Valreal, a été lancée par Paribas en 1982) et elles gèrent aujourd'hui près de 1 000 milliards de francs d'épargne.

» Remettre en cause un produit aussi apprécié des épargnants serait un signal particulièrement mal venu à un moment où l'on s'inquiète, à juste titre, de l'insuffisance globale d'épargne. Ce serait au surplus tout à fait vain, car les frontières financières sont ouvertes et les produits proposés aux épargnants français doivent être aussi attractifs que ceux qui pourraient leur être vendus en France par des banques anglaises, belges ou luxembourgeoises... ou par des filiales étrangères des banques françaises. C'était l'inspiration du rapport Lebègue et elle n'a rien *perdu de sa valeur. Le risque de* délocalisation de l'épargne liquide ne peut *pas* être couru.

» Que l'épargne investie dans les Sicav de trésorerie soit une *épargne* courte, on peut le regretter, mais la seule réponse possible *consiste, d'une part*, à reconstituer une gamme normale de taux, avec des taux longs plus élevés que les taux courts et, d'autre part, à bâtir des produits d'épargne longue attractifs dans une concurrence ouverte entre toutes *les banques*, comme cela a été fait avec succès pour le PEP.

– La circulation de l'épargne peut-elle être modifiée uniquement par le marketing ?

– L'allocation de l'épargne obéit à des processus très complexes et, à vrai dire, encore très mal connus. On constate, sans l'expliquer, que l'épargne des particuliers reste *encore assez inerte*, comme en témoignent les encours très importants *de produits à rendement* médiocre tels que les livrets, qu'ils *soient bancaires*, A ou bleus, *ou les* comptes et plans d'épargne-logement.

» Pour les entreprises et les particuliers les plus aisés, dont l'épargne est plus mobile, leur choix est déterminé par la combinaison du risque, de la rémunération nette d'impôt et de la liquidité.

» Il n'est pas surprenant qu'en période d'incertitude les épargnants préfèrent des placements courts et sans risque sur le capital. Quant à la *rémunération nette*, il faut la calculer en prenant en *compte tous les éléments* (jours de valeurs, droits d'entrée et de sortie, *frais de gestion) et pas seulement* la charge fiscale. Sous cet angle, les *Sicav de trésorerie ne sont pas*, en moyenne, substantiellement plus *rémunératrices* que les *comptes* à terme. C'est par leur liquidité que les *OPCVM de trésorerie* sont indiscutablement attractives.

» Quoi qu'il en soit, le meilleur instrument d'allocation de l'épargne reste le marché. Et on ne peut que souhaiter, pour maximiser le volume d'épargne et l'allouer au mieux, que disparaissent les entraves réglementaires, cloisonnements et monopoles qui brident encore le marché de l'épargne.

– Au lieu de s'en prendre aux Sicav, les banques ne feraient-elles pas mieux de parer aux risques qui menacent à l'horizon ?

– Il est vrai que les risques s'alourdissent sur presque tous les compartiments de l'activité bancaire : crédits aux particuliers, crédits aux entreprises, financement de la promotion immobilière, crédits aux PVD, opérations de marché, *activités de courtage.*

» Mais là encore, il ne faut pas dramatiser ; la situation des banques françaises reste saine, avec des ratios de solvabilité au niveau *requis par la réglementation et* des taux de risque sur encours sensiblement inférieurs à ceux des banques américaines.

» Si elle ne s'aggrave pas, la poussée actuelle des risques pourrait bien être salutaire. Certaines banques en effet se sont ruées sur le marché du crédit aux particuliers et aux PME *sans prendre en* compte le risque ni dans leurs barèmes *ni dans leur organisation.* D'autres ont financé des opérations de promotion immobilière qui anticipaient une hausse indéfinie des prix de vente, ou des LMBO dont l'équilibre reposait sur la combinaison de tous les optimismes.

» De ce point de vue, les difficultés actuelles pourraient avoir un effet pédagogique, celui d'un retour aux sources du métier de *prêteur : sélection des risques*, gestion du recouvrement, développement et protection des fonds propres. Ce sont depuis longtemps les priorités du groupe de la Compagnie bancaire. Il *aborde* donc cette période difficile avec confiance. »

Propos recueillis par YVES MAMOU

MARCHÉS FINANCIERS

Jugement le 20 décembre

Défense et illustration du petit actionnaire au procès de la Générale de fonderie

La cinquième et dernière audience du procès des dirigeants de la Société générale de fonderie (SGF) et de Paribas, mercredi 7 novembre, au palais de justice de Paris, était consacrée à la plaidoirie de Mᵉ Iweins, avocat de MM. Girard et Mercadé, respectivement président et directeur général de la SGF. Le 2 novembre, *Mᵉ Siméon avait plaidé pour* M. Foulonneau, le plus important de la vingtaine de petits porteurs à s'être portés partie civile, et on avait entendu le réquisitoire du procureur, *M. Bernard Franchi*, et le bâtonnier Du Grandrut, défenseur de Paribas.

Mᵉ Siméon avait longuement argué, vendredi 2 novembre, au nom de son client M. Foulonneau, que la Bourse *«n'est pas une vente de charité»*, que le *«jeu»* boursier est basé en partie sur la bonne information des actionnaires. Les informations parues, entre autres, le 25 *novembre* 1985 et surtout le 1ᵉʳ avril 1986 faisaient certes état de la situation légèrement déficitaire de la SGF, *mais laissaient* escompter un prochain retour à l'équilibre.

Convaincu du sérieux de ce pronostic, M. Foulonneau, qui détenait des actions depuis *1983*, a donc continué d'accroître sa position sur ce titre. Un mois plus tard, les résultats de l'entreprise faisaient apparaître une perte de 104 millions de francs et le titre perdait 40 % de sa valeur. Coût total du préjudice pour le client de Mᵉ Siméon : 10 millions de francs. Les autres petits porteurs ont perdu chacun des sommes s'échelonnant de 1 000 à 300 000 F.

A l'inverse, l'argumentation développée par les défenseurs de Paribas et de la SGF a largement mis l'accent sur la démarche spéculative de M. Foulonneau en particulier et des petits porteurs en général. Mᵉ Iweins, parlant de l'attrait qu'exerce l'argent facile, a déclaré : *«Ce qui a aveuglé M. Foulonneau, c'est l'appât du gain.»* Tout comme le bâtonnier Du Grandrut avait vilipendé l'attitude du *plus gros des petits porteurs, en redé*finissant le rôle de l'actionnaire *«qui ne doit pas être un joueur, mais celui qui soutient une entreprise et participe aux augmentations de capital quand il y en a»*.

Le procureur de la République a *requis 100 000 F d'amende* minimum à l'encontre de quatre des cinq inculpés (MM. Girard et Mercadé de *la SGF*, et *MM. Cosson et Reignier*). Quant à M. François Morin, inculpé ès-qualité de l'OPFI-Paribas, le ministère public a laissé au tribunal le soin d'apprécier sa culpabilité. Toutefois cette légèreté des peines demandées, malgré un réquisitoire sévère, est en partie justifiée, d'après le procureur Franchi, par l'absence d'enrichissement personnel. Le jugement, mis en délibéré, sera rendu le 20 décembre.

Réaménagement du système d'indemnisation des déposants de banques

L'Association française des banques (AFB), qui fédère un peu plus de quatre cents établissements financiers, a réaménagé le barème du mécanisme de solidarité destiné à indemniser les déposants en cas de faillite d'un de ses adhérents. Les dépôts de bilan successifs d'un certain nombre de banques étrangères ou régionales depuis 1987 avaient créé des *tensions, les petites* et moyennes banques de dépôts estimant cotiser proportionnellement plus que les grandes, lesquelles trouvaient qu'elles payaient trop cher.

Après de nombreuses *discussions*, un nouveau barème de cotisations a été adopté. Les banques dont le total des dépôts est supérieur à 60 milliards de francs verront leurs cotisations augmenter de 30 %. Celles dont les dépôts sont compris entre 10 et 60 milliards paieront 5 % de plus. Seuls les établissements dont les dépôts sont compris entre 0,8 et 1,6 milliard de francs auront une *cotisation réduite de 5 %. Pour tous* les autres établissements, la cotisation a été maintenue. Malgré ce réaménagement, l'insatisfaction de tous face au dispositif demeure.

Y. M.

NEW-YORK, 7 novembre ↓

La baisse s'accélère

Pour la deuxième journée consécutive, une baisse a été enregistrée *mercredi* à Wall Street. Très modérée la veille, elle s'est sensiblement accélérée et, à la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 2 440,84, soit à 44,31 points (– 1,78 %) en dessous de son niveau *précédent* et *très près de* sa plus basse cote de la séance (2 436,63).

*Le bilan général a été très com*parable à ce résultat. Sur 2 005 valeurs traitées, 1 118 ont baissé, 449 *seulement* ont monté et 438 n'ont pas varié.

La journée n'avait cependant pas trop mal commencé et même si l'effritement avait été au menu de la *matinée*, une certaine confiance régnait à nouveau *autour du «Big Board»*. L'opération de refinancement du Trésor américain se déroulait en effet beaucoup mieux que prévu et les opérateurs étaient assez nombreux à penser que la Réserve fédérale pourrait bientôt assouplir *sa politique de crédit pour éviter* un ralentissement trop brutal de la croissance économique.

*Il n'y eut toutefois pas de déga*gements massifs. Bien qu'un peu plus importante, l'activité est restée modérée avec 149,13 millions de titres échangés contre 141,13 *millions* la veille.

VALEURS	Cours du 6 novembre	Cours du 7 novembre
Alcoa	53	52
ATT	34 5/8	33 5/8
Boeing	45 3/8	44 1/4
Chase Manhattan Bank	10	10 1/8
Du Pont de Nemours	34 3/8	33 3/4
Eastman Kodak	39 3/8	39
Exxon	49 1/4	48 1/4
Ford	27 1/2	26 5/8
General Electric	53 3/8	52
General Motors	37 1/4	36 1/2
Goodyear	15 1/4	14 7/8
IBM	107 7/8	106 1/2
ITT	48 1/8	48
Mobil Oil	59 1/2	57 1/4
Pfizer	75 1/4	74 3/4
Schlumberger	58 3/8	57
Texaco	58 3/4	57 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	98 3/4	97 1/8
Union Carbide	16 3/8	16
USX	31 3/8	30 3/4
Westinghouse	26	25 3/8
Xerox Corp.	31 1/4	31 1/8

LONDRES, 7 novembre ↓

Alourdissement

Après quelques jours de *reprise*, la baisse a fait sa réapparition mercredi au London Stock Exchange. Sans être vraiment importante, elle n'en a pas moins pesé sur l'indice Footsie des cents grandes valeurs, qui, en clôture, accusait un recul de 0,5 %.

Là comme ailleurs, les espoirs sur l'adoption d'une solution négociée au Moyen-Orient s'amenuisent. La chute de Wall Street dans l'après-midi n'a pas peu contribué à entretenir un climat de pessimisme à la City. Les investisseurs conservent néanmoins *leur* sang-froid et si des dégagements ont été enregistrés, ils sont restés *assez limités*. Toujours assez bas, le niveau de l'activité en témoigne avec seulement 371,8 millions d'actions échangées (contre *378,3 millions la veille*).

De nombreux compartiments se sont alourdis, tels les magasins, *l'alimentation et le matériel élec*trique. La chaîne de supermarchés J. Sainsbury a vu ses actions bat*tre en retraite*, alors même qu'elle venait d'annoncer une augmentation de 27 % de ses *bénéfices*. Sa décision d'émettre pour 200 millions de livres d'obligations convertibles a toutefois produit un mauvais effet.

*Hausse des mines d'or en liai*son avec la remontée des cours du *métal jaune*.

PARIS, 8 novembre ↓

Nouvelle chute

Pour la cinquième journée consécutive, la baisse a été au rendez-vous jeudi Rue Vivienne. Fortement réamorcé dès *l'ouverture matinale*, le mouvement s'est d'abord accéléré avant de se ralentir un peu par la suite. *Et l'indice CAC 40, qui, aux alentours* de 11 heures, accusait un retard voisin de 2,1 %, ne se trouvait plus en début d'après-midi qu'à 1,46 % en dessous de son niveau de la veille. Depuis le 2 novembre dernier, sa baisse atteint 5,4 %. Elle est voisine de 7 % en *terme de liquidation et entre le* 31 décembre 1989 et ce 8 novembre, elle dépasse 22 %.

Ici comme ailleurs, les inquiétudes grandissent sur le développement de la crise dans le golfe Persique à mesure que le week-end se rapproche. *Guerre ou paix négociée? Les avis divergent* encore sur les moyens de sortir de l'impasse. Mais dans l'immédiat, l'envoi de nouveaux renforts américains et la remontée des cours du pétrole brut semblent être déjà de mauvais augure. Pour ne pas être pris à contrepied, les investisseurs rajustent leurs positions. Mais sans hâte excessive, une fois encore l'activité n'est guère étoffée. La veille, malgré les 1,86 % de baisse, elle s'était révélée assez dérisoire avec 1,87 milliard de francs de chiffre d'affaires sur le règlement mensuel.

En fait Paris s'aligne sur les autres grandes places financières. Aucune n'était franchement optimiste ce jeudi. *Tous les yeux sont braqués sur le* Proche-Orient et l'Arabie saoudite a beau assurer qu'elle ne fermera aucun puits en cas de conflit, nul Rue Vivienne n'est prêt à prendre le pari sur une continuité de l'approvisionnement en pétrole en cas de guerre.

L'événement de la séance a été l'annonce du rapprochement d'Arjomari avec son concurrent britannique Wiggins *Teape. Rassemblées, les deux* entreprises deviendront le premier groupe papetier de la CEE avec un chiffre d'affaires de 25 milliards de francs.

TOKYO, 8 novembre ↓

Trois de chute

*Pour la troisième journée consécu*tive, les cours ont baissé jeudi à Tokyo. Et même bien baissé, puisque cette fois l'indice Nikkei a cédé 530,44 points (– 2,26 %) pour s'inscrire en clôture à 22 969,81 *(lire page 35)*.

De nouveau *les bruits de botte* dans le Golfe ont incité les investisseurs à user de prudence. Ce sont *les propos tenus sur le sujet par* Mᵐᵉ Thatcher, le premier ministre britannique, qui avaient déprimé le marché dès *l'ouverture*. Sans ambages, la «Dame de fer» avait déclaré que si l'Irak ne quittait pas le Koweït, il en serait délogé par la force. Ce point de vue belliqueux, en contradiction avec les paroles plus apaisantes du secrétaire d'Etat américain James Baker, *qui avait*, quelques heures auparavant, estimé qu'un conflit n'était pas inévitable, eut pour effet de pousser les prix du pétrole à la hausse et les marchés financiers à la baisse. Cependant, les ventes n'ont pas pris une très grande *ampleur. Pour se prémunir contre les* mauvaises surprises des longs week-ends – le lundi 12 novembre est férié au Japon – les investisseurs ont pris leurs dispositions en ajustant leurs positions. En *outre*, les options «novembre» arrivaient à échéance. Bref, le volume des transactions a augmenté et 360 millions de titres ont changé de mains contre 330 *millions* la veille.

VALEURS	Cours du 7 nov.	Cours du 8 nov.
Akai	595	586
Bridgestone	1 090	1 060
Canon	1 310	1 270
Fuji Bank	1 960	1 910
Honda Motors	1 340	1 330
Matsushita Electric	1 620	1 590
Mitsubishi Heavy	712	693
Sony Corp.	6 010	5 800
Toyota Motors	1 760	1 760

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Blenheim se renforce aux Etats-Unis.** – Le groupe britannique Blenheim (salons), vient de racheter la société américaine NEC, créée en 1957, au chiffre d'affaires d'environ 10 millions de dollars (50 millions de francs). NEC organise le Salon des machines et matériaux de transformation (CMM), qui se tient en alternance à Chicago et à Tokyo, *Unix Expo, consacré aux systèmes* informatiques et le Salon et congrès international de la décoration des hôtels et restaurants (Rhidec). En juin dernier, Blenheim a déjà racheté Bruno Group, spécialisé dans l'électronique professionnelle et les télécommunications, avec un chiffre d'affaires de 67 millions de francs.

□ ***Le groupe Barrière au casino de Mandelieu.*** – La société Spic, qui associe à parts égales les groupes *Barrière (casinos et hôtels de luxe)* et World Leisure de l'homme d'affaires sud-africain Sol Kerzner et vient de prendre le contrôle du casino Ruhl de Nice (205 millions de francs de résultat d'exploitation), va prendre en location-gérance de longue durée avec option d'achat l'hôtel Loews et le casino de Mandelieu (avec un ensemble de machines à sous). Après une assistance technique de courte durée, la commercialisation et la gestion vont être assurées sous l'enseigne Lucien Barrière. Ce groupe, qui comprend déjà onze casinos, dont deux à Cannes (le *Croisette et le Palm Beach*), vient d'obtenir l'accord de la commission supérieure des jeux pour la reprise de celui de Menton.

□ **Sumitomo Heavy : bénéfice net semestriel en hausse de 24,1 %.** – Le constructeur naval japonais annonce une hausse de son bénéfice net de 24,1 % à 1,3 milliard de yens pour les six mois terminés le 30 septembre, par rapport à la même période de 1989. Les ventes ont progressé de 0,7 % à 105 milliards de yens mal*gré une chute des ventes de bateaux* et d'acier de 6,9 % à 30 milliards de yens. Sumitomo prévoit un bénéfice net de 4,5 milliards de yens pour l'ensemble de l'exercice fiscal avec des ventes de 280 milliards de yens.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE GÉNÉRAL DE CHAUFFE

Le conseil d'administration de la Compagnie générale de Chauffe, réuni le 31 *octobre, sous la présidence* de M. Jacques Dewailly, a arrêté les comptes de la société clos le 30 juin 1990. Le chiffre d'affaires s'établit à 2,198 milliards de francs et le résultat net à 100,4 millions de francs contre 90,5 millions de francs *pour* l'exercice *précédent*.

L'exercice a été notamment marqué par le renforcement de la présence européenne, le développement de l'activité en Grande-Bretagne et l'implantation en Italie.

Au total, le Groupe assure maintenant la gestion de plus de 23 000 MW d'installations de production de chaleur et de froid.

Les comptes consolidés prévisionnels de l'année 1990 font ressortir un chiffre d'affaires de 7,6 milliards de francs (+ 10,8 %), dont près de 1 milliard de francs réalisés à l'étranger, et un résultat part du Groupe de 180 millions de francs (+ 14,6 %). La marge brute d'autofinancement devrait atteindre 780 millions de francs.

A l'issue du conseil, M. Jacques Dewailly, dont le mandat prenait fin, a été nommé président d'honneur et le conseil, à l'unanimité, a désigné M. Bernard Forterre en qualité de président-directeur général pour lui succéder.

Pour sa part, M. Jacques Dewailly exercera un rôle de conseiller au sein du Groupe de la Compagnie générale des eaux pour les questions concernant l'énergie.



CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 1990 : + 22,7 %

Chiffre d'affaires par secteur (en millions de francs)	30/09/1990	30/09/1989	1990/1989
Audiovisuel (Société-mère)	4 077	3 627	+ 12,4 %
Industriel (Antennes Tonna)	377	10	N.S.
Autres (autres sociétés consolidées	30	18	+ 66,7 %
Total du groupe	4 484	3 655	+ 22,7 %

Au 30 septembre 1990, le chiffre d'affaires consolidé à structure comparable progresse de 12,2 %.

Au cours du troisième trimestre, le nombre d'abonnés est resté stable par rapport à fin juin 1990 compte tenu des phénomènes saisonniers et de la suspension de la commercialisation depuis le 1ᵉʳ septembre 1990.

Les chiffres d'affaires ci-dessus ne comprennent pas l'activité des filiales étrangères qui sont consolidées par mise en équivalence. *Le nombre d'abonnés* dans chacun des pays progresse rapidement : la Belgique compte plus de 32 000 abonnés, l'Espagne (lancée le 14 septembre dernier) déjà 54 000, l'Allemagne *70 000 et* la Suède 35 000.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	394 90	391	IDIA	310	310
Asystel	105	....	Idianova	123	....
B.A.C.	173	....	I.M.S.	934	934
B.I.C.M.	840	850	IN2	335	335
Boiron (Ly)	411	417	I.P.B.M.	117	116
Boisset (Lyon)	201	....	Loca Investis.	299	....
Câbles de Lyon	2971	2954	Locamic	80	81
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	919	914	Marie Comm.	126 10	125
Calberson	326 90	....	Molex	180	....
Cardif	449	440	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	196	190	Prestbourg	90	90
C.F.P.I.	251	253	Publ. Filipacchi	314	....
Ciments d'Origny	461 50	450	Razel	670	650
C.N.I.M.	890	890	Rhone-Alp. Ecu (Ly.)	318	318
Codetour	280	289	St-H. Matignon	195	190
Comareg	285 50	282	Select Invest (Ly)	93	....
Conforama	791	791	Serbo	424	420
Creeks	309	298 60 o	S.M.T. Goupil	179 80	174
Dauphin	445	427 20	Sopra	164 60	165
Delmas	591	590	Supra	115 20	114 90
Demachy Worms Cie	540	540	Thermador H. (Ly)	245	....
Desquenne et Giral	242	240	Unilog	174	167 10
Devanlay	813	805	Union Fin. de Fr.	357	342 80
Deville	410	....	Viel et Cie	117	....
Dolisos	182 90	188	Y. St-Laurent Groupe	900	896
Editions Belfond	226 50	230			
Europ. Propulsion	390	385			
Finacor	125	128 70			
Frankoparis	165	163 50			
GFF (group.fon.f.)	358 50	358			
Grand Livre	424	408			
Gravograph	174	173			
Guintoli	835	830			
I.C.C.	235	234 90			

Marché des options négociables le 7 nov. 1990

Nombre de contrats : 25 162

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	–	–	40	–
CGE	560	26	44	21	–
Elf-Aquitaine	640	24	48	–	–
Eurotunnel SA-PLC	50	1,30	2,95	7,60	8,50
Euro Disneyland SC	90	–	–	4	–
Havas	562	6,50	–	58	–
Lafarge-Coppée	360	8,50	18	29,50	–
Michelin	70	3	7	9,40	–
Midi	960	9	30,10	–	–
Paribas	520	4,50	13	62	–
Pernod-Ricard	1 000	–	65	–	–
Peugeot SA	520	14	30	46	–
Rhône-Poulenc CI	240	13,50	–		–
Saint-Gobain	340	–	–	4,80	11
Source Perrier	–	–	–	–	–
Société générale	400	11,50	–	–	–
Suez Financière	300	11	–	17	–
Thomson-CSF	100	2,10	6	12,90	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 nov. 1990

Nombre de contrats : 42 526

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	98,30	98,16	97,94
Précédent	98,16	98,06	98,18

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
98	0,75	1,54	1,89	1,43

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,018 F ↑

Après un nouvel accès de faiblesse dans la journée de mer*credi, le dollar se redressait légè*rement, jeudi 8 novembre, s'échangeant à Paris à 5,018 F contre 4,9865 F mercredi à la cotation officielle. La nouvelle montée des tensions dans le Golfe n'a cependant pas provoqué de véritable rebond de la monnaie américaine.

FRANCFORT	7 nov.	8 nov.
Dollar (en DM)	1,4858	1,4944

TOKYO	7 nov.	8 nov.
Dollar (en yens)	127,55	129,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 novembre) 9 11/16 - 9 13/16 %
New-York (7 novembre) 7 11/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	6 nov.	7 nov.
Valeurs françaises	75,30	74,20
Valeurs étrangères	77,40	76,60

(SBF, *base 100 : 31-12-81*)

Indice général CAC	429,56	426,75

(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)

Indice CAC 40	1 613,49	1 583,46

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	6 nov.	7 nov.
Industrielles	2 485,15	2 440,84

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	6 nov.	7 nov.
Industrielles	1 598,90	1 590,80
Mines d'or	168,10	167,70
Fonds d'Etat	80,41	80,32

TOKYO

	7 nov.	8 nov.
Nikkei Dow Jones	23 500,25	22 969,81
Indice général	1 752,32	1 721,91

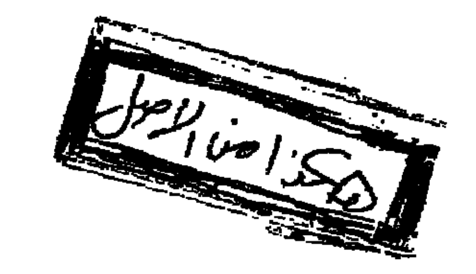
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	4,9980	5,0000	+ 73	+ 83	+ 140	+ 160	+ 470	+ 530
$ can.	4,2780	4,2834	– 106	– 768	– 194	– 148	– 421	– 340
Yen (100)	3,8645	3,8676	+ 50	+ 67	+ 90	+ 118	+ 273	+ 347
DM	3,3550	3,3580	+ 38	+ 51	+ 56	+ 76	+ 157	+ 224
Florin	2,9750	2,9780	+ 29	+ 41	+ 53	+ 72	+ 150	+ 200
FB (100)	16,2987	16,3079	+ 79	+ 201	+ 191	+ 362	+ 546	+ 953
FS	3,9888	3,9936	+ 42	+ 66	+ 77	+ 112	+ 279	+ 365
L (1 000)	4,4695	4,4713	– 43	– 12	– 86	– 45	– 251	– 175
£	9,8146	9,8235	– 362	– 313	– 667	– 604	– 1438	– 1268

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 13/16	8 1/16	7 7/8	8	8	8 1/8	7 15/16	8 1/16
Yen	7 3/4	8	8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8
DM	7 7/8	8 1/8	8 3/16	8 5/6	8 5/8	8 3/4	8 7/8	9
Florin	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 1/2	8 1/2	8 5/8	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 3/8	8 5/8	8 3/4	9	8 15/16	8 3/16	9 3/16	9 7/16
F.S.	8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16	8 5/16	8 7/16
L(1 000)	8 5/8	9 5/8	10 3/8	10 7/8	10 5/8	11 1/8	10 7/8	11 1/2
£	14 5/8	14 7/8	14 1/16	14 3/16	13 13/16	13 15/16	13 13/16	13 15/16
Franç.	9 11/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 8 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carbone Lorraine	760	730
Case Poclain	13 30	13
C.E.G.F (Frigor.)	382	375
Centenaire Blanzy	480	480
Cerabati	94 50	91 70
Champex Ny	137	....
CIC (CIP)	165	165
C.I.M.	761	761
C.I.T.R.A.M. (B)	2400	....
Cicsa	405	438
Cofimeg	258	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambert Frères	380	....
Lille Bonnières	1610	1600
Loca-Expansion	300	299 50
Locafinancière	496	496
Locatel	236 40	....
Louis Vuitton	893	886
Louvre	3925	3845
Lucia	1750	1750
Machines Bull	40	....
Mag. Uniprix	145	149 80
Magnant	600	600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Télémécanique Elect.	3899	3808
Testut-Aequitas	824	825
Tour Eiffel	235	....
Ulinor	1000	980 o
U.T.A.	2293	....
Vicat	380	365
Viniprix	1920	1900
Virax	149 50	149 60
Maroc Sté Brasseries	265	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 7/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	4 986	5 018	4 785	5 235
Ecu	6 953	6 932	....	....
Allemagne (100 dm)	335 380	335 450	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 290	16 291	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	297 430	297 480	287	307
Italie (1000 lires)	4 465	4 464	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 650	87 700	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 828	9 834	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	3 288	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	399 800	....	384	409
Suède (100 krs)	89 840	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 030	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 684	....	46 100	49 250
Espagne (100 pes)	5 343	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 814	....	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 284	....	4 150	4 550
Japon (100 yens)	3 904	....	3 660	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/11
Or fin (kilo en barre)	61800	62600
Or fin (en lingot)	61950	62400
Napoléon (20 f)	392	395
Pièce Fr (10 f)	425	424
Pièce Suisse (20 f)	439	436
Pièce Latine (20 f)	367	367
Souverain	464	465
Pièce 20 dollars	2185	2185
Pièce 10 dollars	1200	1230
Pièce 5 dollars	790	820
Pièce 50 pesos	2370	2365
Pièce 10 florins	370	376

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

ALBANIE

Le gouvernement envisage la réouverture des églises

L'Albanie, où tous les lieux de culte ont été fermés par les autorités en 1967, est prête à autoriser leur réouverture, a indiqué le numéro un albanais, M. Ramiz Alia, dans un discours prononcé mercredi *7 novembre* à Tirana *et diffusé jeudi* par l'agence albanaise ATA reçue à Belgrade.

La déclaration de M. Ramiz Alia constitue une rupture radicale avec la politique jusqu'à présent suivie par l'Albanie, pays officiellement athée où toute manifestation de pratique religieuse est punie par la loi.

Evoquant la prochaine réforme de la Constitution, le président albanais s'est également prononcé en faveur de l'indépendance des organisations de masse comme le Front démocratique, les syndicats et l'organisation de la jeunesse par rapport au Parti communiste. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Revenus : « Des inégalités justifiées », par Claude Cambus ; Affaire Doucé : « Un témoin de l'Evangile », par Christian Delorme ; Armement : « La dissuasion du fort au faible , par François de Rose 2

La crise du Golfe 3

La démission du premier ministre en Inde
M. Chandra Shekhar bien placé pour le remplacer 4

Le budget de la défense à l'Assemblée nationale 10

SECTION B

L'affaire Doucé
Le ministère de l'intérieur dénonçe des violations du code de déontologie de la police nationale 14

Coupes européennes de football
Marseille écrase les Polonais de Poznan 15

Cinéma : « l'Aiguillon de la mort »
L'univers sombre et superbe du réalisateur japonais Kohei Oguri 18

Pressions sur M 6
Le CSA brandit des menaces de sanctions et le spectre de la concurrence pour obliger la chaîne à s'associer avec la 5 . 21

SECTION C

LIVRES ◆ IDÉES

• Le débat : L'Antiquité est-elle moderne ? • « Philosophies », par Roger-Pol Droit : Genèses • *Emily Dickinson : Un ange* passe • Réjean Ducharme : Les mots et la boue • Marie Redonnet et le rêve englouti de Silsie • Les souvenirs de Dominique Arban • Le feuilleton de Michel Braudeau : Ian McEwan et Gregor von Rezzori .... 25 à 34

L'Est un an après
Les risques de l'assistance internationale 37

L'Europe et les agriculteurs
Une douche froide pour les paysans suisses 36

Services

Abonnements 2
Annonces classées 17
Carnet 23
Loto, Loterie 23
Marchés financiers 40-41
Météorologie 24
Mots croisés 23
Radio-Télévision 24
Spectacles 22

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » *daté 8 novembre 1990* a été tiré à 524 712 exemplaires.

La polémique sur le financement de la campagne présidentielle de M. Mitterrand

M. Nallet : « Je ne suis pas responsable de ce qui s'est passé avant et ailleurs »

Répondant à l'Assemblée nationale, mercredi 7 novembre, lors de la séance des questions au gouvernement, à M. Philippe Mestre (UDF, Vendée), qui l'interrogeait à nouveau sur le financement de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, dont il fut le trésorier, M. Henri Nallet, ministre de la justice, a répondu : *« Cela fait plusieurs semaines que vous cherchez à accréditer l'idée que la campagne officielle de François Mitterrand, dont j'étais le trésorier, aurait perçu des sommes en provenance du bureau d'études Urba-Technic, ces sommes étant pour partie issues de fausses factures. Vous citez même un chiffre ». « La vérité est là,* a poursuivi M. Nallet, *le trésorier de la campagne officielle de François Mitterrand que j'ai été à compter du 23 mars 1988 n'a pas reçu la somme dont vous parlez. Tout ce qui a été versé à la campagne de François Mitterrand entre le mois de mars et le mois de mai 1988 a été enregistré, comptabilisé et déposé au Conseil constitutionnel. » « Je ne suis pas responsable de ce qui s'est passé avant, de ce qui s'est passé ailleurs. Mais en ce qui concerne la responsabilité que j'ai assumée au sein de cette campagne, je répète que les comptes ont été rédigés de manière transparente et qu'ils ont été ainsi remis au Conseil constitutionnel »,* a conclu le garde des sceaux.

M. Georges Kiejman, ministre délégué auprès du ministre de la justice, a ensuite répondu à M. Jean-Louis Debré (RPR, Eure) qui s'est référé à l'arrêt rendu le 2 mai dans l'affaire Urba par la chambre d'accusation de Paris, selon lequel, à la suite de l'enquête de la police judiciaire de Marseille, *« il y a dans ce dossier des faits non amnistiés constitutifs de délits de corruption ou de trafic d'influence »*.

M. Debré a demandé si *« le ministre de la justice avait ou non l'intention de dénoncer au procureur général ces faits, comme l'y incite la loi ». « Les faits qu'il nous demande de dénoncer au procureur général ont été renvoyés devant le tribunal correctionnel de Paris,* a répondu M. Kiejman; *s'ils n'ont pas encore été examinés par ce tribunal, c'est en raison d'un pourvoi devant la Cour de cassation. (...) Il est parfaitement inexact de prétendre que les juridictions aient été privées du droit d'apprécier les faits qui ont été mis en cause dans l'affaire SAE-SORMAE. Cet arrêt a distingué trois sortes de faits. Premièrement les faits qui sont apparus à la chambre d'accusation non constitutifs d'infraction et pour lesquels le non-lieu a été prononcé. Deuxièmement, les faits amnistiés par la loi de juillet 1988. Enfin, elle a renvoyé devant le tribunal des faits qui n'ont pas été amnistiés : le tribunal de Paris ou une autre juridiction (selon ce que décidera la Cour de cassation) connaîtra de tous ces faits, les scellés joints à la procédure de Paris y compris. » « A propos des faits qui seraient contenus dans les documents judiciaires à Marseille, ces faits ont été appréciés par les responsables successifs de la Chancellerie à la lumière des lois de 1988 et de 1990, qu'il s'agisse d'Urba Technic ou de telle autre agence... »,* a conclu le ministre délégué.

□ **M. Mitterrand fait déposer une gerbe sur la tombe du général de Gaulle.** – L'amiral Lanxade, chef d'état-major particulier du président de la République, se rendra, vendredi 9 novembre, à Colombey-les-deux-Eglises, où il déposera une gerbe sur la tombe du général de Gaulle à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de celui-ci.

Le PS soutient le ministre de la justice

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 7 novembre, a, à l'unanimité, *« assuré de son entière solidarité »* M. Henri Nallet, *« homme intègre »*, et affirmé sa *« volonté de combattre, avec toute la vigueur nécessaire, la campagne méprisable »* de la droite. Le PS *« s'élève avec vigueur contre la campagne de dénigrement et de diffamation lancée contre le garde des sceaux »*, campagne qui *« vise, à la fois, le ministre et l'homme »* et *« renoue avec la triste tradition de la droite et de l'extrême droite »*.

D'autre part, M. Bernard Roman, mauroyiste, membre du secrétariat national, a déclaré, après la réunion du bureau, que la crise lycéenne *« ne se réglera pas à coup de millions ou de postes de professeur »*, mais qu'il s'agit *« d'un problème de société plus profond : un cri d'injustice de la première génération du chômage »*. Pour M. Pierre Guidoni (Socialisme et République), membre du secrétariat national, *« le mot d'ordre sécuritaire, avec lequel les manifestations avaient commencé, a disparu »* et *« a été remplacé par le mot d'ordre actuel : l'obligation de réussite de la part du gouvernement »*.

Le bureau exécutif a adopté un texte dans lequel il exprime le souhait *« que, dans chaque lycée, soient organisées, dès maintenant, des discussions avec les lycéens, les enseignants, les personnels, les parents, sur toutes les questions relatives à la vie sociale et scolaire de l'établissement »*. Prenant acte *« avec satisfaction de l'annonce par M. Jospin d'une prochaine transformation des méthodes, des contenus, et de l'organisation du travail dans les lycées »*, le PS souligne que *« l'école ne peut assumer seule l'ensemble des problèmes de la société ». « Le malaise de certains lycées,* conclut le texte, *reflète aussi et surtout le malaise des exclus du système scolaire et de la société. »*

CHAMPIONNAT DU MONDE
NEW-YORK-LYON 1990

Douzième partie : nulle

Egalité avant Lyon

Les portes du théâtre Hudson à New-York se sont fermées mercredi 7 novembre après que la douzième partie du championnat du monde d'échecs s'est terminée par la *nullité*, laissant Kasparov et Karpov à égalité (6-6). Le champion du monde et son challenger se retrouveront à Lyon, au Palais des congrès, pour la deuxième partie du match. *La cérémonie d'ouverture* aura lieu le vendredi 23 novembre et la treizième partie se jouera le lendemain (1).

Le dernier effort de Kasparov pour quitter New-York avec un score en sa faveur a échoué. Face à l'Espagnole reprise par Karpov, le champion du monde a bien changé de ligne au douzième coup (Ca3) mais n'a réussi finalement qu'à dominer sans conclure. Karpov s'est débattu comme une anguille, fuyant, refusant les échanges jusqu'à ce qu'il juge le moment venu de les provoquer (29... ç5), certain alors de la nullité. Kasparov n'eut rien d'autre à faire que de proposer le partage du point.

Karpov part donc pour Lyon la tête haute même s'il a un retard théorique de 1 point puisque en cas d'égalité (12-12), Kasparov garde son titre. C'est, pour les Lyonnais en tout cas et pour leur maire, M. Michel Noir, une excellente situation. Pour le challenger, c'est mieux qu'en 1986 (où le match passa de Londres à Leningrad) et qu'en 1987 à Séville où à mi-parcours, il avait chaque fois 1 point de retard.

Pour Kasparov, c'est un demi-échec si l'on s'en tient à ses déclarations fracassantes avant le match et si on constate que toutes ses préparations, dans les ouvertures comme dans les défenses, ne lui ont rapporté que 1 point et lui ont coûté une défaite. C'est peu pour tant d'efforts et il lui en faudra beaucoup d'autres pour battre *« nettement »*, comme il l'annonçait, un Karpov aussi pugnace qu'on l'attendait.

B. de C.

(1) A Lyon, les parties auront lieu le *lundi, le mercredi et le samedi. Les ajournées* : le mardi, le jeudi et le dimanche. Repos le vendredi.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Douzième partie
Défense espagnole

1. é4	é5	19. Fé3(47)	Té7(38)
2. Cf3	Cç6	20. Fd5(50)	ç6(46)
3. Fb5	a6	21. Fé6(56)	Cf8(73)
4. Fa4	Cf6	22. Fg4(83)	a5(76)
5. 0-0	Fé7	23. Taç1(90)	Cg6(88)
6. Té1	b5	24. Fh5	Tç8
7. Fb3	d6	25. Fg4(110)	Tb8(101)
8. ç3	0-0	26. Dç2	Tç7
9. h3	Cd7	27. Df5	Cé7
10. d4	Ff6	28. Dd3(120)	Cd5(125)
11. a4(4)	Fb7(2)	29. Fd2	ç5(129)
12. Ca3(4)	éxd4(13)	30. Fé6(123)	Cb6(133)
13. çxd4	Ca5(16)	31. dxç5	dxç5
14. Fa2(7)	b4	32. Dxd8+	Txd8
15. Cç4(7)	Cxç4(21)	33. Ff4	Té7
16. Fxç4	Té8	34. Cg5	Fd5
17. Db3(20)	Tx64	35. Fxd5(143)	Txd5(146)
18. Ff7+(22)	Rh8(24)	36. Txé7	Fxé7(146)
		37. Té1(144)	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

□ **M. Bérégovoy souhaite une concertation internationale à propos de la baisse du dollar.** – Lors de son point de presse hebdomadaire tenu jeudi 8 novembre, le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, a déclaré que *« les Etats-Unis n'ont pas un intérêt durable à une baisse trop accentuée du dollar, car l'inflation est une autre menace pour eux »*. Selon lui, le cours de 5,30 francs pour un dollar retenue pour l'an prochain dans le projet de loi de finances pour 1991 n'est *« ni souhaité ni souhaitable »*. M. Bérégovoy a déclaré avoir écrit le 26 octobre au secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, qui lui a répondu être d'accord pour procéder à un examen international de la situation. Le ministre français a transmis la lettre à l'ensemble des autres membres du groupe des sept pays industrialisés.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Nulle

J'AI un lecteur, il rouspète, il m'en veut, il m'accuse de parti pris : A gauche, toute ! Ah ! t'es belle à voir, accroupie, œil rond, bouche bée devant le pouvoir. Et ton Jacquot et le petit Léo, et M'sieur Valéry, tu les as laissés tomber ou quoi ? Alors là, je regrette, c'est pas moi, c'est eux. Ils m'ont complètement larguée, les mecs. J'arrive plus à suivre.

Vous m'auriez vue, ce matin, pédaler dans un article de « Libé » *sur la rupture, encore une, entre* Giscard et Chirac rapport au *départ de la course à l'Elysée.* Une sombre histoire de candidat unique, de charte, de coups de téléphone, de gala de l'Union au Zénith, d'article 21, de café-croissant et d'annonce surprise rue de Lille, au siège de Juppé, qui en est resté sur le cul.

Et vous savez pourquoi ça pète entre eux ? Parce que d'après un sondage de la SOFRES, face à Rocky, à la présidentielle, le Jacquot serait coiffé au poteau par M'sieur Valéry, mais en cas de primaire c'est pas lui qu'on choisirait, c'est l'autre. Qui, lui ? Ben... attendez que je m'y retrouve... Giscard... Non, Chirac.

Pour tout arranger, qu'est-ce que je vois à la *télé* ? *Non* contents de se taper sur la gueule à droite, ils *allongent* en passant des taloches aux députés du centre. Il y en a *un qui* est venu nous dire sur la Cinq qu'on pouvait pas *avoir une fesse* à droite et une fesse à gauche. Là-*dessus Stasi déboule* sur l'écran en criant au scandale : On nous *menace*, vous trouvez ça normal ? Comme je savais pas quoi lui répondre je suis descendue au service politique arracher mon copain André à ses mots croisés. Fureur de sa part :

– Merci ! Je cherchais un mot de cinq lettres prononcé par un général d'Empire, je l'ai trouvé.

– Oui, ben moi, je cherche à comprendre, c'est quoi, cette histoire de fesses ?

– C'est le PR qui reproche au CDS de larguer l'UDF, en cas de censure, et de s'écarter du RPR pour se rapprocher du PS à cause de la CSG. Bon, maintenant, allez, dégage !

– Minute ! C'est quels partis, le PR et la CS truc ?

– Ah flûte ! Si tu veux le savoir t'as qu'à prendre « VSD » de la semaine dernière. Ils ont balancé une série de questions aux Français sur les sigles. Zéro pointé partout. Bonne réponse p. 46.

Le Conseil constitutionnel limite la réforme du travail sénatorial

Le Sénat voulait, pour améliorer son image et permettre un travail plus fructueux, instituer une procédure de vote sans débat pour les textes ne soulevant pas de difficultés politiques. Le Conseil constitutionnel, auquel cette modification du règlement devait obligatoirement être soumise, a jugé, mercredi 7 novembre, qu'une telle réforme n'appelle pas d'objection de principe, mais qu'elle doit respecter le droit d'amendement, ce que ne fait pas, selon lui, la procédure retenue par la majorité sénatoriale.

« Qui trop embrasse mal étreint. » Le Sénat, qui se flatte d'être le temple de la sagesse, aurait dû se souvenir de cette vieille maxime. Sensible, lui aussi, à la nécessité de revaloriser le travail parlementaire, il avait décidé de modifier son règlement pour faciliter la publicité des séances de ses commissions, autoriser l'adoption de projets ou de propositions de loi en séance plénière après un débat restreint, voire sans débat du tout, la discussion étant réservée à la commission, afin de permettre que les échanges dans l'hémicycle soient réservés aux sujets importants (*le Monde* des 4 avril, 1er juillet et 6 octobre).

A cette volonté, le Conseil constitutionnel ne trouve rien à redire, mais il a rappelé, mercredi, que la Constitution ne laisse pas de grandes marges de manœuvre aux assemblées dans l'organisation de leur travaux. Il a *donc dû refuser toute* la procédure prévue pour les votes sans débat.

Le Conseil considère, en effet, *« qu'il est loisible à une assemblée parlementaire (...) d'accroître le rôle législatif préparatoire de la commission (...) dans le but de permettre une accélération de la procédure législative prise dans son ensemble »*, mais que *« les modalités pratiques retenues à cet effet doivent être conformes aux règles de valeur constitutionnelle (...) : il leur faut respecter aussi bien les prérogatives conférées au gouvernement, (...) que les droits des membres de l'assemblée concernée et, notamment, l'exercice effectif du droit d'amendement »*. Or, le Conseil estime que si ce droit est bien respecté dans la procédure dite de *« débat restreint »*, il ne l'est pas dans celle du *« vote sans débat »*, qui, en fait, interdit à un sénateur de reprendre en séance publique un amendement qui aurait été refusé par la commission.

La porte n'est pas, pour autant, entièrement fermée. Le Conseil admet, en effet, un vote unique sur *« l'ensemble du texte, y compris les amendements adoptés par la commission, lorsqu'il n'en existe pas d'autres »*. M. Jacques Larché, président (rép. ind.) de la commission des lois du Sénat, ne peut que se réjouir de la reprise de cette formule, puisque c'était celle qu'il avait proposée. Ce n'est qu'à la demande de M. Henri de Raincourt (rép. ind., Yonne), pour lequel il arrive que *« l'on use et abuse du droit d'amendement »*, que la majorité sénatoriale s'était montrée beaucoup plus restrictive. Ce sénateur, qui faisait partie de la petite équipe chargée par M. Alain Poher de préparer la modification du règlement, a d'ailleurs vivement réagi, accusant le Conseil constitutionnel d'avoir préféré *« l'archaïsme à la réforme »*.

La situation est, pour le moins, paradoxale. Députés et sénateurs, qui avaient tant contesté *« le parlementarisme rationalisé »* mis en place par la Constitution de la Ve République, s'aperçoivent, aujourd'hui, qu'il leur faut faire un pas de plus dans cette direction pour lutter contre le discrédit de l'institution parlementaire. Or, les constituants de 1958, pour s'assurer que les assemblées ne sortiraient pas de l'étroit domaine qui leur était réservé, ont organisé avec une précision rigoureuse leurs travaux.

La soif de rénovation du travail parlementaire est telle, au Palais-Bourbon comme au Palais du Luxembourg, qu'un toilettage constitutionnel pourrait, peut-être, être entrepris. M. Michel Rocard l'avait envisagé, au printemps dernier, au cas où le vote de l'extension des pouvoirs du Conseil constitutionnel aurait montré qu'il était possible d'améliorer la Constitution sans modifier son architecture. Malheureusement, les manœuvres de la majorité sénatoriale ont compliqué le problème. Le Sénat est pris à son propre piège.

THIERRY BRÉHIER

□ **M. Millon invite ses « amis centristes » à voter la censure.** – M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a lancé, jeudi 8 novembre, sur Europe 1, un appel à ses *« amis centristes »* pour qu'ils votent la motion de censure sur le projet de contribution sociale généralisée, le 19 novembre. *« L'acte de censure est un acte grave. Je dis simplement : si vous ne votez pas la censure, vous vous mettez en marge de l'opposition parlementaire. Il y aura une confusion, on ne saura pas où vous êtes. »*